NAZIONALE
B. Prov.
II
653
BIBLIOTECA VITT. EM III
NAPOLI

337
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
11.B.34

655-655

C12215 S82

DISCOURS

POLITIQUES, HISTORIQUES

ET CRITIQUES,

SUR

QUELQUES GOUVERNEMENS

DE L'EUROPE,

Par M. le comte D'ALBON, des Académies de Lyon, Dijon, Rome & Niſmes, de celles des Arcades & la Cruſca; des Sociétés de Florence, Berne, Zurich, Chambéri, Heſſe-Hombourg, &c. &c. &c.

Nullius in verba.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXXIV.

AVERTISSEMENT.

Je me propoſe dans ces Diſcours, de tracer les principaux événemens de l'hiſtoire, de montrer les bonnes & mauvaiſes qualités des gouvernemens, de faire connoître les mœurs, les uſages, les loix, la population, l'agriculture, le commerce, les finances, les impôts, la littérature & les arts des peuples que j'ai en vue. Cette entrepriſe eſt immenſe. Si je me ſuis égaré dans mon travail, ce n'eſt ni par préjugé, ni par mauvaiſe foi. La vérité eſt au milieu des hommes ; je l'ai cherchée dans mes voyages, & je la préſente telle que je crois l'avoir trouvée. L'abondance des matieres m'a engagé à faire deux Diſcours ſur l'Angleterre : l'article des Américains, qui ſe trouve dans le ſecond, eſt depuis long-tems imprimé. On peut y voir que les événemens poſtérieurs ont juſtifié une partie des idées que j'ai eues.

Cet ouvrage aura trois volumes : le

premier contiendra quatre Diſcours ; deux ſur l'Angleterre, un ſur la Hollande, & un ſur la Suiſſe ; le ſecond volume renfermera trois diſcours ſur l'Italie ; & le troiſieme, un ſur l'Eſpagne & le Portugal.

DISCOURS
SUR
L'ANGLETERRE.

C'est dans les plus cruelles convulsions que l'Angleterre a établi la forme de son gouvernement. Lassé de voir au-dessus de lui des souverains trop puissans, le peuple conçut l'idée flatteuse de les mettre à ses pieds : il ne pensa pas à leur arracher le sceptre des mains ; loin de les dépouiller de la dignité suprême, il consentit à les environner de toute la pompe de la majesté souveraine, & à les appeller du nom de rois, pourvu qu'il régnât lui-même. Politique adroit & caché dans ses vues, il montra, si nous en croyons l'opinion commune, encore plus de profondeur & d'habileté dans la maniere de les remplir. Il ne couroit pas après l'ombre, il saisit la réalité. Le fantôme de la royauté resta toujours dans le palais S. James, & le parlement fut roi.

Cette grande révolution demandoit toute l'énergie de l'enthouſiaſme populaire, l'état reçut les plus violentes ſecouſſes ; le ſuccès anima les eſprits, & les efforts redoublerent. L'ancien édifice fut battu en ruines ; il s'entr'ouvrit bientôt de toutes parts, il ne tarda pas à crouler. Sur ſes débris, teints & fumans encore du ſang d'un grand nombre de citoyens, furent aſſis les fondemens du temple qu'on ſe propoſoit d'élever à la liberté. Le tems, les paſſions, les crimes, les meurtres, peut-être même les attentats acheverent l'ouvrage. Ceux qui tiennent à la flatterie & à l'intérêt auroient employé d'autres termes ; ils auroient dit, la fermeté, la conſtance, le zele du bien public, la grandeur d'ame, la juſtice : mais l'homme qui va peindre de grands objets & prend le pinceau d'une main tremblante ou timide, ne donnera jamais que des portraits flattés & peu reſſemblans, des tableaux infideles & trompeurs.

Séparée du reſte de l'Europe par ſa poſition géographique, la Grande-Bretagne differe encore plus des autres états par ſon gouvernement. De ce que ſes loix conſtitutives ne reſſemblent qu'à elles-mêmes ; de ce qu'il en a coûté des efforts prodigieux pour en concerter le plan, pour les propoſer, leur donner la ſanction, & les mettre en vigueur, des eſprits prévenus en faveur du génie de la nation, concluent qu'on ne peut révoquer en doute la beauté de ce code législatif, & le regardent ſans examen comme

un chef-d'œuvre dont les ſiecles futurs ne ſauroient atteindre la perfection, ainſi que les âges paſſés n'ont pu en fournir le modele. Mais ignore-t-on que la nature ne travailla jamais plus long-tems & avec plus de peine que pour enfanter des monſtres ; & que ces monſtres, pour être uniques dans leur eſpece, n'en ſont quelquefois que plus hideux ?

Il s'agit d'une grande cauſe : avant d'aſſeoir un jugement, balançons les preuves, diſcutons les faits ; entendons parler ces écrivains qu'une admiration aveugle pour les Anglois a prévenus en faveur de leur gouvernement ; analyſons les motifs dont ils étaient leur opinion. Serrons-les, formons-en un enſemble ; & loin de les préſenter ſous de foibles couleurs, ajoutons, s'il ſe peut, à leur force. Voici quelle eſt la maniere dont ils raiſonnent.

De tous les gouvernemens établis ſur la juſtice & conformes à la raiſon, il n'en eſt aucun qui n'ait des avantages inconteſtables : mais ces avantages peu multipliés diſparoiſſent à côté du grand nombre d'inconvéniens & de vices qui ſont inhérens à la forme ou à l'eſſence de chacun de ces gouvernemens. Dans les mains du peuple, l'autorité ſemble pourvoir plus ſûrement au bien des individus ; mais dans un état démocratique, tous aſpirent naturellement à prendre le gouvernail, & perſonne ne veut être à la manœuvre. On ne voit bientôt que des magiſtrats qui commandent : on cherche

inutilement des ſujets qui obéiſſent. La liberté dégénere en licence, l'ambition ouvre la porte au déſordre, les loix ſe taiſent, l'amour de la patrie ceſſe de parler au cœur ; il n'eſt plus de citoyens ; pour en faire des eſclaves, il ne faudra qu'un génie hardi, remuant, échauffé par la paſſion de régner. Céſar donne des fers à Rome ; mais avant même qu'il penſât à uſurper l'empire, la république n'exiſtoit plus.

Cette forme de gouvernement flatte le plus grand nombre ; mais elle touche de trop près à l'anarchie, ce monſtre qui, trop informe pour vivre long-tems, n'en eſt que plus cruel, & ſemble défier les ſiecles d'effacer les profondes traces de ſes ravages. En naiſſant, il déchire l'état qui l'a fait naître ; en expirant, il le livre aux horreurs de la tyrannie, s'il ne vomit pas même ſur lui la deſtruction & l'anéantiſſement par ſes diviſions inteſtines. Carthage ſe précipitoit vers ſa ruine : en la forçant à une heureuſe diverſion, les légions romaines reculerent le moment fatal, & retarderent la cataſtrophe. Cependant la haine ſe rallume au-dedans pour ne plus s'éteindre, les partis ne tomberont qu'avec la république. Dans leur fureur, ces fiers Africains ſappent les fondemens de leur ſuperbe ville. Scipion & Marius arrivent & portent le dernier coup ; la chûte eſt déterminée, & le coloſſe ne ſubſiſte plus. On l'a cru, l'hiſtoire l'a écrit dans ſes faſtes, « Rome a vaincu & ruiné » Carthage..... » La vraie politique oſe effacer

le nom de Rome, & s'inſcrire contre une erreur conſacrée dans tous les ſiecles.

S'il exiſtoit un monument ſur les débris de cette fameuſe cité, toujours la rivale, & ſouvent la terreur de l'ancienne maîtreſſe du monde, la vérité y graveroit ces mots : *Carthage s'eſt détruite.*

Il ne faut donc pas que le peuple gouverne. La ſageſſe ne réſide pas dans la multitude, & ſans la ſageſſe un empire ne peut ni durer, ni être heureux. Stupide ou ignorante, aveugle ou bornée dans ſes vues, eſt-ce à la foule qu'il appartient de concerter les projets, calculer les moyens, rapprocher, réunir, réduire les forces en maſſe, balancer les intérêts des puiſſances, couvrir ſa marche pour arriver plus ſûrement au but, ſavoir agir ſans paroître ſortir de l'inaction, pénétrer tout & ſe rendre impénétrable ? Tant que l'eſprit de vertige ne l'aveuglera pas, le peuple ſe renfermera ſagement dans le cercle immenſe que la nature a tracé autour de lui : l'agriculture, les arts méchaniques & libéraux, l'induſtrie, les manufactures, le commerce, voilà ſa deſtination & ſon empire. L'art de faire des loix, la ſcience de connoître & de conduire les hommes, la pénible tâche de s'occuper de leur bonheur, le talent de la remplir, ne ſont pas de ſa ſphere. La machine politique eſt ſi délicate, qu'une main mal-adroite ne peut y toucher ſans déranger quelques reſſorts. Cependant la portion la plus nombreuſe d'une nation

a des droits ; s'il eſt dangereux de l'élever trop & de lui donner tout, il ſeroit injuſte de la fouler & de ne lui donner rien. Il ne lui ſied pas de tenir les rênes, mais il ne faut pas la pouſſer inhumainement ſous les roues. En lui oppoſant d'un côté la digue qui doit arrêter ſes écarts, on doit lui montrer de l'autre la bárriere qui met à l'abri des injuſtices & des violences. Elle a des droits ; oui, ſans doute, qu'on les reſpecte ces droits ; loin de ſouffrir qu'on les viole, il faut en confier la garde à de zélés défenſeurs, qui, revêtus de l'autorité néceſſaire, écartent avec ſoin, coupent même, s'il le faut, ſans pitié les mains avides & ſacrileges qui chercheroient à envahir l'héritage, renverſer ſa fortune, enchaîner la liberté, détruire l'honnneur des citoyens. Tranquille ſur la certitude de ſon état & de la douceur de ſon ſort, que le peuple s'arrête au devoir de l'obéiſſance & ſe laiſſe gouverner. Le comble du bonheur pour lui ſeroit d'oublier, au ſein de la vertu & de l'aiſance, de ne s'appercevoir même pas qu'on le gouverne.

Ce qu'on refuſe à la multitude l'accorderoit-on au petit nombre, & donneroit-on aux grands une autorité qu'on n'a pas voulu céder au peuple ? Les nobles ont bien mérité de la patrie ; pour épargner le ſang des autres ſujets, ils ont verſé généreuſement & prodigué une grande partie du leur ; toujours pleins du même eſprit, les ſervices qu'ils ont rendus aſſurent

des ſervices qu'ils ne ceſſeront de rendre. Dans les momens de criſe, on les voit voler avec une ardeur nouvelle au ſecours des malheureux : au prix des travaux les plus durs, ils ne balanceront pas à rappeller la tranquillité fugitive des citoyens ; les périls qui menaçent leurs têtes, ils ſavent les écarter en les affrontant avec audace ; toujours ils ſont le bouclier des arts pacifiques, le plus ſolide rempart des cités, les colonnes les plus fermes de l'état. Prodigue pour eux, la nature ſemble les avoir mis en poſſeſſion du privilege glorieux d'enfanter les guerriers, de donner les races des héros. Au-deſſus du vulgaire par de grandes qualités, les confondroit-on avec le vulgaire ? Il ſuffit de ne vouloir pas trahir la cauſe commune, pour diſtinguer un corps qui achete à ſi haut prix la gloire de mériter des diſtinctions : qu'on ſe hâte donc de le revêtir de dignités, de le combler d'honneurs, d'enflammer ainſi ſon émulation & de nourrir le beau feu qui l'anime ; que dans les aſſemblées il précede la foule & marche à côté du ſouverain ; qu'à la tête des armées il dirige les opérations & fraie au ſoldat le chemin de la victoire ; qu'il entre dans le conſeil de la nation ; qu'il ait même une force irréſiſtible, quand il s'agira de maintenir les prérogatives de ſon rang ; que jamais ni le prince, ni le peuple ne puiſſent l'en dépouiller : mais qu'on n'aille pas plus loin, & qu'on mette ici des bornes à la reconnoiſſance. Si les grands avoient le droit excluſif de ſiéger

dans le ſanctuaire de l'autorité ; s'ils décidoient définitivement du ſort de la nation, & en fiſſent eux ſeuls la deſtinée ; en un mot, s'ils étoient tout & que le peuple ne fût rien, de grands vices ne tarderoient pas à remplacer leurs grandes vertus. La ſuprême autorité les rend fiers, durs, impérieux, abſolus. Ce ſont preſque toujours de vrais deſpotes, & quelquefois des tyrans.

D'habiles politiques ont avancé que le pire des gouvernemens étoit l'ariſtocratie. Se trompaſſent-ils, on ne doit pas craindre d'errer, en ſoutenant que cette forme n'eſt pas, à beaucoup près, la meilleure. Les ariſtocrates n'ont point de ſceptre ; des licteurs ne portent pas devant eux les faiſceaux & la hache : mais leur empire n'en eſt pas moins redoutable ; on diroit qu'ils marchent toujours armés d'une verge de fer ; ils ne ſavent qu'effrayer, en infligeant des peines ; ils ignorent ou dédaignent l'art de ſe faire aimer en répandant des bienfaits : cruels, ils ſont bizarres dans leurs cruautés ; les blâmer eſt un crime qui ne reſte pas impuni ; les louer eſt un trait de hardieſſe qu'ils ne pardonnent pas. Voyez ces infortunés plébéiens, ils ne ſoutiennent pas les regards d'un ſénateur, & n'oſent porter leurs yeux juſqu'à lui. Heureux ou malheureux, ſatisfaits ou mécontens, ils ſont forcés de s'interdire les accens de la douleur, & ne peuvent ſe permettre les tranſports de la joie. Cependant, ſi nous les en croyons eux-

mêmes, ils ſont libres & jaloux de leur liberté : qu'ils nous diſent donc où il faut chercher des hommes, opprimés des eſclaves.

Du gouvernement de pluſieurs, ſi l'on paſſe au gouvernement d'un ſeul, l'aſpect change, il paroît plus naturel & plus conſolant. Dès là que les hommes, laſſés de vivre errans ou iſolés, ſe réuniſſent en corps ſocial, ils ne forment plus qu'une même famille : pour les rendre heureux, ils n'ont beſoin que d'un bon pere.

Deux puiſſances qui ſe partagent ou ſe diſputent l'autorité, ſont néceſſairement le malheur d'un état ; mais elles ne tardent pas à le venger. Toujours diviſées d'intérêt, leurs efforts tendent uniquement à s'élever l'une ſur les ruines de l'autre : elles ſe heurtent ſans ceſſe avec violence, elles ſe froiſſent ; elles ſe briſeront, ſe détruiront bientôt : un corps à deux têtes ne peut ſubſiſter long-tems, il n'aura guere plus de vie qu'un corps acéphale. Il faut en convenir, les partiſans de la monarchie fondent leur ſentiment ſur des raiſons dont la force eſt faite pour ébranler les eſprits. Un premier principe de qui tout vient, & à qui tout ſe rapporte ; un premier mobile qui donne l'impulſion à l'univers, & ſans lequel il ſeroit plongé dans l'inaction & de l'inaction dans le néant ; l'ordre moral, l'ordre phyſique, la raiſon & la nature, tout ſemble rappeller l'ordre politique à l'unité. Rien de plus facile en effet que l'art de bien gouverner, pour le prince qui gouverne ſeul,

& qui ne trouve entre lui & le peuple aucun corps, aucune puiſſance dont il ait à craindre les contrariétés. Pour faire bénir ſon regne, il ſuffit au monarque de ſavoir qu'il n'a & ne peut avoir d'autre intérêt que celui de ſes ſujets.

De ce principe, qu'il ne peut ignorer, découleront bientôt les loix les plus ſimples, les plus ſages. Le ſouverain ne voulût-il que s'enrichir lui-même & ſe rendre plus puiſſant, ſe hâtera d'ouvrir à toutes les claſſes de citoyens les ſources des différentes richeſſes. L'homme de la terre, le laboureur, qui, ſuivant la magnifique expreſſion d'un auteur eſpagnol, porte ſur ſes épaules les villes & les empires, eſt avili, foulé, écraſé; qu'il ſe conſole & leve la tête, les loix vont lui donner des encouragemens qu'il mérite, & réparer les injuſtices des tems: aſſuré de jouir du fruit de ſes travaux, il reprend haleine; il redouble d'ardeur; tout juſqu'au travrail ſemble lui donner de nouvelles forces. La terre, toujours ſi avare quand des bras flétris par la douleur & par la miſere, l'effleurent à peine, répand ſes dons en abondance, lorſque des hommes robuſtes ont preſſé le ſoc & tracé les ſillons; chaque année les richeſſes renaiſſent avec profuſion au profit de tous les membres, mais ſur-tout du chef de l'état. Le commerce, qui ſous le poids des gênes languit & ſe détruit, libre dans ſon cours, en ſera plus animé; en faiſant couler chez l'étranger par divers canaux le ſuperflu de la nation, il y rap-

portera les productions ou l'or de l'étranger. L'induſtrie qui ſait ſi bien relever le prix des matieres qu'elle met en œuvre, recevra les mêmes encouragemens & leur devra ſes progrès : on la verra croître avec la plus grande rapidité, étendre au loin ſes branches, & pouſſer une infinité de rameaux.

On ne peut en douter ; ce qu'un roi veut fortement, il le fait preſque toujours avec ſuccès. A ſes ordres les moyens s'offrent d'eux-mêmes, & les obſtacles diſparoiſſent : s'il étoit grand par ſes qualités & ſes vertus, à quel degré de gloire n'éleveroit-il pas ſon royaume ? Protecteur des ſavans & des artiſtes, il verra bientôt les talens éclorre de toutes parts, & les génies créateurs, dont la marche eſt toujours auſſi pénible que lente, ſe développeront avec autant de force que de célérité. Juſte, bon, généreux, bienfaiſant, les vertus qu'il ſait briller ſur le trône, ſe modifient plus ou moins dans les premiers rangs, paſſent par toutes les conditions ſubalternes, & vont par degrés ſe réfléchir juſques dans la demeure de l'artiſan & la chaumiere du laboureur. Les rois ſont les peuples ; les exemples des uns ne furent jamais des leçons ſtériles pour les autres. Mais du gouvernement monarchique au deſpotiſme, la pente eſt rapide, & l'eſpace qui les ſépare l'un de l'autre eſt ſi court, qu'on l'a bientôt ou franchi ou parcouru. Si donc le monarque ne reſpecte encore plus les droits du peuple qu'il n'eſt

jaloux des ſiens ; s'il ne lutte ſans ceſſe contre cette inclination forte & dominante que l'homme a naturellement d'étendre ſon pouvoir ; s'il ne ſe fait une loi d'obéir toutes les fois que la juſtice commande ; ſi l'amour du devoir ne lui fait étouffer la voix de l'intérêt, & ne le rend ſourd aux cris des paſſions ; ſi loin de n'appercevoir dans ſes peuples que de ſimples inſtrumens de ſon bonheur, il ne ſe regarde pas lui-même comme une victime dévouée au bonheur de ſes peuples, ſon gouvernement tendra inceſſamment à l'arbitraire, & vous devrez inſcrire alors le nom du prince dans la liſte des hommes méchans qui ont régné. Il ne s'agit pas ici d'une crainte mal fondée. Qu'on parcoure les annales des royaumes, on comptera facilemement les monarques qui ont étendu leur autorité au-delà des limites ; les rois, en un mot, qui n'ont voulu être & n'ont été que rois.

Rien n'eſt moins fait pour ſurprendre. Il faudroit éclairer les princes, & l'on a ſoin de les tenir plongés dans l'ignorance. Euſſent-ils le courage de chercher la lumiere ; ſi la lumiere ne ſe dérobe pas d'elle-même à leurs recherches, du ſein de mille cœurs ambitieux s'éleve bientôt un épais nuage qui leur en interceptera les rayons : cette belle diſpoſition de leur ame, l'intrigue par de baſſes manœuvres trouvera l'odieux ſecret de la faire ſervir à ſes vues ; loin de les conduire en leur montrant le flambeau de la vérité, elle les égarera par des lueurs trompeuſes.

peuſes. Malheureuſement trop inſtruits de tout ce qu'ils devroient ignorer, ils deviendront toujours étrangers à tout ce qu'il leur importe de ſavoir.

Les cris de la miſere ne frappent jamais leurs oreilles; comment ouvriront-ils leurs cœurs à la commiſération & à la bienfaiſance, vertus faites pour les rois, quand elles ne le feroient pas pour les autres hommes? Les paſſions réunies les aſſiegent, elles infectent leurs cœurs, étalent leurs charmes ſur cette grande ſcene, & comptent pour rien leurs triomphes, ſi elles ne donnent des fers à ceux même qui tiennent le ſceptre. Comment réſiſtoient-ils à des ſéductions ſi fortes? Auſſi boivent-ils à longs traits le poiſon que la volupté leur préſente, & s'endormant au ſein de la molleſſe, ils ne s'éveillent que pour s'enivrer de nouveaux plaiſirs. Trop foibles alors pour régner eux-mêmes, ils abandonnent les rênes de leur empire. Des hommes avides s'en ſaiſiſſent, & les ſujets opprimés forment les tréſors qu'abſorbent les excès criminels des maîtres, & que dévore l'inſatiable cupidité des miniſtres.

Si les paſſions douces ont de cruelles ſuites, des paſſions fieres, impérieuſes, violentes, produiſent encore de plus triſtes effets. Les unes dépouillent les peuples de leurs richeſſes, les autres les épuiſent de ſang. De quelles horreurs l'univers n'eſt-il pas le théatre, dès que les rois écoutent la jalouſie, ſe laiſſent dominer par l'eſ-

prit de vengeance, & brûler du feu de l'ambition? Preſſés par l'aiguillon d'une fauſſe gloire, tourmentés par le deſir, non d'être bons, mais de paroître grands, le monde n'eſt à leurs yeux qu'un vaſte champ qu'ils veulent ne voir rempli que d'eux ſeuls; & les hommes, des animaux ſerviles que la nature deſtine à traîner le char de leur triomphe.

Plaignons-les, tout contribue à les tromper, à les corrompre; mais plaignons plus encore ceux qui vivent ſous leurs loix. Rien de plus funeſte aux peuples que les erreurs, les fautes, les paſſions des princes. Ne nous flattons donc pas, il ſera toujours rare d'en trouver qui, rempliſſant leur plus noble fonction, n'exiſtent que pour la félicité des peuples. On les encenſe, on les idolâtre; ils ſe croiroient des dieux, ſi les infirmités, la mort ne venoient les avertir qu'ils ſont hommes, & ne les forçoient à peſer le tems & tout ce qui paſſe avec lui, dans la balance de l'éternité.

Tout gouvernement n'a d'autre but par ſon inſtitution, que le bien des individus qui ſont gouvernés. Il eſt donc juſte de tempérer la royauté par de ſages loix qu'elle ſoit obligée de reſpecter. La raiſon dicte de lui montrer les bornes qu'elle ne doit point paſſer; & ſi elle vouloit enfler ſes droits, l'intérêt ſocial autoriſe à lui oppoſer des obſtacles qu'elle ne puiſſe franchir. Mettons autour des rois les biens de toute eſpece qu'il eſt de leur intérêt ou de leur devoir

de faire, & formons une enceinte qui les enveloppe ; après cela oſons dire aux maîtres de la terre : rois ! parcourez cet eſpace, vous n'y trouverez que des obligations ſacrées à remplir, & le choix des bienfaits ; gardez-vous d'aller au-delà de la ligne qui vous eſt marquée ; vous ne le pouvez ſans violer vos ſermens, & rompre le pacte le plus ſolemnel ; un ſeul pas ſeroit un crime, & commenceroit la fatale époque de votre honte & de vos malheurs ; vous tomberiez dans l'abyme le plus affreux pour vous, celui des maux que les rois font à leurs peuples.

Les ouvrages ſortis de la main des hommes frappent ſouvent par des beautés de détail, & raviſſent quelquefois par leur enſemble ; mais toujours quelques défauts déparent même les chefs-d'œuvres, & rabaiſſent le mérite ou la gloire des inventeurs & des ouvriers. Les inſtitutions ſociales, les grandes opérations de la politique ſe reſſentent encore plus de l'imperfection de leurs auteurs. Il s'agit ici de rapprocher & d'unir des intérêts qui n'ont aucune liaiſon apparente, & qui même par leur oppoſition formelle ſemblent devoir du premier choc ſe briſer : il s'agit d'enchaîner des paſſions qui ne connoiſſent point de frein ; d'aller toujours au bien public ſans nuire à celui des particuliers ; de marcher entre les extrêmes, & de ſe tenir également éloigné des écueils qui les bordent ; d'éviter enfin le point fatal où les vertus dégénerent en vices. Quel bonheur pour les nations

ſi leur gouvernement pouvoit par ſa nature, en mettant à couvert les intérêts des citoyens, en maintenant les droits & les propriétés, en aſſurant la tranquillité du corps ſocial, prévenir les abus, aller au-devant des viciſſitudes, avoir toujours une marche droite, ferme & égale! Mais où trouver un pareil gouvernement? Chez les Anglois, répondent leurs enthouſiaſtes, car juſqu'ici l'on s'eſt borné à analyſer leurs idées politiques; & ſelon eux, l'expoſé le plus ſimple de l'adminiſtration angloiſe en prouve l'excellence & la ſupériorité.

Le roi & les deux chambres du parlement, l'une compoſée des pairs du royaume, l'autre des repréſentans du peuple, conſtituent la puiſſance législative de la Grande-Bretagne. Ce gouvernement mixte aſſure à la couronne ſa prééminence & ſes prérogatives; mais il renferme la royauté dans de juſtes bornes, & garantit la nation de l'excès du pouvoir: il conſerve aux grands leurs titres & leurs diſtinctions; mais il briſe dans leurs mains la verge féodale, & prévient leurs entrepriſes tyranniques; il rend immuables les droits & la liberté du peuple, mais il calme ſon effervescence, en regle les mouvemens, & ne lui fait partager l'autorité, qu'en mettant entre lui & les abus une barriere inſurmontable. Ce qu'on ne peut ſe laſſer d'admirer, c'eſt qu'on ait mis le législateur non-ſeulement dans l'impoſſibilité de prendre des partis funeſtes, d'adopter des ſyſtêmes nuiſibles, de porter

des loix contraires à la proſpérité & à la gloire de l'état ; mais dans la néceſſité plus heureuſe encore de vouloir, de chercher, de faire toujours le bien de tous.

Pour atteindre à un but, il faut néceſſairement que les trois puiſſances qui ſe partagent également l'autorité, marchent de front & du même pas : ſi cet accord ſubſiſte, elles arrivent à leur fin, & l'on peut en conclure la bonté de l'opération. Si l'une des trois prend une détermination particuliere, en vain les autres s'efforceroient-elles d'aller au-delà, elles reſtent ſans force & ſans mouvement ; rien ne ſe fait, & il s'enſuit que l'exécution du projet n'eût produit que des effets pernicieux. Comme leur conſentement unanime donne la ſanction aux loix, il en réſulte que toutes celles qui paſſent ſont agréables au roi, aux grands & au peuple, ne leſent aucun de leurs droits reſpectifs, favoriſent leurs intérêts réciproques, & font ainſi le bien de toute la nation.

Que des hommes ignorans ou ſéduits, ennemis de la patrie, ou vendus au miniſtere, propoſent aux communes de ſurcharger, de ruiner les ſujets, ou de reſtreindre leur liberté ; préſumera-t-on qu'à la pluralité des voix, la chambre prendra lâchement le parti odieux de ſouſcrire à de pareilles propoſitions ? On n'étouffe pas ſi facilement le cri de la reconnoiſſance, du devoir, de la probité, de l'honneur. Une fois prouvé que le peuple trouvera, non des enne-

mis & des traîtres, mais des protecteurs & des amis, dans la plupart des députés qu'il honore de ſa confiance, & qu'il choiſit pour les défenſeurs de ſes droits, il ne reſte plus de doutes à lever, ni de craintes à diſſiper. Les pairs ne ſe ligueront pas contre eux-mêmes, ils rejeteront avec horreur tout acte qui affoibliroit leur pouvoir, les feroit deſcendre de leur rang, & les confondroit dans la claſſe des ſimples citoyens. Le roi n'ira pas en grande pompe au parlement, pour y dépoſer ſon ſceptre, ſigner ſa honte, & faire appoſer le ſceau à des loix qui attaqueroient ſon autorité, ou aviliroient ſa perſonne.

La puiſſance législative ſe trouve ainſi tellement combinée, que la nation ne peut craindre ni les réſolutions précipitées, ni les déterminations de caprice, ni les erreurs de l'ignorance, ni les excès ou les ravages de la paſſion. L'union du roi & du parlement ne ſera jamais que l'effet de l'évidence & de l'amour du bien public; d'ailleurs les Anglois procedent avec cette lenteur qui prépare, avec ce zele & cette circonſpection qui avancent, avec cette ſageſſe & cette conſtance qui aſſurent le ſuccès.

S'agit-il de porter une loi? un membre des communes en fait la propoſition à cette chambre, & préſente l'objet ſous le jour qu'il croit ſans doute le plus favorable. S'il étoit éloquent, il pourroit en impoſer & ſurprendre les ſuffrages; mais on n'eſt pas libre de prendre ſur-le-champ une détermination déciſive: la propoſi-

tion faite, les débats s'enſuivent : le pour & le contre s'agitent avec plus ou moins de chaleur : les eſprits auront le tems de ſe calmer, la chambre va charger un comité d'examiner l'objet propoſé, & de lui en faire ſon rapport avec une époque déterminée. Les repréſentans continuent cependant leurs diſcuſſions, ils réfléchiſſent, ils calculent, ils ajoutent, retranchent, perfectionnent toujours à la pluralité des voix, & l'on ordonne enſuite de coucher le bill par écrit. Lorſqu'il eſt ainſi rédigé, on en fait trois fois la lecture dans trois différentes aſſemblées. Si la prépondérance des ſuffrages ſe trouve enfin toujours du même côté, le conſentement ſe donne : alors, de la chambre baſſe, le bill paſſe à la chambre haute, où l'on ſuit la même marche. Si les pairs conviennent de faire quelques changemens ou quelques corrections au bill, on le rapporte aux communes, pour y recevoir une nouvelle approbation. Le dernier travail regarde le roi ; il examine ou fait examiner le bill par ſes miniſtres ; s'il le ratifie, le bill prend la dénomination d'acte, & eſt mis au nombre des loix.

Fût-il poſſible de ſe tromper après des meſures auſſi exactes, l'erreur ne donneroit lieu ni au regret, ni au repentir ; il ne reſteroit qu'à gémir ſur l'imperfection de la nature humaine. Les Anglois tirent le meilleur parti de leurs lumieres, mais ils n'ont pas le pouvoir de les étendre à leur gré. A une grande nation il faut un roi : ils en ont un ; mais, pour ſon bonheur &

le leur, il ſe ſent arrêté dès qu'il veut s'élever plus haut; malgré les intrigues & les violences, il ſe trouvera toujours à la même place; maître des faveurs, il peut augmenter les fortunes: c'eſt là le terme de ſon pouvoir, ce doit être celui de ſon ambition. Ses bras ſont liés, dès qu'il viſe à l'oppreſſion; il tomberoit plutôt de ſon trône, qu'il n'enchaîneroit à ſes pieds un citoyen.

Mais le roi, qui tient d'une main les rênes de l'empire, ne verra t-il jamais naître une circonſtance heureuſe, où il pourra y porter l'autre encore? Une criſe imprévue ne deviendra-t-elle jamais l'époque où, en uſant d'adreſſe & en employant la force, il attirera à lui toute l'autorité, & ſe ſoumettra la nation?

Ces ſuppoſitions, nous diſent les mêmes enthouſiaſtes, ſont chimériques. Quand le roi met un poids dans un des baſſins de la balance, auſſitôt il s'en trouve deux dans l'autre. A meſure qu'il tire à lui le pouvoir, les pairs & les communes agiſſent en ſens contraire. Cette double contre-force l'emporte irréſiſtiblement ſur un agent plus foible, & en briſe les efforts.

Cependant, on le ſait, accoûtumés à ramper dans le palais du prince, les grands paroiſſent peu propres à contrarier ſes projets ambitieux: on en conclut déjà que la cour mene à ſon gré la chambre des pairs; que les ſeigneurs du royaume ont réellement un maître, & qu'ils conſentiront ſans peine à le donner au reſte des citoyens.

On ne dira pas que plus on eſt élevé, plus on tient à la vertu, & que dans les hauts rangs on reſpecte d'autant plus le devoir, qu'on eſt plus ſenſible à la honte de le violer. L'honneur paſſe pour le grand reſſort des perſonnes diſtinguées, & un grand intérêt n'eſt pas pour elles un mobile ſans force. C'en doit être aſſez pour ſe tenir dans une ſécurité parfaite. Les pairs oublialſent-ils ce qu'ils doivent à la nation, ils n'oublieront pas ſi aiſément ce qu'ils ſe doivent à eux-mêmes. Quelqu'aſſervis qu'on les ſuppoſe aux volontés du prince, ils ſont encore plus jaloux de leurs droits, ſur-tout quand ils ne peuvent les céder ſans tout perdre, & qu'en vertu de ces droits, ils ſe placent à côté de l'idole qui reçoit leur encens. S'ils aiment à s'aſſeoir ſur les premiers degrés du trône, ſouffriront-ils qu'on les précipite ignominieuſement dans la foule ?

S'il n'eſt pour les rois d'Angleterre aucuns moyens de ſe rendre maîtres de la chambre des pairs, bien moins encore en trouveroient-ils pour ſubjuguer la chambre des communes. L'une eſt un fort qu'on n'aſſiege pas ſans témérité, il eſt trop difficile à prendre ; l'autre eſt une place qu'on n'attaque pas ſans folie, elle eſt imprenable : en vain entretiendroit-on dans celle-ci des intelligences, on ne l'enleveroit pas d'aſſaut, la force n'y eſt d'aucun ſecours. Les membres des communes ont été librement & glorieuſement élus par la nation. Ce choix eſt trop flatteur pour qu'ils s'en montrent jamais indignes par

des lâchetés déshonorantes ou criminelles. Après avoir mérité l'amour & gagné l'eſtime de leurs concitoyens, de quel front tiendroient-ils une conduite qui exciteroit leur mépris, ou allumeroit leur haine ? A la vue de l'infamie, ils ſentiront leur cœur palpiter d'horreur & d'effroi. Dès qu'une main ennemie s'élevera pour frapper & bleſſer le peuple, mille bras, ceux de tous les repréſentans, oppoſeront un bouclier impénétrable ; les traits s'émouſſeront, les coups ne porteront pas.

Tout eſt prévu : ſi la députation donnoit un état fixe & permanent, ſi les titres parlementaires une fois obtenus, reſtoient toujours ſur les mêmes têtes, peut-être les membres des communes perdroient-ils la plupart de vue le bien général, pour ne penſer & ne travailler qu'au leur propre. Des ſollicitations preſſantes ou réitérées, des graces accordées ou promiſes, des faveurs diſtribuées à propos, des efforts ſoutenus, & le tems, c'en eſt plus qu'il n'en faut pour gagner des hommes : mais le parlement ne dure que ſept années ; ce terme expiré, on procede à de nouvelles élections : les anciens députés rentrent alors dans la claſſe des ſimples citoyens. Ne les ſoupçonnons pas d'avoir, durant l'exercice de leurs fonctions, abandonné la cauſe du peuple & deſſervi la patrie ; ils n'auroient pu en ſacrifier les intérêts, ſans trahir les leurs ; & le mal qu'ils auroient fait ou laiſſé faire, au préjudice de leurs conſtituans, ils ſe le feroient

également fait à eux-mêmes. En regardant l'homme comme fourbe, méchant & traître, ne le ſuppoſons pas aveugle & inſenſé. Sourd aux cris de la nature & à la voix de l'humanité, ſi je ne penſe pas à défendre mon ſemblable, mon concitoyen, mon frere, contre celui qui l'attaque; réveillé par l'amour de moi-même, je vole au ſecours du malheureux, ſi je vois que les coups qu'on lui porte viendront juſqu'à moi, & qu'il ne peut tomber ſans m'entraîner dans ſa chûte.

Les loix expriment ou doivent exprimer la volonté générale. Pour être bonnes, elles exigent ſouvent des réflexions profondes, des diſcuſſions pénibles, de difficiles combinaiſons; elles ne ſont pour l'ordinaire la production ni d'un ſeul homme, ni d'un moment. Les Anglois ont donc mis le pouvoir législatif entre les mains de pluſieurs.

S'il eſt néceſſaire de délibérer avec lenteur, il faut agir avec célérité; la détermination une fois priſe, la voie la plus courte pour en venir à l'exécution, eſt ſans doute la meilleure. Auſſi n'a-t on pas balancé à revêtir le roi de toute la puiſſance exécutive. Les prérogatives de la couronne s'étendent encore plus loin; c'eſt au nom du roi que ſe font les négociations & les traités. Il eſt maître des troupes; il peut faire la guerre. Seul juſticier du royaume, il fait décider les procès civils & criminels. Il lui eſt libre d'abſoudre les coupables condamnés à mort, ou

de commuer leurs peines. Tout jugement qui porte une peine capitale, ne peut être exécuté s'il ne l'a ſigné de ſa main. Il fait frapper monnoie, adminiſtre les deniers de l'état, & diſpoſe de tous les emplois civils & militaires. A l'égard du ſpirituel, ſon pouvoir eſt ſans bornes, puiſqu'il eſt reconnu pour le chef de l'égliſe. Voilà, nous dit-on, comment les Anglois ont ſu prévenir le deſpotiſme du prince, la tyrannie des grands, la licence du peuple, & aſſurer à chacun d'eux, d'une maniere invariable, ſes droits, ſes biens, ſa liberté.

Trompés ainſi par les apparences, quelques-uns de nos plus célebres écrivains nous ont préſenté le gouvernement d'Angleterre ſous ce beau point de vue. Funeſte préſent ! une touche mâle & forte, des couleurs vives, des traits hardis & ſaillans ont ébloui. On a cru que les Anglois étoient le plus libre & le plus heureux des peuples. Leur ſort a paru digne d'envie ; le deſir de l'indépendance, l'amour immodéré de la liberté ſe ſont emparés des cœurs.

En rendant juſtice aux talens de nos politiques, ne nous laiſſons pas ſéduire par leurs opinions : oſons les combattre, ſi nos raiſons ſont bonnes ; dépouillons l'objet de ſon enveloppe trompeuſe, & après avoir diſſipé l'ombre, montrons la vérité dans tout ſon jour.

En Angleterre l'autorité du roi s'étend infiniment au-delà des bornes qu'on s'eſt efforcé de lui preſcrire. Le roi eſt tout, & par le fait il ſe

trouve auſſi abſolu que d'autres princes peuvent l'être par le droit. Quoi qu'on en diſe, les Anglois n'ont pas concilié les différens intérêts, ni tempéré la puiſſance royale : leur gouvernement mixte ſe réduit en derniere analyſe au gouvernement d'un ſeul, mais avec une foule d'inconvéniens qui ne peuvent avoir lieu dans les états purement monarchiques. Les preuves de cet énoncé ſont en ſi grand nombre, qu'elles ne donnent que la peine du choix. Maître de la chambre des pairs, maître de celle des communes, maître enfin du peuple, qui eſt moins libre & plus foulé que la plupart des autres peuples de l'Europe, le roi d'Angleterre ne jouit-il pas en effet d'un pouvoir abſolu, & que faut-il de plus à la nation Angloiſe pour la forcer d'en convenir ?

Voyons d'abord quel eſt l'empire du roi dans la chambre des pairs. C'eſt à lui ſeul qu'appartient le droit de congédier & de convoquer le parlement. Toute aſſemblée qu'il n'auroit pas convoquée & qu'il ne préſideroit pas, ſeroit illégale, nulle & ſans autorité. Si ſon influence ſur les délibérations n'étoit pas aſſez grande, ſi dans les deux chambres il trouvoit une réſiſtance opiniâtre à ſes volontés, il ne tiendroit qu'à lui de ſe jouer de leurs efforts, & de mettre obſtacle à ce qu'ils les réitéraſſent : il caſſe & diſſout le parlement quand il lui plaît ; d'un mot ſeul il fait baiſſer ces têtes altieres, abat ces prétendus rivaux, & les relegue dans la claſſe des ſimples citoyens. La nation n'a pas même le droit de

lui demander le ſujet, les motifs de cette révocation ; elle ſe tait & procede à des élections nouvelles. Le parlement cede-t-il avèuglément à l'impulſion que la cour lui donne ? Suit-il la marche que lui a tracé le miniſtere ? Quand le terme de ſa durée expire, le roi peut le proroger auſſi long-tems qu'il lui plaît. Les villes & les bourgs préſentent alors des adreſſes pour demander la diſſolution du corps parlementaire ; mais c'eſt là tout ce qu'ils peuvent faire : le parlement leur eût-il fait les plus grands torts, ſi leurs requêtes ſont rejetées, les citoyens doivent dévorer leur chagrin dans le ſilence, des tentatives nouvelles ne leur attireroient que de nouveaux refus.

L'autorité du parlement diminue, s'affoiblit, s'éclipſe preſque déjà : rapprochée ainſi & miſe à côté de celle du prince, ne diroit-on pas que le but de la politique, en formant la conſtitution angloiſe, a été de rendre le roi parfaitement abſolu, & d'en impoſer au peuple & aux hommes ſimples, en leur faiſant croire qu'il ne l'eſt pas ? Suivons nos réflexions.

Quand le roi convoque ſon parlement, il écrit à chaque pair de ſe rendre à l'aſſemblée pour lui donner *conſeil*. Sont-ce là les expreſſions de l'égalité ? Un monarque parleroit il autrement à ſes ſujets en les appellant auprès de ſa perſonne ?

La chambre haute eſt compoſée des pairs ſpirituels & temporels. Le nombre des premiers eſt fixé à vingt-ſix ; il eſt libre au roi d'augmenter

le nombre des derniers: on compte déjà ſous le regne actuel plus de cinquante perſonnes qui ont été élevées à la pairie. Quelle apparence que les évêques ſongent jamais à croiſer les vues de la cour? Ils en ont beaucoup reçu, ils en attendent beaucoup encore; la main qui les a revêtus de leurs dignités, peut les charger de nouveaux bénéfices; l'intéret les preſſe autant que la reconnoiſſance les lie; ne croyons pas qu'ils regardent les bienfaits comme des titres pour s'oppoſer au bienfaiteur.

Que de voies s'ouvrent pour s'aſſurer des ſuffrages & gouverner la volonté des pairs laïques! Sont-ils ſenſibles aux honneurs? le trône en eſt la ſource. Offrent-ils leurs hommages à la fortune? l'idole en eſt placée dans le palais du prince. Veulent-ils des graces? perſonne n'ignore où en eſt le tréſor. Aſpirent-ils à ces marques diſtinctives qui arrêtent les regards du peuple? on ſait qui en eſt l'unique diſtributeur. Le roi nomme les gouverneurs des provinces & des villes, crée les pairs, décore de titres honorifiques, confere tous les bénéfices, diſpoſe des emplois civils & militaires; & comme la plupart ſont amovibles, il les fait paſſer, quand il lui plaît, d'une tête à l'autre. C'en eſt aſſez, ſans doute, pour ſecouer toute eſpece de dépendance.

Mais il eſt des moyens plus efficaces encore, la cour ne ſauroit être embarraſſée pour contenter, raſſaſier même l'avidité des nobles. Si les

titres honorifiques les touchent peu, elle met entre leurs mains les emplois les plus lucratifs. Dans d'autres états, la haute nobleſſe tiendroit peut-être à déshonneur de les recevoir : en Angleterre elle les accepte. Dans un pays où l'homme de qualité ne ſe dégrade pas en commerçant, refuſeroit-il d'entrer dans les compagnies, & de ſe mettre à la tête des entrepriſes de commerce ? Quand ces poſtes, quelque multipliés qu'ils ſoient, ne ſuffiſent pas, la cour achete à prix d'argent les ſuffrages, & s'attache les perſonnes en leur aſſignant des penſions. Des penſions ! La honte y eſt attachée, elles impriment une tache ineffaçable à tout Anglois qui ne rougit pas d'en prendre. N'importe : la liſte des penſionnaires ne laiſſe pas de s'accroître ſous chaque regne, & de préſenter un grand nombre de noms illuſtres. Cependant ces ames publiquement vénales prennent leur ſéance dans l'une ou l'autre chambre, parmi les repréſentans du peuple & les défenſeurs des libertés de la nation.

Celui-là fait ce qu'il veut des hommes, à qui tant de moyens s'offrent de s'en rendre le maître. Auſſi le parti royaliſte domine-t-il dans la chambre haute ; & pour la plupart des pairs, les volontés de la cour ſont des oracles qu'à tout prix ils veulent accomplir. Quelques miniſtres diſgraciés, quelques beaux eſprits moins jaloux peut-être d'acquérir ou de mériter la réputation de citoyens zélés que de briller en déclamant avec force contre le miniſtere, un petit nombre

nombre de vrais patriotes, tels ſont les membres qui forment une eſpece de ligue, & ſe rangent du côté du peuple. Parti foible, parce qu'il eſt le moins nombreux, il en rapportera néanmoins la gloire d'avoir combattu avec courage, & ne laiſſera jamais au parti contraire que la honte d'avoir vaincu avec lâcheté.

Quoique le peuple ſouffre depuis long-tems, & plie ſous le poids des charges, quel bill les pairs ont-ils ſouſcrit dont l'objet fût de lui alléger le fardeau ? Quels ſubſides ont-ils refuſés ? Quelle oppoſition leur a-t-on vu faire, quand il s'eſt agi d'établir de nouveaux impôts ? La conſtitution, il eſt vrai, ne les autoriſe pas à modifier, adoucir, corriger les actes qui ordonnent des levées de deniers; mais ils ne peuvent plus rejeter en entier les actes. On ne doit pas douter du courage des grands ſeigneurs Anglois, ils en donnent trop ſouvent des preuves; mais comment arrive-t-il que, dans les momens critiques où le peuple implore leur ſecours ils n'ont jamais en main, pour le défendre, qu'un pouvoir dont ils ne veulent ou ne ſavent faire uſage ?

Ceci s'explique ſans peine : les levées d'argent n'ont lieu pour l'ordinaire qu'à la requiſition & pour les beſoins de la cour. Eſt-il, pour les grands ſur-tout, une raiſon plus forte d'agir que les ſollicitations d'un roi ? Ce ſont des ordres dont l'exécution, dût-elle encore plus coûter à une nation, ne ſouffre ni difficultés, ni délais.

Pour s'en convaincre, il ne faut pas de grandes recherches, ni pénétrer bien avant dans le cœur de l'homme. C'eſt ici l'hiſtoire de tous les peuples & de tous les âges.

Je jette un coup-d'œil rapide ſur l'état actuel de l'Angleterre ; peu ébloui par les tréſors immenſes de quelques particuliers, j'examine ſi les dernieres & les plus nombreuſes claſſes de citoyens paſſent leur vie dans une douce aiſance, ou conſument triſtement leurs jours dans l'oppreſſion & le malheur. Quel tableau ſe préſente par-tout à mes yeux ! Copions-le, s'il nous eſt poſſible.

La taxe des paroiſſes, pour l'entretien de leurs pauvres, eſt une des plus lourdes charges qu'elles aient à porter. Le fardeau de jour en jour s'aggrave, parce que chaque jour le nombre des indigens ſe multiplie. Le mal a fait de ſi rapides progrès, que telle paroiſſe qui ne dépenſoit, il y a dix ans, que cent livres ſterling pour fournir aux beſoins des habitans néceſſiteux, en eſt à peine quitte aujourd'hui pour deux ou trois cents livres. Dans un ſi court eſpace de tems, cet impôt eſt devenu exorbitant preſque par-tout ; & l'on compte des villages, des bourgs, des villes, des provinces, où il a doublé, triplé même. Pluſieurs propriétaires n'empêchent la déſertion de leurs vaſſaux, qu'en répandant chaque année de grandes ſommes dans leurs terres, & qu'en y verſant habituellement de fortes aumônes. Les hôpitaux, tou-

jours pleins, ſont ſans ceſſe aſſiégés d'une foule de malheureux qui demandent à grands cris des ſoulagemens, & qu'on eſt obligé de repouſſer. De grands coups portés au commerce ont fait tomber ou ébranlé nombre de manufactures & ruiné les manufacturiers. Forcés à l'inaction, les artiſans de toute eſpece demandent du travail comme on demanderoit des graces. Tout leur manque, ſi on leur refuſe; & ſi on les écoute, ils ne ſont guere plus heureux, par l'énorme diſproportion entre le haut prix des denrées & la modicité de leurs ſalaires. De là, les ſpectacles attendriſſans ou les ſcenes d'horreur. Ceux dont les malheurs ne laſſent pas la vertu, vont, après avoir baigné de leurs larmes la terre où ils ont pris naiſſance, chercher, dans les colonies ou chez les étrangers, un pain que la patrie a la cruauté de ne vouloir pas, ou la douleur de ne pas pouvoir leur donner. Les autres, irrités par le chagrin, ne ſortent de la miſere qu'en ſe précipitant dans le crime, & en multipliant les attentats.

O peuple Anglois! tu conſideres le pays que tu habites comme le plus fortuné ſéjour; toujours également fier, tu caches à l'étranger ta miſere, pour ne l'entretenir que des avantages dont tu crois jouir. Tu veux que toutes les nations envient ton ſort; mais quelle idée aurons-nous donc du bonheur, ſi nous devons te regarder comme le plus heureux des peuples!

Pairs du royaume, généreux protecteurs de

tous ceux de vos concitoyens qui vous ſont inférieurs, peres de la patrie, vous le ſavez, & vos cœurs en ſont attendris, une trop grande partie des ſujets ne peut réſiſter à l'exceſſive rigueur de ſon ſort. Tous les jours la miſere frappe un grand nombre de têtes, & augmente ſes victimes. Dans pluſieurs cantons, les habitans n'échappent aux horreurs de la faim, & ne ſuſpendent les coups de la mort, qu'en ſe condamnant à la plus vile nourriture; chaque jour l'exiſtence devient pour ces malheureux, plus triſte & plus peſante. Les maiſons de charité, ces beaux monumens de la bienfaiſance & de l'humanité de vos peres, vous les ſoutenez, je le ſais, par votre crédit & vos largeſſes; mais quelque vaſtes qu'elles ſoient, elles ne peuvent contenir que le petit nombre: la multitude ſe preſſe, s'étouffe, & ne peut entrer.

Le dépit, la fureur & le déſeſpoir ont auſſi leur théatre, où ils ſe portent aux derniers excès: les malheureux privés de tout, n'ont d'autre reſſource que les attentats & la violence pour s'aſſurer une ſubſiſtance qu'ils ne peuvent obtenir par les voies légitimes. Vos grands chemins ſont infeſtés de voleurs, l'enceinte des villes ne met pas à l'abri de leurs incurſions; la ſûreté n'eſt nulle part, & le déſordre regne par-tout.

Par un changement auſſi rapide qu'effrayant, l'Angleterre ne reſſemble plus à elle-même. On y cherche en vain un peuple ſatisfait & heureux, on n'y trouve que des hommes languiſſans, pau-

vres & ſouffrant des maux qu'ils ne méritent pas.

Vous ſentez tous ces maux & vous les déplorez, illuſtres pairs ; c'eſt là le premier mouvement de la naaure : mais pouvez-vous, ſans crime, vous en tenir à une compaſſion ſtérile ? Vos devoirs vont plus loin, ils veulent que vous tariſſiez la ſource des maux dont gémiſſent vos concitoyens. Revêtus du pouvoir législatif, vous avez fait vœu de ne l'employer jamais qu'au bien de la patrie : quelle n'eſt pas votre fidélité à remplir cet engagement ! Mais ſoulagez mon cœur & inſtruiſez-moi. Vous prenez le titre de défenſeurs de la nation ; quels actes avez-vous ſignés en faveur du peuple, à quelles loix contraires à ſes intérêts avez-vous refuſé de ſouſcrire ? Seroit-il impoſſible de donner la liſte des uns, & de faire l'énumération des autres ?

J'entends : c'eſt dans votre conduite & l'hiſtoire des aſſemblées du parlement, que l'univers peut lire votre apologie ou votre condamnation. Votre poſition ſans doute eſt délicate. Vous avez pris en main le gouvernail ; mais hélas ! vous ne voulez avoir d'autre bouſſole que la volonté de la cour. Vous allez à voiles déployées donner contre tous les écueils où le miniſtere vous pouſſe. Quelque ſolidement conſtruit que vous paroiſſe le vaiſſeau de la patrie, il ne ſauroit tenir long-tems ; craignez qu'il ne s'entr'ouvre & ne périſſe.

Le réſultat de vos opérations eſt connu, il ſe réduit à ces mots : *Tout pour le roi, rien pour le*

peuple. Voilà l'inſcription qu'on ne lit pas ſur la porte & les murs de la chambre des pairs, mais que la flatterie & l'intérêt ſemblent avoir gravée dans le cœur de la plupart de ceux qui la compoſent.

En montrant que les inſtructions & la volonté de la cour dirigent les pairs dans toutes leurs délibérations, & que le parti populaire ne ſauroit prévaloir ſur le parti royaliſte, nous avons indiqué la route que prendra la chambre des communes.

Cette chambre eſt compoſée des repréſentans des provinces ou comtés, au nombre de quatre-vingt-douze; de ceux des villes épiſcopales ou cités; & enfin de ceux de tous les bourgs qui ont des magiſtrats municipaux : ce qui forme une aſſemblée de cinq cents cinquante-huit perſonnes, lorſque tous les députés y aſſiſtent. Mais les députations ne ſe font jamais ſans troubles; preſque par-tout l'intrigue, les manœuvres, le crédit, l'argent aſſurent la pluralité des ſuffrages.

Les députés ont, pour ſe faire élire, rampé baſſement auprès des bourgeois; ne croyons pas qu'ils rougiſſent de ramper auprès du trône. Ils ont flatté, gagné, corrompu le peuple; auroient-ils quelque peine à ſe laiſſer corrompre? Il leur en a coûté, durant les élections, de grandes ſommes pour acheter les ſuffrages; ils voudront ſe dédommager ſans doute, en vendant les leurs encore plus cher. Si parmi les membres élus, la

cour apperçoit quelqu'homme capable de s'oppoſer à ſes vues, elle trouvera facilement le moyen de s'en défaire. La chambre qui juge de la validité des élections, ne ſouffrira pas que ce député prenne ſéance, & prononcera hardiment qu'il n'a pas été légitimement élu. Il eſt ſi facile d'imaginer des griefs contre lui, & il en faut ſi peu pour l'exclure! On l'accuſera de n'avoir pas en biens-fonds la ſomme (*a*) néceſſaire pour être mis au rang des députés.

Si cette accuſation ne réuſſit pas, on lui fera un crime d'avoir écarté ſes concurrens par des moyens contraires aux loix, & d'avoir ſuborné les francs-tenanciers & les bourgeois : on en vient quelquefois juſqu'à ſuſpecter ſa religion, & à le taxer d'impiété, & ſa condamnation eſt ſur-le-champ prononcée. Tels ſont les moyens que le miniſtere emploie avec ſuccès contre les députés qu'il n'aime pas ou qu'il craint. Toutes les élections en fourniſſent des exemples plus ou moins nombreux, plus ou moins frappans.

Le premier exercice que la chambre des communes fait de ſes fonctions, eſt de ne penſer au peuple que pour en ſacrifier les amis & les partiſans : ces généreux commencemens annoncent ce qu'elle fera dans la ſuite. La cour demande une augmentation conſidérable des revenus de la liſte civile ; les revenus de la liſte civile

(*a*) Cette ſomme doit être de ſix cents livres ſterling ; ce qui fait à peu près quinze mille livres de notre monnoie.

ſont augmentés. Les malheurs des tems, de longues guerres, avoient obligé la nation à s'impoſer de fortes taxes pour un certain nombre d'années ; le terme approche, elle commence à reſpirer, elle croit toucher au moment où elle ſera ſoulagée. Vaine eſpérance ! le miniſtere expoſe le beſoin de l'état, & prouve la néceſſité de continuer les anciens impôts. Les raiſons ne ſouffrent point de replique, & la chambre ſouſcrit à la continuation des anciennes charges. Malgré la détreſſe preſque générale, il faut en venir à de nouvelles impoſitions pour fournir à de nouvelles dépenſes. De grands revenus ont été trop long-tems abſorbés pour l'exécution de grandes entrepriſes ; les dettes nationales ſont énormes, & des ſommes prodigieuſes ſuffiſent à peine pour en payer les intérêts ; il eſt néceſſaire d'acquitter une partie des unes, & de diminuer ainſi les autres. Les communes délibéreront : attendons le réſultat de leurs longues réflexions. Elles renvoient à des tems plus heureux le ſoin d'acquitter les dettes : elles ne travaillent dans ce moment qu'à trouver de nouveaux moyens de les multiplier. Les emprunts ſont ouverts à un intérêt au-deſſus du taux ordinaire. La néceſſité preſſe encore, on a recours aux loteries de toute eſpece, les unes à rentes viageres, les autres à rentes perpétuelles.

Aveuglée par l'eſprit de domination, l'Angleterre affecte depuis long-tems de prétendre à l'empire abſolu des mers ; mais cet empire auſſi

mobile, auſſi variable que l'élément ſur lequel il s'étend, flotte ſans ceſſe, eſt à tout le monde, & n'eſt à perſonne. Fiere de porter ou de s'arroger le titre de maîtreſſe des mers, la nation eſt également flattée & avide d'acquérir de nouveaux domaines, & de pouſſer toujours plus loin ſes conquêtes. Quels prétextes ſa paſſion & ſon goût ne fourniſſent-ils pas au miniſtere, pour demander avec plus de hardieſſe, & revêtir ſes requêtes de raiſons déciſives ? Tantôt il s'agit de mettre la marine ſur un pied plus formidable, tantôt d'exécuter quelques grands projets; ici, de réparer ou d'élever des forts; là, de ſoutenir d'anciens établiſſemens, ou d'en former de nouveaux. Les beſoins de l'état paroiſſent ſe multiplier à chaque inſtant; il faut donc à chaque inſtant trouver les moyens d'y pourvoir. La cour même, ſans avoir l'adreſſe de colorer ſes demandes, peut ordonner. La chambre des communes fait une profeſſion ouverte de lui obéir. Si l'une vouloit qu'on vendît une partie des poſſeſſions angloiſes, l'autre ſe hâteroit de porter un bill pour mettre les provinces & même le royaume à l'enchere. Pour n'en pas venir préciſément à cette extrêmité, en prend-on un parti moins extrême ?

Comme le mal va toujours en augmentant, il ſera bientôt ſans remede. Réprimer les ſaillies d'une ambition démeſurée, ſeroit le ſeul à oppoſer à cette criſe. Cruellement tourmenté par une fievre ardente, ce peuple ambitieux ſe ruine &

ſe détruit, en brûlant ſans ceſſe du deſir de renverſer & de détruire. La ſage politique dédaigne le vain plaiſir de poſſéder de vaſtes domaines. Elle ſe glorifie moins du nombre, que du bonheur de ſes ſujets. Si elle calcule ſes forces & meſure ſa puiſſance, c'eſt ſur la richeſſe, & non ſur l'étendue de ſes états. D'après ces principes, il ſeroit aiſé de corriger un plan mal conçu, d'oppoſer l'économie à la prodigalité, & de rappeller l'ordre dans les finances.

Mais à quoi penſons-nous, de vouloir inſtruire ainſi nos maîtres, & donner au plus éclairé des gouvernemens des leçons de ſageſſe? Les branches de commerce les plus étendues & les plus fécondes languiſſent & ſe deſſechent, les ſources des richeſſes tariſſent, les fonds publics ſont épuiſés; les revenus de la nation ne peuvent ſuffire. Ici les adminiſtrateurs les plus habiles manqueroient de reſſources : la chambre des communes en a de toutes prêtes. A la voix des miniſtres, rien ne l'arrête : pour donner aux habitans des trois royaumes quelques momens de relâche, elle va mettre ſous le preſſoir les Américains. A ſon grand étonnement, elle trouve une réſiſtance qu'il faut vaincre, une indocilité que la cour prend à tâche de domter; le fardeau retombe donc en entier ſur les infortunés habitans de la Grande-Bretagne. Ne ceſſera-t-on de les fouler que lorſqu'ils périront écraſés ſous les charges?

Cependant les Anglois le diſent avec une

fierté inſultante, & les autres peuples le répetent avec une ſtupide jalouſie : l'Angleterre nomme ſes repréſentans, & ſes repréſentans reglent les impôts ; la nation jouit donc du plus beau droit ; elle ſe taxe elle-même. Vaine déclamation, qui ne doit plus ſéduire ! La nation ſe taxe par ſes repréſentans ; mais quel ſoulagement, quel avantage trouve-t-elle, ſi les communes n'ont aucun égard pour elle, & la traitent avec la rigueur d'un maître dur & impitoyable ? Le prétendu chef-d'œuvre de ſa politique ſe réduit à ſoudoyer, & le prince qui demande des ſubſides, & le parlement qui les accorde. Où en ſeroit la ſageſſe d'un homme qui ne voudroit pas ſouffrir qu'une ſeule main lui mît un poids léger ſur les épaules, & qui ſe glorifieroit en même tems de voir cent bras ſe remuer pour lui impoſer une charge accablante ? C'eſt là, quoi qu'on puiſſe dire, la folie ou le malheur du peuple Anglois.

Le roi ſollicite des ſecours, & ſon pouvoir ne va pas juſqu'à les exiger ; mais que lui importe, s'il ne s'agit ici que de remplir une formalité qui lui aſſure le bénéfice de l'impôt, & lui épargne l'odieux de mettre les taxes ; ſi les communes ne ſavent pas rejeter ſes propoſitions ; ſi ſes vœux ſont toujours remplis ; ſi en diſant, *je demande*, il eſt ſûr d'obtenir tout ce que pourroit avoir, uſurper, envahir, un deſpote Aſiatique, en diſant : *je veux, j'ordonne, il me plaît ?* On a voulu envelopper de chaînes le trône & la royauté ;

ces chaînes ne ſervent à lier que ceux qui les ont forgées. Malgré la ſageſſe & la beauté de la conſtitution angloiſe, le prince eſt le ſeul vraiment libre & tout-puiſſant. J'entre dans la chambre des repréſentans du peuple : on m'avoit promis de m'y faire voir de zélés citoyens dans le temple de la liberté, je n'y trouve que des eſclaves dans le temple de la fortune.

Les ſervices rendus au peuple reſtent ſans récompenſe ; les membres des communes ſont toujours bien payés de ceux qu'ils rendent au roi. A peine ont-ils ouvert leurs ſéances, qu'ils commencent à recevoir des bienfaits : ils accordent à la cour, & la cour leur donne. Tel eſt le commerce lucratif qu'ils exercent depuis le moment qu'ils entrent en fonction, juſqu'à l'époque de la diſſolution du parlement. On compteroit peu de jours où il ne ſoit tombé quelques graces de prédilection ſur les têtes royaliſtes. Les amis du peuple n'ont d'autre conſolation que celle de remplir leurs devoirs, & de ſoutenir avec fermeté la cauſe des malheureux. Cette gloire, ce plaiſir vraiment digne des grandes ames, ne tente point les amis de la cour ; l'avidité, l'ambition les tourmentent : ils ne penſent qu'à ſatisfaire leur ambition & leur cupidité. Si le ſuccès ne répond pas pleinement à leurs deſirs, ils n'ont pourtant pas ſujet d'être mécontens ; je les vois preſque tous obtenir ce qu'ils ont ſollicité pour eux ou pour leur famille. Ne pénétrons pas juſqu'aux myſteres con-

ſommés dans les ténebres, & gardons-nous de déchirer le voile qui couvre de lâches intrigues & des manœuvres déshonorantes; il nous ſuffit d'indiquer les faits qui ſe paſſent au grand jour. Promus à divers grades militaires, revêtus de titres & de dignités, les uns créés chevaliers, les autres baronnets, un petit nombre élevé à la pairie, décorés de rubans ou d'autres marques d'honneur, tranquilles ſur la fortune & le ſort de leurs enfans, la plupart des membres des communes ne peuvent déguiſer ni leurs ſentimens ni leur conduite. Loin d'en rougir, ne ſemblent-ils pas l'étaler avec oſtentation? Titres, honneurs, dignités, richeſſes, voilà ce que nous valent un entier dévouement à la cour & l'oubli de nos ſermens.

Ce qu'on doit conclure revient à ce que j'ai d'abord avancé : le roi eſt trop puiſſant pour trouver des obſtacles difficiles à vaincre, pour recevoir des loix qui le lient, & ne pas régner comme il veut. Nous l'avons vu dans la chambre haute abattre à ſes pieds les pairs & les grands ſeigneurs. Les membres de la chambre baſſe ne lui montrent pas une ſoumiſſion moins entiere; il ne lui reſte plus qu'à triompher du peuple; s'il n'échoue pas dans cette entrepriſe, toute la nation eſt ſubjuguée. Ne craignons pas qu'il manque ſon coup. Avec les armes qu'on lui laiſſe, un prince adroit, politique, ambitieux, feroit plier les nations ſous ſes loix; de proche en proche, il pourroit aſſervir l'univers.

Le peuple Anglois penſe être libre, dit l'auteur du Contrat ſocial ; *il ſe trompe fort ; il ne l'eſt que durant l'élection des membres du parlement ; ſi-tôt qu'ils ſont élus, il eſt eſclave, il n'eſt rien ; dans les courts momens de ſa liberté, l'uſage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.* Cela eſt très-bien dit ; cependant nous croyons qu'il eſt poſſible de dire plus. Au moment même des élections le peuple Anglois n'eſt pas libre. Il vend ſa liberté, mais une ombre, un fantôme de liberté, une liberté qui n'exiſte plus ; c'eſt ce dont eſt forcé de convenir l'auteur de la *Conſtitution de l'Angleterre*, un des panégyriſtes les outrés de cette nation.

Si l'impartialité préſidoit aux élections ; ſi les citoyens pouvoient ſe concerter à loiſir, examiner ſans prévention & peſer avec équité le mérite des concurrens, tenir la balance en équilibre, ſans craindre qu'une main étrangere la fît pencher ; ſi le droit de voter, ce droit qui les rend ſi fiers, ne ſe réduiſoit à une vaine formalité, à rien, par l'exercice qu'ils en font & qu'ils ſont forcés d'en faire ; s'ils donnoient & ne vendoient pas leurs ſuffrages ; duſſent-ils, après les élections, ne former plus qu'un peuple d'eſclaves, il exiſteroit des momens, je veux dire, tout l'intervalle d'un parlement à l'autre, où ils pourroient dire avec vérité : nous ſommes libres, puiſque nous allons choiſir librement les défenſeurs de nos droits.

Mais cette courte conſolation, ils ne l'ont

pas, on la leur enleve. A peine les lettres de convocation arrivent-elles dans les comtés & les villes, que tout y eſt dans le trouble & l'agitation; on ne parle que d'intrigues, de cabales, de factions. Les troubles ne dureront pas; la cour déſigne ſes créatures; elle répand par ſes émiſſaires l'argent avec profuſion; elle promet, elle menace; les eſprits ſe calment, la plupart des concurrens ſe retirent. Cette retraite eſt prudente, peut-être déjà ſe repentent-ils de n'avoir pas pris plus tôt cette ſage détermination. On ne peut ſans folie lutter de la tête contre un mur d'airain; la tête ſe briſe, & le mur reſte. Maîtres de l'arene, les partiſans royaliſtes fixent de leur côté la pluralité des ſuffrages. Si, pour être élu, l'unanimité des voix étoit néceſſaire, ils pourroient également s'aſſurer de l'unanimité des voix.

Et comment des bourgeois, pauvres pour la plupart, puiſque tous ceux qui poſſedent un immeuble de quarante ſchellings de revenu, ont droit de ſuffrage, ne ſeroient-ils pas ébranlés à la vue de l'or qu'on fait briller à leurs yeux? Si l'intérêt les touche peu, on emploiera les careſſes, la flatterie, les promeſſes, les aſſurances même de la protection & de la faveur. Enfin, ce qu'on ne ſauroit obtenir par des voies douces & inſinuantes, on l'emportera, on l'arrachera par des moyens durs & violens. Un ſimple citoyen réſiſtera-t-il, quand, pour prix de ſa réſiſtance, il n'aura devant lui qu'une perte certaine;

quand, en un mot, des hommes puiſſans & redoutables lui parleront de l'indignation du prince & de la haine de ſon miniſtre ?

Soyons juſtes & n'outrons rien ; rarement en vient-on à cette extrêmité, parce qu'il eſt rarement néceſſaire d'y venir. Pourquoi ſe donneroit-on l'odieux de la cruauté, quand ont peut ſe l'épargner ſans nuire à l'exécution de ſes vues ? La cour manifeſte ſon deſir, & ce deſir eſt un choix que les francs-tenanciers & les bourgeois ne balanceront pas long-tems à confirmer. Prieres, ſollicitations, diſtributions d'argent, voilà les moyens ordinaires. Le roi diſpoſe donc doucement, mais ſûrement & infailliblement, du conſentement & de la volonté des citoyens. Pour être douce, la ſéduction n'en eſt pas moins le tombeau de la liberté, une vraie tyrannie. Trompé ou ſéduit, vaincu ou ſubjugué, l'homme qui perd la liberté, en ſent-il moins ſa perte & le poids de la ſervitude ?

Il ſuit donc que le peuple Anglois n'eſt pas libre, & qu'il n'eſt même jamais plus eſclave que durant les élections. On l'attire, on le trompe, on le flatte, on le corrompt : où la corruption commence, là expire la liberté ; on l'intimide, on l'effraie, on l'abat : par-tout où la force agit & triomphe, c'en eſt fait de la liberté ; l'aſpect ſeul de l'un ſuffit pour faire diſparoître l'autre.

Cependant, nous dit-on, il reſte encore de l'énergie chez le peuple, & le triomphe de la cour

cour n'eſt jamais complet. Il eſt toujours un grand nombre de villes, dont les habitans ne fléchiſſent pas devant la majeſté royale, & n'honorent de la députation que des perſonnes dignes de les repréſenter. Eclairés & juſtes, ils diſtinguent le mérite, & le placent où il doit être. Le peuple a toujours dans la chambre des communes des amis qui épouſent ſes intérêts & ſavent les ſoutenir avec une conſtance héroïque & une force qui étonne.

Le courage de ces hommes braves, l'éloquence de ces orateurs véhémens, ont auſſi peu de ſuccès l'un que l'autre. Où tout ſe décide à la pluralité des voix, il faut céder au plus grand nombre. Le parti de l'oppoſition ne contrebalance pas le parti contraire. Cela me ſuffit, j'ai dit vrai, & je le répete encore : un roi qui le veut & ſait le vouloir, ſe rend toujours maître abſolu du parlement, & regne avec un égal empire ſur toute la nation.

Je ne vais pas juſqu'aux ſecrets qu'un grand intérêt porte ſans doute à cacher ; mais il me ſemble que la politique de la cour exige de ne pas enlever au peuple tous ſes partiſans, & de rendre ainſi la corruption univerſelle. Une nation brave & fiere ne pourroit alors ſe déguiſer ſa déplorable ſituation. Iſolée, lâchement abandonnée, ouvertement trahie, cruellement ſacrifiée, elle ne s'occuperoit que de ſon malheur ; le joug lui deviendroit tôt ou tard inſupportable ; dans quelques accès de déſeſpoir ou de

fureur elle le briſeroit. La cataſtrophe eſt aiſée à prévoir, il faut la prévenir, &, s'il eſt poſſible, ménager ſi bien les eſprits, qu'ils ne ſoient jamais tentés d'en venir à des excès.

Plus chargés d'impôts & de dettes qu'aucune autre nation de l'Europe, les Anglois ſont contens de leur ſort, & ſupportent avec une inébranlable conſtance les plus onéreuſes taxes, parce qu'ils s'imaginent encore ſe les être impoſées eux-mêmes, & qu'adroitement on les laiſſe dans cette fauſſe perſuaſion. Moins occupés de leurs malheurs réels que de leurs droits apparens, ils ſe croiroient avilis, ſi l'on faiſoit tomber ſur eux les regards de la pitié, & ſi l'on ceſſoit de les voir avec envie. Ils ont quelques protecteurs, c'eſt aſſez pour eux. Toujours également fiers de l'autorité que leur donne la forme du gouvernement, ils ne ſe regardent pas moins comme légiſlateurs, lors même qu'on porte des loix qui les écraſent. Leurs repréſentans ont ſouſcrit, mais après de vifs débats & de longues diſcuſſions; ils ſe raſſurent, parce qu'ils ne voient pas que leur pouvoir ait reçu la moindre atteinte. On ſent bien que la cour ne les tirera pas de l'illuſion, & que ſon principal ſoin ſera de les entretenir dans ces fauſſes idées. La nation continue à parler avec effuſion de cœur de ſa liberté & de ſes prérogatives; elle lit toujours avec un nouveau plaiſir les diſcours des patriotes. (*a*) Leurs inutiles déclamations

(*a*) Dans ce tems de criſe, où les impôts ſont à leur

amuſent & trompent le peuple. Il oublie ſon infortune, lorſqu'il peut dire avec ſes partiſans : « Nous avons un miniſtere également corrom-
» pu & corrupteur, avare pour récompenſer
» le mérite, prodigue pour groſſir la foule de

comble, où la guerre ſe ſoutient à grands frais en Amérique, le roi a demandé une augmentation pour lui de cent mille livres ſterling de rente, & ſix cents mille livres pour le paiement de ſes dettes. Après quelques débats, cette demande a paſſé à la chambre des communes, & a été portée à la chambre des lords, où elle n'a ſouffert aucune difficulté. Le préſident de la chambre des communes, accompagné des députés, s'eſt préſenté à la chambre haute, où le roi étoit ſur ſon trône, & a prononcé ce qui ſuit :

« Les fideles communes de votre majeſté ont ac-
» cordé une grande ſomme pour liquider les dettes
» de votre maiſon ; & conſidérant que tout ce qui con-
» tribue à ſoutenir l'honneur, la gloire & la dignité de
» la couronne rejaillit ſur la nation, elles ont accordé
» avec une grande libéralité, dans ce tems de danger
» & de calamité, où les taxes ſont au-deſſus de leurs
» forces, un revenu qui ſurpaſſe tous vos beſoins,
» eſpérant que vous mettrez plus d'économie & d'or-
» dre que vous n'avez fait par le paſſé dans l'adminiſ-
» tration de ce qu'on vous donne ſi généreuſement. »

Ce diſcours a été univerſellement applaudi ; celui qui l'avoit fait a reçu les complimens des deux chambres. On en a admiré la hardieſſe & la noble franchiſe. Cependant on avoit accordé au roi tout ce qu'il avoit demandé. Dans la même ſéance on a agité ſi le roi paieroit une penſion à ſes freres ; on a rejeté cette propoſition, parce qu'on connoiſſoit les diſpoſitions du roi, qui étoient contraires.

» ſes créatures & multiplier les inſtrumens de » l'oppreſſion, audacieux vis-à-vis de ceux qui » ne peuvent lui nuire, bas & ſouple auprès » de quiconque peut le ſervir ; un miniſtere, » enfin, qui mérite à la fois notre mépris & » notre haine, puiſqu'à la honte d'être ſoumis » à une volonté qu'il redoute & qui ne peut » rien, il joint la noirceur de vouloir ſe faire le » tyran du peuple, qu'il devroit reſpecter & qui » peut tout. »

Contente de ſon pouvoir, la cour dédaigne les voies ordinaires de réforme & de police ; elle ne liera pas les langues ; elle n'arrêtera pas les plumes ; elle ſait que le peuple n'eſt jamais moins à craindre que lorſqu'il écrit & qu'il parle. C'eſt du moment qu'il ſe tait, qu'il devient dangereux ; & malheur aux états où le peuple concentre ſes douleurs & ſon chagrin. En criant contre l'eſclavage des autres nations, l'Anglois plie ſous une domination que les autres nations ne verroient pas ſans effroi : cependant, au moment qu'il ſe traîne & qu'il rampe, il leve la tête pour s'applaudir & pour inſulter au reſte de l'univers ; il ſe croit libre, il porte ſes fers plus gaiement ; voilà le grand bien que produit ſon erreur.

Si quelque député, homme d'un génie ardent, prenoit trop d'aſcendant ſur les eſprits ; s'il remuoit, agitoit à ſon gré les paſſions ; s'il étoit propre à faire craindre quelques révolutions, en réveillant dans le cœur des grands

l'amour du bien public, en éclairant le reſte des citoyens ſur ſes malheurs, il n'alarmeroit pas long-tems la cour. Pour le mettre de ſon côté, elle en feroit un gouverneur, un pair, un chancelier, un miniſtre. Ces métamorphoſes ne ſurprennent plus, elles ſont trop fréquentes. Quelquefois elle uſe d'autres moyens; on l'a vu, & toute l'Europe le ſait: un homme (*a*) hardi, inquiet, turbulent, plus jaloux de jouer un rôle que de ſervir la patrie, s'emporte avec véhémence contre le miniſtere, éblouit ſes concitoyens, & les rend enthouſiaſtes en ſa faveur. Ce premier ſuccès l'enivre, il ne ménage plus les expreſſions, il ne reſpecte ni le mérite, ni le caractere, ni la dignité des perſonnes. Sa bile s'exhale en invectives, mais il n'ira pas plus loin. Les accuſations ſe forment en regle, les preuves abondent, on le force au ſilence; il eſt renfermé dans la tour. Toute la nation ſemble prendre part à cet événement; les ſouſcriptions s'ouvrent; on fournit abondamment à l'entretien, & l'on paie les dettes du priſonnier. On demande, on ſollicite, on preſſe pour obtenir ſon élargiſſement. Les cités préſentent coup ſur coup des adreſſes; mais la cour eſt inexorable, & le coupable ne ſort de ſa priſon qu'après le terme marqué. Le jour de ſa délivrance, ſans avoir la pompe triomphale, eſt pour lui un jour de triomphe; ſes concitoyens

(*a*) Wilkes.

s'empreſſent de le porter eux-mêmes ſur une eſpece de trône ; la foule ſuit ou précede en pouſſant des cris de joie, & voit ſon libérateur dans celui qu'elle croit s'être dévoué pour ſes intérêts. La capitale lui prépare des récompenſes, & ſe hâte de l'élire pour ſon premier magiſtrat. Cependant le peuple ſe laſſe d'adorer une idole impuiſſante ; il l'abandonne, il la laiſſe tomber. La divinité ſe proſterne à ſon tour aux pieds de ſes anciens adorateurs ; elle prie, demande des graces, & ne reçoit que des refus. La cour avoit puni l'homme audacieux, le peuple délaiſſe l'homme inutile.

Achevons par un trait qu'on chercheroit vainement dans les états ſoumis au deſpotiſme, & que l'Angleterre ſeule nous fournit. La guerre eſt déclarée, on a des vaiſſeaux en grand nombre ; mais comment compléter les équipages ? La nation n'a pas aſſez de matelots à ſon ſervice ; le beſoin devient extrême, il s'agit de faire partir des flottes pour attaquer l'ennemi, ou lui faire tête. Il paroît une proclamation, & la preſſe des matelots commence. Expliquons ces termes qu'on ne connoît pas ailleurs. Le roi porte une ordonnance pour faire ſaiſir tous les matelots dans les divers ports du royaume, & les enrôler à ſon ſervice. S'ils ne viennent pas d'eux-mêmes recevoir la gratification qui leur eſt promiſe & prendre des engagemens, on les arrache avec violence d'entre les bras de leurs femmes & de leurs enfans ; on les arrête dans

les rues & les places publiques ; s'ils réſiſtent, on les frappe, on les meurtrit, on les empriſonne. Comme la profeſſion qu'exercent les matelots n'eſt pas inſcrite ſur leur front, des apprentifs, des ouvriers de toute eſpece ſont pris pour matelots, & ſe trouvent pêle-mêle confondus avec eux.

Les citoyens ne regardent pas en ſilence de pareilles vexations ; de tous côtés on entend des cris & des plaintes. Les corporations, les officiers municipaux, les magiſtrats, les villes entieres réclament les droits des ſujets, implorent la liberté, crient à l'injuſtice & à la tyrannie ; le mal ſe fait ſous quelque apparence du bien, la raiſon eſt une digue trop foible pour en arrêter le cours. Au grand préjudice du commerce, la marine marchande eſt déjà dépeuplée, & l'on demande & l'on cherche encore des hommes pour la marine royale. La preſſe continue avec plus de fureur, les eſprits s'échauffent, & le déſordre redouble. Laſſé, excédé, l'homme le plus tranquille & le plus doux s'irrite & devient ſouvent auſſi cruel que les bêtes les plus féroces ; que ſera-ce donc d'un peuple qui paſſe pour fier & impérieux, quand il eſt pouſſé à bout & qu'il eſt plus durement traité à meſure qu'il fait moins de réſiſtance ? Sur toute la côte je vois des gens effrayés qui s'attroupent, s'arment & repouſſent la force par la force. Il ſemble que la diſcorde ait livré une partie de l'Angleterre aux horreurs de la guerre civile. Les officiers ren-

forcent leurs détachemens, & ce ſont tous les jours de nouveaux meurtres. Enfin, les liſtes ſont remplies, la cour révoque ſes ordres, & la ſécurité reparoît. Que d'injuſtices! que de cruautés! Comment qualifier ces actes, ſi l'on ne veut pas reconnoître l'empreinte de la plus barbare tyrannie?

Je crois l'avoir prouvé : le gouvernement anglois n'eſt rien moins que ce qu'il paroît être. Pour ſentir cette vérité, il ſuffit de percer de vains dehors, de ſuivre les faits & de réfléchir. Reſtreinte & limitée en apparence, la puiſſance royale n'a réellement d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de ſe preſcrire : les grands & le peuple ne partagent pas avec le prince l'autorité ſuprême, ils ne ſont que les inſtrumens de ſa volonté; & ſi le roi vouloit, il les rendroit les victimes de ſes paſſions, comme ils le ſont de ſes caprices. Il les dépouilleroit de leurs droits, & feroit autant d'eſclaves de ces prétendus favoris de la liberté.

Ce n'eſt pas là ce que ſe propoſoient les Anglois, ni le but qu'ils croient avoir atteint. N'inſiſtons plus, & laiſſons-les dans leur opinion : ils ont fait un beau rêve; plus ils iront, mieux ils ſentiront leur erreur. Nous démontrerons encore davantage dans le diſcours ſuivant, combien elle leur eſt funeſte.

SECOND DISCOURS.

UNE guerre heureuſe, la derniere guerre, a fait de grands maux à la nation Angloiſe, & doit être regardée comme une des principales cauſes des malheurs qu'elle éprouve. Le prix de ſes victoires, tout brillant qu'il paroît, n'eſt qu'un dédommagement bien foible de ce qu'il lui en a coûté pour combattre & pour vaincre. L'étendue des poſſeſſions ne fait pas la force des empires. L'Angleterre n'adopte pas cette vérité, & n'épargne rien quand il s'agit d'acquérir de nouvelles provinces. Mais qu'elle nous diſe ſi quelques isles d'un revenu modique, ſi le Canada, dont le gouvernement & la défenſe abſorbent à peu près les richeſſes qu'on en retire, ſi enfin quelques autres avantages qui ne méritent pas qu'on en faſſe mention, valent le ſang d'une infinité de ſoldats, & d'un grand nombre de braves citoyens. Les miſérables ſuccès dont elle ſe glorifie, lui ont encore bien plus coûté. Soixante & dix mille matelots, perte irréparable pour une nation commerçante, ſont tombés ſous les coups de l'ennemi. Pour fournir aux frais de la guerre, il a fallu dépenſer un argent immenſe; fouler le peuple qui, déjà ſurchargé d'impôts, demandoit à grands cris des ſoulagemens & des ſecours; affecter le commerce, en multipliant, en doublant les droits; écraſer les dernieres

classes des citoyens, en faisant hausser prodigieusement le prix des denrées; enfin, ajouter aux anciennes dettes, on auroit peine à se l'imaginer, une nouvelle dette de quarante millions sterling. Ces détails effraient; un petit nombre de pareilles conquêtes suffiroit pour ruiner entiérement une nation, fût-elle encore plus puissante.

Une longue paix auroit pu rétablir les affaires; mais il s'en faut bien qu'une longue paix les ait raccommodées. L'économie n'a point présidé à l'administration publique, & le mal a toujours fait des progrès plus alarmans. En 1746, la dette nationale ne montoit qu'à cinquante-neuf millions trois cents cinquante-six mille quatre cents quatre-vingt-dix-sept livres sterling, & en 1760 elle alloit à quatre-vingt-dix millions. De degré en degré, elle avoit passé cent quarante millions. Durant les deux années qui ont précédé immédiatement la rupture de l'Angleterre avec ses colonies, on étoit venu à bout d'acquitter douze millions de cette énorme dette: ce qui ne paroîtra pas difficile, si l'on observe que le parlement en avoit réduit les intérêts à plusieurs reprises; que toutes les ressources imaginables étoient épuisées, & que, de tous les moyens possibles de se faire de nouveaux revenus, il ne s'en trouvoit aucun dont on n'eût fait usage. Je me trompe, il en restoit encore un; & ce moyen, on a malheureusement osé le tenter, quoiqu'on l'ait tenté inutilement autrefois. Nous en parlerons bientôt.

Ce ne fut que vers la fin du ſiecle dernier, que la nation Angloiſe eût recours aux emprunts. Toujours avide de conquêtes, elle en a fait de rapides depuis cette époque ; mais les guerres l'ont forcée à des emprunts nouveaux, & ſes dettes ſe ſont toujours accrues en raiſon de ſes conquêtes. Elle a payé avec exactitude les intérêts : pour s'y déterminer, il lui ſuffiſoit de vouloir maintenir ſon crédit. Perſuadées qu'elles plaçoient leurs fonds avec ſûreté, les autres nations de l'Europe ſe hâtoient, toutes les fois que la Grande-Bretagne ouvroit un emprunt, de le remplir, & ne s'étoient jamais repenties d'avoir ainſi placé leur argent. Une faillite leur auroit ôté toute confiance ; les Anglois n'ont eu garde d'oublier leurs engagemens, & s'en ſont fidélement tenus aux conditions des contrats. Lorſqu'ils ont propoſé de réduire les intérêts, leur premier ſoin a été d'offrir le rembourſement à ceux des créanciers qui n'auroient pas voulu ſupporter une réduction. Rien de plus équitable, & de plus avantageux à la fois à la nation. Une autre politique l'auroit mal ſervie ; la perte de ſon crédit auroit néceſſairement entraîné la ruine de ſon commerce, & la chûte de ſes manufactures. Sans manufactures & ſans commerce, que deviendroit l'Angleterre ?

Cependant, plus une puiſſance acquiert de poſſeſſions dans des pays éloignés & dans les diverſes parties du monde, plus elle a de voiſins à tenir en reſpect, d'ennemis à craindre, de

guerres à ſoutenir, de dépenſes à faire. La ſûreté des colonies, la protection néceſſaire aux nouveaux ſujets, la gloire du nom Anglois, l'entretien & l'augmentation des troupes, la marine, les établiſſemens de toute eſpece; tels furent les prétextes dont la cour ſe ſervit pour demander, & le parlement pour accorder de nouveaux ſubſides. Multipliées à l'excès, les charges faiſoient languir le commerce; les artiſans, les ouvriers & autres gens de métier s'expatrioient. Le miniſtere propoſa de taxer les Américains; le parlement paſſa l'acte pour aſſurer à la nation un revenu fixe dans les colonies du continent. Il eût été prudent d'éviter l'écueil contre lequel on avoit échoué. Peu de tems avant le commencement de la derniere guerre, la cour & le parlement vouloient obliger les habitans des colonies à ſe ſervir de papier timbré dans tous leurs actes publics : c'étoit un impôt, les colonies refuſerent de s'y ſoumettre, & tinrent ferme. Sur ces entrefaites la guerre s'allume : l'Angleterre ſe vit dans la néceſſité de ménager les Américains, elle prit le ſage parti de céder, & l'acte du timbre reſta ſans effet. Ce mauvais ſuccès n'a pas empêché les Anglois de revenir à la charge, & de faire impoſer les colonies par la puiſſance légiſlative de la Grande-Bretagne.

A cette derniere époque, les Américains défendirent leur cauſe avec le même zele, & oppoſerent aux prétentions du parlement Britannique, une réſiſtance qui ne devoit pas le ſur-

prendre. Ils s'adreſſerent au roi, expoſerent leurs raiſons avec autant de nobleſſe que de modération, firent l'apologie de leur conduite, & demanderent une juſtice qu'ils ſe flattoient d'obtenir. Ils ſe tromperent, on ne daigna pas les écouter. Le refus de recevoir & d'entendre leurs repréſentations ne les rendit que plus ardens à ſoutenir leurs droits ; ils crierent à l'injuſtice, à la violence, & ne balancerent pas à expoſer aux yeux du public leurs moyens de défenſe. La nation, diſoient-ils, ſe taxe elle-même ; nous formons une grande partie de la nation, pourquoi donc nous conteſter le droit de nous taxer nous ſeuls, & de rejeter tout impôt qu'on voudroit, ſans notre aveu, mettre ſur nous ?

L'Angleterre & l'Irlande ne paient d'autres contributions que celles qui ont été réglées par leurs parlemens reſpectifs. Nous ne devons reconnoître de même que nos repréſentans ; eux ſeuls peuvent légitimement nous aſſujettir à des impoſitions : leur enlever ce droit, eſt une uſurpation tyrannique.

Nous ne ſommes pas exempts d'impôt *(a)*, nous en payons de toute eſpece, leur produit eſt tout employé à ſoutenir les établiſſemens civils

(a) En voici l'énumération : taxe fonciere, capitation, droits ſur les mobiliers, impôts ſur les offices, ſur l'induſtrie, ſur le commerce, & enfin ſur toutes les entrepriſes lucratives. Outre cela une acciſe ſur le vin, le rhum, toutes les liqueurs ſpiritueuſes, & un gros droit à l'entrée de chaque negre.

& militaires, formés dans le pays, & à faire face aux engagemens onéreux que nous avons contractés pour appuyer les entrepriſes & contribuer à la gloire de la nation Angloiſe. Quelles que ſoient nos charges, nous ne ſaurions nous en plaindre, parce que c'eſt nous uniquement qui nous les ſommes librement impoſées. Mais lorſque nous ne mettons aucune borne à notre reconnoiſſance, pourquoi affecte-t-on de nous accuſer d'ingratitude ? A la premiere requiſition du roi, nous avons toujours accordé des ſubſides; & ces ſubſides beaucoup trop conſidérables nous auroient paru énormes, ſi nous euſſions moins conſulté notre cœur que nos facultés.

Dans la derniere guerre les colonies en donnerent une preuve bien marquée; elles fournirent à la mere-patrie les plus grands ſecours, & prodiguerent leur ſang pour la faire triompher. Il leur en coûta pluſieurs millions ſterling pour avoir levé, ſoudoyé & entretenu vingt-cinq mille hommes, (*a*) nombre de troupes tout au moins égal à celui que l'Angleterre fit paſſer en Amérique. Il fallut en venir à de gros emprunts, hypothéquer nos terres, engager le produit de nos contributions. Nous n'écoutâmes que notre généroſité : quand le ſentiment eſt vif, les plus grands ſacrifices ne coûtent pas.

(*a*) Le débourſé d'une ſeule colonie, de la Penſilvanie, fut de cinq cents mille livres ſterling. On ne lui en a rembourſé que ſoixante mille.

Nos assemblées prirent ces résolutions sur une simple promesse du secretaire d'état, que le parlement indemniseroit les colonies. Sensible à ces procédés, le roi, pendant plusieurs années, demanda à la chambre des communes de dédommager les colonies de l'Amérique septentrionale. Le parlement destina, pour remplir cet objet, une somme annuelle de deux cents mille livres sterling; foible dédommagement, qui ne nous arracha pourtant aucune plainte. Nous avions trouvé une récompense trop flatteuse & trop douce dans notre zele. D'après ces faits, qui pourroit nous supposer l'intention de nous soustraire aux circonstances & aux besoins de l'état, tandis que nous nous bornons à exiger qu'on s'en rapporte aux décisions de nos assemblées?

Ces raisons ne firent qu'irriter des esprits déterminés à ne pas s'y rendre. Les vents soufloient des côtés opposés, les nuages s'amonceloient, la foudre ne tarda pas à partir. La cour, & le parlement, fidele ministre des volontés de la cour, voulurent abattre le parti des colonies. Ils saisirent avec empressement l'occasion qui se présenta de faire éclater leur ressentiment. Un vaisseau de la compagnie des Indes arrive à Boston avec une cargaison de thé.

Le parlement avoit mis un impôt sur cette denrée, dont il se fait une grande consommation dans les colonies angloises. Les Américains avoient vu de mauvais œil qu'on eût établi ce nouveau

droit ; ils demandoient la révocation de l'acte du parlement ; ils ſe plaignoient de ce qu'on prenoit toutes ſortes de moyens pour leur arracher le peu d'argent qu'ils avoient, & le faire paſſer en Angleterre. Les dames Américaines de pluſieurs villes des colonies s'étoient engagées à ne plus faire uſage du thé des Indes. Si tous les colons euſſent pris & gardé la même réſolution, l'acte eût été bientôt révoqué.

Une voie de fait augmenta les troubles, & fit perdre toute eſpérance de pacification. A l'arrivée du vaiſſeau de la compagnie, la populace de Boſton s'attroupe, prend les armes qui lui tombent ſous la main, monte ſur le bâtiment, maltraite quelques perſonnes de l'équipage, & jette les caiſſes de thé dans la mer. La nouvelle de cet acte de violence ne fut pas plus tôt apportée à Londres, que la cour & le parlement réſolurent, non de punir quelques coupables, mais de châtier & de faire rentrer dans le devoir les colonies rebelles. On preſſe les armemens pour bloquer Boſton, ſoumettre enſuite par la force les quatre provinces de la baie de Maſſachuſſett, traiter en ennemis tous les Américains du continent qui avoient *des relations avec les Boſtoniens*, & ceux même qui pourroient en avoir. Le Ciceron Anglois, Edmond Burke, a dit hautement dans la chambre des communes, que la cour n'avoit pas d'autres raiſons pour étendre ſi loin ſa vengeance. En ſuivant cette induction, il eût été facile d'envelop-

per

per dans une même déclaration de guerre, toutes les puiſſances des quatre parties du monde.

Le deſir de la paix & l'amour de la juſtice n'étoient pas éteints dans les cœurs des habitans de Boſton. Ces bons Américains déſavouerent les coupables, promirent de les faire punir, & offrirent à la compagnie les dédommagemens convenables. Ces propoſitions ne furent pas du goût des Anglois, ils les rejeterent avec mépris. Il ne reſtoit aux Américains que deux partis, ou de ſubir le joug, ou de faire ligue entr'eux pour défendre leurs droits, leurs propriétés & leur vie. Pour ne rien précipiter & agir d'un concert unanime, les colonies choiſiſſent leurs députés; le congrès s'aſſemble, il délibere: ſuivons-en les opérations. La ſageſſe, la modération, l'amour de la patrie préſident à cet auguſte conſeil. La cour n'a pas voulu entendre les humbles repréſentations des colonies; le congrès s'adreſſe au peuple de la Grande-Bretagne, lui porte ſes plaintes, & cherche à l'émouvoir. Sa lettre eſt datée du 5 ſeptembre 1774. Nous allons en donner un précis, parce qu'elle jette un grand jour ſur cette affaire, & montre à découvert le caractere & le génie des Américains du continent.

« Quand une nation, (c'eſt le congrès qui parle) élevée à la grandeur par la liberté, & couronnée de toute la gloire que l'héroïſme, la généroſité & l'humanité peuvent donner, s'abaiſſe juſqu'à prendre ſur elle l'ignominieuſe

tâche de forger des chaînes pour ſes amis & ſes enfans ; quand, loin de prendre les armes pour la défenſe de la liberté, elle s'engage à ſoutenir ouvertement l'eſclavage & l'oppreſſion, on a lieu de croire alors, ou que la vertu ne regne plus ſur elle, ou qu'on peut lui reprocher la plus grande négligence dans le choix des perſonnes entre les mains deſquelles cette nation a confié ſon gouvernement. Dans des guerres auſſi longues que ſanglantes, ſoit avec leurs concitoyens, ſoit avec l'étranger, contre les efforts de puiſſantes nations, contre les attaques ouvertes de leurs ennemis, & la perfidie plus dangereuſe encore de leurs faux amis, les habitans de votre isle, vos généreux & glorieux ancêtres, ont maintenu leur indépendance, & vous ont tranſmis, à vous qui êtes leurs deſcendans, les droits de l'homme & les avantages de la liberté. Ne ſoyez donc pas ſurpris que nous qui avons la même origine, & tenons de nos peres les mêmes droits & les mêmes libertés, nous refuſions de les abandonner, ces droits & ces libertés, à la diſcrétion de perſonnes dont les intentions ne portent ſur aucun principe raiſonnable, & qui ne les font valoir que pour diſpoſer ſouverainement de nos biens & de nos vies, afin de vous réduire enſuite plus facilement vous-mêmes à l'eſclavage.

La cauſe de l'Amérique attire aujourd'hui l'attention univerſelle : cet infortuné pays eſt opprimé, maltraité, calomnié. Nous ne balan-

çons pas à nous adreſſer à vous ſur un objet ſi important. Ce que nous devons à la poſtérité, à votre propre intérêt, à la proſpérité générale de l'empire, nous engage à prendre ce parti. Sachez donc que, fondés ſur la juſtice, nous nous regardons, & nous prétendons qu'on doit nous regarder comme auſſi libres que nos co-ſujets de la Grande-Bretagne, & que nulle puiſſance ſur la terre n'a droit de nous enlever notre propriété ſans notre conſentement.

Nous réclamons tous les avantages accordés par la conſtitution britannique, & particuliérement le droit ineſtimable de n'être jugés que par des jurés. (*a*) Nous regardons comme une prérogative eſſentielle de la liberté, que perſonne ne ſoit condamné ſans être entendu, ni puni pour des délits ſuppoſés, ſans qu'on lui ait permis de ſe défendre. Nous croyons que l'autorité législative de la Grande-Bretagne ne va pas juſqu'à pouvoir établir une forme de gouvernement arbitraire dans aucune partie du globe.

Les propriétaires de la Grande-Bretagne ne ſont-ils pas maîtres de leurs domaines ? Pourquoi les poſſeſſeurs de terres en Amérique auroient-ils moins de droit ſur leurs propriétés, que vous n'en avez ſur les vôtres ? Pourquoi ſoumettroient-ils leurs biens à la volonté d'un parlement, ou de tout autre tribunal qu'ils n'au-

(*a*) Juges qui ſont de la même condition que l'accuſé.

roient pas établi de leur propre choix ? Une vaſte étendue de mers nous ſépare, & nous habitons fort loin du palais du roi ; ſeroit-ce une raiſon pour mettre une différence entre nos droits & ceux des Anglois ? Si le parlement admet ces diſtinctions injuſtes & chimériques, il ſe trompe, & ſa politique eſt mauvaiſe.

Ce fut ſur la fin de la derniere guerre, & ſous un miniſtre ennemi de la liberté, (lord Bute) qu'on forma le plan de réduire en ſervitude vos concitoyens d'Amérique. Depuis ce moment fatal, on n'a pas ceſſé d'en pourſuivre l'exécution. Avant cette époque, il vous ſuffiſoit de vous enrichir du fruit de nos travaux, de charger notre commerce de toutes les reſtrictions qui tournoient à votre profit, d'exercer un empire abſolu ſur la mer, de nous marquer les ports où il nous étoit libre d'échanger ou de vendre nos denrées, & de nous déſigner les nations avec leſquelles il nous étoit permis de commercer. Nous ſupportions ſans plainte & ſans murmure le poids de ces chaînes & de ces prohibitions. Attachés par les plus forts liens à la mere-patrie que nous voyons dans vous, nous nous eſtimions heureux de contribuer à votre proſpérité.

Oui, nous vous prenons à témoin de notre fidélité & de notre zele pour les intérêts communs de l'empire. Nos biens, notre tranquillité, notre ſang, voilà ce que nous avons ſacrifié dans les dernieres guerres, pour rendre vos armes

victorieuſes. A peine nos affaires commençoient-elles à ſe rétablir, qu'on voulut nous enlever tout notre numéraire par l'acte du timbre; les marchandiſes que vous défendiez d'acheter des autres nations, furent chargées de droits. Quoiqu'on ne recueille point de vin en Angleterre, vous nous forçâtes à venir nous pourvoir chez vous, & à payer, outre le prix de la boiſſon, une acciſe conſidérable. Vous nous impoſâtes ces droits de la maniere la plus injuſte & la plus contraire à la conſtitution. Afin de faire ceſſer nos plaintes, il fut ſtatué que ce revenu ſeroit employé en Amérique, pour nous protéger & nous défendre; mais un pareil prétexte ne colora pas ces exactions. Les ſommes qui proviennent des droits impoſés, on les diſſipe follement, en les diſtribuant aux favoris de la cour, & aux créatures des miniſtres, tous pour la plupart ennemis déclarés de l'Amérique.

Toutes les fois que les beſoins de l'état l'exigeront, nous fournirons volontiers de l'argent & des troupes, c'eſt notre devoir: mais nous ne ſouffrirons pas qu'on nous taxe d'une maniere injuſte & illégale; qu'on nous prive du droit d'être jugés par nos pairs; qu'on nous traduiſe devant un ſeul homme vendu à la cour; qu'on nous ſoumette enfin à des loix qui diſpenſent l'accuſateur de donner des preuves de l'accuſation, & ne laiſſent à l'accuſé que l'alternative, ou de démontrer ſon innocence, ou d'être puni comme coupable.

Quand le parlement eut mis un impôt ſur le thé qui ſeroit importé en Amérique, nous déconcertâmes ſes meſures, en prenant la réſolution d'arrêter l'importation de cette denrée. Le miniſtere prit alors des arrangemens avec la compagnie des Indes, & la fit autoriſer par un acte du parlement, à porter & vendre le thé dans les colonies. Nous vîmes bien que la compagnie s'étoit engagée à payer le droit, & qu'à l'aide de ſon privilege excluſif, elle mettroit au thé le prix qu'il lui plairoit; nous nous mîmes en devoir de parer le coup qu'on vouloit nous porter. Le gouverneur de Boſton voulut faire débarquer du thé, le peuple en brûla une partie, & jeta l'autre dans la mer. Outré d'avoir échoué dans l'exécution de ſon projet, le miniſtere renonça aux ſubtilités & aux ruſes, pour recourir à la force ouverte & à une lâche violence. Le port de Boſton fut bloqué par une eſcadre, & une armée prit ſes quartiers dans le cœur de la ville. Les habitans n'eurent plus de commerce, le bas peuple ne ſubſiſtoit que par la charité des citoyens riches ou aiſés. Il fallut ſouffrir tous ces maux, ou ſe déterminer à paſſer ſous le joug, & conſentir à devenir eſclaves, en reconnoiſſant le pouvoir abſolu du parlement ſur les biens & la vie des colons.

Que votre nation ceſſe enfin de vanter ſa juſtice & ſon humanité. Liſez votre hiſtoire, fouillez même dans les annales des monarchies

& des états livrés au deſpotiſme, & citez-nous un exemple d'hommes condamnés & punis ſur de ſimples imputations, ſans avoir été interrogés, ſans aucune forme judiciaire, &, ce qui excite encore plus l'indignation, en vertu de loix portées uniquement pour l'objet en queſtion, & après que le délit a été commis. Si une pareille conduite ne peut ſe concilier avec l'eſprit de vos loix, bien moins pourroit-on juſtifier celle de ces hommes de ſang qui ont enveloppé dans le même châtiment les innocens & les coupables, & qui, pour punir trente ou quarante perſonnes, ont précipité dans l'indigence & le malheur trente ou quarante mille colons, non vos ennemis, mais vos amis, vos concitoyens, vos freres.

Heureux encore ſi c'étoit là le terme de l'oppreſſion! mais elle va toujours plus loin. Tous les habitans de la baie de Maſſachuſſett viennent, en vertu d'un ſimple acte du parlement, de perdre leurs privileges, ſignés par le ſouverain, & accordés aux fondateurs de cette floriſſante colonie. Sous prétexte qu'il s'eſt commis un acte de violence dans une ville, on viole la liberté, on détruit les droits, on change la forme des gouvernemens dans pluſieurs provinces. Nous omettons mille autres injuſtices qu'il ſeroit trop long & trop inutile de rapporter : elles ne vous ſont pas inconnues.

Suppoſé que le miniſtere, en employant toutes les forces de la Grande-Bretagne, vienne à

bout de nous réduire à un état d'aviliſſement & de ſervitude, vous n'acheterez ce honteux ſuccès qu'en groſſiſſant votre dette nationale, dont le poids énorme affaiſſe déjà vos libertés. Votre commerce ſouffrira un prodigieux échec, & vous ne tarderez pas à le ſentir. Mais quand vous réuſſiriez ſelon vos deſirs, & que le nombre de vos victoires égaleroit celui des combats que vous nous aurez livrés, votre ſort en deviendroit-il meilleur? Quels avantages, quels lauriers rapporteriez-vous d'une pareille conquête? Le miniſtere ne pourra-t-il pas ſe ſervir des mêmes inſtrumens pour alonger les chaînes & vous en charger? Pouvez-vous vous promettre que, devenus eſclaves, nous refuſions nos forces à ceux qui voudront vous réduire à la même condition?

Ceci n'eſt pas une chimere; les conceſſions que la cour accorde à tous ceux qui veulent faire des défrichemens dans le continent de l'Amérique, feront couler des ſources intariſſables de richeſſes dans le tréſor du roi. Si l'on joint à cela le pouvoir de taxer l'Amérique à volonté, la couronne ſe rendra indépendante, elle n'aura que faire de vous demander des ſubſides, elle ſera plus riche qu'il ne faudra pour acheter les miſérables reſtes de la liberté qu'on trouve encore dans votre iſle. En un mot, prenez garde de tomber dans le précipice qu'on veut creuſer pour nous.

Nous aimons à nous le perſuader, la vertu,

la juſtice, le zele du bien public regnent encore dans la nation Angloiſe ; c'eſt uniquement à ces vertus que nous en appellons. Si vous êtes déterminés à laiſſer à vos miniſtres un plein pouvoir pour ſe jouer des droits de l'humanité ; ſi ni la voix de la juſtice, ni les diſpoſitions des loix clairement énoncées, ni les principes de la conſtitution, ni les ſentimens que tout homme doit éprouver dans ſon cœur, ne vous détournent pas d'embraſſer la défenſe d'une cauſe injuſte, & reſtent ſans force pour vous empêcher de répandre le ſang de vos freres réduits à l'extrêmité la plus cruelle, nous oſons, nous devons même vous déclarer que jamais nous ne conſentirons à devenir les vils ſerviteurs d'aucun miniſtre, ni les lâches eſclaves d'aucune nation.

Pour rétablir l'harmonie qui régnoit entre nous & les habitans de la Grande-Bretagne, il n'eſt beſoin que de remettre les choſes dans l'état où elles étoient à la fin de la derniere guerre. Mais comme les cauſes de tous ces troubles & de tous ces malheurs ne dépendent pas de nous, la prudence exige que nous en prévenions les effets. Le commerce nous fournit les denrées & les marchandiſes qui nous manquent. Par les encouragemens que nous allons donner à l'induſtrie, nous viendrons bientôt à bout de nous paſſer du commerce. Il nous ſera facile de recueillir & de fabriquer chez nous ce qu'on recueille & fabrique en Europe. Notre pays eſt bon, fertile ; il nous donnera toujours le néceſſaire, & ſou-

vent le commode & l'agréable. C'eſt avec douleur que nous nous voyons forcés, pour aſſurer notre ſubſiſtance & pourvoir à notre conſervation, de prendre des meſures dont les ſuites porteront beaucoup de préjudice à nos co-ſujets de la Grande-Bretagne & de l'Irlande. Nous eſpérons que la juſtice & la magnanimité de la nation Angloiſe lui feront choiſir un parlement rempli de l'eſprit de ſageſſe, & animé par l'amour du bien public. A cette heureuſe époque, les droits de tout l'empire, trop long-tems & trop indignement violés, ſeront mis à couvert des artifices des miniſtres mal-intentionnés. L'harmonie, l'amitié, l'affection fraternelle reprendront leur ancien empire ſur tous les habitans des états de ſa majeſté. C'eſt le vœu le plus ardent de tous les vrais & honnêtes Américains. »

Tel eſt le ton que prirent les colonies dès la naiſſance des troubles. Il eſt celui de la raiſon; elles veulent le ſoutenir & ne ſe démentiront pas. Quel contraſte préſentent la conduite des Américains & celle du miniſtere & du parlement! Les objets ſont, pour ainſi dire, ſous les yeux de tout le monde; on nous ſauroit mauvais gré d'en faire le parallele. Cependant, je ne puis m'empêcher de le dire, à Londres ce n'eſt que troubles, agitations, grands mouvemens; on n'y parle plus de la ſageſſe & de la modération des anciennes loix; on y en fait de nouvelles & de foudroyantes. Il ne s'agit pas de repouſſer un ennemi puiſſant, ni de conquérir un vaſte

empire ; & toutefois quels ne ſont pas les préparatifs de guerre ? Les forces de la Grande-Bretagne ne ſuffiſent pas ; il faut encore ſoudoyer un grand nombre de troupes étrangeres. Il y va de l'honneur, de la gloire, du plus grand intérêt de la nation. Il eſt des ſujets rebelles, ſéditieux, à châtier. Les revenus de l'état ſont abſorbés par le ſervice courant. Les fonds d'amortiſſement établis pour le rembourſement des dettes publiques & d'autres plus ou moins conſidérables, ſont divertis de leur deſtination, & appliqués à fournir aux frais de la guerre. Quel génie malfaiſant domine donc dans le cabinet de la cour, & préſide aux deux chambres du parlement ? Ce ne ſont que des aſſemblées tumultueuſes, où des eſprits hautains & irrités, des cœurs fiers & outrés, toutes les paſſions réunies inſpirent & dictent des loix. Que de réſolutions précipitées, violentes, ſanguinaires, quand on ſe laiſſe aller aux mouvemens de l'amour-propre offenſé ! Comment ne pas ſe porter à des extrêmités révoltantes ? Pour vouloir tout emporter de force, on s'expoſe volontairement à perdre tout ; à chaque pas on chancele, on tombe, on ne ſe releve que pour multiplier ſes chûtes. Les fautes même les plus funeſtes n'amenent pas le repentir ; & pourvu qu'on faſſe du mal aux autres, on ſe conſole de celui qu'on ſe fait à ſoi-même. Si la colere, la vengeance, & d'autres paſſions peuvent s'emparer d'un individu, l'aveugler & le perdre,

eſt-il à préſumer qu'elles s'emparent tout-à-coup d'une grande multitude, qu'elles l'agitent, la tourmentent & la précipitent d'excès en excès, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'une multitude choiſie, éclairée dans la politique, aſſemblée pour le bien public; d'une multitude enfin, dont une partie forme le conſeil du prince, & l'autre compoſe le tribunal ſuprême d'une nation qui ſe croit la plus ſage de l'univers? Je paroîs en ce moment oublier une vérité connue à quiconque a voulu réfléchir; ceci n'eſt que l'ouvrage d'un ſeul homme, ou l'ouvrage de pluſieurs conduits aveuglément, ou irréſiſtiblement & néceſſairement pouſſés par un ſeul. Le miniſtre ordonne, le parlement exécute les ordres du miniſtre.

Quel admirable concert regne à Philadelphie! Les députés des colonies y ſont tous aſſemblés; ils propoſent, examinent, déliberent, décident; point de cris, point de débats. Voyons les premieres loix émanées de cet aréopage; elles nous feront des gages de la ſageſſe, de la modération & de la fermeté des Américains. Le congrès aſſemblé à Philadelphie le 5 ſeptembre 1774, proteſte d'abord de ſa fidélité envers le roi, & de ſon attachement pour la nation Britannique. Le ſyſtême de réduire les Américains en ſervitude, l'inquiete, l'effraie. De tous les moyens qui ſe préſentent, dit cette auguſte aſſemblée, il n'en eſt point de plus efficace ni de plus pacifique que de ſuſpendre tout commerce avec les habitans de l'Angleterre. Dans

cette vue, nous ſommes convenus, tant en notre nom qu'en celui de toutes les colonies que nous repréſentons, de n'importer déſormais aucune denrée ou marchandiſe de la Grande-Bretagne, de l'Irlande & de l'Amérique Britannique, & de ne tirer d'aucun lieu du monde, du thé des Indes orientales, de l'indigo, du café, & du vin de Madere.

Où voit-on dans ces déciſions, la paſſion & le reſſentiment ? Les colons ſe condamnent & conſentent librement à ſouffrir de grandes privations. Dans peu ils ne tireront plus rien de l'Angleterre. Mais ils laiſſent aux Anglois tout le tems de la réflexion. Ce n'eſt qu'après un an révolu que les colonies ceſſeront de porter leurs denrées ou marchandiſes en Angleterre. Les perſonnes ſenſibles n'ont pas lu ſans attendriſſement le ſage, l'admirable réglement fait en faveur des Negres. Les Américains s'élevent avec force contre ceux qui attaquent leurs libertés ; continueroient-ils eux-mêmes à en dépouiller les autres ? Réſolus de préférer la mort à l'eſclavage, déſormais ils traiteront tous leurs ſemblables comme eux-mêmes. Ils ne permettront plus, dit le congrès, qu'il entre dans les colonies & qu'on y vende aucun eſclave. Nous renoncerons entiérement à la traite des Negres : loin d'y prendre aucune part, nous refuſerons de louer des vaiſſeaux & d'avoir commerce avec tous ceux qui y ſeront intéreſſés.

Bel exemple pour les nations Européennes

qui ont des poſſeſſions en Amérique ; mais quelle leçon ſur-tout pour les Anglois ! Ils ſe flattent d'être le peuple le plus idolâtre de la liberté ; l'eſtime qu'ils font d'un bien ſi précieux ne devroit-elle pas les engager à ne donner jamais atteinte à la liberté des autres ? De quelle horreur ne devroient-ils pas être ſaiſis, quand ils comptent leurs richeſſes par les troupeaux d'hommes noirs qu'ils élevent, ou plutôt qu'ils tourmentent & qu'ils déchirent dans leurs colonies ? Puiſqu'ils ſe vantent de connoître ſi bien les droits de l'humanité, devroient-ils jamais oublier que l'homme eſt toujours homme, & qu'on ne peut l'avilir, le maltraiter ſans crime ? Ils ont beſoin d'eſclaves : telle eſt leur juſtification & leur apologie. Ils ont beſoin d'eſclaves ! Et quel châtiment, quelle punition méritent ceux qui ſe ſont fait un pareil beſoin ? Avant qu'on eût tranſplanté dans les colonies un ſi grand nombre d'Africains, l'Amérique étoit-elle ſans habitans & ſans culture ? Falloit-il des bras noirs pour défricher la terre, & d'autres bras n'auroient-ils ſervi qu'à la frapper de ſtérilité ?

Mais pourquoi reprocher à l'Angleterre une faute qui lui eſt commune avec les autres nations ? Je ne fais grace à aucune, cette inculpation les regarde toutes ; mais les Anglois la méritent mieux encore, parce que les plus malheureux de tous les eſclaves ſont ceux qui ſont enchaînés dans les isles & les autres colonies ſoumiſes à la domination britannique. Rien n'eſt plus

frappant dans les poſſeſſions angloiſes que les révoltes & les complots des Negres. Ils n'y deviennent ſouvent les plus méchans des hommes, que parce qu'ils y ſont les hommes les plus malheureux. Le fer, le feu, le poiſon, les crimes les plus noirs ne leur coûtent rien pour ſe défaire de leurs maîtres, j'ai preſque dit de leurs bourreaux. Moins cruellement traités par-tout ailleurs, ils s'y livrent à moins d'excès. Dans les établiſſemens eſpagnols & françois, l'on ne vit des Negres empoiſonneurs, qu'après que les colons eurent le malheur d'acheter des noirs à la Jamaïque. Dans cette isle il ſe paſſe trop ſouvent des ſcenes d'horreur, dont tout le monde eſt aſſez inſtruit quand elles ont pour auteurs des Negres, mais qu'on ignore pour l'ordinaire, quand elles ſont données par des planteurs.

Voici un trait affreux qui regarde un de ces derniers : les Anglois l'ont conſigné eux-mêmes, il y a quelques années, dans la plupart de leurs papiers publics ; nous ne pouvons avoir de meilleurs garants du fait. Un riche colon de la Jamaïque avoit fait conſtruire une voiture aſſez légere, dans laquelle il prenoit le barbare plaiſir de ſe faire traîner par ſix Negres attelés deux à deux. Il vouloit aller toujours du même pas que la poſte ; les Negres ne pouvoient le ſoutenir long-tems ; à peine avoient-ils fait une lieue, qu'ils étoient épuiſés & tomboient à chaque pas ; le maître inhumain les excitoit en

les accablant de coups de fouet, & les forçoit à ſe relever. Ils arrivoient enfin, à demi morts, haletans, palpitans, le corps tout déchiré, couverts de ſang, de ſueur & de pouſſiere. Par ordre du colon, un de leurs camarades venoit les traiter, & verſoit du vinaigre ſur leurs plaies. Le lendemain, ou plus tôt même, s'il plaiſoit au planteur, d'autres Negres étoient employés à lui procurer le même amuſement. Les Anglois, il eſt vrai, ſe plaignoient de ce que le gouvernement n'avoit pas ſévi contre cet homme de ſang. On n'a pas dit que les Negres aient jamais tiré vengeance de ces cruautés : la terre n'eſt pas purgée de ce monſtre, & vraiſemblablement on le laiſſe continuer ſon déteſtable exercice.

On ne peut pas dire que de pareilles atrocités ſont l'abus d'un pouvoir légitime. Quel droit avons-nous d'enchaîner des Africains & de les aſſervir aux plus rudes travaux pour nous enrichir ?

La cupidité croit répondre à tous les reproches en aſſurant qu'ils ſeroient plus malheureux encore dans leur pays aride. Eh ! pourquoi les voit-on donc s'en éloigner avec tant de douleur ? pourquoi faut-il tant de ſoins & de vigilance pour les arracher des rivages de l'Afrique ? Le déſeſpoir qu'ils font ſi ſouvent éclater, annonce-t-il que leur patrie leur ſoit indifférente ?

Arrivés aux colonies, ils ſouffrent le joug avec impatience ; & ſi l'on tarde à le leur rendre

rendre plus doux, il n'eſt pas rare qu'ils ſe détruiſent eux-mêmes, dans l'eſpérance qu'après leur mort ils retourneront dans leur patrie. Mais je plaide inutilement la cauſe de ces malheureux; les colons auront toujours des eſclaves. Au moins, que les maîtres n'oublient jamais que ces infortunés ſont leur ſemblables. L'intérêt, peut-être autant que l'humanité, exige qu'on les traite avec douceur; l'oppreſſion, la tyrannie, les ſouffrances habituelles peuvent les rendre bientôt incapables de ſervir, ou trop capables de ſe venger. Quand on traite les hommes comme des brutes, flétris par l'aviliſſement, ils deviennent ſtûpides; ou aigris par l'injuſtice & irrités par la douleur, ils deviennent féroces. Vous croyez n'avoir élevé que des animaux domeſtiques, craignez d'avoir nourri des tigres & des lions.

Continuons à écouter attentivement les ſages diſpoſitions du congrès. Le plus ſûr moyen de rendre l'importation nulle, eſt de réduire à rien la conſommation intérieure. Il ne faudra rien épargner, ni efforts, ni ſoins, pour perfectionner les races des brebis & augmenter le nombre de nos troupeaux. En conſéquence, nous ne tuerons de bêtes à laine dans nos boucheries, que le moins qu'il nous ſera poſſible, ſur-tout de celles qui ſeront de la plus belle eſpece. Nous ne permettrons pas d'en tirer de nos colonies pour les Indes Occidentales, & pour quelqu'autre lieu que ce ſoit. Ceux d'entre nous qui ont

des troupeaux trop nombreux, ou qui pourront ſe priver aiſément d'une partie de leur menu bétail, la céderont à leur voiſins, préférant les moins riches aux autres, & concluant le marché à des conditions raiſonnables.

Chacun de nous, ſelon ſon rang & ſes facultés, donnera l'exemple de l'économie & de la frugalité ; encouragera l'induſtrie ; hâtera les progrès & la perfection de l'agriculture, des arts, des manufactures du pays ; évitera toute ſorte de dépenſes inutiles, & s'oppoſera de toutes ſes forces à ce qu'on prenne dans les colonies des plaiſirs ou des amuſemens ruineux, tels que ſont les courſes de chevaux, les combats de coqs, les ſpectacles, les comédies.

Après avoir ainſi réglé les loix ſomptuaires, le congrès défend aux marchands de profiter de la rareté des denrées & des marchandiſes pour vendre à plus haut prix. Le taux qu'ils ſuivront, ſera celui qui avoit lieu avant que la confédération fût formée. L'aſſemblée entre ici dans quelques détails, pour faire vendre certaines marchandiſes qui arriveront, ordonner le rembarquement des autres, donner des ſecours aux habitans de Boſton, leur procurer du travail & remplir d'autres objets intéreſſans. Dans chaque ville & dans chaque bourg, les citoyens qui ont droit de ſuffrages, éliront un tribunal, dont la fonction particuliere ſera de veiller avec le plus grand ſoin ſur la conduite des habitans, relativement

à l'association générale. Quand les membres de ce tribunal auront prononcé, à la pluralité des voix, qu'une personne a manifestement violé les droits de la confédération & rompu les liens qui l'y attachoient, le coupable sera dévoué à l'infamie. Son ingratitude ou son infidélité sera insérée dans les papiers publics. Il faut que les traîtres soient publiquement connus & généralement abhorrés comme ennemis de la liberté & de la patrie. Dès qu'ils seront ainsi notés, on défend toute liaison, tout commerce avec eux. On ne sauroit punir d'une maniere plus douce, & peut-être qu'il n'est point de moyen plus sûr pour prévenir les défections & les trahisons des particuliers.

Le congrès renonce ensuite à toute correspondance avec les provinces de l'Amérique septentrionale qui n'accéderont pas au traité d'union, ou qui, après l'avoir signé, s'en détacheront. Il finit par protester, au nom de toutes les colonies confédérées, de ne jamais abandonner les résolutions prises, & s'engage à en observer fidélement les articles, jusqu'à ce que le parlement révoque les actes passés depuis la derniere guerre contre les intérêts des colonies. Après l'énumération de ces actes, dont la liste est assez longue, l'assemblée recommande aux congrès provincaiux des colonies respectives de faire tels réglemens ultérieurs qu'ils jugeront convenables pour le bien public, selon la nécessité des circonstances.

Cette ſageſſe & cette modération ſont admirables, mais elles ne ſuffiſent pas; il faut montrer à préſent du courage & de la fermeté. Les mers ſont couvertes de vaiſſeaux qui portent en Amérique les troupes de la Grande-Bretagne. Les Américains ne ſe ſeroient-ils préſentés ſi hardiment que pour reculer avec plus de honte? Tout paroît à craindre pour eux. L'ennemi eſt en force, il ne reſpire que la vengeance, il vole pour punir des rebelles, il ne peut s'imaginer que les colons oſent en venir aux mains & ſe meſurer avec lui. Pour les humilier, les abattre, il eſt perſuadé qu'il ne doit pas lui en coûter une goutte de ſang.

A n'en juger que ſur les apparences, l'Anglois a raiſon; il paroît impoſſible que les colonies lui réſiſtent. Il ſemble que les Américains n'ont pour eux que la volonté de ſe défendre. Ils ſont ſans armes, ſans munitions, ſans officiers, ſans ſoldats; on tremble pour eux. Ceſſons cependant de craindre: avec une population nombreuſe, avec des hommes ſenſibles qui ſe croient maltraités, inſultés, opprimés; avec des citoyens qui priſent la liberté plus que la vie, on a bientôt des bras aguerris, des héros. Dès ce moment, tout le continent de l'Amérique eſt en action. Ici l'on fabrique des armes; là on jette des canons en fonte, on fait de la poudre, des balles & d'autres munitions. Ce que le pays ne peut fournir, on va le prendre chez l'étranger, en bravant l'ennemi & à travers mille dangers.

Les magaſins, les arſenaux ſont déjà formés. Par tout on leve des milices, & le choix ſeul embarraſſe. Les capitaines, les officiers généraux ſont élus. L'ardeur, l'application, l'exercice, font de ces milices qu'on auroit cru mépriſables, des troupes vraiment diſciplinées. Ce n'eſt pas nous qui avançons ce fait inconcevable; il eſt connu de tous nos contemporains.

L'hiſtoire nous avoit tranſmis comme un exemple unique les progrès rapides de Lucullus. Cet illuſtre Romain entiérement dévoué aux plaiſirs, n'avoit preſqu'aucune connoiſſance de l'art de la guerre, lorſqu'il partit pour aller prendre le commandement des légions romaines qui étoient dans la Perſe. Pendant tout ſon voyage, il étudie avec ardeur les ouvrages des grands maîtres, & les leçons des célebres capitaines. Le talent, le génie, le deſir de ſe diſtinguer, ſecondent cette étude opiniâtre. Lucullus étoit à Rome plus ignorant que le dernier ſoldat; il arrive à ſa deſtination plus inſtruit que les meilleurs généraux. Il dirige les opérations avec une admirable ſagacité, il étonne par l'étendue de ſes projets & de ſes vues, il poſſede toutes les parties de la tactique, il fait les évolutions les plus promptes & les plus inattendues, il eſt maître en l'art des campemens, il connoît toutes les ruſes. Il preſſe le combat quand il eſt comme ſûr de vaincre, & l'évite adroitement quand il ne ſe trouve pas dans une poſition favorable, ou qu'il craint d'être vaincu.

On ne le croyoit fait que pour les délices de Rome, on voit avec étonnement qu'il n'eſt pas moins propre à cueillir des palmes & à ceindre ſon front de lauriers.

Laiſſons la maîtreſſe du monde admirer ſon Lucullus. Un prodige du même genre, mais mille fois plus étonnant encore, doit attirer toute notre attention, & fixer nos regards. La Grande-Bretagne déclare ſéditieuſes & rebelles ſes colonies de l'Amérique; elle ordonne des préparatifs de guerre, équipe des flottes, envoie des troupes pour châtier les coupables. Dans l'intervalle de la rupture aux premiers actes d'hoſtilité, les colons, les planteurs, uniquement occupés de la culture & du produit de leurs terres, ces marchands confinés habituellement dans un comptoir, & dont la ſcience ſe réduit à calculer leurs gains ou leurs pertes, ces artiſans qui ne quittoient pas leurs atteliers, ces manufacturiers, ces laboureurs, ces bourgeois tranquilles & ſédentaires, ces citoyens pacifiques ſe trouvent métamorphoſés en un peuple de guerriers prêts à repouſſer l'ennemi, ou à s'enſevelir ſous les ruines de la patrie. En arrivant au continent, les troupes de la Grande-Bretagne ont trouvé des hommes à combattre. Il a fallu diſputer le terrein de part & d'autre; il y a eu des échecs, des pertes, des ſuccès. En apprenant à combattre, les colons ont appris à vaincre.

La cour, & le parlement virent enfin que la

guerre pourroit être opiniâtre, & l'iſſue douteuſe. La premiere campagne, qu'ils croyoient devoir mettre fin aux troubles, n'eut pas le ſuccès qu'ils en attendoient. La guerre continua, & les affaires n'en allerent pas mieux : à l'humiliation de la Grande-Bretagne, pour ne pas dire à la honte de ſon nom & de ſes troupes, Boſton fut évacué. Peut-être étoit-ce le parti le plus ſage que celui de la conciliation. L'Angleterre auroit trop rougi d'y penſer : elle forma un autre plan, & réſolut de faire de la Nouvelle-Yorck le centre de la guerre. Pour y réuſſir, elle mit ſur pied un plus grand nombre de troupes, elle en prit même chez l'étranger ; elle alla juſqu'à dégarnir ſes places. Les opérations furent lentes. La mauvaiſe nourriture, les maladies détruiſoient une partie des ſoldats, tandis que le fer moiſſonnoit l'autre ; les colons aguerris firent des incurſions dans le Canada. Leurs armateurs faiſoient tous les jours des priſes conſidérables, & les emmenoient en triomphe. Depuis les extrêmités des Indes Occidentales juſqu'aux bancs de Terre-Neuve, ils attaquoient les vaiſſeaux marchands & s'en emparoient. Les Anglois avoient des flottes, & malgré leurs flottes, ils ont fait de plus grandes pertes qu'ils n'en ont occaſionnées aux colonies confédérées ; & pour le nombre & pour la valeur, les priſes de celles-ci l'emportent de beaucoup ſur les priſes des autres. Enhardis par leurs ſuccès, les Américains ont oſé s'approcher des côtes d'Angleterre. Ils y ont troublé le com-

merce de leurs ennemis ; on les a vus même deſcendre en Ecoſſe & en Irlande, pour y prendre ce qui eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. Ils n'inſpiroient pas la terreur aux habitans, ils traitoient avec eux pour des vivres, & après en avoir acheté à un prix raiſonnable, ils ſe rembarquoient. Leur conduite eſt la même ; ils montrent par-tout autant d'honnêteté que de bravoure.

Cependant la Grande-Bretagne s'épuiſe par ſes efforts ; ſes finances baiſſent, ſes dépenſes augmentent, ſes dettes ſe multiplient, ſes forces s'affoibliſſent ; elle emprunte, ſon crédit s'en reſſent. Les nations qui ont placé des fonds conſidérables ſur elle, commencent à craindre une banqueroute ; elles demandent le rembourſement de leurs créances, ou profitent du moment pour retirer leurs capitaux. La Hollande & la Suiſſe, qui ont prêté des ſommes immenſes aux Anglois, donnent les premiers l'exemple, & cet exemple eſt ſuivi. Je ne parle pas des particuliers, rien de plus fréquent que les faillites ; les négocians les plus accrédités n'en ſont point exempts ; tout ſe tient dans le commerce ; ſi quelqu'un d'entr'eux vient à tomber, il eſt rare que ſa chûte n'entraîne celle de pluſieurs autres. Mais laiſſons ces détails, pour ne ſuivre que les grands objets que nous avons entamés.

L'état des colonies eſt bien plus avantageux, les reſſources ne leur manquent pas. Ils n'ont pas à entretenir des armées à deux mille lieues

de diſtance; leurs ſoldats ſont bien aguerris, & leur entretien eſt peu diſpendieux. Le pays où combattent leurs troupes, n'eſt pas un pays ennemi; elles ne craignent ni l'intempérie des ſaiſons, ni le changement de climat, ni les horreurs de la famine. En gagnant du tems, les colons n'en ſont que plus aſſurés, ou de laſſer l'ennemi, ou de le vaincre. Aux yeux des gens prévenus, l'Angleterre n'a rien perdu de ſon opulence, de ſa puiſſance, de ſa force: mais elle a beau maſquer ſa foibleſſe, cacher ſon inquiétude, parler toujours de richeſſes; malgré les groſſes liſtes des vaiſſeaux dont elle enfle ſes papiers publics; malgré les grands appareils de quelques-uns de ſes ports; malgré la fierté de ſes diſcours & la hauteur de ſes menaces; malgré ſes vaſtes projets & le pompeux étalage des moyens qu'elle ſe flatte d'avoir en main pour les exécuter; malgré ſes belles entrepriſes, ſon luxe, ſes prodigalités, le véritable état de ſes affaires eſt parfaitement connu de tous ceux qui ſuivent ſes opérations & les progrès de ſes malheurs. Ils ſavent que les dettes de la nation vont au-delà de trois milliards, & que ſi la paix ne vient mettre fin aux troubles, elles ſeront portées juſqu'à deux cents millions de livres ſterling. Un auteur Anglois, auſſi bien inſtruit que peu ſuſpect, le docteur Price, a prouvé invinciblement par des faits & des calculs fondés ſur les faits, que dans peu d'années la dette nationale iroit à cette ſomme énorme. Il faut

obſerver que ſon pamphlet a paru il y a plus de trois ans. Quant aux forces, à chaque printems les difficultés augmentent pour remplacer les victimes qui ſont tombées ſous les coups des colons. Gibraltar, Port-Mahon & pluſieurs autres places ſont gardées par des troupes Hanovriennes. L'électorat commençoit à peine à ſe relever de l'état d'épuiſement où l'avoit mis la derniere guerre, lorſque le roi d'Angleterre, qui en eſt le ſouverain, a ordonné d'y faire de grandes levées de troupes. Ce pays avoit beſoin de bras, on vient de lui arracher une partie de ceux qui lui reſtoient. Les princes d'Allemagne ne paroiſſent plus diſpoſés à fournir aux Anglois de nouvelles troupes auxiliaires. Les Ruſſes avoient fait eſpérer qu'ils enverroient vingt mille hommes; mais ce renfort n'eſt pas encore en marche, & vraiſemblablement il ne s'y mettra pas de long-tems.

L'amour-propre des Anglois a beaucoup ſouffert, d'avoir ainſi recours aux étrangers pour leur confier la garde des places fortes qu'ils ont ſur la Méditerranée, & ſe mettre en état de domter, au moins d'inquiéter les Américains. La néceſſité les a forcés à faire des ſacrifices encore plus coûteux: il a fallu diminuer le corps des troupes dans l'intérieur de l'état. Pendant un tems on ne comptoit pas plus de quatre ou cinq mille hommes dans l'Irlande, une partie de la nation en étoit effrayée. L'impitoyable intolérance s'eſt enfin relâchée; on a ſouffert que

les catholiques Irlandois rendiſſent à l'état quelques ſervices. Ils forment eux ſeuls les deux tiers des habitans du royaume; & les loix conſtitutives vouloient qu'ils ne fuſſent employés à rien de ce qui avoit quelque rapport avec le gouvernement.

Tout cela nous prouve que la Grande-Bretagne n'eſt pas dans un état auſſi floriſſant & n'a pas d'auſſi grandes reſſources que ſes partiſans le publient. La guerre frappe également ſur la population, les finances, le commerce, les manufactures de ce royaume; encore quelques années, & on le verra abſolument épuiſé & d'hommes & d'argent. L'état & les ſujets, tout y eſt dans l'embarras, la miſere ou la ſouffrance; une diminution alarmante de moyens & de revenus ſe joint à un accroiſſement forcé de beſoins. Senſibles à l'humiliation de la patrie, & touchées du mauvais ſuccès de ſes armes, des villes aiſées & riches ouvrent des ſouſcriptions pour lever des régimens & les entretenir à leurs frais. Ce trait de généroſité mérite des éloges, & doit exciter la reconnoiſſance de la puiſſance législative; mais avant d'approuver & d'applaudir, le parlement examine avec ſcrupule ſi cet acte eſt parfaitement conforme aux loix, & ſi ſon autorité n'en ſouffre pas quelque atteinte. D'un côté l'édifice menace ruine; il eſt de l'autre tout en feu: eſt-il permis de l'étayer, eſt-il légal d'éteindre l'incendie? Voilà ce que l'on demande, voilà l'objet eſſentiel ſur lequel on délibere.

Si j'étois Anglois, il me ſeroit permis de le dire, & je le dirois hautement : Miniſtres, parlementaires, citoyens, dans un péril commun, réuniſſons-nous tous, & agiſſons de concert ; que nos yeux ſe portent tour-à-tour de la Grande-Bretagne ſur le continent de l'Amérique, & du continent de l'Amérique ſur la Grande-Bretagne ; dès lors nous ne pourrons nous cacher ce que nons avons à craindre. En diſſipant nos tréſors, en répandant notre ſang, quelle gloire, quels triomphes avons-nous achetés ? Rien ne nous a dédommagés de nos pertes, & l'ennemi paroît plus que jamais déterminé à nous réſiſter. Si la honte nous lie & s'oppoſe à un accommodement que nous ne viendrions peut-être pas à bout de conclure, faiſons les derniers efforts pour terminer glorieuſement la guerre ; le tems preſſe, ne délibérons plus. Dans l'état où nous ſommes, il ne ſe tire plus un coup de canon en Amérique, que nos villes & nos provinces n'en reçoivent de violentes ſecouſſes, que toute la Grande-Bretagne n'en ſoit ébranlée : prévenons donc notre chûte, hâtons celle des colonies.

Quoiqu'il ſoit aiſé de prévoir quel ſera le ſuccès de cette guerre, ſuppoſons-le douteux, & raiſonnons d'après un Anglois connu de toute l'Europe par ſes ouvrages. Si les colonies nous échappent, diſoit M. Hume quelque tems avant ſa mort, il nous arrivera un peu plus tôt ce qui nous ſeroit arrivé un peu

plus tard. Les raiſons qui lui faiſoient tenir ce langage ne ſont pas des myſteres impénétrables. Un ſouverain peut ſans effort conduire un grand peuple qu'il voit, pour ainſi dire, raſſemblé autour de lui, & peut gouverner de vaſtes états dont les villes & les provinces forment un ſeul & même tout qui a pour centre la capitale. Ce prince n'a beſoin que de parler. Du haut du trône, ſa voix ſe fait entendre & retentit juſqu'aux extrêmités du royaume. La volonté du roi, ainſi manifeſtée, ſuffit, à moins qu'elle ne ſoit inſenſée ou barbare, pour mettre en mouvement tous les bras. Le concours eſt unanime pour trouver les moyens, lever les obſtacles & agir. On ne ſauroit gouverner de même de grandes provinces ſéparées par une grande étendue de mer, du lieu où le ſouverain fait ſa réſidence. Il eſt dangereux de leur accorder trop, de les ménager ſans ceſſe, de paroître avoir beſoin d'elles, ou les craindre. Ces égards habituels, cette douceur ou cette molleſſe les rendront fieres; elles s'accoutumeront bientôt à ſe regarder comme maîtreſſes d'elles-mêmes & abſolument indépendantes. Il ſeroit encore plus dangereux de leur marquer de la défiance, de groſſir leurs charges, de reſtreindre leurs droits, de borner ou reſſerrer leurs libertés. Mécontentes, elles feront éclater leurs murmures: ſi l'on dédaigne de les écouter, ou ſi l'on tarde de ſe rendre à leurs plaintes, elles ſe perſuaderont qu'à l'inſulte on ajoute le mépris; elles ne ver-

ront plus qu'un ennemi dans celui qui les gouverne ; elles leveront l'étendard de la rebellion ; ce n'eſt pas à l'adreſſe qu'elles auront recours pour éluder les coups qu'on leur porte, elles emploieront ouvertement la force pour les parer. Le point eſſentiel eſt de ne point nourrir leur orgueil, & de ne jamais irriter leur fierté ; mais tôt ou tard l'un ou l'autre de ces écueils devient inévitable.

Le continent de l'Amérique eſt un beau pays ; la terre y eſt fertile & le climat doux & ſain. Les Anglois & les Allemands ſe rendent en foule aux colonies, non pour y faire un ſéjour de quelques années & dans le ſeul but d'y faire fortune, mais pour s'y fixer : bientôt ils regardent l'Europe comme un pays qui leur eſt étranger. Induſtrieux, ils exercent toutes ſortes d'arts. Ils ont des manufactures ; ils recueillent toutes les denrées néceſſaires à la vie. Pendant longtems ils ont ignoré l'art de cultiver l'olivier & la vigne ; enfin ils ſont venus à bout d'avoir de l'huile & du vin de leur crû. Leurs plantations de vignes périſſoient toutes : les colons ne ſe laſſoient pas d'en faire de nouvelles, mais c'étoit toujours en vain. Un François né à Bordeaux, nommé M. de Saint-Pierre, fit, il y a huit ou dix ans, de très-belles plantations dans ce pays-là ; elles y réuſſirent. Les autres planteurs ont ſuivi ſa méthode avec le même ſuccès. Voilà les Américains qui peuvent ſe paſſer abſolument de tout commerce avec l'Europe, & à plus forte

raiſon avec les Anglois. Croyons-nous que les liens qui les attachent à ces derniers ne doivent pas inſenſiblement ſe relâcher d'eux-mêmes ? La Grande-Bretagne gêne leur commerce, met de gros droits ſur les marchandiſes qu'elle leur importe, & leur défend d'en acheter des autres nations. Elle leur fait payer bien cher la protection qu'elle leur accorde. Eſt-il probable qu'ils ſeront toujours également ſoumis, lors même qu'ils n'auront plus beſoin d'être protégés ?

Je preſſe la raiſon péremptoire. On compte trois millions d'ames dans les colonies confédérées. La population y double tous les vingt-cinq ans, ſelon pluſieurs auteurs. Si cette progreſſion rapide avoit lieu durant un ſiecle, dans vingt-cinq ans les colonies auroient ſix millions d'habitans ; dans cinquante ans, douze millions ; vingt-quatre millions dans ſoixante & quinze ; enfin, au bout d'un ſiecle, quarante-huit millions. Qu'on faſſe telle ſouſtraction qu'il plaira ; la multitude ſera beaucoup trop nombreuſe pour que l'Angleterre puiſſe la dominer & la retenir long-tems ſous ſa dépendance. Hume avoit donc raiſon de n'être pas ſurpris de la défection des colonies ; il s'y attendoit, & cette perte pour l'Angleterre lui paroiſſoit inévitable : on ne pouvoit en marquer au juſte l'époque ; ce point étoit le ſeul ſur lequel on devoit ſe permettre des doutes. Un moindre malheur pour les Anglois eſt peut-être que les

brouilleries aient éclaté plus tôt. Comme les affaires vont toujours en déclinant, ſi l'Amérique eût couru plus tard aux armes, moins riches & plus foibles, ils auroient eu à combattre un plus grand nombre d'ennemis, plus en état de ſe défendre & de fournir aux frais de la guerre. Ce qui leur arrive indique ce qui leur ſeroit arrivé. Du moins aujourd'hui, malgré la longueur & l'opiniâtreté de la guerre, ils ont encore des reſſources. Si les circonſtances les favoriſoient; ſi quelque puiſſance de l'Europe venoit à leur appui; s'ils trouvoient des troupes étrangeres à ſoudoyer; s'ils avoient ſur le continent une armée de ſoixante ou quatre-vingt mille hommes; s'ils multiplioient en même tems les attaques, & s'ils pouvoient concerter les opérations avec les troupes & les forces du Canada, il ſeroit poſſible que l'ennemi ſe vît forcé de céder à leurs armes victorieuſes. Mais encore, euſſent-ils la gloire d'avoir ſubjugué les colonies, à coup ſûr ils ne viendroient jamais à bout de les ſoumettre. La diſpoſition des eſprits, la difficulté de gouverner un grand peuple qui vit ſous un autre ciel & habite une région auſſi éloignée qu'elle eſt différente de la mere-patrie, l'attachement des colons au lieu qui les a vu naître, ou dans lequel ils ont fixé leur ſéjour, l'étendue immenſe du continent, le nombre de ſes habitans, & l'accroiſſement rapide de ſa population, l'amour des Américains pour l'indépendance & la liberté, leur dégoût enfin & peut-être leur haine

haine pour le gouvernement de la Grande-Bretagne, ſont les garants que j'ai de cette vérité. Abattus pour un moment aux pieds de leurs vainqueurs, les Américains ne tarderont pas à ſe relever & à les faire trembler à leur tour. Un empire qui ne s'étend pas ſur les cœurs des hommes libres, ne ſauroit durer long-tems.

La découverte du Nouveau-Monde par l'ancien, a été auſſi funeſte à l'un qu'à l'autre. Les injuſtices, les violences, les guerres meurtrieres ſont connues. Les vaincus furent anéantis; les vainqueurs s'affoiblirent, & ils trouverent, du moins en partie, le châtiment de leurs crimes dans leurs crimes même. A ce moment fatal, toute la politique de l'Europe changea de face & fut entiérement renverſée. On ne ſe crut plus aſſez riche des poſſeſſions qu'on avoit; la cupidité porta toutes ſes vues du côté de l'Amérique: & comment n'auroit-elle pas été éblouie, excitée, enflammée? Les Américains avoient de l'or, & ils n'en faiſoient pas grand cas. Les Européens paſſoient dans l'autre hémiſphere, & leur ardente convoitiſe ne ſe ralentiſſoit pas à meſure que la quantité d'or y diminuoit. La plupart des états furent jaloux d'avoir des établiſſemens dans un pays ſi lointain; ils leverent des troupes, firent des armemens, envoyerent des flottes pour découvrir des isles, fonder quelques colonies, s'emparer de quelque terrein ou mal cultivé ou en friche. Les provinces & les royaumes commencerent à

ſe dépeupler ; les bras manquoient à la culture des terres & aux arts. La guerre s'alluma entre les puiſſances rivales ; l'Europe avoit dévaſté l'Amérique, l'Amérique embraſa l'Europe ; elles devinrent ſucceſſivement le tombeau l'une de l'autre. La juſtice préſidoit ſans doute aux événemens ; les Européens furent punis, & les Américains vengés.

On a ſouvent parlé des ruſes, des moindres fautes de Charles-Quint, & l'on s'eſt tû ſur un trait qui déceloit un coup-d'œil pénétrant, une politique vraiment profonde. Tout ambitieux qu'il étoit, on le vit toujours regarder l'Amérique avec la plus grande indifférence : tandis que les autres puiſſances faiſoient d'énormes ſacrifices pour y multiplier leurs poſſeſſions, cet empereur donna tout ce qu'il y poſſédoit. Une ville d'Allemagne lui avoit rendu quelque ſervice qu'il ne voulut pas laiſſer ſans récompenſe : pour le reconnoître, il céda en toute propriété à cette ville une vaſte poſſeſſion en Amérique. N'admirons pas ici la généroſité de l'empereur ; cette qualité ne fut jamais le caractere diſtinctif de Charles. Il ne prétendit pas faire un acte de prodigalité par cette ceſſion pure & ſimple ; il ne crut pas même faire un grand préſent.

Ce trait eſt frappant ; mais il faut le conſidérer ſous ſon vrai jour. Ce prince vouloit régner en Europe, & non pas en Amérique. Ce n'étoit qu'une affaire de calcul : Charles-Quint trouva le point eſſentiel, & calcula bien. Plus d'une

fois ſans doute il ſe le dit à lui-même : Les mines de l'Amérique ne ſont pas inépuiſables, & je poſſéde en Europe des richeſſes qui ne s'épuiſent pas. Chaque année la terre verſe dans les mains de mes peuples d'abondantes productions qui les enrichiſſent & qui font mon opulence ; irai-je enlever à la ſurface de la terre ſes cultivateurs, pour les enterrer dans ſes entrailles ? J'aurai toujours aſſez d'or, quand j'aurai beaucoup à vendre. L'abondance de mes denrées rendra les autres nations tributaires de la mienne. Si je poſſédois un riche pays, des terres fertiles en Amérique, bientôt j'aurois la douleur d'y voir paſſer une grande partie de mes ſujets ; inſenſiblement les provinces, les villes, les campagnes ſe dépeupleroient, l'agriculture languiroit ; des encouragemens ne répareroient pas le mal ; on accuſeroit l'ingratitude du ſol, & les émigrations continueroient. L'Eſpagne & mes autres états d'Europe ſeroient ainſi tranſportés en Amérique : encore ne ſeroit-ce pas là tout le mal. Mes isles, mes colonies, mes richeſſes exciteroient l'envie de puiſſans rivaux ; je ſerois ſans ceſſe en guerre, il me faudroit envoyer des troupes, conſtruire des forts, avoir continuellement ſur pied une marine formidable & des flottes qui protégeaſſent mon commerce. Toutes ces dépenſes abſorberoient mes revenus, & je ne ſerois riche que pour autrui. De quel avantage ſeroient pour moi les productions de l'Amérique, puiſqu'il

me les faudroit acheter de mes propres ſujets ? Que m'importe de les tenir des autres nations qui, ſans les vendre plus cher, prendront en échange mon ſuperflu, & feront avec moi un plus grand commerce que ne pourroient le faire mes ſujets Américains ? En donnant des encouragemens, mieux encore, en ne foulant pas mes peuples, je les engagerai à cultiver avec plus de ſoin. En groſſiſſant ainſi la maſſe de notre ſuperflu, nous forcerons les autres nations à nous faire part du leur..... Heureuſe l'Eſpagne, ſi tous les ſucceſſeurs de ce prince avoient eu ſur cet article eſſentiel les mêmes maximes & la même politique ! Heureuſe l'Europe, ſi elle avoit ſuivi un pareil exemple !

La plupart des anciens peuples, les Babyloniens, les Egyptiens, les Tyriens, les Grecs & beaucoup d'autres, fonderent ſouvent des colonies dans des régions plus ou moins éloignées de leurs états. Tout le monde s'accorde à faire ſur ce point l'éloge de leur politique ; mais les peuples anciens ne penſoient pour l'ordinaire à établir des colonies que lorſque leurs états ne pouvoient plus fournir à la ſubſiſtance d'une population exceſſive. Pour ſe décharger d'un poids qu'ils étoient incapables de porter & qui devenoit chaque jour plus peſant, ils invitoient la portion miſérable & ſouffrante des citoyens à paſſer dans d'autres contrées, où elle eſpéroit de trouver un meilleur ſort. La mere-patrie ne laiſſoit point partir ces malheureux ſans ſecours ;

mais elle ne s'épuiſoit pas pour leur en donner. Elle mettoit à leur tête quelques ſages conducteurs & quelques hommes habiles, hardis, entreprenans. Elle fourniſſoit à la troupe des inſtrumens néceſſaires à la culture & aux défrichemens, des denrées pour ſubſiſter juſqu'aux récoltes prochaines; ſur tout le reſte, elle s'en rapportoit à l'induſtrie des émigrans. Ceux-ci, pour ne pas tomber de la miſere dans de plus grandes horreurs, mettoient le tems à profit; ils ſe hâtoient de ſemer pour recueillir, bâtiſſoient des maiſons, traçoient l'enceinte des villes, élevoient des murs pour ſe mettre à couvert des incurſions des peuples voiſins ou des brigands. Leurs établiſſemens ainſi formés, ils ſe donnoient des loix; ils éliſoient des magiſtrats pour les gouverner; ils ne dépendoient plus du peuple ou de la nation qu'ils venoient de quitter; ils ne lui payoient aucun tribut; ils regardoient leurs bienfaiteurs comme leurs alliés & leurs amis, & c'étoit là le ſeul hommage de reconnoiſſance que ceux-ci en exigeaſſent. Voilà pourquoi il régnoit long-tems entre les uns & les autres une intelligence parfaite. L'intérêt ne pouvoit ni les diviſer, ni affoiblir leur mutuel attachement. Les nations modernes ſe trouvent dans un cas bien différent. D'abord elles n'ont ni les mêmes motifs, ni les mêmes raiſons. Elles n'adoptent pas, en ſecond lieu, la même méthode, & ne montrent pas la même ſageſſe dans la fondation de ces établiſſemens, & dans les

moyens qu'elles prennent pour leur donner de la conſiſtance ; enfin, elles ne tiennent pas la même conduite, après que les colonies ſe ſont ſolidement établies. Toutes ces différences ſont aſſez marquées ; qu'il nous ſuffiſe de les indiquer, & que l'Angleterre nous ſerve d'exemple.

Une population trop nombreuſe, & qui va toujours en croiſſant, n'a pas été la raiſon qui a forcé la nation Britannique à jeter les yeux ſur l'Amérique, pour s'y débarraſſer des habitans qu'elle ne pouvoit plus nourrir ; une vaine gloire, une cupidité aveugle lui ont fait ſacrifier des bras qu'elle auroit dû conſerver d'autant plus ſoigneuſement que les uns étoient dévoués à l'agriculture, les autres ſoutenoient les manufactures & les arts ; pluſieurs enfin donnoient au commerce plus d'activité. Elle s'en eſt volontairement privée, dans le deſſein de régner ſur les deux hémiſpheres, de recueillir les productions & d'envahir les richeſſes des deux mondes. Avant de mettre la main à l'exécution de ce projet ruineux, il lui en avoit déjà coûté beaucoup. C'étoit un mal qu'un autre mal plus grand encore avoit ſuivi de près. Les citadelles, les forts, les magaſins, les édifices publics, des villes même, ont été conſtruits ou élevés à ſes frais ; mais elle comptoit ſur l'avenir, & ne doutoit pas que ſes avances ne lui rentraſſent avec uſure, puiſqu'elle reſtoit toujours maîtreſſe abſolue d'un ſi riche pays. C'eſt ici le comble de l'erreur. Par ce dernier trait, les

inſtrumens qui affermiſſoient en Amérique les habitations des nouveaux colons, ébranloient celles des habitans des trois royaumes.

Les Anglois n'ont pas voulu laiſſer les colonies ſe gouverner à leur gré. Preſſés par des circonſtances critiques, ils ont cru pouvoir avec ſécurité aggraver leur joug; ils ſe ſont encore trompés. Fiers de leurs forces, les colons du continent ne veulent plus prendre de loix que d'eux-mêmes; ils ſont deſcendus dans l'arene, pour s'y meſurer avec leurs anciens maîtres; ils s'y tiennent fermes, parce qu'ils ne voient devant eux que l'alternative, ou d'y périr écraſés ſous leurs vainqueurs, ou d'en ſortir avec le prix de la liberté.

Terminons cet article, que j'ai cru trop intéreſſant pour le traiter moins à fond. Une grande faute contre la politique, & qui a été celle de pluſieurs ſouverains, c'eſt d'avoir ou d'acquérir dans des contrées éloignées, de petites isles, des établiſſemens qui manquent des objets les plus néceſſaires à la vie, qu'il faut créer d'abord à grands frais, & conſerver enſuite avec autant de peines & de travaux que de dépenſes. Une faute plus grande encore, eſt d'étendre un empire dans des régions étrangeres, éparſes, éloignées les unes des autres, & de fonder ainſi de nouvelles monarchies. S'il eſt facile au ſouverain de régner paiſiblement dans ſes anciens états, il ne doit pas ſe flatter de retenir longtems ſous ſa domination les contrées acquiſes

dans les climats éloignés. Je le demande à quiconque connoît un peu les reſſorts des machines politiques & n'ignore pas quel eſt le cours des paſſions : un roi, un peuple qui ne ſe défendent pas toujours ſans peine contre les entrepriſes & les forces de leurs voiſins, comment reſteroient-ils long-tems poſſeſſeurs tranquilles de domaines immenſes, riches, peuplés, qu'ils auroient eu l'ambitieuſe manie d'acquérir en Afrique & en Aſie ? Point donc de politique plus funeſte aux ſouverains que de multiplier loin de leurs provinces les établiſſemens, quels qu'ils puiſſent être, & d'étendre ainſi leur domination. Foibles, les colonies épuiſent les états qui les forment ; puiſſantes, elles ſe rendent tôt ou tard redoutables aux états qui les ont formées. Puiſſe l'exemple que donne aujourd'hui à l'univers la Grande-Bretagne, inſtruire & corriger les autres nations !

La paix avec les Américains, diſoit Pitt, & la guerre avec l'Europe. Voilà une étrange propoſition. Que ce langage ſingulier & hyperbolique peint bien le génie anglois ! Pris dans leur ſens naturel, les termes qu'emploie le chef du parti de l'oppoſition, ne préſentent qu'un paradoxe révoltant. Il ne faudroit certainement pas une ligue de toutes les puiſſances de l'Europe pour anéantir l'Angleterre. C'eſt un des plus zélés partiſans des Américains, c'eſt un ancien miniſtre, dépouillé de toute faveur, & vivement oppoſé au miniſtere, enfin c'eſt un homme

ardent pour les intérêts de la patrie, un homme toujours vif & ſouvent éloquent, qui parle : entrons un moment dans l'eſprit qui l'anime. Ce que veut dire le lord Chatam, c'eſt que la guerre avec l'Europe ne devroit pas être regardée comme un plus grand malheur pour l'Angleterre, que la guerre avec ſes colonies, puiſque celle-ci produit le même effet que produiroit celle-là, d'une maniere pourtant différente. L'une avec la rapidité du feu de la foudre détruiroit les trois royaumes; l'autre comme un feu plus lent, mais inextinguible, les mine, les diſſout, les conſume. Ainſi expliquée comme elle doit évidemment l'être, la propoſition ſe trouve vraie.

Nous l'avons prouvé nous-mêmes, en montrant que les démêlés actuels de la Grande-Bretagne affoibliſſent de jour en jour la population, abſorbent ſes revenus, groſſiſſent monſtrueuſement la maſſe énorme de ſes dettes, affoibliſſent ſon crédit, & forcent le gouvernement à preſſer les malheureux ſujets ſous le poids des impoſitions. Suivons les anneaux de la chaîne, & voyons ce que ſouffre le commerce des Anglois. Sans nous étendre beaucoup, nous eſpérons de donner une idée juſte du triſte état où il ſe trouve.

Quand on ſe tranſporte en Angleterre, on eſt tenté de croire que les Anglois font tout le commerce de l'univers. Dans tous les ports, c'eſt un flux & reflux perpétuel de toutes ſortes

de bâtimens chargés des denrées, des marchandiſes, des productions du royaume & de tous les pays du monde. On équipe, on expédie des flottes marchandes; il en arrive d'autres; on débarque & l'on charge, on emmagaſine & l'on fait des envois. C'eſt là le cercle autour duquel on roule ſans ceſſe. Auſſi rien de plus animé que les villes commerçantes. L'argent paſſe rapidement de main en main; la foule s'étouffe ſur les quais, dans les marchés, & même dans les rues. Si l'on quitte le royaume pour aller parcourir les côtes de l'Europe, on n'eſt pas moins ſurpris de trouver dans tous les ports un grand nombre de vaiſſeaux anglois. Enfin, depuis les extrêmités des deux Indes, juſqu'à celles de l'Amérique ſeptentrionale, on rencontrera ſur toutes les mers & l'on verra dans tous les pays maritimes une multitude preſque innombrable de bâtimens de la même nation. A cette vue, l'étonnement eſt à ſon comble. Que les Anglois ſont puiſſans! s'écrie-t-on. Pour induire la plupart des hommes en erreur, il n'eſt beſoin que de les frapper par de belles apparences: éblouis, ils ne penſent pas à ſe défier & à percer plus avant. Cette grande, cette brillante idée qu'on a généralement du commerce des Anglois, eſt évidemment fauſſe; pour la faire tomber, il ne faut qu'un mot. Dans le tems même que l'Angleterre étoit en paix avec les Américains du continent, la balance de ſon commerce avec les nations de l'Europe ne ſe

décidoit point en ſa faveur ; elle achetoit d'elles beaucoup plus qu'elle ne leur vendoit. Les regiſtres des douanes de divers pays, & ſur-tout les regiſtres des douanes angloiſes, en font foi.

Les Portugais ſont le ſeul peuple avec lequel la Grande-Bretagne commerce avantageuſement, & encore ce bénéfice ſe réduit aujourd'hui preſqu'à rien. Lisbonne avoit ſigné des traités qui faiſoient gagner aux Anglois des ſommes conſidérables qu'elle auroit pu facilement gagner elle-même. Elle ouvrit enfin les yeux ſur ſes intérêts, & prit quelques moyens pour travailler plus à la fortune des gens du pays qu'à celle des étrangers. Elle réuſſit ; le commerce du Portugal rapportoit année commune aux Anglois vingt millions monnoie de France ; par l'état dreſſé il y a trois ans, il ne leur rendoit plus que cinq millions. Les Anglois ont crié à l'infraction ; mais la cour de Lisbonne a laiſſé crier, & les affaires ſont reſtées ſur le même pied. Il y a même apparence que, devenus moins eſclaves, les Portugais en deviendront plus actifs, feront leur commerce par eux-mêmes, & ſe paſſeront des ſervices coûteux des Anglois, attendu qu'ils peuvent facilement s'en paſſer.

Telle eſt l'idée qu'on doit ſe former du commerce de la Grande-Bretagne avec les nations Européennes. La partie étant conſtamment inégale & ne laiſſant aucune eſpérance un peu fondée de voir tourner la chance, l'état n'auroit pu,

ſans ſe ruiner, réſiſter long-tems, s'il n'eût trouvé le ſecret de gagner d'un côté ce qu'il perdoit de l'autre. Le gouvernement ſe rendit maître abſolu d'un commerce plus lucratif que celui qu'il faiſoit avec les Européens n'étoit ruineux. Ce ne fut point par des opérations compliquées, mais par une ſeule loi dictée, il eſt vrai, par le deſpotiſme, que les Anglois s'aſſurerent un privilege excluſif qui ne pouvoit manquer de les enrichir, mais dont les colons faiſoient malheureuſement tous les frais. Le diſpoſitif de l'acte de navigation leur ouvrit un commerce immenſe & amena ſans ceſſe les richeſſes des différens pays dans la Grande-Bretagne. Par cet acte, il fut défendu à tous les vaiſſeaux étrangers d'entrer dans les ports des colonies Angloiſes en Aſie, en Afrique, en Amérique, pour y vendre, acheter, échanger des denrées ou des marchandiſes; de faire le cabotage dans les isles Britanniques, & d'y apporter de ces trois parties du monde aucun objet de commerce. Nul bâtiment, s'il n'eſt de conſtruction angloiſe ou appartenant à des Anglois, ſi le maître & les trois quarts de l'équipage ne ſont de la même nation, ne pourra tranſporter des marchandiſes dans les colonies, ni en exporter. En vertu du même réglement, les bâtimens anglois ſont tenus de charger les marchandiſes ou productions d'Europe dans les lieux de leur crû & de leur fabrication, ou dans les ports deſtinés au premier embarquement de ces mêmes marchan-

diſes. Pour ne pas choquer les nations de l'Europe, on leur permet de tranſporter leurs propres productions; mais elles ſont obligées de les embarquer dans des vaiſſeaux conſtruits chez elles & montés par des naturels du pays; & en même tems on a grand ſoin de les décourager en les chargeant de droits ſi exceſſifs, que cette prétendue permiſſion differe peu d'une prohibition réelle.

Cet acte faiſoit un trop grand tort aux colonies, pour ne pas exciter leurs murmures; elles s'y oppoſerent de tout leur pouvoir; elles réclamerent leurs droits; elles montrerent par d'excellentes raiſons, que de gêner ainſi leur propriété c'étoit la détruire. Leurs remontrances, leurs plaintes, leurs oppoſitions, n'eurent aucun effet. Il eſt évident que, par cet acte ſeul, tout le commerce, les productions, les richeſſes des colonies reſtoient à la diſpoſition de la Grande-Betagne. Les Anglois importoient ſeuls aux colonies les marchandiſes d'Europe, & les leur vendoient à des prix auſſi hauts qu'il leur plaiſoit, attendu qu'ils avoient eu ſoin d'écarter la concurrence. Le parlement impoſoit de gros droits ſur les marchandiſes. A leur départ de la Grande-Bretagne, les marchands Anglois acquittoient fidélement les droits; mais ils étoient bientôt rembourſés par les colons, à qui la plus dure néceſſité faiſoit la loi. Maîtres abſolus des prix lorſqu'ils vendoient aux habitans des colonies, les Anglois l'étoient auſſi lorſqu'il s'agiſ-

ſoit d'acheter d'eux les productions de l'Amérique. Vendre toujours bien cher, acheter à bon marché pour revendre enſuite à des prix doubles ou triples de ceux de l'achat, quel commerce ! & quelle ſeroit donc l'opulence des Anglois, s'ils ne ſe fuſſent pas laiſſé entraîner dans des projets extravagans ! Riche de tous les biens de ſes colonies, l'Angleterre s'eſt fauſſement perſuadée qu'elle pouvoit ſans inconvénient négliger l'eſprit d'ordre & d'économie. A meſure que ſon commerce devenoit plus brillant & que ſes revenus groſſiſſoient davantage, elle faiſoit de plus grandes dépenſes & donnoit un libre eſſor à ſon ambition. Quels tréſors n'a-t-elle pas tirés de l'Amériques ! quels tréſors n'a-t-elle pas diſſipés !

Remontons un moment juſqu'à la premiere origine de ſa politique ; & ſi nous ne pouvons calculer au juſte tout ce que lui a rendu ſon commerce, nous verrons du moins qu'il lui a rapporté des ſommes immenſes. Henri VII ſembla préparer de loin les eſprits à l'acte de navigation, en faiſant porter un ſtatut qui défendoit d'entrer en Angleterre & en Irlande des vins de Guienne & de Gaſcogne, à moins que le tranſport ne s'en fît ſur des vaiſſeaux appartenant à des ſujets du roi de la Grande-Bretagne, & dont le maître, ainſi que l'équipage, ſeroit Anglois ou Irlandois. Par ce même réglement, il ne fut plus permis aux ſujets de l'état d'employer pour leur commerce, des bâtimens étran-

gers. Révoquée par Edouard VI, cette loi fut enſuite renouvellée & miſe en vigueur par Eliſabeth. Cromwel forma le projet d'étendre ce réglement à toutes les marchandiſes que l'étranger fourniſſoit à la nation Angloiſe. Mais quoique les hommes puiſſans, injuſtes & cruels aient toujours de grands moyens pour l'exécution de leurs volontés, Olivier craignit de déplaire aux puiſſances de l'Europe. Il ne porta pas ouvertement le coup, & prit des voies détournées pour aller au but. Le parlement du protecteur de la nation & du bourreau de ſon roi porta en 1651 un acte de navigation qui tendoit à faciliter aux Anglois les moyens de s'enrichir par le commerce, à faire fleurir la marine marchande, & à mettre les ſujets à portée d'avoir un plus grand nombre de vaiſſeaux, en leur aſſurant, excluſivement à tout étranger, le bénéfice du fret. Une adminiſtration peu tranquille ou trop agitée, la guerre avec l'Eſpagne, les armateurs de cette derniere nation, qui couroient alors les mers & troubloient le commerce des Anglois, pluſieurs autres circonſtances forcerent le gouvernement d'Angleterre à ſe ſervir des Hollandois pour diverſes branches de ſon commerce, & à ne donner aucune force à l'acte de navigation. Charles II reprit le projet, le ſuivit avec ardeur, & l'exécuta dans toute ſon étendue. Le ſtatut fut renouvellé en 1660, & confirmé en 1661. Depuis cette époque, ce réglement a toujours fait loi, quoique le parle-

ment, dans des cas particuliers, ait jugé à propos d'en modifier quelques articles, ou même d'y déroger. Ce précis ouvriroit un vaſte champ à des reflexions auſſi vraies que ſolides; nous nous contenterons d'en tirer quelques conſéquences qui vont directement à notre objet, & dont on ne nous conteſtera pas la certitude.

Il y a donc plus d'un ſiecle que le commerce des colonies eſt tout entier au pouvoir des Anglois. Depuis ce moment où l'acte de navigation reçut la ſanction de Charles II & du parlement, juſqu'à nos jours, les colons ont ſemé, & la Grande-Bretagne a recueilli. Les richeſſes de l'Amérique, par un cours invariable, couloient & venoient ſe perdre dans les trois royaumes, comme dans un gouffre. Nous n'appellerons en témoignage que les Anglois eux-mêmes. La Virginie, après avoir vendu ſes denrées aux Anglois, leur laiſſoit non-ſeulement tout le produit de cette vente pour les marchandiſes qu'elle achetoit d'eux, mais elle leur reſtoit encore comptable, année commune, de pluſieurs mille livres ſterling. Ce n'étoit que dans les années extrêmement abondantes, que les Virginiens venoient à bout de payer leurs dettes. Si quelques-uns d'entr'eux faiſoient de tems en tems une fortune aſſez brillante, c'eſt qu'ils avoient l'adreſſe de tromper la vigilance des Anglois, & de faire un commerce clandeſtin avec l'étranger. Ce que je dis d'une des plus riches & des plus belles colonies, on doit l'appliquer à plus forte raiſon

raiſon aux autres colonies moins riches & moins fertiles.

Les Américains ſont les enfans, & non les bâtards de l'Angleterre, diſoit encore le lord Chatam ; il faut donc les traiter comme des enfans dignes de leur mere, & ne pas leur enlever les droits & les privileges qu'ils tiennent de leur naiſſance. Si l'Angleterre les eût toujours gouvernés d'après ces principes vraiment paternels, elle les gouverneroit encore. Mais aux voies de ſévérité ils ont oppoſé une indocilité complete, & ont enfin déterminé leur indépendance. Ils ont alors tenté de faire leur propre commerce, & même de troubler celui des Anglois. Habiles armateurs, excellens marins, braves ſoldats, ils ont intercepté des bâtimens chargés des productions de la Jamaïque & des autres isles ; ils ont fait des priſes ſur toutes les mers ; ils ſe ſont emparés de vaiſſeaux marchands Anglois, à la vue de Gibraltar, ſous le canon de Lisbonne, à l'embouchure de la Tamiſe, ſur toutes les côtes des trois royaumes. Quels terribles coups portés à l'Angleterre ! Quelles pertes énormes pour elle ! Continuons le tableau de ſes malheurs.

Les Anglois ne tirent plus ni denrées ni marchandiſes des onze colonies confédérées, & ne leur fourniſſent plus les marchandiſes & les denrées de l'Europe. Au premier cri de guerre, cette riche branche de commerce eſt tombée, & pluſieurs autres branches ont commencé à languir.

Chaque année les Anglois envoyoient ſur les côtes d'Afrique deux cents bâtimens qu'ils y chargeoient d'eſclaves pour les isles & les autres colonies de leur domination : ſur chaque negre le gouvernement avoit mis un impôt de pluſieurs livres ſterling. Ce trafic infame eſt devenu moins lucratif en diminuant ; la crainte de tomber entre les mains des armateurs du continent nuit auſſi beaucoup au commerce des isles & des autres colonies angloiſes. Les frais de tranſport deviennent plus conſidérables ; il faut augmenter l'équipage des vaiſſeaux marchands, les armer avec plus de ſoin, faire eſcorter les flottes qui apportent le ſucre, le café, l'indigo & toutes les productions des isles. Je ne parle pas du commerce des Indes Orientales, il s'en faut bien qu'il ſoit dans un état de proſpérité. La compagnie, qui jouit d'un privilege excluſif, voyoit ſes affaires aller en décadence, & s'approchoit à grands pas des bords de l'abyme, où depuis tant de ſiecles vont ſe perdre & s'anéantir les compagnies de commerce. Dans l'impoſſibilité de payer à l'état les ſommes d'argent qu'elle devoit lui compter chaque année, il a fallu ſolliciter des ſecours & faire des emprunts. Les actionnaires n'ont pas voulu avancer de nouveaux fonds. L'état s'eſt vu dès lors forcé de prêter quinze à ſeize millions de notre monnoie, pour arrêter la compagnie dans ſa chûte. Je peins à grands traits des articles dont le moindre fourniroit matiere à de vaſtes détails,

& pourroit être le ſujet de pluſieurs tableaux particuliers.

Si durant la paix les Anglois perdoient beaucoup dans leur commerce avec les contrées ſeptentrionales de l'Europe, ils doivent en avoir enrichi les habitans, depuis qu'ils ſont en guerre avec les Américains. Dans les ports de la Ruſſie, de la Suede, du Danemark & des autres états du nord, on voit journellement arriver ou partir des vaiſſeaux de la Grande-Bretagne, en beaucoup plus grand nombre que ci-devant. C'eſt dans ces pays-là ſur-tout que les Anglois verſent l'argent à pleines mains. Ils y apportent peu, & vendent encore moins; mais ils achetent beaucoup, & s'en retournent avec de groſſes cargaiſons de chanvre, de toiles à voile, de cordages, de bois de conſtruction, de fer, de poix, de goudron & d'autres marchandiſes de cette eſpece. Comme ils paient bien, ils ſont pour l'ordinaire très-bien ſervis.

Plus on y penſe, moins on imagine comment ils peuvent faire face à leurs engagemens. Pour y ſubvenir, ils ne connoiſſent que des taxes nouvelles. La guerre n'avoit pas encore éclaté, que les charges n'avoient plus de proportion avec les foibles reſſources du peuple. Les impôts trop multipliés avoient fait monter les denrées à des prix exceſſifs. Les ſalaires ne ſuivant pas la même progreſſion, les ouvriers de toute eſpece perdirent dès lors l'eſpérance de pouvoir ſubſiſter du produit de leur travail; ils

s'expatrierent ; on voyoit fréquemment partir des ports de l'Angleterre, des vaiſſeaux chargés de citoyens qui paſſoient avec tous leurs effets dans les colonies. Comme ces émigrations devenoient toujours plus fréquentes à meſure que la miſere & les ſouffrances ſe faiſoient & plus généralement & plus vivement ſentir, on en fut alarmé, & l'on ſongea à retenir dans le royaume cette foule de malheureux, qui étoit aſſurée d'y mourir de faim. Mais perſonne ne fut la dupe des voies qu'on prit pour parvenir à ce but. Pendant pluſieurs mois les papiers publics d'Angleterre préſentoient des tableaux affreux de la miſere que les émigrans éprouvoient dans la Nouvelle-York & dans d'autres colonies. A peine y étoient-ils rendus, que les anciens colons jetoient ces nouveaux débarqués, comme des troupeaux, dans des bois, ſur des friches, ſans leur donner des inſtrumens de labour, ſans leur fournir les choſes néceſſaires à la vie. On avoit beau champ lorſqu'il s'agiſſoit de peindre les regrets, le déſeſpoir de ces hommes lâches qui, pour éviter quelque mal léger dans leur patrie, ſe trouvoient au-delà des mers cruellement punis de leur puſillanimité. Ces peintures hideuſes & fantaſtiques n'effrayoient pas des gens qui ſavoient très-bien que pour eux le continent de l'Amérique valoit mieux, que l'Angleterre. Sans les troubles actuels, ils continueroient à y paſſer en foule. La guerre n'a ni arrêté ni ſuſpendu les émigrations, elle en a ſeulement détourné le

cours, & l'a précipité vers l'Europe. Les Anglois de toute profeſſion paſſent en Allemagne, en Hollande, en France, en Portugal & dans d'autres pays, où ils eſperent de jouir d'un meilleur ſort que dans les lieux de leur naiſſance.

Jetons à préſent les yeux ſur une autre branche de revenus, qui pour être miſe en valeur, ne demande que des bras oiſifs, & qui pour l'ordinaire produit moins quand on veut la forcer à produire davantage. Je parle des droits ſur les marchandiſes. En Angleterre on ne voit ſur toutes les côtes & dans l'intérieur du royaume, que des douanes & des commis. Là, comme partout ailleurs, on viſe à ſe paſſer, autant qu'il eſt poſſible, des autres nations, à acheter peu d'elles & à leur vendre beaucoup. Pour encourager les manufactures de l'intérieur du royaume, le gouvernement a grand ſoin de prohiber les marchandiſes, ou de les aſſujettir à des droits ſi forts, qu'il n'y a plus que les gens riches qui puiſſent s'en procurer. On eſt bien étonné de voir payer pour un même objet de commerce introduit en Angleterre, d'abord un droit principal de cinquante, quatre-vingt, de cent même pour cent du prix de la marchandiſe; & enſuite des droits additionnels de quinze & de vingt-cinq pour cent. Les droits doublent ainſi & triplent le prix de certaines denrées. Une pareille méthode eſt pire qu'une excluſion abſolue: par celle-ci on empêcheroit les marchandiſes d'entrer; par celle-là on excite les habitans & les étrangers à

les introduire clandeſtinement. Auſſi, point de pays en Europe, où il ſe faſſe plus de contrebande qu'en Angleterre, parce qu'il n'y a point de pays où l'on gagne plus à la faire. Les commis ont beau veiller, l'adreſſe & la cupidité du marchand tromperont leur vigilance. S'ils font quelques ſaiſies, choſe plus rare qu'on ne penſe, ce qui peut en revenir à l'état n'eſt qu'un foible dédommagement des grands frais qu'exige l'entretien de ſes douanes. L'humanité me force à ne pas taire un inconvénient plus grand encore, puiſqu'il attaque & détruit la ſanté d'un grand nombre de citoyens. Le parlement a ſur-tout aſſujetti à des droits exorbitans les liqueurs, les eaux-de-vie, les vins de France & d'autre pays. Par le mêlange de diverſes drogues, on vient à bout de fabriquer du poiſon dont le goût approche de celui des vins & des liqueurs étrangeres. Ces manœuvres ſont trop communes pour ne pas attirer enfin l'attention du gouvernement. C'eſt ainſi que, par de mauvaiſes loix, ſous quelque point de vue qu'on les enviſage, le peuple ſe trouve non-ſeulement la dupe, mais devient trop ſouvent la victime de la cruelle & inſatiable cupidité.

Si les nations entendoient leurs intérêts réciproques, elles ne chercheroient qu'à ſe faire mutuellement du bien, puiſqu'elles ſont toujours aſſez puiſſantes pour rendre avec uſure le mal qu'on leur fait. L'Angleterre veut éloigner de ſes ports les marchandiſes & les denrées de

certains états ; les états intéreſſés ſuivront ſon exemple, quoiqu'une route oppoſée fût pourtant préférable. Je vois la plupart des draps & étoffes d'Angleterre, chargés de droits exceſſifs, ou même prohibés, en Suede, en Pologne, en Pruſſe, en Siléſie, en Saxe, en Boheme, dans l'Allemagne, l'Autriche, l'Eſpagne, le Piémont. Cependant comme, malgré les réglemens & les prohibitions, il ſe fait en Angleterre une grande conſommation de marchandiſes étrangeres, & qu'on trouve les moyens de les y introduire, au mépris de la ſévérité des loix, de même les Anglois font des envois & des ventes conſidérables de leurs marchandiſes dans tous les pays qui en ont interdit ou gêné l'entrée & le débit. De cette maniere l'objet eſt manqué pour les uns & pour les autres.

Tout régime prohibitif eſt conſtamment funeſte à l'état qui l'adopte. Loin de créer de nouvelles branches de revenus, il fait languir les anciennes. Fût-on encore plus rigoureuſement en garde, l'obſervation de pareilles loix coûte toujours beaucoup plus à la nation qu'elle ne peut lui rendre. L'argent qu'on vouloit parlà concentrer dans le royaume, en ſort toujours avec la même facilité ; & celui que des encouragemens ou la liberté y auroient fait couler en abondance, n'y entre jamais, & prend un autre cours. Enfin, contre les intentions du légiſlateur, au-dehors ou au-dedans, le commerce de la nation n'en devient pas plus actif :

reſtreint & gêné, il s'affoiblit & s'énerve de jour en jour; ainſi le bien général en ſouffre évidemment; l'état décline en voulant s'élever; les moyens qu'il prend pour s'enrichir, ne ſervent tout au plus qu'à hâter la fortune de quelques hommes hardis, adroits, entreprenans, qui échappent aux recherches des exécuteurs des loix, & ont le bonheur de gagner beaucoup en s'expoſant à tout perdre. L'Angleterre éprouve tous ces mauvais effets; ſeroit-il poſſible qu'elle en ignorât la cauſe? Il faut bien le croire, quand on voit le parlement ajouter ſans ceſſe aux liſtes, ou plutôt groſſir les énormes volumes de ſes modifications, de ſes reſtrictions, de ſes prohibitions.

Mais ſi le gouvernement dégoûte ou repouſſe l'étranger, s'il ne peut faire aucun fond ſur les richeſſes d'autrui, comment peut-il ſoutenir ſa grandeur, & quelle eſt la baſe de ſa puiſſance? Entrons dans la Grande Bretagne: nous y verrons que, par des millions de canaux, l'opulence des particuliers entre ſans ceſſe dans le tréſor public. Les riches y voient avec regret s'y perdre une grande partie de leur fortune; les pauvres traînés par la force, viennent avec une douleur muette & profonde jeter d'une main défaillante, peut-être la derniere piece de monnoie qui leur reſte. J'allois faire l'énumération des impôts; j'en avois déjà compté un nombre prodigieux, ſur les produits de l'agriculture, ſur les productions brutes, les alimens, les

boiſſons, les marchandiſes, & mon travail étoit à peine commencé; je me l'épargne, il ſeroit auſſi long qu'inutile. Il me ſuffit de ſavoir que le parlement eſt toujours dans l'embarras, & ne penſe qu'à travailler en finance. L'acciſe ſur le houblon rendoit deux millions : pour en faire monter le produit à quatre, il ne trouve point de moyen plus ſûr & plus ſimple que de doubler l'impôt. Son calcul fut mauvais; les droits ſur le houblon, quoique doublés, ne produiſirent pas même les deux millions de notre monnoie qu'on en retiroit, année commune, lorſque ces droits étoient moindres de la moitié. Les Anglois ſe mirent pour la plupart à boire de la biere où le houblon n'entroit pas. Le mauvais ſuccès de beaucoup d'autres opérations de cette nature força le corps législatif à charger de droits les articles de premier beſoin. Quand on en vient à de pareilles extrêmités, l'état court à ſa perte, & ne ſe procure des reſſources paſſageres qu'en ſe mettant dans l'impoſſibilité prochaine de s'en procurer de nouvelles. La main-d'œuvre hauſſa, il n'y eut plus moyen de ſoutenir la concurrence de l'étranger. Le déclin des manufactures fut rapide : pluſieurs branches de commerce n'eurent plus d'alimens, & ſe deſſécherent juſques dans leurs racines. Les finances ne ſe rétabliſſoient pas, & chaque jour la miſere publique augmentoit : double ſollicitude pour le gouvernement. L'état ſouffroit, & pour le ſoulager, on faiſoit une infi-

nité de malheureux. Sans vouloir diminuer les beſoins de l'un, on penſa pourtant à donner quelques ſecours aux autres. La plupart des manufactures chanceloient : dans la vue de les ſoutenir, on accorda des encouragemens aux manufacturiers. Celles de toiles reſtoient ſans activité dans toute l'Irlande ; pour leur rendre le mouvement, le parlement leur accorda des gratifications annuelles. Cette décadence a précédé la derniere déclaration de guerre. Les troubles de l'Amérique ont jeté l'Angleterre dans des convulſions plus violentes ; on diroit preſque que l'état va ſe diſſoudre. Dans la plupart des conditions ſubalternes, la miſere a ſuccédé à l'ancienne opulence. Celle-ci avoit mené un luxe effréné que l'indigence même ne peut détruire. Au commencement de ce ſiecle, la Grande-Bretagne ne gardoit pour ſon uſage chaque année que dix à douze millions de livres de ſucre qu'elle tiroit de ſes isles de l'Amérique ; la conſommation qu'elle en fait actuellement, approche de quatre-vingt millions de livres peſant. Je pourrois citer un grand nombre d'autres articles qui n'ont pas moins porté préjudice à l'état. Au défaut d'ordre dans l'économie publique, s'eſt joint le dérangement dans l'économie domeſtique. La terre n'eſt pas aſſez féconde pour appaiſer tant de beſoins. L'induſtrie ne peut pas ſuppléer ce qui manque à la fécondité de la terre. La Grande-Bretagne emprunte en vain les dehors de l'opulence, elle affiche inutilement

le faſte pour couvrir aux yeux des nations ſon indigence : un ſquélette revêtu de brocard dérobe ſa difformité, éblouit même par l'éclat de ſa robe ; mais pour peu qu'on s'en approche, on voit que la beauté de ſon habillement ne lui donne ni embonpoint, ni fraîcheur, ni coloris, & que ſous l'éclat de l'or il n'y a qu'un ſquélette.

La pêche ſeroit une reſſource pour les Anglois, s'ils ſavoient la faire ; mais ils ont dans les Hollandois de redoutables concurrens qui l'emportent ſur eux. (*a*) Leurs ſeules manufactures de draps & d'étoffes de laine ſont vraiment floriſſantes : perſonne n'en ignore la raiſon. L'habileté des ouvriers ne ſuffiroit pas, s'ils n'avoient à employer les meilleures laines du monde. Celles de Turquie, de Barbarie & d'Eſpagne, quoique très-belles, leur cedent en qualité, du moins pour la fabrication des draps. Les Anglois élevent les troupeaux de moutons avec le plus grand ſoin ; ils en ont perfectionné les races, le croiſement leur a parfaitement réuſſi. Des loix ſéveres, ſouvent même injuſtes & atroces, ont pu contribuer à donner plus long-tems à la Grande-Bretagne la poſſeſſion excluſive de ſes laines & des eſpeces qui les produi-

(*a*) S'ils avoient plus d'induſtrie, la pêche du hareng leur ſeroit ſur-tout d'un grand produit ; mais on leur reproche de n'employer que de mauvais ſel pour les préparer, de ne les vuider pas avec ſoin, de les encaquer mal, & de ne ſavoir pas les arranger dans les barrils.

ſent. C'étoit dans cette vue que la reine Eliſabeth défendit l'exportation de tout bélier, brebis ou agneau en vie. Le diſpoſitif de la loi eſt ſi cruel qu'on ne le rapporte pas ſans frémiſſement. Ce ſtatut ordonne que, pour une premiere faute, le délinquant perdra tous ſes biens, & qu'outre cette confiſcation, il ſubira des peines afflictives & diffamantes. Après un an d'une priſon très-étroite, il doit être conduit en plein marché, où le bourreau lui coupera la main, qui ſera enſuite clouée dans le lieu apparent du même marché. La récidive emporte avec elle peine de mort. Quels châtimens réſervera-t-on pour des crimes, quand on punit ainſi de ſimples contraventions, & quel ébranlement ne donne-t-on pas aux mœurs, quand on n'admet aucune nuance entre la faute & l'attentat?

Un acte paſſé ſous le regne d'Edouard III, déclare coupable de félonie tout ſujet de la Grande-Bretagne qui porteroit des laines du pays dans des pays étrangers. Cette déclaration parut extravagante; on la regarda comme nulle. Quoique la défenſe ne fut pas révoquée, elle reſta ſans exécution. Charles II ſe contenta d'abord de prononcer la peine de confiſcation de la marchandiſe, & d'une amende de trois ſchellings par livre peſant, contre quiconque exporteroit des peaux de mouton encore couvertes de leur laine. La contrebande de ces marchandiſes donna ſans doute à ce prince quelques accès de fureur: dans le délire, il décerna

la peine de mort contre les infracteurs de ſon réglement. Sous Guillaume III, le parlement révoqua cet acte, & ſtatua qu'il ne ſeroit plus permis de charger ſur des chevaux ou des voitures dans les cantons qui bordenr la mer, ſi ce n'eſt entre le lever & le coucher du ſoleil, ſous peine de confiſcation. Par d'autres réglemens, qui ſont également en vigueur, le même prince ordonna que des bâtimens de guerre croiſeroient continuellement pour ſaiſir tous les vaiſſeaux chargés de laine, & aſſujettit les propriétaires des troupeaux à donner, trois jours après la tonte, un état exact de la laine qu'ils auront récoltée; il les oblige de ſpécifier le lieu où elle eſt emmagaſinée, de ne la vendre qu'après avoir informé les directeurs ou commis des douanes, du poids de la marchandiſe, des noms de l'acheteur & du lieu pour lequel elle eſt deſtinée. Un matelot, ou tel autre qui, après avoir enfreint le réglement, ſe trouveroit hors d'état de payer l'amende, eſt tranſporté en Amérique pour ſept ans. Si, avant l'expiration du terme, il retournoit dans la Grande-Bretagne, on le déclareroit coupable de félonie, *ſans bénéfice du clergé*: c'eſt-à-dire, que la loi n'eſt ſuſceptible d'aucune interprétation favorable; qu'elle ne ſouffre ni adouciſſement, ni tempérament, & qu'en un mot elle doit être exécutée dans toute ſa rigueur.

La douzieme année de ſon regne, la reine Anne publia une proclamation pour accorder une

récompenſe de quarante livres ſterling à quiconque dénonceroit un infracteur des ſtatuts concernant la contrebande des laines. Quand on encourage ainſi les délations, c'eſt un moyen ſûr d'avoir beaucoup de délateurs, & d'envelopper ſouvent dans la même punition l'innocent & le coupable. L'excès des précautions, la ſévérité des loix, la cruauté même des châtimens, ne ſont pas une barriere aſſez forte pour arrêter la cupidité. On eſtime que les exportations furtives font paſſer annuellement plus de trois cents mille poches (*a*) de laines angloiſes en Suede, en Pruſſe, en Allemagne, en Hollande, en Flandres & en France. On aſſure que, pour travailler une de ces poches en drap large, cinquante-huit perſonnes y ſont employées pendant une ſemaine; que, pour en faire des étamines, des ſerges, des camelots, cent cinquante-huit perſonnes, & pour en fabriquer des bonnets, cent cinquante perſonnes y trouvent de quoi s'occuper durant le même eſpace de tems. Mais, duſſent les laines & les manufactures de lainerie employer un plus grand nombre de bras, nourrir une plus grande multitude d'ouvriers, faire circuler dans le royaume une plus grande quantité d'argent, être enfin une ſource plus abondante de richeſſes pour les particuliers & pour l'état, ces avantages n'ont rien qui puiſſe exciter l'envie des autres nations; l'An-

(*a*) La poche de laine eſt du poids de deux cents quarante livres.

gleterre les achete à trop haut prix. L'eſprit des loix eſt un eſprit de douceur, de ſageſſe, de juſtice, & ces vertus forment la baſe la plus ſolide d'un bon gouvernement. Que penſer & que dire de la Grande-Bretagne, qui, pour ſe maintenir dans la poſſeſſion d'un privilege excluſif, gêne les propriétés, marque à chaque ſujet l'uſage qu'il en doit faire, lui fait un crime de la plus légere contravention, le dépouille de tous ſes biens, pour le punir d'avoir vendu aux étrangers une choſe qui lui appartenoit, & ajoutant la cruauté à l'injuſtice, le confine dans une priſon, le dévoue à l'infamie & le ſoumet aux peines les plus rigoureuſes ? Si l'on traite ainſi des hommes libres dans le pays de la liberté, fuyons pour aller vivre parmi les peuples ſauvages & féroces. Les droits les plus ſacrés y recevront peut-être moins d'atteinte, & l'on n'y fera pas de ſi cruels outrages à l'humanité.

Ce ne ſera jamais par de pareils moyens que l'Angleterre l'emportera ſur les autres nations, relevera ſon commerce, donnera plus d'éclat à celles de ſes manufactures qui fleuriſſent, & rétablira celles qui ſont tombées. Pour s'aſſurer le débit & la préférence, le meilleur ſyſtême eſt de donner de bonnes marchandiſes à bon marché. Il eſt donc d'une abſolue néceſſité de reſtreindre les taxes & les droits, de révoquer les prohibitions & les gênes, ces fléaux qui arrêtent le cours du commerce, & le retiennent dans

une ſtagnation perpétuelle. Les principes que nous indiquons ne ſont ni inconnus ni étrangers au parlement ; il en a fait quelquefois uſage, & il en a vu les bons effets. Par l'affranchiſſement des droits levés ſur de certaines marchandiſes manufacturées dans le royaume, & des droits perçus à l'entrée des matieres brutes qui ſervoient à la fabrication de ces mêmes marchandiſes, le corps législatif a prévenu plus d'une fois la ruine entiere d'un grand nombre de fabricans, & les a rappellés à leur premiere aiſance. Il a créé ou rétabli des atteliers, donné une nouvelle vie, rendu leur ancienne vigueur à des branches de commerce entiérement mortes ou du moins deſſéchées & languiſſantes. Quel bien n'opéra-t-il pas en rendant parfaitement libres l'exportation des étoffes de laine & l'importation de pluſieurs drogues propres à la teinture ! Cent mille bras oiſifs & inutiles reçurent le mouvement & l'action ; l'indigence & la miſere qui rongeoient à loiſir des claſſes nombreuſes de citoyens, abandonnerent leur proie ; l'argent de l'étranger circula dans le royaume ; les villes & les provinces ſortirent de leur engourdiſſement. Falloit-il s'arrêter en ſi beau chemin, & pourquoi ne pas étendre plus loin les exemptions & les franchiſes ? Quand on a ainſi jeté des fondemens ſolides, n'eſt-on pas coupable d'aller bâtir ſur du ſable mouvant ou ſur des ruines éparſes ou mal liées ?

Un vrai patriote, M. Arbutnoth, neveu du célebre

célebre médecin de ce nom, grand ami de Pope, a publié, ces dernieres années, un petit ouvrage où il propoſe à la Grande-Bretagne un beau projet dont l'exécution paroît auſſi facile qu'elle ſeroit avantageuſe. Cet auteur voudroit que les Anglois ſupplantaſſent les Hollandois, & leur enlevaſſent un des plus riches commerces, celui des grains. L'Angleterre eſt bien mieux ſituée que la Hollande pour remplir ce grand objet; elle pourroit avoir des magaſins à Mahon, à Gibraltar, répondre plus vîte aux demandes, & faire le tranſport à moins de frais. La Hollande ne recueille pas aſſez de bled pour nourrir un cinquieme de ſes habitans. L'Angleterre, après avoir fourni à ſa conſommation, eſt encore riche de ſon ſuperflu. Les autres choſes égales, un pays où la denrée abonde, a de grands avantages pour en faire le commerce, ſur une contrée où la denrée eſt toujours rare, à moins qu'on ne la tire de l'étranger. Les Anglois feroient vraiment un commerce, ils vendroient; les Hollándois ne font qu'un trafic, ils achetent pour revendre. Les uns pourroient faire les envois par divers ports, ſûrs, vaſtes, commodes; les autres ont leur magaſin de bled à Amſterdam, c'eſt-à-dire, qu'ils expédient la denrée par un très-mauvais port. Les bâtimens chargés de grains y ſont quelquefois détenus quinze jours, trois ſemaines, & même plus, ſans pouvoir mettre à la voile. En 1774, la France manquoit de

bled ; les commerçans d'Amſterdam ſe chargerent d'en fournir. Comme on les preſſoit de mettre de la promptitude dans l'expédition, ils chargerent des bâtimens ſur le Texel, & par les canaux intérieurs, ils en firent partir pluſieurs autres pour Roterdam. Ces derniers étoient de retour, que les autres attendoient un tems favorable pour mettre à la voile. Dans un autre circonſtance, les marchands de Livourne donnerent de pareilles commiſſions en Angleterre & en Hollande ; les chargemens de l'une & de l'autre ſe firent en même tems, mais les bâtimens anglois avoient déjà paſſé deux fois le détroit de Gibraltar, & rentroient dans le port de Londres, que les vaiſſeaux d'Amſterdam n'étoient pas encore ſortis du Texel.

Si les habitans de la Grande-Bretagne ont de grandes facilités & de grands moyens pour devenir les marchands de grains de toute l'Europe, ils ont auſſi de grands obſtacles qu'il faut néceſſairement lever pour réuſſir dans ce beau projet. Les Hollandois voiturent les denrées ſans faire beaucoup de dépenſes. Ils ſont extrêmement ſobres, toujours ſimplement vêtus ; ils emploient moins de bras à la manœuvre ; en donnant les denrées à des prix aſſez modiques, ils trouvent le ſecret de faire des profits conſidérables. Malheureuſement les Anglois (je parle même ici des gens du peuple) ont des mœurs bien différentes. Ils ſe nourriſſent bien, & mangent beaucoup. On ne les accoutumeroit pas

facilement à ſe paſſer de viande, & à ſe contenter de beurre & de fromage. Le reſte de leur entretien emporte auſſi beaucoup d'argent. Les mariniers exigent de gros gages : ils ſont très-habiles, il eſt vrai ; mais ils ne tiennent pas auſſi long-tems que les Hollandois aux fatigues de la mer. Il ſuit donc que les marchands Anglois ne pourront pas oppoſer à ceux d'Amſterdam une concurrence redoutable, & qu'en vendant plus cher, ils gagneront moins que leurs rivaux.

Mais la Grande-Bretagne, fît-elle diſparoître tous ces obſtacles, n'en ſera pas plus heureuſe, ſi elle ne renonce entiérement aux loix relatives au commerce des grains. Tout commerce eſt auſſi ennemi des entraves & veut être auſſi libre que les hommes qui le font : les loix qui le concernent doivent être ſimples & peu multipliées, ſtables & permanentes. Ces principes ne ſont pas ceux du parlement, puiſqu'on le voit changer ſes ordonnances autant peut-être que varient les prix des grains.

Comment donc pouvoir régler le cours du commerce, faire des ſpéculations un peu ſolides, mettre une ſuite dans les opérations & leur donner de la conſiſtance ? La mobilité du régime eſt la ruine du commerce, & la déſolation du commerçant. Les Hollandois ne doivent leurs ſuccès qu'à leur ſyſtême dans les importations & les exportations ; leur gouvernement n'impoſe d'autres loix que de payer un droit très-léger d'entrée & de ſortie. Deux fois, dans des circonſ-

tances critiques, ils voulurent reſtreindre cette liberté, augmenter les droits & faire quelques changemens de cette nature : deux fois de triſtes effets les avertirent de la fauſſeté de leur démarche. L'expérience ne les trouva pas indociles; inſtruits, il ſe hâterent de quitter la route ſemée d'écueils, dans laquelle ils venoient de s'engager. L'erreur apperçue fut une erreur corrigée.

Le commerce des grains enrichit la Hollande; il pourroit enrichir encore plus l'Angleterre, & paſſer aiſément de l'une à l'autre; mais cette découverte ne leur ſuffit pas. Il faudroit leur apprendre le ſecret de rétablir parfaitement leurs affaires, & de rendre un royaume affoibli, obéré, chancelant, un royaume riche, puiſſant, ſolidement établi, floriſſant.

C'eſt vous, Anglois, qui par vos réſolutions fougueuſes avez mis la nation dans le déplorable état où elle ſe trouve : elle demande que, par des réſolutions plus ſages, vous répariez le mal que vous lui avez fait. De quelque maniere que vos troubles avec les colonies finiſſent, l'avenir ne vous préſente que de triſtes perſpectives. Ou les Américains triompheront, ou vous ſerez leurs vainqueurs : ou par des voies de pacification vous conclurez avec eux un traité d'accommodement. Avouez-le, aucun de ces aſpects n'eſt conſolant. Si vous ſuccombez, c'en eſt fait de vous. Libres, indépendans, victorieux, les Américains ſeront toujours pour vous des enne-

mis redoutables. Vos autres poſſeſſions leur appartiennent, le Canada n'eſt plus à vous. Croyez-vous que les isles ſous le Vent, vos autres domaines en Amérique, ſoient inébranlables dans leur fidélité & qu'ils réſiſtent à la tentation d'être indépendans ? Réduite à ſes états d'Europe & à quelques établiſſemens en Aſie & en Afrique, je vous le demande, que deviendra la Grande-Bretagne ?

Mettez ſous vos yeux un tableau bien différent & bien propre à flatter votre vanité. Les Américains plient ſous vos armes ; vaincus, ils s'avouent coupables : comment les traiter ? La voie de la douceur eſt ſans contredit la plus ſûre ; mais elle ne met pas à l'abri de toute crainte pour l'avenir. Les colonies n'attendront que le moment où elles pourront porter leurs coups avec plus d'aſſurance. Il faudra ſe défier de leurs promeſſes, & prendre des précautions. Jeterez-vous des garniſons nombreuſes dans leurs villes pour tenir les habitans dans la ſoumiſſion ? & pour garder quelques colonies, emploierez-vous habituellement toutes les forces de la Grande-Bretagne ? Vous voudrez reſter maîtres de tout le commerce des Américains, les aſſujettir à des impôts, ne révoquer aucun des actes qui excitent leur mécontentement ; le feu couvera quelque tems ſous la cendre ; & peut-être quand vous le croirez éteint, vous le verrez tout-à-coup embraſer l'Angleterre & l'Amérique : l'une ne peut reſter maîtreſſe abſolue de l'autre.

Si vous deſcendez juſqu'à traiter les Américains d'égaux à égaux, fiers de vous voir forcés de faire les premiers pas, ils voudront dicter eux-mêmes les conditions de l'accommodement. Il faudra ſe réſoudre à révoquer les actes qui ont excité leurs clameurs, à les ſouſtraire aux loix émanées du parlement, à laiſſer aux aſſemblées des provinces le pouvoir de les taxer, à leur accorder une indépendance & des libertés beaucoup plus étendues que les vôtres, à abolir enfin l'acte de navigation qu'ils déteſtent. A tout cela que gagnerez-vous? Moins l'Amérique contribuera pour fournir aux beſoins de l'état, plus vous ſerez dans la néceſſité de fouler la Grande-Bretagne. Les émigrations recommenceront avec fureur, les colonies répareront leurs pertes, & la paix vous deviendra auſſi funeſte que vous l'a été la guerre.

Cependant au milieu de vos malheurs il vous reſte une grande reſſource. Les colonies ont ruiné l'Angleterre; ſervez-vous des colonies pour la rétablir. Rompez toute intelligence avec elles; n'ayez plus ni à les ſoutenir dans leur foibleſſe, ni à les redouter dans leur puiſſance.

La Ruſſie cherche à étendre ſa domination & ſon commerce; elle a fait pluſieurs tentatives pour découvrir un paſſage de l'Archipel Ruſſe à l'Amérique ſeptentrionale. Que ne donneroit-elle pas pour avoir le Canada & vos autres poſſeſſions qui le touchent ou qui en dépendent? L'Eſpagne ne s'eſt jamais conſolée d'avoir

perdu la Jamaïque; elle n'épargneroit rien pour la recouvrer. L'impératrice-reine veut eſſayer du commerce des deux Indes; elle a fait partir des bâtimens, pour en rapporter des marchandiſes & des productions étrangeres : ſes vues ſeront ſecondées, en lui cédant quelques-unes de vos poſſeſſions dans ces pays lointains. Vos affaires iront encore mieux en traitant avec les Hollandois. Vous les rendrez maîtres de vos comptoirs dans l'Inde, de vos établiſſemens ſur les côtes d'Afrique, & de celles de vos isles de l'Amérique qu'ils ſeront jaloux de poſſéder. De leurs débiteurs, vous deviendrez leurs créanciers. Il vous reſte encore les Barbades, Sainte-Lucie, la Dominique, S. Vincent, Montſerrat, S. Chriſtophe, les isles Lucaïes, & pluſieurs autres colonies; vous ne manquerez pas d'acheteurs. Le Danemarck, peut-être même la Suede, le Portugal, la France & pluſieurs autres puiſſances Européennes s'empreſſeront de faire leurs offres. Ces grandes opérations conſommées, quelle admirable révolution ſe fait dans l'état! Le chaos eſt débrouillé, les affaires publiques s'arrangent, les richeſſes & l'or de toutes les nations vont former aujourd'hui le tréſor de la Grande-Bretagne. Vos dettes payées, il vous reſte encore des fonds immenſes pour former des entrepriſes utiles. Vos vaiſſeaux de guerre ſont transformés en vaiſſeaux marchands; vos pêches deviennent pour vous des moyens plus abondans de richeſſes; les dépenſes de l'état

diminuent avec ſes beſoins. Séparés du continent de l'Europe, vous n'entrez dans aucun des démêlés qui agitent les royaumes de cette partie du monde : vous profitez même de leurs diſſenſions, faiſant avec les puiſſances belligérantes un commerce plus étendu & plus avantageux. C'étoient vos colonies qui occaſionnoient toutes vos guerres ; en renonçant à ces poſſeſſions onéreuſes, vous avez rendu la Grande-Bretagne le ſéjour perpétuel de la paix. Quelques bâtimens de guerre pour protéger votre commerce, & un petit nombre de troupes pour garder les côtes de votre isle, c'eſt uniquement à ces deux objets que doivent ſe borner vos dépenſes militaires. Les impoſitions réduites, le peuple vit du fruit de ſon travail dans une aiſance honnête ; la main-d'œuvre baiſſe de prix. Vous ne pouviez pas autrefois ſoutenir la concurrence des autres nations, elles redoutent aujourd'hui la vôtre. Tel eſt en raccourci le réſultat évident que vous êtes en droit d'attendre de l'exécution de ce projet.

J'ai à deſſein inſiſté ſur ces détails, leur importance m'a paru telle qu'il n'étoit pas poſſible de les traiter ſuperficiellement. Je paſſe à d'autres objets qu'il me ſuffira preſque d'indiquer, parce qu'ils ſont aſſez connus. Les Anglois, naturellement penſeurs, réfléchis, ſombres même & mélancoliques, ne ſemblent pas faits pour les arts d'agrément : ils ne ſont ni muſiciens, ni peintres, ni ſculpteurs, ni gra-

veurs, ni architectes. Ils ont eu pourtant de grands poëtes, dont le principal mérite n'eſt pas la délicateſſe, la légéreté, la douceur : ce qui forme leur caractere, c'eſt la force, l'énergie, l'élévation, les grands traits noblement rendus, les idées neuves & profondes, les vérités vivement ſenties & fortement exprimées, la majeſté des tableaux, la hardieſſe & la ſublimité des images. Mais combien les Anglois ſont déchus de cette gloire qu'ils s'étoient acquiſe par les lettres & les ſciences ! Comment ont-ils remplacé l'immortel Bacon, qui d'une main hardie a arraché le voile dont la nature ſe plaît à envelopper ſes prodiges ; Newton qui par la force de ſon génie a attiré à lui les opinions & les eſprits ; Boyle qui, l'expérience à la main, a marché à la découverte de tant de vérités de phyſique inconnues avant lui ; Hooke qui a travaillé avec tant de ſuccès à la perfection des microſcopes, & a inventé les montres portatives ; Locke & Clarke qui répandirent la lumiere ſur la nuit de la métaphyſique ; Bolyngbrocke, dont la ſage politique a inſtruit toutes les nations & tous les ſiecles ; Maclaurin & Hume, qui ont tracé l'hiſtoire avec un crayon auſſi énergique que vrai ; Atterbury, Tillotſon, Sherlok, Sharpe, Barrow, qui ont fait retentir ſur la tête des peuples le tonnerre de leur éloquence ; Bentley, dont la ſcience profonde a diſſipé les ténebres qui enveloppoient une partie du majeſtueux coloſſe de l'antiquité littéraire ;

Richardſon, le modele des romanciers, Shakeſpéar qui, couvert de lambeaux, environné de torches funebres, de pâles ombres, de ſpectres effrayans, de monſtres horribles, ravit d'admiration en faiſant reculer d'effroi; Otwai, qui preſſe le cœur & arrache des larmes; Dryden, Congreve, Johnſon, qui excitent les ris par la peinture des travers & des ridicules de la ſociété; Waller & Cowley, dont la lyre a produit des ſons mâles & élevés; Swift, qui a critiqué avec tant de fineſſe, de graces, de délicateſſe, d'aménité; Addiſſon, qui a paré la raiſon des fleurs d'une imagination riante; Gay, qui a prêté ſi judicieuſement aux animaux les paſſions des hommes pour les en corriger, & dont le chalumeau champêtre a retracé avec une admirable ſimplicité la vie des bergers; Pope, cet écrivain inimitable, qui, né avec tous les eſprits & le talent de ſaiſir tous les tons, a excellé dans tant de genres; Milton enfin, dont la trompette héroïque, ſemblable à celle d'Homere, échauffe, éleve l'ame & la remplit d'un noble orgueil? (*a*) De toute cette génération

(*a*) Je ne fais qu'indiquer les principaux auteurs qui ſe ſont diſtingués dans la carriere des ſciences & des beaux arts. Je ne dis rien de Fairfax, de Spencer, de Jacques Harrington, de Philips, de milord Clarendon, de Littleton, de Devenant, de Prideaux, d'Arbutnot, de Derham, de Laurent Echard, &c. Parler de tous ſeroit un détail preſqu'inépuiſable. J'en uſerai de même dans mes autres diſcours.

d'auteurs célebres que l'Angleterre a produits, il ne reſte plus que l'hiſtorien de Charles-Quint, Robertſon. Gibbon ne les ſuit encore que de loin. A quelle cauſe attribuer cette décadence littéraire ? Peut-être à l'étonnante facilité qu'on a de faire imprimer en Angleterre : facilité qui multiplie beaucoup trop l'eſpece des littérateur, au défaut d'encouragemens & de protecteurs qui manquent aux talens. En général, les gens de lettres ne ſont pas aſſez favorablement accueillis chez les Anglois, & leurs récompenſes ſont beaucoup moins multipliées que celles qui leur étoient accordées autrefois. Prior fut ambaſſadeur en France; Newton eut la direction générale des monnoies; Bacon fut chancelier du royaume; Congreve ſe vit chargé des emplois les plus honorables; Bolyngbrocke, Milton, Addiſſon devinrent ſecretaires d'état. Qu'on cite un homme de lettres qui, par ſon ſeul mérite, jouiſſe actuellement d'un pareil honneur.

Il eſt vrai que jamais l'Anglois n'eſt rebuté par les difficultés, ni laſſé par les obſtacles. Il ſemble que ſon génie a plus de reſſort & s'anime à meſure qu'il trouve plus de réſiſtance. Pour imaginer & exécuter la pendule qui lui a mérité la récompenſe promiſe par le parlement, Harriſſon a travaillé pendant quarante ans.

Les ſciences les plus abſtraites plaiſent le plus & conviennent le mieux aux Anglois. Ils aiment à creuſer, pénétrer, approfondir. Cette

profondeur pourtant, qui les ſoutient dans la carriere des ſciences, du raiſonnement & du calcul, les abandonne, je ne crains pas de le dire hautement, dans une partie eſſentielle, la politique. Leur conduite depuis une longue ſuite d'années en eſt une preuve bien forte; & je ne vois chez eux la marche d'une grande & belle politique, ni dans l'adminiſtration des finances, ni dans les loix du commerce, ni dans les réglemens relatifs à l'induſtrie.

Le ſeul bon effet que doit produire la forme du gouvernement de la Grande-Bretagne, eſt que la nobleſſe de cette isle ne croupit pas dans une honteuſe ignorance, s'occupe, étudie & s'inſtruit. Dans l'une & l'autre chambre du parlement, ſi les oreilles délicates ſont ſouvent bleſſées & les eſprits fins dégoûtés par de mauvaiſes plaiſanteries, des perſonnalités indécentes, des épigrammes fades & déplacées, des pointes puériles, des images rebutantes, les auditeurs intelligens & ſenſibles y jouiſſent plus d'une fois du plaiſir d'applaudir à de beaux diſcours. Le coryphée de la chambre haute, milord Chatam, quoiqu'il perdît beaucoup à l'impreſſion, qu'il fût fort inégal, & qu'il relevât beaucoup ſes diſcours par des yeux étincelans & une action forte & noble, avoit cependant de grands traits, de belles images, des morceaux éloquens. Le marquis de Rockingham, le lord Burcke, le chevalier Temple, le duc de Richmond & pluſieurs autres parlent avec nobleſſe & ſont tou-

jours briller leur eſprit, ſoit qu'ils préſentent leurs propres vues, ſoit qu'ils combattent celles d'autrui. Le lord North eſt capable non-ſeulement d'entraîner, mais d'attirer doucement les eſprits; aſſez habile pour donner des couleurs agréables aux objets naturellement triſtes, faire goûter les vérites les plus ameres, dérober aux citoyens les malheurs de l'état, les amuſer & les tromper ſans ceſſe par l'eſpérance d'un avenir plus heureux; propre enfin à ſe faire un nom quand il n'auroit pas en main l'autorité. Edmond Burcke, conſtamment oppoſé à ce miniſtre, eſt le plus redoutable de ſes adverſaires, a plus de force, de feu, d'énergie que lui; mais il n'en a pas la flexibilité, la douceur; il ne ſe poſſede pas autant, & prévient moins en ſa faveur. La Grande-Bretagne le regarde comme un autre Ciceron, & ſe plaît à lui donner ce nom au bas des gravures qui repréſentent ce membre des communes. Mais de pareils éloges n'en impoſent pas à ceux qui connoiſſent la véritable éloquence, & ne font pas diſparoître la différence énorme qui ſe trouve entre l'orateur Anglois & celui de l'ancienne Rome.

Quoique les pairs & les repréſentans du peuple les plus diſtingués par leurs talens aient la plupart une maniere qui les caractériſe & un genre d'éloge qui leur eſt propre, ils viſent tous avec une attention particuliere au mérite du ſtyle. Leur diction eſt preſque toujours pure, châtiée, correcte; & ſelon que le ſujet le com-

porte, douce, élégante, forte, expreſſive, énergiques. S'ils tâchent de gagner les ſuffrages, en préſentant des raiſons ſolides, des plans bien digérés, d'excellentes vues, ils ne ſont pas moins flattés de mériter & de recevoir des applaudiſſemens pour la maniere de les préſenter. La capitale de la Grande-Bretagne n'a point d'académie qui fixe les variations du langage, donne la ſanction aux mots, conſacre les expreſſions, diſſipe les enflures pédanteſques & épure la langue : ce ſont les diſcours prononcés dans le parlement, qui ſervent de regle & de modele pour bien parler & pour bien écrire. Ils ſont inſérés fidélement dans les papiers publics, & paſſent entre les mains de toute la nation. Il n'eſt pas, juſqu'au dernier des citoyens, qui ne les liſe aſſidument & avec beaucoup d'attention. Auſſi, de tous les peuples connus, le peuple Anglois eſt-il celui qui parle le mieux ſa langue.

Les Anglois s'embarraſſent peu de diſputer aux autres nations l'empire des beaux-arts, pourvu qu'ils puiſſent aſpirer à celui des arts utiles. Leurs ouvriers excellent dans la fabrication de toutes ſortes d'étoffes ; ils imitent facilement, perfectionnent, inventent. Avec la laine ils fabriquent, d'une maniere également habile, les draps les plus forts & les éroffes les plus légeres ; ils en font même qui ne le cedent pas pour la fineſſe à celles de fil de coton & de ſoie. Aux tapiſſeries des Gobelins près, leurs

tapiſſeries peuvent être regardées comme les plus belles qu'on manufacture en Europe. Ils y repréſentent d'après nature toutes ſortes de fleurs, d'animaux, de plantes, de payſages. Rien de plus beau que leurs ſerges & leurs autres étoffes croiſées : auſſi le débit en eſt-il prodigieux. On eſtime que la ſeule ville d'Exeſter, dans le comté de Devon, en vend chaque ſemaine pour la valeur de dix mille livres ſterling. Le comté de Wilts eſt fameux pour ces beaux draps que les Anglois appellent draps eſpagnols, parce que dans leur fabrication la laine d'Angleterre eſt mêlée avec celle d'Eſpagne. On en exporte beaucoup dans tout le monde connu. La draperie blanche, qui eſt envoyée en Turquie, enrichit les habitans du comté de Gloceſter & de Worcheſter.

Les Anglois ſont les ſeuls qui aient le ſecret de teindre le deſſus d'une piece de drap en écarlate, & le revers en très-beau bleu. Le grand débit, le débit conſtant des marchandiſes, eſt une preuve évidente de leur qualité, ſur-tout ſi elles ſont cheres. Le ſuccès & l'intérêt aiguillonnent ſans ceſſe l'émulation; l'activité de celle-ci perfectionne l'art; voilà pour ſes laineries ce qu'éprouve la Grande-Bretagne. Les provinces qui cultivent avec le plus d'application cette branche d'induſtrie & de commerce, ſont infiniment plus riches, plus peuplées & plus heureuſes que les autres. On fait monter à un million le nombre des ouvriers en laine;

mais je crois ce calcul un peu forcé. (*a*)

Les Anglois ne travaillent pas le coton avec moins d'habileté. S'ils étoient encouragés, on assure qu'ils imiteroient parfaitement les toiles peintes des Indes & de Perse, & que leurs manufactures pourroient même prétendre à la préférence ; mais le parlement les décourage par des droits & des taxes. Plus de cent mille personnes du sexe font des dentelles aussi estimées que les plus belles de France, de Venise, de Flandres, à l'exception de celles de Bruxelles.

(*a*) Des auteurs Anglois prétendent que la Grande-Bretagne vend annuellement aux étrangers pour cinq millions sterling de lainerie, & qu'il s'en consomme pour la valeur de deux millions sterling dans l'intérieur du royame. D'autres écrivains politiques assurent que les exportations de ces marchandises ne vont pas au-delà de deux millions sterling. Prenons un terme moyen & supposons que la vente totale, soit au-dedans, soit au-dehors de l'Angleterre, roule chaque année entre quatre ou cinq millions : il faut prélever le prix d'achat des matieres brutes, les frais d'entretien & de réparation des métiers, des ateliers & des manufactures, les profits des entrepreneurs, & bien d'autres dépenses. Ces déductions faites, c'est beaucoup s'il reste clair & net la somme de deux millions pour la main-d'œuvre. Il suivroit de là que, s'il y avoit un million d'ouvriers, ils n'auroient l'un portant l'autre, pour salaire annuel, que deux livres sterling; c'est-à-dire qu'ils mourroient tous de faim, & que, vu la cherté des denrées, il leur seroit absolument impossible de subsister. Les toiles d'Irlande sont aujourd'hui aussi belles, aussi blanches, & font plus d'usage que celles de Hollande.

Quoi-

Quoiqu'on n'éleve point de vers à ſoie en Angleterre, il y a de très-belles manufactures de taffetas & d'autres étoffes de ſoie, qui occupent douze mille métiers. Peu anciennes dans le royaume, les verreries ont été rapidement portées à un haut degré de perfection. Dans toute l'Europe on fait un grand cas des cryſtaux artificiels des verres à montres & à lunettes, des girandoles & autres pieces de verre d'Angleterre. Il ſort de très-belles glaces de la manufacture de Londres. Il ſeroit difficile de rien ajouter à l'habileté des ouvriers pour travailler & façonner les métaux. Leurs ouvrages en clincaillerie ſont de la derniere délicateſſe & parfaitement finis; on les recherche dans toute l'Europe : les exportations de ces marchandiſes augmentent de jour en jour; voilà pourquoi les manufactures d'acier occupent deux cents mille hommes de plus qu'autrefois. L'induſtrie angloiſe ne laiſſe rien à deſirer pour la perfection de tous les ouvrages en cuir. Elle ne ſe diſtingue pas moins dans l'horlogerie : il ſort annuellement une grande quantité de montres & de pendules pour les cours étrangeres, mais principalement pour celles du grand-ſeigneur & du ſophi de Perſe. Le parlement favoriſe ce commerce; il n'a mis aucun droit ſur les montres qui paſſent du pays dans les autres états. Un ſtatut de Georges Ier ſoumet à des peines pécuniaires & afflictives toute perſonne qui engageroit un horloger d'Angleterre à quitter cette

isle pour s'établir dans le continent de l'Europe ou ailleurs.

Le grand art, l'art par excellence, l'agriculture fleurit en Angleterre beaucoup plus peut-être que dans aucun autre pays du monde. On n'y voit preſque aucune branche d'économie rurale qui ne ſoit cultivée avec autant d'intelligence que de ſuccès. Autrefois les Anglois tiroient de France & d'autres états une grande partie des grains néceſſaires à leur conſommation ; aujourd'hui ils en exportent pour des ſommes conſidérables. On peut trouver ailleurs des terres plus fertiles, mais on n'en trouvera pas de mieux cultivées. L'expérience, l'application, les encouragemens ont conduit les cultivateurs Anglois juſqu'à prévenir, au moins en grande partie, les mauvais effets de l'intempérie & de l'inconſtance des ſaiſons. Ils n'éprouvent plus ces grandes variations, ces inégalités dans les récoltes, ces diſettes même qui étoient anciennement aſſez fréquentes. D'une bonne à une mauvaiſe année la différence devient beaucoup moins ſenſible. Cette régularité paroît ſinguliere, & ne vient évidemment que de la perfection de la culture. Les progrès ne peuvent manquer de ſe ſoutenir, parce qu'en Angleterre on eſtime la terre ce qu'elle vaut, & que les charrues n'y ſont pas gouvernées par la miſere & l'ignorance. Les propriétaires, ſans excepter les plus grands ſeigneurs, ſe font une gloire de préſider aux travaux de la campagne.

Les ſociétés d'agriculture excitent l'émulation ; elles ont ſouvent le plaiſir de couronner d'illuſtres concurrens. Le lord Bedford obtint une prime pour avoir ſemé du gland. On voit tous les jours des écuyers, des comtes, des ducs, des pairs, ſe glorifier d'avoir mérité & recevoir avec reconnoiſſance une médaille d'or ou d'argent, une gratification de quelques livres ſterling, tantôt pour avoir fait la plus belle plantation de chênes, tantôt pour avoir recueilli une plus grande quantité de patates, pour avoir mieux entendu la culture du houblon, du chanvre, du lin, & s'être diſtingué par quelqu'autre ſuccès de cette nature.

On ne donne jamais en Angleterre la permiſſion d'exercer un art à un homme qui ne l'auroit pas appris. Cette méthode y eſt univerſellement adoptée, & ne ſouffre aucune exception. Les apprentiſſages y ſont pénibles & durs. Un maître a les droits les plus étendus ſur ſon éleve, & peut le contraindre par corps & par toutes les voies de rigueur à remplir ſon engagement.

Si l'un n'eſt pas raiſonnable, les meilleures raiſons ne ſuffiront pas à l'autre pour obtenir quelques adouciſſemens, abréger le tems marqué & rompre le contrat. Un jeune apprentif, d'une complexion fort délicate, ſe plaignit à ſon maître de ce qu'il lui faiſoit broyer trop ſouvent des drogues qui nuiſoient notablement à ſa ſanté. Le malheureux ne fut pas écouté.

Comme les coliques que lui occaſionnoit ce travail, devenoient tous les jours plus fortes, il prit le parti de s'enfuir & d'aller chercher un aſyle dans la maiſon paternelle. Le maître ne tarda pas à le revendiquer; il fallut retourner chez cet homme impitoyable. Le malheureux apprentif fut encore inhumainement employé à piler, broyer, unir divers poiſons pour les couleurs; les coliques le reprirent avec tant de violence, qu'il expira dans les douleurs les plus aiguës & d'horribles convulſions. Nous n'avons pas appris que le meurtrier ait été puni, & que la juſtice eût regardé cette cruauté comme un crime puniſſable.

Si les Anglois veulent que tous les gens de métier faſſent un apprentiſſage, ils en exigent à plus forte raiſon des gens de la campagne qui ſe deſtinent à être laboureurs. Pour avoir des apprentifs à ſon tour, ce n'eſt pas aſſez d'être inſtruit ſur la maniere de gouverner les terres & de leur donner les meilleures façons; il faut poſſéder en toute propriété une certaine étendue de terrein: un économe propriétaire d'un champ aſſez étendu pour occuper une charrue pendant ſix mois, eſt autoriſé à prendre un apprentif dont l'âge roule entre dix & dix-huit ans, à le garder juſqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt-un ou vingt-quatre ans, ſelon qu'il l'aura pris plus ou moins jeune.

Le ſtatut eſt d'Eliſabeth. Cette reine, deſpotiquement impérieuſe dans ſes volontés, & tou-

jours outrée dans les moyens qu'elle prenoit pour les exécuter, lors même qu'il s'agiſſoit de faire le bien, ordonna par un autre réglement, que tous les hommes au deſſus de douze & au-deſſous de ſoixante ans, ſans biens, ſans état, ſans emploi, ſans parens, ou n'ayant que des parens pauvres & roturiers, ſeroient forcés d'entrer au ſervice d'un fermier ou d'un économe de la même province, lorſqu'ils ſeroient requis & ſommés de ſe conformer au diſpoſitif de l'ordonnance. L'oiſiveté eſt le grand fléau du peuple; elle le précipite dans la miſere, & de la miſere dans le crime. Quand le gouvernement offre du travail & des ſalaires, il emploie le moyen le plus efficace pour mettre en action tous les bras oiſifs; mais il doit leur être libre de prendre tel ou tel mouvement, telle ou telle direction; d'embraſſer, en un mot, la profeſſion qu'ils préferent. On entend toujours mal l'intérêt public, quand on donne aux loix un autre fondement que la juſtice. Engageons les infortunés à ſe rendre utiles à la ſociété dont ils ſont membres; l'appât des récompenſes, celui d'une vie douce, aiſée, commode, les déterminera: mais ne forçons jamais leur goût, leur génie, leurs talens. Anglois, plus j'examine vos loix, plus je trouve qu'elles n'ont guere d'égards pour la prétendue divinité de votre empire. Inſulté par ſes concitoyens, le plus célebre de vos auteurs s'écria, peut-être avec plus de vérité qu'il ne le penſoit: Eh bien, c'eſt donc chez nos voiſins, dans le

pays de l'eſclavage, qu'il faut aller jouir de la liberté !

Si l'agriculture, pouſſée au point de perfection où elle eſt en Angleterre, excite nos éloges, de quel œil verrons nous les grands préjudices que lui font les fantaiſies, les plaiſirs & l'amuſement de l'opulence ? On compte dans l'Angleterre proprement dite, cinquante millions d'acres de terre labourable. Les grands ſeigneurs poſſedent des parcs de ſix, huit, dix ou douze milles de circuit, & tout ce terrein eſt abſolument perdu pour l'état. Vous trouverez dans ces clos immenſes, des allées d'arbres qui s'étendent à perte de vue, des labyrinthes, des ruines de temples ou d'anciens édifices, des pavillons, des bâtimens de caprice, des grottes, des cavernes ; le reſte du terrein eſt deſtiné au plaiſir de la chaſſe : des cerfs, des daims & quelques autres bêtes fauves l'enlevent tout entier à l'agriculture, à la population, à l'état.

Un autre abus eſt l'étendue quelquefois immenſe des communes. Je ſais qu'elles ont leurs apologiſtes ; je n'ignore pas que les pauvres gens y trouvent quelques brins d'herbe pour nourrir leurs moutons ou leurs vaches. Mais les habitans d'un village ne trouveroient-ils pas mieux leurs intérêts à faire valoir à leur profit un terrein dont ils ne peuvent pas tirer de grands avantages, puiſqu'il eſt dévoué à la ſtérilité ; & des terres en friche valent-elles mieux que ces mêmes terres converties en champs à bled ?

En terminant ce diſcours, je rendrai hautement aux Anglois une juſtice qu'on ne leur refuſe pas entiérement, mais qu'on prend trop ſouvent à tâche d'altérer. Dans les grands beſoins du peuple, rien n'égale leur généroſité & leur bienfaiſance. S'agit-il de former quelqu'établiſſement utile, de fonder ou de relever des maiſons de charité ? les cœurs des hommes opulens s'attendriſſent, & leurs bourſes ſe délient. On ouvre des ſouſcriptions; l'argent eſt apporté de toutes parts; les malheureux reçoivent des ſoulagemens, les beſoins ceſſent : ſouvent on voit de grands propriétaires qui, après avoir nourri pluſieurs mois tous leurs vaſſaux, leur font de groſſes avances. Combien de fortunes ruinées par des revers, & relevées auſſi-tôt par les mains des hommes riches & ſenſibles ! Combien de faillis malheureux, ſoutenus par leurs créanciers, & remis avec honneur dans le commerce ! Combien d'honnêtes & vertueuſes familles, qui par des ſecours journellement reçus, ſont ainſi préſervées des horreurs de la miſere & du crime ! C'eſt là ſur-tout qu'une charité active s'empreſſe à mettre obſtacle aux fléaux qui affligent l'humanité. Tout le monde connoît les aſſociations ſi louables qui forment des caiſſes pour payer les dettes des artiſans, & qui chaque ſemaine vont tirer des priſons publiques pluſieurs de ces infortunés, pour les rendre enſuite à leurs familles. En un mot, on convient généralement que les Anglois ſe portent avec ardeur

aux actions de bienfaiſance ; & voilà le plus bel éloge que puiſſe mériter un peuple. Dire que les Anglois, avares par caractere, ne paroiſſent généreux que par oſtentation, c'eſt le langage de la malignité qui s'attache à déprimer les motifs, quand elle n'a point de priſe ſur les actions. Soyons plus équitables, & aimons à applaudir aux bienfaiteurs, par-tout où nous voyons des bienfaits. Rendons hommage à la nature ; elle ne nous a point fait méchans ; la commiſération eſt un don précieux que nous tenons tous de ſa main libérale. L'homme ne devient jamais inſenſible, ſans s'être opiniâtrément roidi contre la pente la plus forte de ſon cœur. Les Anglois ſont généreux, bienfaiſans ; ne rougiſſons pas de l'avouer, de ce côté ils valent bien mieux que nous, & nous donnent depuis long-tems des exemples que nous ſommes encore bien éloignés de ſuivre.

DISCOURS

SUR

LA HOLLANDE.

CRÉÉE par les armes, la république que forment entr'elles les Provinces-Unies n'exiſteroit plus, ſi elle avoit voulu ſe ſoutenir, s'étendre & parvenir à la proſpérité par les armes. Aſſez puiſſante pour mettre un grand poids dans la balance politique de l'Europe, & la faire pencher en faveur du parti ou de la nation dont elle embraſſeroit les intérêts, elle ne trouve dans ſon propre fonds, ni les reſſources, ni les richeſſes, ni les forces néceſſaires pour exécuter de grandes entrepriſes militaires & ſe rendre redoutable aux autres peuples. Si la guerre, même quand elle eſt heureuſe, a toujours de triſtes effets & traîne après elle de grands maux que les faveurs de la fortune & les conquêtes ne réparent pas; ſi ce redoutable fléau affoiblit, ruine, déſole les empires floriſſans & étendus; s'il anéantit leur population; s'il détruit leur commerce, renverſe leurs manufactures, jette le déſordre dans leurs finances, avec quel ſoin un état borné par l'étendue de ſes poſſeſſions, pauvre en denrées, toujours embarraſſé pour mettre un juſte équi-

libre entre ſes dépenſes & ſes modiques revenus, ne doit-il pas en éviter les ravages & les prévenir ? Les Hollandois ne voient dans la nature qu'une marâtre dont ils doivent s'appliquer ſans relâche à réparer les injures. Arroſée de leurs ſueurs, la terre ſe refuſe opiniâtrément à la fécondité. A cette cruelle ingratitude ils oppoſent la conſtance dans les travaux ; mais en redoublant de zele & d'application, ils ont la douleur de ne pas obtenir la récompenſe qu'ils méritent ; jamais une honnête abondance n'eſt un fruit qu'ils recueillent dans leur patrie. Avec un ſol qui ne nourrit pas les propriétaires & les cultivateurs, & qui ſe trouve ſurchargé du poids de ſes habitans, la république ne peut avoir qu'une exiſtence précaire ; & ſans ſes liaiſons d'intérêt avec les autres peuples, elle ceſſeroit d'exiſter. Dans ſa bonne intelligence avec toutes les cours de l'Europe, elle trouve un moyen infaillible de ſe ſoutenir, de s'élever, d'aſſurer ſon repos & ſa fortune, d'enrichir ſes ſujets. Cette harmonie n'eſt pas plus tôt rompue, que la république entre dans un état violent. Une guerre ſuffit pour lui faire les plus grands maux.

Priſe depuis l'extrêmité du Limbourg Hollandois juſqu'à celle de la ſeigneurie de Groningue, la longueur des Provinces-Unies ne va pas au-delà de cinquante lieues. Leur plus grande largeur s'étend des frontieres de la Hollande méridionale à celles d'Over-Iſſel : on ne compte

que quarante lieues dans cet eſpace. Ainſi reſſerrées, elles ne ſauroient former une puiſſance formidable par elle-même, ni contre-balancer les forces des états voiſins. Tout ce qu'elles peuvent faire, c'eſt d'avoir de fortes barrieres qui arrêtent les premiers efforts de l'ennemi, de pourvoir à leur ſûreté par des alliances ſolides ou des traités avantageux, de s'obſerver aſſez pour ne pas trop exciter la jalouſie, & ſur-tout de ménager les puiſſances qui ſont toujours en état de ſe faire craindre, de punir ou de ſe venger.

Les Hollandois ne ſe rappellent qu'avec effroi le moment où ils ſe virent ſur le point d'être enſevelis ſous les ruines de leur patrie. Toutes leurs forces avoient plié ſous les armes victorieuſes de Louis XIV; leurs villes de guerre avoient cédé pour la plupart & ouvert leurs portes au vainqueur; il ne leur reſtoit preſque plus ni reſſource ni aſyle. Les riches commerçans d'Amſterdam embarquoient leurs effets les plus précieux, & ſe préparoient à paſſer dans le Nouveau-Monde. Des ſuccès inattendus rétablirent le calme. Depuis cette époque, la république a meſuré ſes pas avec plus de ſageſſe. Les guerres qu'elle a ſoutenues étoient comme inévitables, & ne lui ont jamais préſenté de grands riſques à courir, quoiqu'elles lui aient preſque toutes occaſionné de grandes pertes. La paix dont elle jouit depuis une longue ſuite d'années, fait couler ſans interruption dans ſes

états, les richeſſes des autres contrées. Elle profite de ce tems heureux pour réparer ſes pertes, rétablir ſes finances, étendre ſon commerce, & parvenir à une grandeur qui ne ſemble pas être faite pour elle. Si les Provinces-Unies ſont venues à bout de former entr'elles un état floriſſant, ce ſuccès fait certainement leur gloire, puiſqu'il ſuppoſe les plus grands efforts & une conſtance héroïque. Jamais république à ſa naiſſance, n'a vu de ſi loin la carriere de la proſpérité, & n'a eu moins de moyens pour y marcher avec ſuccès. Les obſtacles qui s'oppoſent conſtamment à la fortune & à l'élevation des Hollandois, la voie que ce peuple ſuit pour en triompher conſtamment, voilà les deux grands objets que nous avons à examiner.

Rien de moins propre à faire fleurir les Provinces-Unies, que la maniere ſinguliere & bizarre dont elles ſe gouvernent. Quand l'amour de l'indépendance leur imprima la plus forte horreur pour le joug eſpagnol, elles formerent le hardi projet de ſe rendre libres; mais elles ne purent l'exécuter que par une longue & cruelle guerre. En ſecouant la ſervitude, il fallut à la fois arrêter la licence & prévenir l'anarchie. Au milieu des troubles, on n'a guere le loiſir de calculer la meilleure maniere de conduire les peuples; on cede aux circonſtances, & l'on s'eſtime heureux de pouvoir réprimer les excès & empêcher le mal du plus grand nombre. Les habitans des provinces confédérées vouloient

être libres. Pourvu qu'ils le devinſſent, ils s'embarraſſerent peu d'atteindre à la perfection dans la maniere de ſe gouverner. Tout ſyſtême leur parut bon, dès lors qu'il contraſtoit avec celui dont ils ſe plaignoient : en ce point ils réuſſirent, car nul gouvernement ne ſe reſſemble auſſi peu que celui de la Hollande & de l'Eſpagne. Cependant, quoi qu'ils en penſent, la forme qu'ils ſe choiſirent n'aura jamais le ſuffrage des vrais politiques ; elle ſe reſſent un peu trop de l'agitation des eſprits qui la conçurent & l'adopterent. Je le dirai, parce que je le penſe, le haſard, bien plus que la réflexion, l'a fait naître ; & d'un premier jet le haſard ne donne pas des chefs-d'œuvres.

On a cru trouver une parfaite reſſemblance entre la ligue Achéenne & la république des Provinces-Unies, & l'on veut que l'une ait ſervi de modele à l'autre. Il eſt certain que la premiere s'étoit formée de pluſieurs villes & de pluſieurs peuples qui, laſſés d'obéir à leurs ſouverains reſpectifs, qui ne les gouvernoient pas ſelon les loix, s'en vengerent en les dépouillant de l'autorité. Ces villes & ces peuples, indépendans les uns des autres, ſe ligueront pour leurs intérêts communs. Cette république naiſſante reçut bientôt des accroiſſemens. D'autres peuples briſerent le ſceptre entre les mains de leurs rois : devenus libres, ils n'imaginerent rien de mieux pour conſerver leur liberté, que de s'unir aux Achéens. Riches & peuplés, ces

états républicains devinrent par leur union une puiſſance formidable, dont les grands rois ménageoient les intérêts & recherchoient l'amitié. A des époques marquées, les députés des alliés ſe rendoient tous dans une même ville, pour délibérer ſur les grandes affaires de la république, conclure des traités, déclarer la guerre, faire la paix, recevoir les ambaſſadeurs des puiſſances étrangeres & de leur en envoyer. Dans cette aſſemblée générale, on éliſoit chaque année un préteur, qui faiſoit exécuter les réſolutions des états & commandoit les armées. La république avoit auſſi un premier miniſtre.

On veut encore que le prince d'Orange ſoutienne la comparaiſon avec Aratus, le libérateur de l'Achaïe. En leur donnant les mêmes qualités & les mêmes talens, on convient toutefois que le premier eut moins de vertus & des vues moins pures que le ſecond. Aratus ne ſe propoſa jamais que le bien de ſa patrie; il s'oppoſa avec courage aux violences des rois de Macédoine. Il craignoit pour ſes concitoyens, il les ſauva. Soutenue & animée par ce grand homme, la liberté repouſſa la tyrannie, la pourſuivit hors de l'Achaïe, & entreprit de la chaſſer de tout le Péloponneſe. Si au mérite de ſavoir combattre pour une cauſe légitime, le chef de la ligue Achéenne joignit la gloire de la faire triompher, l'éclat de ſa réputation ne l'éblouit pas, & jamais il ne la ternit par des vices ou des foibleſſes.

Modeſte au milieu des plus brillans ſuccès, déſintéreſſé, généreux, il laiſſa tout le fruit de ſes travaux & de ſes victoires à la république; il ne s'occupa ni de ſa fortune, ni de celle de ſes enfans; il ſe contenta de jouir de la portion d'autorité qu'on n'auroit pu lui diſputer ſans injuſtice. La ſeule gloire qui pouvoit flatter un cœur ſi noble, étoit de ſe confondre parmi les citoyens, dont il avoit aſſuré le bonheur. D'une voix unanime, la république lui offrit la dignité de préteur; il l'accepta, & devint par-là encore plus cher aux membres de la ligue.

Guillaume ne trouva pas, comme Aratus, des peuples déjà unis, dont il ne s'agiſſoit que de reſſerrer les liens; il conçut un deſſein plus grand, & l'exécuta. Jamais, en voulant créer une république, on n'eut moins de reſſources & l'on ne rencontra plus d'obſtacles. Il fallut, d'un peuple doux, tranquille & pacifique, faire tout-à-coup un peuple ardent, impatient à ſupporter le joug, remuant & guerrier; il fallut abattre & élever, attaquer & ſe défendre; détruire les anciennes loix & en faire de nouvelles; entretenir & ſoudoyer des armées dans un pays pauvre & dévaſté; allumer dans tous les cœurs le deſir de l'indépendance; enfin, avec une partie des habitans de quelques provinces, triompher conſtamment des armées formidables d'un grand royaume. En diſant ce qu'avoit à faire le prince d'Orange, j'ai dit ce qu'il a fait; ſon génie ſup-

pléa aux moyens ; ſon habileté rendit inutiles les mouvemens d'un ennemi redoutable ; ſon courage triompha des oppoſitions, & fit ſuccomber la force. D'une main il ſut ſoutenir avec avantage une guerre opiniâtre ; de l'autre, aſſeoir & affermir les fondemens d'une république.

Mais quels motifs l'animerent ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas important de pénétrer aujourd'hui. On lui reproche d'avoir couvert du voile du bien public ſes vues d'intérêt perſonnel ; on prétend que, peu ſatisfait de ſe voir rétabli dans le ſtadhoudérat, il aſpiroit ouvertement à ſe faire déclarer comte de Hollande & de Zélande, & que, peu jaloux de porter le titre de roi, il vouloit, ſous un autre nom, en avoir les prérogatives, la puiſſance & l'autorité. Le portrait de Guillaume, quelque piquant qu'il puiſſe être, ſeroit une digreſſion inutile dans ce diſcours, où l'on ſe propoſe ſeulement de peindre le peuple qu'il aida à briſer les fers de la tyrannie.

Quand on ſuppoſeroit que la forme du gouvernement introduite dans les Provinces-Unies eſt parfaitement calquée ſur celle de la confédération des Achéens, il eſt poſſible de prouver qu'elle pouvoit convenir à ceux-ci, ſans être favorable à celles-là. L'ancienne république étoit compoſée de petits états, à la vérité, mais qui exiſtoient par eux-mêmes ; ils avoient chacun leur ſouverain, ſe défendoient ſeuls contre leurs ennemis, avoient un territoire qui fourniſſoit

niſſoit abondamment à leurs beſoins ; ils étoient riches, & le devenoient davantage par-là même qu'ils entroient dans la ligue. Les forces de la république faiſoient la ſûreté de chaque membre. Les dépenſes pour l'entretien des troupes & les autres objets de la plus grande importance étoient répartis entre toutes les villes de la confédération. Elles ſe félicitoient de n'avoir plus à ſupporter que des contributions très-légeres, comparées à celles qu'elles étoient obligées de fournir pour leur ſûreté quand elles étoient iſolées. Quelle que fût la forme du gouvernement, ces petits états ne pouvoient pas y perdre ; plus reſpectés & plus forts, ils avoient moins de guerres à ſoutenir ; plus riches, ils faiſoient toujours moins de dépenſes publiques ; plus libres, la même liberté s'étendoit de la perſonne à ſes biens, à ſon commerce, à ſon induſtrie.

En s'érigeant en ſouverains, les Provinces-Unies avoient beſoin d'un gouvernement qui pût mettre, ſelon les circonſtances, une grande activité dans les opérations, & qui ne fût pas toujours forcé d'agir avec lenteur ; d'un gouvernement qui n'exigeât pas de grands revenus & que la pauvreté pût ſoutenir ſans peine & ſans effort ; d'un gouvernement qui cherchât moins à ſe rendre puiſſant par lui-même que par des alliances ſolides & des traités bien aſſurés ; d'un gouvernement peu compliqué, ſimple, toujours à portée d'agir & de donner le mouvement à

la nation ; prêt à voler aux beſoins de l'état, tout-puiſſant pour détruire & anéantir les mauvaiſes inſtitutions, pour créer & mettre en vigueur les bonnes loix ; capable, en un mot, & parfaitement libre de faire & d'avancer le bien public & particulier, de ne rien épargner pour animer les talens, ſoutenir l'induſtrie, faire fleurir les arts & le commerce. Ce n'eſt pas cependant d'une pareille forme de gouvernement que les Provinces-Unies ont fait choix ; elles ne peuvent pas s'en promettre les avantages : on en jugera par l'expoſé ſuivant.

Les ſept provinces forment entr'elles un ſeul & même corps. Quand il s'agit du bien commun, elles ſont intimement liées, comme ſi elles ne faiſoient qu'une province. Pour quelque raiſon que ce ſoit, on ne peut les ſéparer les unes des autres. Les ventes, donations, échanges, traités, qui porteroient quelqu'atteinte à cet article, ſont déclarés nuls & ſans effet. La ligue des ſept provinces eſt offenſive & défenſive ; on ne peut en attaquer une ſans avoir affaire à toutes. Sous ce point de vue, la république eſt une vraie heptarchie. Quand on conſidere ſéparément chaque province, la république change, & l'on a ſous les yeux ſept républiques parfaitement abſolues & indépendantes les unes des autres. Elles ont leur état particulier, qui ordonne la levée des impôts ; elles font battre monnoie, ont droit de vie & de mort ſur les ſujets, exercent tous les actes de ſouveraineté, ſi ce

n'eſt qu'elles ne peuvent pas de leur chef contracter des alliances, déclarer la guerre & faire la paix. Ce droit appartient excluſivement aux états généraux, qui repréſentent la ſouveraineté des Provinces-Unies.

Si des provinces je deſcends juſqu'aux villes, je trouve encore dans celles-ci autant de ſouverains, dont l'autorité n'eſt point équivoque. L'oppoſition d'une ſeule ville ſuffit quelquefois pour arrêter les réſolutions des aſſemblées provinciales, & même des états généraux : on en a vu des exemples. Preſſées par le prince d'Orange, les Provinces-Unies vouloient en 1680 ſe déclarer pour l'Eſpagne, qui étoit alors en guerre avec la France. La ville d'Amſterdam ne trouvoit pas ſon intérêt particulier à cette déclaration; elle fut d'un avis contraire, tint ferme & l'emporta. Tant de ſouverains & de ſouverainetés preſſent ſur la tête du peuple & l'écraſent. Le ſénat d'une ville fait des loix & impoſe des charges publiques; les habitans plient & ſe ſoumettent à l'impoſition. L'aſſemblée provinciale fait auſſi ſes loix & preſcrit de lever des impôts particuliers; il faut s'y ſoumettre de même. Enfin les états de la nation peuvent auſſi aggraver le poids; n'en eſt-ce pas évidemment trop pour un peuple qui n'a preſque d'autres richeſſes que celle de ſon induſtrie? (*a*)

(*a*) Un auteur moderne oſe aſſurer que la Hollande gardera ſa liberté, parce qu'elle eſt ſujette à des impôts

Quoique les états généraux repréſentent la majeſté des provinces & ſoient revêtus de tout l'éclat de la ſouveraineté, il n'eſt beſoin que de ſavoir comment ils ſont compoſés & juſqu'à quel point ils ſe trouvent liés dans l'exercice de leurs fonctions, pour ſe perſuader que jamais la république ne leur devra ſa gloire & ſon bonheur. Cette aſſemblée jetoit autrefois la république dans de grandes dépenſes, & n'entraînoit pas moins d'embarras. On y comptoit de ſept à huit cents perſonnes. Pour ménager les revenus publics & parer à une foule d'inconvéniens qui réſultent toujours du tumulte, il fut réglé que chacun des états provinciaux ſeroit repréſenté dans l'aſſemblée générale par un ſeul député. Il eſt libre à chaque province d'envoyer aux états tel nombre de repréſentans qu'il lui plaît; mais les ſurnuméraires s'y tiennent debout, & tous enſemble n'ont qu'une voix. Le nombre des ſuffrages eſt donc égal à celui des provinces. Ces députés aux états généraux reçoivent l'impulſion des nobles, du clergé, des

très-conſidérables. Quand on avance de pareils paradoxes, il faut avoir en main de fortes preuves & les mettre ſous les yeux du lecteur. Quelle tentation pour un peuple de ſe laſſer d'une liberté qu'on lui fait acheter à trop haut prix, quand il voit autour ou près de lui pluſieurs nations qui ſavent à moins de frais ſe procurer les mêmes avantages, & jouir d'un ſort plus doux! Je ne parle pas ici des impôts; je ſerai forcé de traiter cet article ailleurs & plus en détail.

villes qui ſont au nombre de ſoixante-ſept, & qu'on doit regarder comme le premier mobile de toute la machine politique. Les ſept provinces préſident ſucceſſivement à l'aſſemblée ; mais le député qui jouit de cet honneur, n'a pas le tems de pouvoir remuer les eſprits & les attirer à ſon opinion. Au bout d'une ſemaine, il cede à un autre député les honneurs de la préſidence.

Quand il ne s'agit que de faire exécuter des loix déjà portées par les états, la pluralité des ſuffrages ſuffit pour donner aux réſolutions toute leur force. Mais on ne conclut rien ſans un conſentement unanime, dès qu'on agite des affaires de la plus grande importance, & qu'on délibere de faire quelque nouvelle loi, de contracter une alliance, d'augmenter le nombre des troupes de mer ou de terre, de conclure la paix, de déclarer ou de continuer la guerre, de fixer la valeur numéraire des eſpeces, & d'impoſer des ſubſides extraordinaires. Ce concert doit être rare, ou du moins ſouffrir toujours de grandes difficultés, puiſqu'il dépend d'une province ou même d'une ville de le rompre. Or les villes & les provinces ont ſouvent des intérêts qui ſe croiſent, ſe heurtent, s'entre-détruiſent. Peut-on ſe flatter que les unes ou les autres en feront volontiers le ſacrifice, & renonceront à leur bien particulier, pour ne s'occuper que de celui du plus grand nombre ? La guerre eſt-elle déclarée, les provinces maritimes, telles que la Hollande

& la Zélande, veulent que la république protege leur commerce & faſſe équiper des eſcadres capables de tenir les ennemis en reſpect. Les provinces de Gueldres & d'Over-Iſſel, plus enfoncées dans les terres, s'embarraſſent peu que les côtes ſoient bien gardées, ſi de bonnes armées de terre ne ſont continuellement ſur pied pour défendre leurs poſſeſſions & leurs villes.

On voit ici une ſource éternelle de diſſenſions & de diſcorde : auſſi la république a-t-elle paſſé quelquefois ſur les loix fondamentales de l'union, en ſe contentant de la pluralité des ſuffrages dans des affaires qui auroient requis le concours unanime des ſept provinces. Le traité de Weſtphalie fut conclu ſans le conſentement de la Zélande. Quoique la même province refuſât, en 1741, de ſouſcrire à la triple alliance entre la France, l'Angleterre & la Hollande, la république crut devoir aller en-avant, & nomma des plénipotentiaires. Les états généraux prirent encore une réſolution plus forte en 1743. Contens d'avoir obtenu le conſentement des provinces de Hollande, Zélande, Friſe & Over-Iſſel, ſourds à toutes les réclamations des provinces de Gueldres, d'Utrecht, de Groningue, & même de quelques villes des quatre précédentes, ils firent marcher un renfort de vingt mille hommes au ſecours de la reine de Hongrie. Il eſt pourtant aſſez peu d'exemples de ces infractions ; on craint avec raiſon qu'elles ne vien-

nent à altérer la conſtitution de l'état. Les provinces veillent attentivement à la conſervation de leurs droits. Si les états généraux reſpectoient moins ces droits, qu'ils leur donnaſſent de fréquentes atteintes, les liens de l'union ſe relâcheroient, le mécontentement gagneroit les eſprits, & il en réſulteroit tôt ou tard une diviſion éclatante.

Pour peu qu'on veuille examiner le gouvernement des Provinces-Unies, on ſe perd, & l'on eſt tenté de le regarder comme le chaos de la politique. L'unanimité des ſuffrages paroît une abſurdité dont on a peine à revenir, quand on fait réflexion que, ſi les provinces & les villes reſtoient toujours également attachées à leurs intérêts, un pareil concours n'auroit jamais lieu. Il ſeroit bien deſirable qu'un gouvernement pût ſans ceſſe avoir pour but le bien univerſel. Comme il eſt trop ſouvent impoſſible d'y atteindre, il faut néceſſairement ſe borner à faire le bien général. Me condamnerai-je à une lâche inaction, parce que je ne trouve pas des moyens propres à aſſurer le bonheur de tous ? Non : je travaillerai ſans relâche à faire le bonheur du plus grand nombre, en plaignant ceux qui ne retireront aucun fruit de mes travaux.

Le partage égal de l'autorité entre les provinces & les villes ne paſſera pas pour l'effet d'une politique raiſonnée & profonde. Eſt-il juſte que les provinces de Hollande & de Zélande, dont la premiere ſupporte toute ſeule la moitié des

charges publiques & ſoudoie vingt mille hommes, n'aient pas plus d'influence dans l'aſſemblée des états généraux ; que n'en ont les provinces d'Over-Iſſel & de Groningue, quoique celles-ci ne ſoient nullement comparables à celles-là, ni pour les richeſſes, ni pour la population, ni pour l'étendue, & que leurs contributions ne faſſent tout au plus que la quinzieme ou même la vingtieme partie des contributions des deux autres ? De grandes villes, des villes bien peuplées, connues dans toute l'Europe par leur commerce & par leur opulence, Amſterdam, Roterdam, Leyde, Utrecht & pluſieurs autres, de quel œil voient-elles marcher leurs égales, des villes inconnues, pauvres, déſertes ? Si les premieres ſont ſenſibles aux diſtinctions, & s'irritent de ſe voir ainſi confonducs avec des rivales indignes d'elles ; ſi la fierté s'empare des ſecondes, & qu'elles s'eſtiment autant que les capitales, puiſqu'elles ont la même influence dans les affaires, les diſſenſions vont naître, pour ne plus finir. L'intérêt ſuffit pour déſunir les villes & les rendre ardentes à ſe croiſer dans leurs vues & leurs projets réciproques. Mais quand l'orgueil, la jalouſie, l'ambition, & d'autres paſſions violentes viendront ſe joindre à l'intérêt, il ne faudra plus rien attendre du gouvernement. La bonne intelligence, l'union, la concorde ſeront bannies des villes, les vices contraires y établiront leur cruel empire, & les états généraux

travailleront inutilement au bien public.

Il ne faut pas s'y tromper, c'eſt dans les villes que réſide la ſouveraineté, quoique l'aſſemblée générale de la nation en étale aux yeux des étrangers les dehors les plus éclatans. On croit que la lenteur avec laquelle procedent les Provinces-Unies eſt un effet de leur prudence : ſi elles balancent long-tems, il ne faut l'attribuer qu'à l'impoſſibilité où elles ſe trouvent de fixer plus tôt les incertitudes. On regarde leurs réſolutions comme mûres & bien réfléchies; mais on ne voit pas qu'elles ſont preſque toujours trop tardives. Les états déliberent encore quand on devroit avoir mis la main à l'exécution; & les affaires commencent à peine, quand l'intérêt de la république exigeroit qu'elles fuſſent déjà bien avancées. C'eſt là ſans doute, non une vertu, mais un vice de gouvernement; & ce vice eſt d'autant plus difficile à corriger qu'il eſt inhérent à la forme. Une machine peut-elle avoir un jeu rapide, régulier, conſtant, ſi vous en compliquez exceſſivement les pieces & ſi vous la compoſez de reſſorts qui doivent naturellement aller en ſens contraire, & briſer leur action réciproque ?

Suppoſons que les villes, quoique diviſées d'intérêt & animées les unes contre les autres de diverſes paſſions, viennent à bout de ſe réunir en faveur de la patrie; que faudra-t-il pour rompre cet accord ? Le mécontentement de quelque famille en crédit, l'ambition d'un ci-

toyen, l'habileté d'un miniſtre de quelque puiſſance étrangere. Un député reçoit-il aux états quelques déſagrémens, il en informe le ſénat du lieu de ſa réſidence. Les intrigues ſe forment, les partis éclatent; voilà déjà une ville détachée, & l'on s'efforcera peut-être en vain d'en obtenir le conſentement. D'autres villes donneront le même exemple pour des motifs encore plus légers. Le grand penſionnaire, comme premier miniſtre de l'état, porte la parole dans l'aſſemblée de la nation, propoſe les affaires, recueille les voix, forme les concluſions. S'il voit qu'une réſolution qu'il n'approuve pas ſoit ſur le point de paſſer unanimement, il arrête toutes les délibérations, en uſant de ſon droit & en demandant que l'affaire ſoit plus mûrement examinée par les états dans un autre tems & à l'époque qu'il déſigne. Les ambaſſadeurs des cours ne s'endorment pas quand l'aſſemblée générale s'occupe d'objets qui ne ſont pas indifférens à leurs maîtres. Il n'eſt aucun pays où ils puiſſent tirer plus d'avantages de leur adreſſe & de leurs talens. Si les députés leur réſiſtent & s'ils déſeſperent d'en faire tourner quelques-uns de leur côté, ils réuſſiront peut-être mieux auprès des états de quelques provinces. Enfin, s'ils échouoient encore dans ce dernier projet, leurs émiſſaires ou leurs agens ne manqueroient pas de faire naître des diviſions, en gagnant le ſénat de quelque ville.

Ne nous arrêtons pas à ces ſeules conſidéra-

tions, & voyons quel eſt le crédit du ſtadhouder dans le gouvernement, quoique ſes intérêts particuliers n'aient ſouvent rien de commun avec ceux de la république. Dès ſa naiſſance, la confédération Belgique eut un gouverneur général qui portoit le nom de ſtadhouder. C'étoit l'homme de l'état, quoiqu'il n'eût de droit aucune autorité ſur les habitans des Provinces-Unies, & qu'il ne pût pas les regarder comme ſes ſujets. Revêtus de cette dignité, les princes d'Orange de la maiſon de Naſſau ſe firent la plupart admirer par de grandes qualités & de rares talens. Guillaume Ier jeta les fondemens de la république; Maurice continua l'édifice avec le même ſuccès. Frédéric-Henri ne fut ni moins heureux ni moins habile, & jouit de la gloire d'y avoir mis la derniere main. Le feu de la guerre s'éteignit ſous Guillaume II, & la paix fut ſignée à Munſter entre la république & l'Eſpagne. La trop grande élévation de ces princes donna de l'ombrage. Des hommes patriotes ou jaloux réſolurent de faire rentrer la maiſon de Naſſau dans la claſſe des ſimples citoyens. Après avoir ſouffert des échecs très-violens, la faction oppoſée aux princes d'Orange l'emporta. Par un édit ſolemnel, il fut réglé que la charge de ſtadhouder, qu'on venoit d'abolir, ne ſeroit jamais rétablie dans aucune province. Les magiſtrats ſignerent l'acte, & l'on força le jeune prince d'Orange, Guillaume III, à promettre avec ſerment qu'il n'accepteroit jamais cet hon-

neur, pour quelque vue que ce pût être. Les diviſions inteſtines & les malheurs d'une guerre avec un monarque puiſſant & victorieux firent rouler la république ſur les bords de l'abyme. Les actes & les ſermens les plus ſolemnels furent les uns révoqués, les autres oubliés. Troublé, effrayé, hors de lui-même à la vue du danger, le peuple demandoit à grands cris & avec menace un ſtadhouder qui le défendît & le ſauvât. De deſirs ainſi manifeſtés ſont des ordres que des bourgeois pacifiques & revêtus de l'autorité n'écoutent pas avec indifférence. Les magiſtrats ſe rendirent aux vœux du peuple; Guillaume III fut relevé de ſon premier ſerment, & déclaré ſtadhouder, amiral & capitaine général de la Hollande. La Haye donna l'exemple, les autres villes de la province le ſuivirent. De proche en proche, les autres provinces & toutes les villes de la république reconnurent l'élection pour légitime; enfin les états généraux le confirmerent dans cette charge éminente. Guillaume de Naſſau, en ſervant l'état, acquit dans les Provinces-Unies une autorité qui différoit peu de la puiſſance abſolue. On a dit de lui qu'il fut roi de Hollande & ſtadhouder d'Angleterre. Si cela eſt, ce prince eut vraiſemblablement des raiſons bien fortes qui le déterminoient à deſcendre autant dans un royaume qu'il s'étoit élevé dans une république. Avec les talens & les qualités qu'on lui reconnoît univerſellement, il auroit trouvé moins d'obſtacles & de

difficultés pour devenir deſpote dans la Grande-Bretagne, qu'il n'en dut vaincre pour gouverner en roi dans la Hollande.

A ſa mort les Provinces-Unies, dans la crainte de ſe donner un maître, ceſſerent d'élire un ſtadhouder général. Mais la maiſon de Naſſau n'étoit pas éteinte. Le deſir de la gloire, l'amour des diſtinctions & des honneurs s'y tranſmettoient de génération en génération, ſans jamais rien perdre de leur force : elle ne s'y vit pas ſans regret & peut-être ſans dépit privée d'un poſte éminent qu'elle regardoit comme une récompenſe due à ſes grands ſervices. Elle diſſimula ſon chagrin : elle avoit ſes partiſans, elle eut ſoin de les ménager & d'en groſſir le nombre, en attendant que des circonſtances favorables puſſent accélérer l'exécution de ſes projets ambitieux.

Guillaume IV étoit ſtadhouder de Friſe & de Groningue. Ces deux provinces avoient rendu la charge héréditaire dans la maiſon de Naſſau. Elles ſont les ſeules qui, depuis la fondation de la république, aient toujours eu & ſans interruption leur ſtadhouder particulier. Les amis du prince, après bien des tentatives, engagerent enfin la province de Gueldres à lui conférer la même dignité. Les républicains commencerent à s'alarmer dans les quatre autres provinces les plus conſidérables des ſept. Il y eut de grands mouvemens pour & contre. Les partis agiſſoient avec cette ardeur & cette vio-

lence qui caractériſent les factions. Depuis pluſieurs années le feu minoit ſourdement & lentement ; l'exploſion n'en fut que plus terrible. Une ſédition fut l'élévation ſubite de Guillaume III, durant les conquêtes de Louis XIV en Hollande, & dans le tems qu'il s'emparoit des plus fortes places de la république. Guillaume IV dut également toute ſa grandeur à une ſédition. La ville de Veere en tumulte le proclama ſtadhouder de Zélande (le 25 avril 1747). Les états de la province céderent ſans réſiſtance à la même impulſion, & ſouſcrivirent à ce choix. La ſurpriſe fut grande, lorſqu'on vit les autres provinces, que le ſeul nom de ſtadhouder épouvantoit depuis long-tems, changer tout-à-coup d'opinion & de conduite, demander un gouverneur, & réunir leurs ſuffrages ſur la mêmeme tête. On n'imaginoit pas que le délire pût aller plus loin ; mais on ſe trompa. Cette démarche fut le prélude d'une réſolution la plus ſinguliere, la plus abſurde, qu'une république ait jamais priſe. Vendue au nouveau ſtadhouder, & fidelle interprete des volontés de ce prince, la nobleſſe de la province de Hollande propoſa de rendre héréditaire dans la maiſon d'Orange & de Naſſau, le *ſtadhoudérat*, ainſi que les charges de *capitaine* & *amiral général ;* & de faire paſſer la ſucceſſion aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe. Quand on lit de pareils traits, & qu'on voit une princeſſe revêtue dès ſa naiſſance du droit de commander les flottes

& de ſe mettre à la tête des armées de la république, on croit avoir ſous les yeux, non la réſolution unanime d'un corps reſpectable, mais le rêve extravagant de quelque tête mal organiſée. Pour faire paſſer la propoſition en loi, il falloit obtenir ou arracher le conſentement des ſept provinces & de toutes les villes. Quelle folie aux yeux de la raiſon, de former un pareil projet ! Cependant l'ouvrage, tout imparfaitement ébauché qu'il étoit, avança rapidement, & fut bientôt achevé. Le choix qu'avoit fait la nobleſſe de Hollande, pluſieurs magiſtrats l'approuverent de leur plein gré; les autres, conſternés par la terreur ou entraînés par la force, ſe joignirent au reſte de la nation. Ils prononcerent avec douleur le nom du nouveau ſtadhouder & de ſes enfans. La main tremblante, ils ſignerent une réſolution qui n'étoit pas la leur; mais par cet acte de foibleſſe ils s'eſtimerent heureux d'échapper au danger qui les menaçoit. Après avoir donné leurs ſuffrages, ils regardoient autour d'eux, & trembloient encore, quoiqu'ils n'euſſent plus rien à craindre. La criſe fut violente dans toutes les Provinces-Unies; mais elle ne dura pas. Les émeutes populaires, les ſéditions, bien plus fréquentes dans les états républicains que dans les états purement monarchiques, mirent à perpétuité le ſtadhoudérat dans la maiſon de Naſſau. Si Guillaume IV avoit eu l'ambition de s'ériger un trône pour lui & ſes deſcendans, il eſt vraiſemblable

qu'il y auroit alors facilement réuſſi : dans la fermentation qui troubloit les eſprits, il ſeroit moins étonnant de le voir proclamer ſouverain, que de voir la Hollande ennemie du ſtadhoudérat qu'elle avoit fait abolir vingt-cinq ans auparavant par une loi ſolemnelle, conférer cette dignité au même prince qu'elle avoit forcé d'y renoncer par ſerment.

Que ne pouvoit-on pas obtenir de la république, après l'avoir amenée au point de déclarer « que leurs nobles & grandes puiſſances voient » évidemment & ne peuvent plus révoquer en » doute que, ſans un chef d'une dignité ſurémi- » nente, la république ne ſauroit ſubſiſter; que » tous les ſujets de l'état ſont ſaiſis d'effroi, en » penſant aux dangers qui fondroient ſur la ré- » publique, ſi elle venoit à perdre le chef qu'elle » a choiſi; d'autant plus que la poſtérité de » S. A. S. ne conſiſte qu'en une jeune princeſſe. » Que l'*unique moyen* pour prévenir ces mal- » heurs, eſt de perpétuer la dignité de ſtad- » houder dans la poſtérité de S. A. S. tant en » ligne maſculine que féminine. En conſéquen- » ce, les membres du corps de la nobleſſe & » les députés reſpectifs des villes ont déféré » *unanimement* à S. A. S. le ſtadhoudérat héré- » ditaire, & la charge de capitaine amiral géné- » ral de la province de Hollande & de Weſt- » friſe; de ſorte qu'après la mort de ce prince, » la dignité & les charges appartiendront de » droit aux deſcendans mâles de S. A. S. & à

» défaut

» défaut de garçons, aux filles, en commen-
» çant par les ainés. La princeſſe qui viendroit
» à ſuccéder dans ces dignités & charges, l'exer-
» cera elle-même ſous le titre de *gouvernante*,
» & prendra ſéance en cette qualité, dans les
» colleges reſpectifs & dans le conſeil d'état.
» Comme cette princeſſe ſera *capitaine & ami-*
» *ral général* des Provinces-Unies, elle exercera
» également par elle-même cette charge dans le
» conſeil d'état & les colleges de l'amirauté. En
» tems de guerre, & quand il ſera néceſſaire de
» faire marcher des troupes, la princeſſe aura
» la faculté de nommer un chef habile & ex-
» périmenté pour commander les armées de la
» république. Si les princes & princeſſes qui ſuc-
» céderont aux dites charges ſont mineurs, la
» princeſſe mere en qualité de tutrice, & ſous
» le titre de gouvernante, remplira les fonctions
» de ſtadhouder & de capitaine amiral genéral,
» pourvu qu'elle reſte veuve tout le tems de la
» minorité, & qu'elle réſide dans les états de la
» république. » Je me contente d'indiquer les principaux articles de cet acte ſolemnel qui ſervit de regle aux autres provinces. J'ajouterai ſeulement que les états généraux étendirent en faveur du prince de Naſſau & de ſa poſtérité, l'exercice de ſes dignités juſqu'à la pleine diſpoſition de toutes les charges eccléſiaſtiques, civiles & militaires.

Voilà donc les Provinces-Unies qui ſe dépouillent de tout ce que l'autorité a d'agréable,

& ne s'en réſervent que certains droits honorifiques, mais la plupart onéreux. La république, en éliſant un ſtadhouder & rendant cette charge héréditaire, s'eſt donné un ſouverain. L'on a voulu le comparer au dictateur Romain, en ſuppoſant toutefois que celui-ci eût été perpétuel: je crois qu'en le comparant à un monarque, le parallele ſeroit plus juſte. Par ſa dignité, ce prince reçoit les ambaſſadeurs des puiſſances étrangeres & écoute les propoſitions. Il nomme ceux de la république. Pour ſes affaires particulieres, il a le droit d'en envoyer aux autres ſouverains. Il tient ſous ſa main le clergé, la nobleſſe & la bourgeoiſie. Il diſpoſe de tous les bénéfices les plus conſidérables. Chef des cours de juſtice, il y préſide quand il lui plaît; il choiſit les juges, & les fait aſſeoir dans les tribunaux qu'il déſigne; c'eſt en ſon nom que ſe fait l'adminiſtration de la juſtice. Un criminel eſt-il condamné, il ne tient qu'au prince de lui accorder ſa grace. Les bourguemeſtres, les échevins & autres magiſtrats des villes ne peuvent être élus ſans ſon approbation. S'ils lui déplaiſoient, fuſſent-ils en place, il a le droit de les deſtituer. Qu'il s'éleve des différends dans les états des provinces & dans les aſſemblées des villes, il en eſt l'arbitre ſuprême. Capitaine général & amiral, il tient, pour ainſi dire, à ſa diſpoſition les troupes de mer & de terre; l'officier lui eſt vendu, le ſoldat ne voit plus que lui dans la république; grades, honneurs, charges militaires,

tout ici dépend uniquement de la volonté du prince.

Si la paix & la guerre ne ſe font pas en ſon nom, il n'en eſt pas moins vrai que, par l'aſcendant qu'il a ſur les eſprits & l'influence que lui donnent ſon rang & ſa dignité dans les délibérations publiques, s'il veut la guerre, il ne verra pas les députés combattre ſon opinion & demander la paix. La paix eſt toujours le vœu le plus ardent d'une république. Dans le trouble & le fracas des armes, le laboureur ne trace des ſillons que d'une main tremblante; il n'oſe preſque ſemer, dans la crainte de ne pas recueillir. Les arts effrayés s'enfuient, ou tombent dans une mortelle langueur. L'induſtrie énervée & ſans force montre à peine par quelques ſignes qu'elle exiſte encore. Le commerce, malgré ſes reſſources & ſon ardeur, gémit de voir échouer la plupart de ſes projets, & s'irrite de n'avoir plus qu'un cours foible, inégal, interrompu, incertain. Ces maux que la guerre fait ſouffrir à la patrie arrêteront-ils l'ardeur d'un capitaine général? Croit-on qu'il n'emploiera jamais ſon crédit pour troubler des années de paix fécondes pour le bien public, mais ſtériles pour ſa gloire? Son humeur guerriere ne le tourmentera-t-elle pas dans l'inaction, & ne lui commandera-t-elle pas impérieuſement de ſaiſir & de faire naître les occaſions de multiplier ſes triomphes?

Rome ne ſe mettoit entre les mains du dicta-

teur que dans les plus grands malheurs de la république, & lorſqu'elle n'avoit plus d'autre moyen de la ſauver. Pour reprendre ſon autorité, elle n'attendoit pas que les affaires fuſſent entiérement rétablies. Dès que celles-ci commençoient à changer de face, & que le péril diminuoit, deſtitué de tout ſon pouvoir, & ſans aucune marque de ſa dignité momentanée, le dictateur alloit ſe mêler & ſe confondre parmi la foule des ſimples citoyens. Les Romains, le peuple le plus habile à former & à ſoutenir une république, craignoient juſqu'à l'autorité de leurs conſuls. Ils ne leur confioient qu'alternativement, & ſeulement pour un jour, le commandement des armées. Trop éclairés pour ne pas voir que ce ſyſtême nuiſoit infiniment aux opérations militaires, ils aimoient pourtant mieux ſouffrir ces inconvéniens que de laiſſer trop longtems les légions à la diſpoſition d'un même homme. Adroit & ambitieux, un capitaine n'auroit eu beſoin que du tems pour gagner le ſoldat, tourner audacieuſement contre la patrie les armes dont il ne devoit faire uſage que pour combattre l'ennemi, aſſervir enfin l'une comme il auroit vaincu l'autre.

Les Provinces-Unies penſerent de même, quand elles abolirent le ſtadhoudérat. En le rétabliſſant pour échapper aux pourſuites d'un monarque voiſin, elles virent bientôt qu'elles s'étoient donné elles-mêmes un roi. Après l'élévation de Guillaume III ſur le trône d'Angle-

terre, la république, effrayée du danger qu'elle avoit couru, ſe gouverna pendant plus de trente ans ſans ſtadhouder. Ce court eſpace de tems eſt une des plus belles époques de l'hiſtoire des provinces confédérées. Elles terminerent glorieuſement une longue guerre qui avoit épuiſé leurs tréſors & affoibli leurs forces. Durant la paix elles mirent un ordre admirable dans leurs finances, éviterent ſagement de ſe mêler dans les troubles qui agiterent une grande partie de l'Europe, ſe firent reſpecter des puiſſances étrangeres, formerent tranquillement des établiſſemens utiles, releverent leur commerce & leurs manufactures, conſerverent entr'elles la plus parfaite union. Falloit-il, après une ſi heureuſe expérience, en venir juſqu'à regretter le gouvernement ſtadhoudérien, le remettre en vigueur & le rendre perpétuel? Jamais réſolution ne fut ni plus ſinguliere, ni plus imprudente; & ſi les Provinces-Unies n'étoient pas aveuglées, elles ne pourroient ſe cacher les funeſtes ſuites que peut & que doit naturellement avoir une pareille démarche. Les intérêts du ſtadhouder ſe croiſent preſque toujours avec ceux de la république, & l'on n'a aucune raiſon pour croire que ceux-ci auront l'avantage. Je ne vois dans toute l'étendue des provinces que le ſtadhouder & ſes ſuppôts; nulle part je n'apperçois les gens de l'état, les appuis de la patrie, les défenſeurs de la république. Pour avoir le nombre exact des créatures, des partiſans ou des eſclaves du

prince, il faut d'abord jeter les yeux ſur les députés qui forment les états généraux, dreſſer enſuite la liſte de tous les membres des aſſemblées provinciales, parcourir après cela toutes les villes, & faire l'énumération des magiſtrats, des ſénateurs, des échevins, des bourguemeſtres. Je pourrois abréger & dire mieux, en aſſurant que le dénombrement des ſujets de la république donneroit celui des inſtrumens que le ſtadhouder peut mettre en mouvement & faire agir à ſon gré. Quand on connoît un peu les hommes, on ne ſauroit ignorer qu'ils ne réſiſtent pas, & qu'ils ſe vendent à celui dont ils ont également tout à eſpérer & tout à craindre. De fiers républicains oſerent autrefois ſe déclarer hautement contre les vues du prince Maurice : ſans les rendre coupables, leur zele en fit des malheureux; ils en furent tous punis comme d'un attentat; ils payerent de leur tête ou de leur liberté leur généreuſe opinion. Jean d'Olden-Barneveldt, (*a*) cet excellent homme, ce grand miniſtre d'état, cet intrépide républicain, auſſi eſtimé des étrangers que peu connu en Hollande, termina ſa vie par le dernier ſupplice. Le célebre Grotius, arrêté auſſi ſous le vain prétexte d'une conſpiration qui n'exiſta jamais, fut condamné à traîner malheureuſement le reſte de ſes jours dans l'obſcurité d'une priſon. (*b*)

(*a*) Nous avons pluſieurs héroïdes ſur Barneveldt. M. le Miere a fait une tragédie ſur ce ſujet.

(*b*) Je n'oublierai pas de rapporter ici un trait qui

Les autres prétendus complices ſubirent diverſes peines. Il en coûta auſſi la vie dans une autre occaſion au grand-penſionnaire Jean de Witt, pour avoir montré le même amour envers la république, & la même haine pour le ſtadhoudérat. Il périt (*a*) avec ſon frere ſous les coups d'une populace excitée par les partiſans de la maiſon de Naſſau. Ces beaux exemples ne trouvent plus aujourd'hui d'imitateurs. Ils étoient rares ces grands traits, quand la dignité de ſtadhouder n'avoit rien de ſtable & de permanent; ils ſont inouis depuis qu'on a rendu cette charge héréditaire & perpétuelle.

Concluons cet article. Quoique le ſtadhouder voie, pour ainſi dire, à ſes pieds les habitans des Provinces-Unies, il doit pourtant s'occuper peu de leur bonheur, parce que leur bon-

honore le ſexe, & montre combien l'amour conjugal fournit de moyens & de reſſources pour écarter l'orage loin de l'objet à qui l'on eſt uni par les liens de l'hyménée. Grotius avoit été enfermé dans le château de Louveſtein, comme criminel d'état. Marie Reygersberg ſa femme obtint, à force de démarches, de ſupplications, la permiſſion de lui faire tenir tous les livres dont il avoit beſoin. Elle lui envoya un coffre, & y fit mettre Grotius. Les gardes porterent ce ſavant homme dans ce coffre hors de ſa priſon, croyant rapporter des livres. C'eſt à ce ſtratagême ingénieux qu'il dût ſa liberté.

(*a*) La populace inſenſée pouſſa l'atrocité, la barbarie juſqu'à manger une partie de leurs cadavres. Que ne fait pas la haine d'une nation, lorſqu'elle eſt pouſſée à ſon comble!

heur ne s'accorde guere avec ſa gloire. Il préférera la guerre, qui releve l'éclat de ſa dignité. Ce prince a des revenus fixes & indépendans de toutes les circonſtances. Que lui importe donc de travailler à faire fleurir les arts, à encourager l'agriculture, à vivifier le commerce ? La richeſſe des ſujets ne fait pas ſon opulence, & leur pauvreté ne lui fait pas craindre la plus légere diminution dans ſes revenus.

Si l'établiſſement d'un ſtadhoudérat perpétuel ne peut ſe concilier avec les vrais intérêts de la république, & ſi la politique blâme les Provinces-Unies d'avoir fait cette fauſſe démarche, on leur reproche avec plus de raiſon une injuſtice qui leur a été contraire, & qui, quoique peu connue, n'en eſt pas moins criante. J'ouvre le fameux traité connu ſous le nom d'*Union d'Utrecht*, parce qu'il fut ſigné dans cette ville par les députés des ſept provinces. Cet acte ſolemnel me préſente au long les premieres loix de la république, & renferme tous les articles de la ligue & de la confédération. J'y lis que la religion catholique ſera publiquement enſeignée & profeſſée ouvertement dans les provinces de l'union, à l'exception cependant de la Hollande & de la Zélande, où les partiſans de la réforme compoſoient la plus grande partie des habitans. Victorieuſes & triomphantes, les provinces confirmerent leur *union ;* mais, par une reſtriction auſſi odieuſe qu'injuſte, elles dépouillerent de leurs droits une grande partie

des membres de la république. Dès que les proteſtans ſe virent les plus forts, ils écraſerent leurs concitoyens de la communion romaine. Ils firent inſérer dans le nouvel acte, que la religion catholique ne ſeroit ſoufferte dans aucune des provinces, & que dans toute l'étendue des états de la république on ne pourrroit prêcher ou enſeigner publiquement que la religion proteſtante. La raiſon, la juſtice, la politique même condamnent hautement & de concert une ſi coupable infraction.

Avant la révolution, les proteſtans de ces provinces avoient demandé à la cour d'Eſpagne la liberté de profeſſer leur doctrine. Le refus qu'ils en eſſuyerent leur parut un acte d'oppreſſion & de tyrannie; ils réſolurent de ſe venger. Dans les accès du fanatiſme, ils prirent les armes contre leur ſouverain : les circonſtances les favoriſerent; ils furent vainqueurs, & briſerent le joug de l'obéiſſance. Comment, après ce coup d'éclat, oſerent-ils, contre des engagemens ſolemnels, refuſer à leurs concitoyens l'exercice libre de leur religion ? Pourroient-ils avoir oublié que, ſi les catholiques ſe fuſſent élevés contr'eux, jamais ils n'auroient pu rompre les liens qui les attachoient à la domination eſpagnole ? De quel droit les ont-ils rayés du nombre des membres de la république, tandis que les catholiques avoient montré le plus grand zele pour le nouvel établiſſement, & qu'ils avoient acheté de leurs biens & de leur ſang l'indépen-

dance & la liberté ? Les travaux, les périls, les ſacrifices avoient été communs : pourquoi mettre une ſi cruelle inégalité dans les traitemens & les récompenſes ?

Si la religion catholique eſt tolérée aujourd'hui dans les provinces de la république, on ne doit pas le regarder comme une faveur particuliere ; on y ſouffre les partiſans de toutes les religions & de toutes les ſectes. Les juifs, ce peuple ſans terre, étranger par-tout, ont en Hollande des écoles particulieres, de magnifiques ſynagogues, des ſépultures deſtinées à ceux de leur religion. Les catholiques n'ont point de culte public. Leurs chapelles ſans cloches ne ſont que des chambres qui ſont partie des habitations des prêtres. Ils ne peuvent ni exercer des charges, ni entrer dans des ſociétés de commerce. Cependant ils forment encore aujourd'hui le tiers de la nation, & la partie la plus nombreuſe des citoyens qui ſe dévouent aux travaux pénibles de la culture des terres.

Si la république, plus équitable, connoiſſoit mieux ſes intérêts, elle ſe garderoit bien de flétrir le cœur d'une foule d'hommes vertueux, d'en faire des citoyens mécontens, de s'affoiblir elle-même, en retranchant du corps ſocial des membres ſains & qui n'ont jamais donné aucun ſigne de corruption, de fermer aux talens & au mérite la porte des honneurs & des dignités, d'établir des diſtinctions odieuſes entre ſujets & ſujets, en accordant tout aux uns, &

refuſant tout aux autres : elle s'empreſſeroit d'ouvrir également à tous les différentes ſources de richeſſes, puiſque les revenus & l'opulence de l'état ſont en raiſon des revenus & de l'aiſance des particuliers ; de mettre enfin ſous les ailes de ſon immenſe protection toutes les claſſes de citoyens.

En gênant, tourmentant, ſacrifiant ainſi une grande partie de ſes ſujets, la république ſe fait d'autant plus de tort, qu'elle a plus de charges à ſupporter : quarante mille hommes à ſoudoyer pendant la paix, & quelquefois plus de cent mille en tems de guerre ; la cour d'un prince à entretenir avec une ſplendeur qui frappe les étrangers ; un territoire que la mer & les rivieres commandent preſque partout & menacent d'engloutir, qu'il faut ſans ceſſe défendre contre la fureur des flots, & garantir de leurs ravages deſtructeurs ; qu'il eſt néceſſaire de conſerver, mais que l'on ne conſerve pas ſans élever à grands frais des digues dont l'entretien exige des réparations diſpendieuſes. Les ſommes immenſes qu'emportent annuellement une marine deſtinée à faire reſpecter le pavillon de la république, les réparations des places fortes qui ſervent de barrieres contre les attaques des ennemis, les appointemens des députés de la nation, des membres des aſſemblées provinciales, des ſénateurs, des magiſtrats, des ambaſſadeurs & des envoyés dans les cours étrangeres, les entrepriſes pro-

pres à relever la gloire ou à étendre la puiſſance de l'état : telles ſont les principales cauſes qui mettent les Provinces-Unies dans la cruelle néceſſité de multiplier exceſſivement les impôts, ſans avoir preſqu'aucun égard à la pauvreté du pays & aux modiques facultés des citoyens.

Une des principales raiſons qui firent éclater le mécontentement des Provinces-Unies & leur firent lever l'étendard de la révolte contre l'Eſpagne, c'eſt que leur ſouverain ne les ménageoit pas aſſez, & qu'il les ſurchargeoit trop. Cependant ces charges ne ſeroient rien aujourd'hui, en comparaiſon de celles que les habitans de la république ſupportent ſans murmure. L'acciſe qu'on paie en Hollande pour tous les comeſtibles & les boiſſons, monte quelquefois ſi haut, qu'elle fait le tiers de leur prix. Rien de ce qui ſert à l'entretien de la vie n'eſt exempt de ce droit; on le leve ſur le pain, le vin, la biere, la viande, le beurre, le poiſſon, les fruits même, & d'autres objets de cette nature. Comme le vendeur acquitte les charges, le conſommateur n'eſt pas moleſté pour la perception; mais celui-ci n'en achete que plus cher, & dédommage celui-là des avances qu'on le force de faire. Les citoyens ſont taxés pour le café, le thé, le chocolat, à proportion de leurs facultés; le plus petit bourgeois en eſt quitte actuellement pour quatre florins; mais les riches marchands & les ſeigneurs paient juſqu'à quinze flo-

rins pour le même objet. Le ſel, le ſavon & le tabac ſont encore pour l'état de riches branches de revenus. La capitation s'étend non-ſeulement ſur les domeſtiques, mais encore ſur les chevaux & les bêtes à cornes. Une vache de huit à neuf ans, qui ſe vend au marché ſept ou huit ducats, ne dédommage pas le propriétaire de ce qu'il a payé pour avoir droit de l'élever. Dans cet eſpace de huit ou neuf ans, il a fallu compter au fiſc la ſomme de dix à onze ducats. On voit par-là que les fermiers ne peuvent ſe ſoutenir que par le lait qu'ils vendent & les engrais que les bêtes à cornes leur fourniſſent.

Si la république tire avantage des néceſſités de la vie, elle n'épargne pas les objets de luxe ou de commodité. Les carroſſes, chaiſes & autres voitures bourgeoiſes ne peuvent rouler ſans une permiſſion qu'il faut acheter & renouveller chaque année. Le papier timbré eſt auſſi d'un grand rapport : chaque famille paie une taxe fonciere plus ou moins conſidérable. Les particuliers qui poſſedent des biens fonds pour la valeur de deux mille florins, paient annuellement ſeize florins. La contribution de ceux dont les poſſeſſions ſont évaluées à mille florins, à peu près, ne paſſent pas huit florins. Les petits bourgeois & les artiſans qui n'ont que quelques coins de terre, donnent aux receveurs généraux quatre florins par an. Proportion gardée, ces derniers paient beaucoup plus que les autres. La taxe ſur les maiſons eſt une redevance

perpétuelle, dont le magiſtrat charge un fonds dès qu'on y bâtit. Comme les conſtructions ont eu lieu à des époques fort éloignées les unes des autres & dans des circonſtances où l'état avoit plus ou moins de beſoins & de dettes, voilà d'où vient qu'on trouve une ſi grande inégalité dans cette taxe. Telle maiſon, quoique petite, fournit une redevance de vingt ou même de trente florins, tandis que pluſieurs autres maiſons commodes, grandes, ſpacieuſes, ne ſont ſujettes qu'à un cens de quatre ou cinq florins. On perçoit auſſi, au profit de la république, le quarantieme denier du prix des terres, des maiſons, des vaiſſeaux, des ſucceſſions collatérales, toutes les fois que, par des ventes, elles paſſent d'une main à l'autre. Cet impôt rapporte d'autant plus, que les Hollandois aiment à faire de nouvelles acquiſitions & à ſe loger dans des maiſons plus commodes & plus belles à meſure que leur fortune augmente. On aſſure que, dans pluſieurs villes, de trois en trois ans la moitié des maiſons change de maîtres. La même taxe frappe auſſi les hypotheques ſur les biens fonds.

En tems de guerre & dans les autres beſoins preſſans de l'état, on double, on triple même les impôts ſur les maiſons & les terres. Les propriétaires ne retirent alors de leurs poſſeſſions que peu de revenus, puiſque, malgré leur intelligence, leur application, leur induſtrie, & dans les tems où ils ne paient que les impoſitions ordinaires, les biens fonds ne leur rapportent,

tous frais prélevés, que deux ou trois pour cent. Enfin, quand le tréſor public eſt vuide, on va juſqu'à lever le deux centieme, ou le centieme denier de la valeur des biens de chaque habitant, tant en fonds de terres qu'en contrats ſur la république. Heureuſement ces ſurcharges ne touchent pas le peuple, il en ſeroit écraſé; elles ne tombent que ſur les citoyens riches ou aiſés. On les voit, ces zélés républicains, baiſſer généreuſement la tête ſous le fardeau, en attendant que des tems plus heureux permettent d'alléger les charges & fourniſſent à tous les citoyens les moyens de ſe relever, de reprendre haleine, de réparer leurs forces & de ſe préparer à de nouveaux ſacrifices.

Ces énormes impoſitions frappent d'autant plus ſur l'état, que, pour nourrir une grande population, les Provinces-Unies n'ont qu'un territoire d'une étendue bien médiocre & d'un profit encore plus mince. Ceux qui, pour juger de la richeſſe d'une contrée, ne veulent d'autre thermometre que le dénombrement des hommes qui la cultivent ou qui l'habitent, en voyant la foule immenſe qui remplit les villes & qui preſſe les campagnes de la Hollande, concluront ſans héſiter, que ce pays eſt un des plus riches du monde, & qu'on en trouveroit bien peu, ſurtout dans l'Europe, qu'on puiſſe lui comparer. Mais les bras & les têtes ne produiſent rien & conſomment beaucoup; ce n'eſt donc pas préciſément par les bras & les têtes qu'il faut calculer

l'opulence des empires. Des millions d'hommes jetés ſur des rochers ſtériles, ou diſperſés dans des déſerts arides & des ſables brûlans, ne changeront rien à la nature du ſol, ne viendront jamais à bout de lui donner la fécondité, ne pourront pas le forcer à les nourrir & à les mettre en état de ſupporter facilement des charges publiques. Ces ſables, ces rochers, ces déſerts, avec leur belle population & leur immenſe étendue, reſteroient toujours pauvres, tandis qu'une province fertile & bien cultivée par un nombre raiſonnable d'habitans, ſeroit vraiment riche & en état de former un tréſor public, en n'exigeant des particuliers qu'une partie de leur ſuperflu. Que la grande multitude des citoyens ne nous en impoſe donc pas. Loin de la prendre pour un ſigne des richeſſes & de la bonté du pays, il faut la regarder comme un obſtacle au bien de la patrie, ſi la patrie recueille moins que les ſujets ne conſomment, ſi elle ne leur fournit pas des productions qu'ils puiſſent mettre en œuvre & vendre à l'étranger, ſi en redoublant même de ſoins pour la culture des terres, elle ne vient pas à bout de leur donner le néceſſaire & les laiſſer toujours dans la cruelle ſituation, ou de ſouffrir du beſoin, ou de ne pouvoir y ſatisfaire qu'en ayant recours aux habitans des pays plus fortunés. Tel eſt le cas de la Hollande : elle produit des hommes ; mais la terre eſt trop ingrate, ou trop peu fertile, pour les délivrer de toute inquiétude ſur leur ſubſiſtance. Le

rivage

rivage de la mer n'offre à l'œil que de belles promenades ; s'il y croît quelques brins d'herbe, ils ſont dévorés par les lapins qu'on laiſſe ſe multiplier exceſſivement, au détriment du public, & qu'il eſt défendu de tuer, ſous de grieves peines. Dans l'intérieur des provinces, le ſol marécageux & preſque toujours ſubmergé ſe refuſe aux travaux de la culture, & ne ſauroit promettre d'abondantes moiſſons. Quelques cantons privilégiés ſement & recueillent du ſeigle, du froment même, mais l'un & l'autre en très-petite quantité & d'une qualité médiocre. La république ſe voit forcée de tirer de la Moſcovie & de la Pologne les grains néceſſaires à ſa conſommation. Nulle part le territoire n'eſt propre à donner de bons fruits ; ils parviennent rarement à une parfaite maturité, & ne tardent pas à dégénérer. Si l'on y voit de beaux arbres pour l'ornement des rues & des grands chemins, on y manque de bois pour le chauffage, la charpente & les ouvrages de menuiſerie ; les habitans ſont réduits, pour ſe chauffer, à extraire de deſſous les eaux, des matieres combuſtibles. Ils tirent des foſſés une eſpece de terre qui, ſéchée au ſoleil, ſe durcit, devient propre à brûler, & dont les riches & les pauvres font également uſage. Cette terre, connue ſous le nom de tourbe, donne un feu agréable à la vue, qui dure long-tems, & qui n'a rien de la mauvaiſe odeur du charbon d'Angleterre & de la houille du pays de Liege. Le Hollandois conſomme

beaucoup de vin, & n'en recueille point. Il eſt redevable à l'étranger du pain dont il ſe nourrit. Ce que la nature lui refuſe d'un côté, elle ne l'en dédommage pas d'un autre. Il a beau creuſer avec avidité dans ſes poſſeſſions, il n'y trouve aucune mine d'or, d'argent, de cuivre, de fer ou de plomb. Accablé d'impôts, il n'eſt pas étonnant que le dépit le ſaiſiſſe & que dans bien des cantons il laiſſe tomber en friche des fonds ingrats qui lui font à peine rentrer ſes avances, & ne le récompenſent pas de ſes travaux.

Quel pays naturellement plus pauvre ! Un auteur ancien (*Cuinen*, *Panegyr. Conſtant.* c. 8) avoit bien raiſon de dire qu'en Hollande la terre n'étoit preſque pas de la terre. Imbibée d'eau dans les lieux même qui ſont le plus ſecs, elle cede facilement à celui qui la preſſe ; & quand on la frappe un peu fortement du pied, elle tremble, elle s'affaiſſe, & paroît témoigner que l'homme eſt un poids qui la ſurcharge & qu'elle n'eſt pas deſtinée à porter. Cependant ne défigurons pas le tableau topographique, & gardons-nous de repréſenter les provinces de l'union comme entiérement dépourvues de reſſources. Depuis les Dunes juſqu'au Brabant, & dans tout le pays plat qui forme la plus grande partie du territoire, ſe déploient d'immenſes prairies qui, auſſi long-tems que les ſaiſons le permettent, ſont couvertes d'un nombre prodigieux de troupeaux de gros bétail. C'eſt là le grand article, la principale & preſque l'unique richeſſe

du territoire de la Hollande. Les pâturages, quoique très-beaux à la vue, ne donnent au menu bétail qu'une mauvaiſe nourriture, ils ſont trop aqueux : auſſi voit-on très-peu de troupeaux de brebis dans les Provinces-Unies, & les propriétaires ne trouveroient pas leur profit à cultiver cette branche d'économie. Les moutons ne proſperent pas; leur chair eſt molle & ſans conſiſtance, leur laine dure & groſſiere. Ces animaux demandent un pays moins gras; le thym, le romarin, les herbes & les plantes odoriférantes des cantons montagneux & ſecs leur conviennent mieux & ſont leurs délices.

Plus j'examine, moins je vois d'objets qui favoriſent la république : dès qu'elle penſe à ſe mettre en marche pour arriver à la fortune, elle ne trouve que détours incertains & routes embarraſſées. La plupart des élémens ſemblent conſpirer contre ſes projets & ſe réunir pour en déconcerter l'exécution. La terre, ſi ſouvent prodigue envers des hommes lâches & pareſſeux, eſt toujours avare envers les Hollandois, qui ne ſe laſſent pas de l'arroſer de leurs ſueurs, & qui à une conſtante application ne joignent pas moins d'intelligence & d'habileté. Le peu même que la terre leur promet, ils ne l'obtiennent jamais ſans alarmes, & l'eau les menace ſans ceſſe de le leur enlever. Ils craignent perpétuellement les ravages des hautes marées & les dégâts des inondations des rivieres. L'air réſerve pour des pays plus fortunés ſes bénignes in-

fluences; loin de ſeconder en Hollande les progrès de la végétation, il les contrarie, il les ſuſpend, il les arrête : épais & groſſier, il retient la nature dans une eſpece d'engourdiſſement, rompt l'action de la chaleur, & laiſſe la terre ſans force, ſans véhicule & ſans reſſort. Rien de plus variable & de plus inconſtant que les ſaiſons : on a quelquefois des hivers fort doux, & quelquefois l'été n'eſt compoſé que d'une longue ſucceſſion de jours d'hiver. On a vu de jeunes gens excédés de chaleur, ſe baigner dans les rivieres couvertes quelques jours auparavant d'énormes glaçons. Il n'eſt pas rare que dans un même jour on ait peine le matin à réſiſter à l'impreſſion d'un froid piquant & ſubit ; qu'à midi on ne puiſſe tenir contre l'excès de la chaleur ; qu'enfin le tems change encore, & que le froid reprenne le deſſus. Ajouterons-nous à cette triſte deſcription, que la Hollande eſt le théatre où les orages & les tempêtes exercent le plus ſouvent & le plus cruellement leurs fureurs ? Sans remonter bien haut, nous en trouvons des preuves. Si nous allions d'un ſiecle à l'autre, une longue hiſtoire de déſaſtres & de malheurs ſe développeroit devant nous & nous frapperoit d'horreur, en nous offrant le récit d'accidens plus funeſtes les uns que les autres, en nous marquant les lieux où des villes furent ſubitement ſubmergées avec tous leurs habitans, & détruites de fond en comble.

Bornons-nous à faire mention de deux épo-

ques toutes récentes, & qui eurent lieu dans deux années ſucceſſives. En 1775, les 14 & 15 du mois de novembre, un furieux ouragan fit les plus grands ravages ſur toute la côte & dans toutes les provinces ſujettes aux inondations; il périt beaucoup de monde, & les dommages furent immenſes. Malgré le zele du gouvernement & l'activité des habitans des villes, le mal n'étoit pas entiérement réparé, lorſque l'année ſuivante un nouvel ouragan ſurvint dans le même mois & répandit la déſolation dans toutes les Provinces-Unies. Les digues s'entr'ouvrirent dans pluſieurs endroits, les levées ne purent pas réſiſter; les inondations furent ſubites, les eaux s'enflerent par-tout & s'éleverent à une hauteur prodigieuſe. On ne voyoit qu'édifices & maiſons renverſées, beſtiaux noyés & emportés, meubles, marchandiſes & autres richeſſes flottantes. On ne peut fixer le nombre de ceux qui furent ou écraſés ſous les ruines de leurs habitations, ou enſevelis ſous les eaux. Pluſieurs perſonnes menacées du même ſort, eurent le bonheur d'échapper au danger; mais elles ne dûrent leur ſalut qu'à des efforts dont l'homme ne paroît point capable, & qu'on ne croiroit pas, ſi de pareilles circonſtances ne rendoient tout croyable & poſſible. On ne décriroit que foiblement, en les peignant même avec beaucoup de force les ravages qu'éprouverent pluſieurs villes de la Hollande ſeptentrionale. Dans la province de Friſe, la mer, pouſſée par

un coup de vent affreux, ſe fit un paſſage large de plus de cent pieds à travers la digue de Workum; les ouvrages de maçonnerie près de Sneeck, céderent à l'impétuoſité des flots & s'écroulerent; le territoire de Groningue & une grande partie de celui de la province diſparurent ſous les eaux. Les habitans du pays plat furent tous, ou les triſtes témoins, ou les malheureuſes victimes des plus affreux ravages. On ne put évaluer les pertes, tant elles furent grandes. Le mal auroit été encore plus conſidérable, ſi le Hollandois, naturellement infatigable, mais un peu lent, ne devenoit auſſi actif qu'intrépide à la vue du danger. Les habitans d'Aſſen ne balancerent pas à ſacrifier divers effets pour défendre & conſerver leur digue. Après avoir mis en pieces toutes les voiles des bâtimens deſtinés à la pêche du Groenland & du détroit de Davis, ils s'en ſervirent pour rompre la violence des vagues, boucher les crevaſſes, fermer les ouvertures. Le ſuccès répondit à leur zele & à leur courage. Dans pluſieurs autres lieux ce ne fut auſſi qu'en bravant mille fois le péril, & s'expoſant généreuſement à la mort, qu'on vint à bout de prévenir les plus funeſtes accidens. La côte n'offroit par-tout que d'horribles ſpectacles : au Texel, & dans la plupart des ports, on voyoit des vaiſſeaux démâtés, qui ſe briſoient avec violence contre les rivages, & l'on avoit la douleur de ne pouvoir ſauver ni les équipages ni les cargaiſons.

Sous un ciel preſque toujours menaçant, & dans une partie ingrate, le Hollandois ne peut ſubſiſter & s'enrichir qu'en mettant à contribution les autres peuples, & formant avec eux la liaiſon d'un commerce lucratif. Mais, comment réuſſir dans un pareil projet ? S'il jette les yeux ſur les contrées qui l'environnent & ſur les autres états du continent, il trouve preſque partout peu de beſoins & beaucoup de moyens pour les ſatisfaire. Dans l'impoſſibilité d'avoir du ſuperflu, comment faire pour s'enrichir des dépouilles de gens qui cherchent à vendre & qui s'embarraſſent peu d'acheter ? S'il ſe tourne du côté de la mer, l'aſpect ne devient ni plus riant, ni plus favorable. Toute l'étendue de la côte eſt marquée par de fréquens naufrages. Le Texel & la plupart des ports ſont d'un abord difficile ; on n'y entre pas ſans courir des riſques ; on en ſort rarement ſans danger ; quand on y a jeté l'ancre, les vaiſſeaux ne ſont pas à l'abri des vents & des tempêtes. On n'en trouve que deux aſſez bons, ceux de Fleſſingue & de Helvoeſtluys.

D'après cela, on aura peine à s'imaginer que les Provinces-Unies puiſſent jamais faire un état riche & floriſſant. Cependant les richeſſes de toute eſpece y coulent à grands flots ; elles ont eu l'art de rendre leurs tributaires la plupart des autres nations. Malgré l'engourdiſſement où il avoit langui ſi long-tems, & dans lequel tant de cauſes réunies ſembloient devoir

le retenir, le pays eſt animé, vivifié ; il fleurit. Nous n'avons pas déguiſé ou affoibli les obſtacles que la nature oppoſe opiniâtrément au bonheur des Provinces-Unies, & ceux que les Provinces-Unies oppoſent elles-mêmes à leur propre grandeur ; il nous reſte à voir par quels moyens elles triomphent de tous ces obſtacles & ſe ſoutiennent toujours en cet état de ſplendeur.

Des mœurs ſimples & une ſage économie, une application infatigable & une vaſte induſtrie, des loix preſque toujours ſaines, une politique aſſez uniforme, telle eſt la méthode que les Hollandois ont ſuivie pour arriver à l'opulence où les autres nations les voient avec admiration ou avec envie. Vêtus ſimplement, accoutumés à une vie frugale, ennemis de tout ce qui reſſent le luxe ou le faſte, rudes & groſſiers dans leurs manieres, incultes dans leurs mœurs, ſans détour, ſans raffinement, ſans adreſſe & ſans défiance, les Hollandois n'en étoient que plus mépriſés de leurs voiſins. On les regardoit comme des gens ſtupides ; on croyoit les inſulter en les appellant mangeurs de lait & de fromage. On ne voyoit dans eux que des hommes condamnés à une éternelle pauvreté, & l'on n'imaginoit pas qu'ils fuſſent jamais aſſez habiles pour ſe faire un ſort moins rigoureux. De ce que des peuples ſont civiliſés & polis, il ne ſuit pas toujours que leur politique en ſoit plus vraie & moins réfléchie. Cette groſ-

ſiere façon de vivre, ces mœurs ſimples & auſteres, cette franchiſe & cette bonhommie des habitans de la république ne les rendoient rien moins que mépriſables ; c'eſt par-là qu'ils ont jeté les premiers fondemens de leur fortune. En ſe nourriſſant de lait & de fromage, il leur en reſte encore aſſez pour en faire un grand commerce avec l'étranger. Une vie ſi frugale les met en état de vendre leur travail à plus bas prix, & de faire des épargnes. Je parcours tous les états & toutes les profeſſions dans les villes & les campagnes de la république ; par-tout je ne trouve que des gens riches, ou qui vivent du moins dans une honnête aiſance. Le payſan que je vois ſouffrir & qui vit ſi miſérablement dans la plupart des pays même les plus opulens, ne manque de rien dans la Hollande ; il fournit aux beſoins de ſa famille, éleve ſes enfans, & leur laiſſe preſque toujours après ſa mort un petit héritage à partager. S'il eſt éloigné des grandes villes, je le trouve plus ſimple, de meilleure foi, plus appliqué. Si vous vouliez lui payer ſes denrées au-delà du prix qu'il en demande, ou ſi vous lui préſentiez des ſalaires plus forts que ceux dont vous êtes convenu avec lui, vous ne le détermineriez pas à recevoir ce qu'il ne croit pas lui être dû. Les gens de la campagne perdent beaucoup de cette ſimplicité à meſure qu'ils habitent plus près des villes, & ſur-tout de celles de commerce. Ils ſont aſſez éclairés ſur ce qui concerne leurs intérêts ; ils

eſtiment un peu plus haut leurs ſoins & leurs travaux ; ils ſavent mieux vendre & tirer meilleur parti de leurs denrées. Comme ils gagnent plus que ceux qui ne fréquentent pas les villes, & qu'ils vivent comme eux de racines, de légumes, de laitage & de quelques morceaux de viande ſalée, ils font mieux leurs affaires & pouſſent plus loin leurs épargnes. Ils vivent preſque tous dans l'aiſance, & il s'en trouve pluſieurs qui ſont riches.

Les matelots & autres gens de mer ſont encore plus ſimples & plus groſſiers que les payſans. Rien ne coûte moins que leur entretien ; avec des gages modiques, ils trouvent de quoi fournir à leurs beſoins, nourrir leurs familles, faire face aux accidens imprévus, & épargner encore. On n'en ſera pas ſurpris, ſi l'on fait attention qu'ils ſont toujours vêtus d'étoffes les plus groſſieres, & qu'ils ſe contentent pour toute nourriture, du poiſſon qu'ils pêchent eux-mêmes, & de grains ou de quelques légumes cuits dans l'eau. Robuſtes, & de bonne heure endurcis au travail, ils tiennent plus long-tems à la manœuvre ſans être fatigués ; ils ſont d'ailleurs excellens marins.

Arrêtons-nous quelques momens à cet article ; il eſt plus important qu'on ne le croiroit d'abord. Le marchand Hollandois eſt de tous les marchands de l'Europe celui qui équipe ſes vaiſſeaux à moins de frais, loue moins de bras, & les met en mouvement à meilleur marché :

d'où vient que les habitans des Provinces-Unies ſont les plus grands commiſſionnaires de l'Europe, & voiturent par mer chez tous les peuples, les marchandiſes, les productions & les richeſſes des deux mondes. Aucune nation ne peut ſoutenir leur concurrence, parce qu'aucune nation n'a leur économie & leur frugalité. Ils ſont un trafic immenſe & auſſi ſûr que lucratif. Ils achetent de la premiere main, & revendent à ceux qui leur donnent un plus grand bénéfice, ſoit en argent comptant, ſoit par des échanges avantageux. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils tranſporteront en Provence les denrées de la Bretagne ou de la Normandie, & qu'ils trouveront encore à gagner en les cédant à plus bas prix que ne pourroient le faire les François eux-mêmes. A plus forte raiſon n'ont-ils pas à redouter la concurrence, quand il s'agit de porter les denrées & les marchandiſes d'un royaume à l'autre. En ſe rendant maîtres du cabotage, les Hollandois ſont devenus les hommes de tous les pays & de toutes les nations. Par-tout les ports leur ſont ouverts, par-tout on leur accorde des exemptions & des privileges, parce qu'ils amenent par-tout l'abondance & le bon marché. C'eſt ici la premiere branche de leur commerce, ou plutôt le tronc d'où ſortent toutes les autres branches de l'arbre. Il ne faut donc pas s'étonner que la république veille avec tant d'attention & d'inquiétude ſur cet objet intéreſſant; qu'elle n'épargne & n'oublie rien pour s'en aſſurer la

poſſeſſion ; qu'elle l'ait principalement en vue dans tous ſes traités de commerce. Ces mouvemens, ces ſollicitudes, cette politique montrent qu'elle en connoît bien le prix. Comme elle ne recueille pas de quoi ſe nourrir, elle n'a rien à vendre, elle ne peut donc faire de commerce proprement dit ; mais elle s'en dédommage par un très-grand trafic, & ce trafic ne peut manquer, parce qu'il porte ſur la baſe la plus ſolide. Le ſuperflu d'une nation devient le néceſſaire d'une autre, & le ſuperflu de celle-ci devient à ſon tour le néceſſaire de celle-là. En débarraſſant les différens pays des denrées & des marchandiſes qu'ils ne peuvent conſommer, & en leur apportant les marchandiſes & les denrées qu'exigent leurs beſoins, on leur rend un double ſervice qu'ils ne refuſent pas de reconnoître & de payer. Le point eſſentiel eſt de faire les tranſports à moins de frais, pour pouvoir trouver ſon compte en vendant à plus bas prix. Les Hollandois ſont arrivés à ce point, parce qu'ils ſont le peuple le plus économe & le plus ſobre de l'univers. C'eſt l'économie qui les rend les principaux agens, les courtiers des quatre parties du monde ; c'eſt par conſéquent l'économie qui leur ouvre une ſource intariſſable de richeſſes. Ivres pour la plupart de faſte & de luxe, occupés à ſe faire encore plus de beſoins factices qu'elles n'en ont de réels, les autres nations ne penſent pas & penſeroient inutilement à devenir leurs rivales. Loin de vouloir parta-

ger leur profit, elles les appellent ſans ceſſe à leur ſecours, & leur fourniſſent toujours de nouvelles occaſions de groſſir leur fortune. Dans la néceſſité d'acheter, elles ſe félicitent de trouver des hommes qui les ſervent bien & leur donnent à meilleur marché de quoi ſatisfaire leurs beſoins, leurs fantaiſies, leurs caprices. Il n'eſt pas étonnant après cela, que les Hollandois faſſent tant de cas du cabotage, & qu'ils le regardent comme une mine toujours inépuiſable & d'un plus grand rapport pour quiconque s'en aſſure le privilege, & connoît parfaitement la meilleure maniere de l'exploiter. Ne leur demandons pas de nous détailler les heureux effets qu'il produit, les avantages de toute eſpece qu'ils en retirent; ils n'auroient garde de nous en inſtruire : mais nous en ſavons aſſez, puiſque nous n'ignorons pas qu'il étend leur navigation d'un pole à l'autre, & dans les principales contrées des deux hémiſpheres; qu'il fait voguer habituellement ſur toutes les mers plus de vingt mille de leurs bâtimens; qu'il occupe un grand nombre de matelots, enrichit une foule de marchands & d'autres citoyens, porte l'abondance dans les provinces & vivifie toutes les poſſeſſions de la république. Enfin les Hollandois ne peuvent nous cacher que le cabotage leur aſſure les profits du fret, & un bénéfice plus ou moins conſidérable ſur les marchandiſes; qu'il les rend les premiers & les plus riches banquiers de l'Europe; qu'il fait des Provinces-Unies le grenier

d'où les peuples tirent le bled néceſſaire à leur conſommation, le grand magaſin où ils trouvent toujours à bon prix, depuis les marchandiſes les plus communes juſqu'aux effets les plus précieux; le marché le mieux fourni de l'univers commerçant, & où accourt ſans ceſſe de toutes parts la foule des acheteurs.

Les Anglois ſeuls, laſſés de voir paſſer leurs richeſſes entre les mains des Hollandois, qui faiſoient autrefois la plus grande partie du commerce de ces inſulaires & de leurs colonies, les éloignerent de leurs ports par l'acte de navigation. Par cette loi, qui a l'effet d'une prohibition formelle pour tous les vaiſſeaux étrangers, la Grande-Bretagne vouloit s'exempter, autant qu'il étoit poſſible, de la néceſſité d'acheter des autres nations, mieux vendre ſes productions territoriales, s'arroger le privilege excluſif de les tranſporter dans les autres états, retenir dans ſes propres mains les gains & les profits que cette exportation faiſoit paſſer depuis long tems dans celles de quelques peuples voiſins & rivaux, procurer enfin à tous ſes ſujets un commerce plus avantageux. Pour aller à ſon but, l'Angleterre prit de toutes les voies celle qui eſt la plus dangereuſe. Il ne tenoit qu'aux autres états de lui rendre le mal pour le mal; de la réduire à elle-même, en repouſſant par une loi prohibitive toute la force de la nouvelle prohibition; de lui défendre, en un mot, l'entrée de leurs ports, comme elle les écartoit des ſiens.

Un moyen plus ſimple & plus efficace pour les Anglois, auroit été de remplir les commiſſions & de faire le tranſport des marchandiſes avec autant d'exactitude & moins de frais que les marchands des autres contrées. Mais perdus de luxe, foulés d'impôts, obérés de dettes, ils ne ſauroient ſoutenir la concurrence d'aucun peuple.

L'acte de navigation n'a jamais produit tout l'effet que le parlement de la Grande-Bretagne s'en étoit promis. Les marchands de l'Europe ne pouvant plus traiter ouvertement avec les habitans des trois royaumes & ceux des colonies angloiſes, allerent à leur but par une voie détournée, & firent avec eux un commerce clandeſtin. De part & d'autre, le zele fut également vif, parce qu'ils y trouvoient tous leur intérêt. Les Hollandois ſur-tout donnerent avec plus d'ardeur & montrerent plus d'habileté dans ces entrepriſes ſecretes. S'ils couroient plus de riſques, ils en étoient bien dédommagés par l'excès du gain. Quoique pour la contrebande ils ne puſſent pas employer un auſſi grand nombre de bâtimens & de bras qu'ils le faiſoient auparavant par un commerce libre, ils n'en continuerent pas moins à s'enrichir.

C'eſt ſur-tout dans ces dernieres années, & depuis la naiſſance des troubles actuels, que leurs interlopes font d'excellentes affaires avec les inſurgens. Bien payés de leurs ſervices, ils redoublent ſans ceſſe d'activité, & leur récompenſe croît toujours en raiſon de leur zele & de leur

application infatigable. Inſtruite de leur manœuvre, la cour de Londres en a conçu du déplaiſir & porté ſes plaintes aux états généraux. Leurs hautes-puiſſances n'ont pas manqué de donner, du moins en apparence, la ſatisfaction que le roi d'Angleterre demandoit, & qu'il avoit lieu d'attendre. Elles défendirent avec oſtentation à tous les ſujets de la république de faire avec les inſurgens un commerce prohibé. Ces ordres poſitifs furent affichés dans les lieux les plus éminens des villes & des villages, pour mettre les contrevenans dans tout leur tort, & prévenir les délits. Il n'en réſulta, comme il étoit aiſé de le prévoir, qu'une ſatisfaction momentanée & ſtérile pour la cour de Londres. Habiles interpretes & fideles exécuteurs des volontés du gouvernement, les Hollandois n'eurent avec les colonies angloiſes des relations de commerce, ni plus lentes, ni moins étendues. L'œil fixé invariablement ſur le continent de l'Amérique, la Grande-Bretagne parut ſurpriſe d'y voir toujours la même affluence de marchands des Provinces-Unies, & d'y compter peut-être même un plus grand nombre de bâtimens de cette nation; dans les mouvemens convulſifs du reſſentiment & de l'indignation, elle redoubla ſes cris, demanda plus hautement juſtice; on l'écouta: mais que faire, quand la multitude des coupables ou des contrevenans groſſit toujours, & que le gouvernement n'a ni des yeux pour les voir, ni des bras pour les arrêter

arrêter ou les punir. Il fallut ſe borner à réitérer les mêmes défenſes. Comme les ſujets de la république entendoient parfaitement ce langage, ils continuerent & continuent encore à jouer le même rôle avec le même ſuccès.

En dépit de la jalouſie, & malgré la ſévérité des loix prohibitives, le commerce des Hollandois a toujours eu des rapports publics ou cachés avec celui de toutes les nations. Les marchands de la république entrent librement & en foule dans tous les ports qu'on leur ouvre ; ils ſe gliſſent adroitement & en grand nombre dans tous ceux qu'on leur ferme. Soit que les marchés ſe concluent en plein jour, ſoit que les achats & les livraiſons ne ſe faſſent qu'à la faveur de la nuit, le Hollandois fait également bien ſes affaires, & ne retourne jamais dans ſa patrie, que chargé des productions des différens peuples.

En Hollande, ce ne ſont pas ſeulement les gens de mer & les matelots qui vivent frugalement ; mais la ſobriété regne avec un égal empire dans la boutique de l'artiſan, dans la chaumiere de l'homme de la campagne, dans les maiſons des habitans des villes & des autres particuliers. Quand on voit le plus riche bourgeois ſaler un bœuf au commencement de l'hiver, & en garder une partie pour ſa nourriture durant l'été ; quand on ſait qu'il ſe contente d'avoir ſur ſa table quelques morceaux de cette viande ſalée, du beurre, du lait, de la ſalade, & quelques légumes, on n'eſt pas ſurpris que

les gens de métier, en donnant même à bas prix leur main-d'œuvre, trouvent le moyen de ſubſiſter & d'acquérir inſenſiblement une ſorte d'aiſance. Le Hollandois fait le commerce excluſif de la cannelle & des épiceries ; la cannelle & les épiceries n'entrent preſque jamais dans l'aſſaiſonnement de ſes mets. Il fabrique de beaux draps, de magnifiques camelots & les plus fines étoffes ; toujours ſimplement vêtu, il ne conſomme que ce qu'il y a de plus commun. Tout ce qu'il poſſede de plus précieux & de plus riche, il le vend aux étrangers. Il en eſt de même de ſes toiles & de ſes autres manufactures les plus eſtimées & les plus recherchées. Il n'eſt point de pays où l'on trouve à vendre en plus grande quantité les plus belles marchandiſes de toute eſpece que dans la Hollande, & la Hollande en fait moins uſage & ſemble prendre tâche d'en conſommer beaucoup moins qu'aucun autre pays. Les ſobres habitans de cette république reſteront donc en poſſeſſion du cabotage, & les autres nations, moins ſobres qu'eux, tenteroient inutilement de le leur enlever.

Dans les divers tableaux que les écrivains modernes ont tracés de la Hollande, ils s'accordent tous à nous la repréſenter comme bien changée avec le tems, & conſervant à peine quelques traits de reſſemblance avec ce qu'elle étoit à la naiſſance de la répulique. Les Hollandois, nous diſent-ils, ont entiérement dégénéré de leur ſimplicité primitive ; inſenſiblement

& rapidement même la contagion de l'exemple les a gagnés. Il s'en faut de beaucoup qu'ils ſoient aujourd'hui tels qu'ils étoient dans le ſiecle dernier. Vous chercheriez inutilement dans un officier même ſubalterne, la ſimplicité, la modeſtie, la frugalité, les mœurs auſteres qui faiſoient encore plus d'honneur au lieutenant amiral Ruyter, que la bravoure ne le diſtinguoit. Le penſionnaire Jean de Wit, ce grand homme d'état, s'il frappoit d'admiration par ſon génie & ſes talens, n'imprimoit pas moins de reſpect par ſa maniere de vivre. La frugalité de ſa table, cette ſimplicité qu'il vouloit & qu'il montroit par-tout dans ſon habillement, ſes meubles, ſon logement ne ſeroient pas du goût des plus petits bourgeois. Proprement vêtus, commodément logés, toujours bien & quelquefois même délicatement nourris, ils connoiſſent peu l'économie quand il s'agit de ſe rendre la vie plus douce & plus agréable. Parcourez les villes, entrez dans les maiſons, promenez-vous dans les campagnes délicieuſes qui doivent tant à l'art & ſi peu à la nature : vous trouverez du faſte par-tout, & ſous une vaine apparence de modeſtie, le raffinement le plus recherché & toute la délicateſſe Européenne. Si l'or & l'argent brillent moins dans les appartemens du riche Hollandois que dans ceux des ſeigneurs de France & de la Grande-Bretagne, vous n'y trouverez pas moins de meubles & d'autres effets auſſi rares que précieux. Rien de plus propre

& de plus élégant que leur logement dans les villes ; il n'eſt pas juſqu'au fer & au cuivre qui n'y aient l'éclat de l'or & de l'argent. De quelque côté que vous vous tourniez, le goût eſt pleinement ſatisfait & la curioſité agréablement fixée : le marbre le plus fin, le plus rare, le mieux travaillé, les glaces & les trumeaux de la plus haute dimenſion, les cryſtaux les plus brillans, les plus magnifiques tentures de lit & de tapiſſerie, la ſoie, les broderies, les étoffes du plus grand prix, ſervent à former le reſte des ameublemens. Mais la paſſion favorite, la fureur même des Hollandois eſt d'avoir, s'il ſe peut, des collections uniques de tableaux les plus eſtimés, les plus rares & des plus habiles peintres de tous les pays. Ils ne ſont pas moins jaloux d'étaler dans leurs maiſons les vaiſſeaux, les aſſortimens les plus complets de porcelaines de Saxe, de Pruſſe, de la Chine & du Japon. Somptueux juſqu'à la prodigalité dans leurs feſtins, il n'eſt pas rare qu'on leur ſerve dans l'or les mets les plus délicieux. Il ne faut pas croire qu'ils achetent au prix d'une économie habituelle & d'une frugalité journaliere, le plaiſir d'être magnifiques dans les cérémonies d'appareil ; leur table offre toujours l'abondance. De leurs habitations dans les villes, paſſez à leurs maiſons de campagne, vous vous croirez tranſporté tout-à-coup dans des lieux enchantés. Les Hollandois enterrent annuellement, & à pure perte, des ſommes immenſes dans leurs jardins.

Plantes exotiques, fleurs rares, fruits de toute eſpece ; voilà ce que l'art leur procure à grands frais, & malgré l'oppoſition de la nature, les contradictions du climat, l'ingratitude & les mauvaiſes qualités du ſol. Ce goût eſt univerſellement répandu dans les claſſes des gens riches ; & quoi qu'il leur en coûte, ils ne croient pas acheter à trop haut prix le plaiſir de le ſatisfaire.

Les perſonnes du ſexe ont auſſi leurs caprices, leurs fantaiſies ; elles ſuivent les modes de France & d'Angleterre, recherchent les nouvelles étoffes, & ſont auſſi eſclaves qu'ailleurs, des variations perpétuelles de l'habillement & de la coëffure ; nouveau ſurcroît de dépenſe pour les familles. Si de la nobleſſe, des gros marchands & des magiſtrats des grandes villes, on deſcend au bourgeois, aux manufacturiers, à l'artiſan, au laboureur & aux gens de la campagne, on verra que dans tous ces différens états les Hollandois ne peuvent plus ſervir de modele d'économie, & que les dépenſes y vont auſſi haut que celles des mêmes claſſes de citoyens dans la plupart des autres pays de l'Europe. De là on conclut que l'amour du luxe a gagné les ſujets de la république ; qu'il a beaucoup affoibli les vertus qui faiſoient leur gloire & leur force ; que la contagion ne trouve plus d'obſtacles qui arrêtent ſes progrès ; qu'elle aura bientôt vicié & corrompu tous les membres de l'état ; qu'en un mot, les Provinces-Unies ſe

perdront par les mêmes excès qui ont déjà ruiné tant de vaſtes empires, qui minent, ébranlent nos plus belles monarchies, & ſemblent annoncer leur chûte; c'eſt-à-dire, un luxe extravagant, effréné, deſtructeur.

Ce jugement rigoureux ne doit pas alarmer les habitans de la Hollande, & ne tire aucune force du mérite même de ceux qui l'ont porté. Quand on ne va pas, ou qu'on ne veut pas aller au-delà des appparences; quand de l'effet on ne remonte pas à la cauſe, on eſt expoſé à ſaiſir l'erreur pour la vérité, & à ne donner qu'une fauſſe conjecture, en croyant prononcer un oracle. Si les Hollandois pauvres ſe fuſſent départis de leur grande économie, s'ils euſſent écouté & ſuivi des caprices ruineux, ſi, en un mot, leurs mœurs & leur maniere de vivre euſſent été les mêmes que les mœurs & la maniere de vivre des Hollandois devenus riches & opulens, leur république n'eût jamais exiſté, ou n'eût pas exiſté long-tems. Enrichis par leur induſtrie des dépouilles des autres peuples, s'ils croyoient leurs tréſors inépuiſables, s'ils ne mettoient aucune borne à l'amour des nouveautés, & que dans la balance les dépenſes habituelles l'emportaſſent conſtamment ſur la recette, les politiques verroient juſte, & nous montreroient avec raiſon la république dans un état de décadence, & ſur le penchant le plus rapide de ſa ruine. Mais il s'en faut bien que les habitans des Provinces-Unies ſe précipitent aveuglé-

ment dans une ſi déplorabe ſituation. Ils vivent toujours d'une maniere plus douce & plus commode, il eſt vrai; mais c'eſt à meſure que leur fortune croît & qu'ils ajoutent à leurs gains ou à leurs revenus. Qu'ils faſſent plus de dépenſes en devenant plus riches, il n'y a là rien de contraire à l'ordre, pourvu que l'augmentation des dépenſes n'excede pas, ne rende pas nul, ne contrebalance même pas l'accroiſſement des richeſſes, & lui ſoit toujours ſubordonnée. Or, voilà préciſément la marche ſage & circonſpecte que ſuivent les Hollandois. De quelque rang, de quelqu'état ou condition qu'ils ſoient, une regle dont ils ne ſe départent pas, eſt que l'ordre regne toujours dans leurs affaires, & qu'après avoir fourni à leurs beſoins, entretenu leurs familles, ſoutenu les chocs du commerce, eſſuyé des pertes, ſoulagé les indigens & payé les charges publiques, il leur reſte entre les mains, au bout de chaque année, un ſuperflu plus ou moins conſidérable, un bénéfice proportionné à leurs entrepriſes & à leurs travaux. Si des faillites ou des malheurs prennent ſur leurs revenus & diminuent le produit de leur commerce ou de leur induſtrie, on les voit ſe hâter de mettre leur état de maiſon ſur un autre pied, deſcendre pour ſe mieux ſoutenir, & dépenſer beaucoup moins, pour être toujours ſûrs d'épargner. Ils ont d'ailleurs les uns ſur les autres un œil attentif. Tout particulier qui, s'écartant de la voie battue par ſes égaux, voudroit

tielles, des auteurs connus ne préſentent ſur la Hollande que des relations fauſſes. Les détails dans leſquels ils ſe jettent pour en prouver la décadence, mis à leur juſte valeur, en atteſtent la plus grande proſpérité. Montrez à un homme inſtruit & connoiſſant à fond le caractere des Hollandois, un état des dépenſes de tous les ſujets de la république durant le cours de l'année; ſi ces dépenſes montent à deux millions de plus que celles de l'année précédente, il en conclura que les Provinces-Unies deviennent toujours plus riches. Si vous lui en demandez la preuve, il vous demandera de lui mettre en main un état de la recette de ces républicains, & vous fera voir que, ſi leurs dépenſes ont augmenté de deux millions, leurs gains & leurs revenus ſont accrus de ſix. Telle eſt la marche qu'ils ſuivent invariablement, depuis l'origine de leur république, pourroit-elle nuire à leur fortune? N'eſt-ce pas elle qui a infiniment contribué à faire d'un peuple naturellement pauvre, un des peuples les plus opulens de l'univers?

Si les mœurs & l'économie des Hollandois les ſervent bien, ils ne doivent pas moins à leur amour du travail & à leur grande induſtrie. Ici s'ouvre devant moi une carriere immenſe qu'il me ſeroit impoſſible de parcourir. Je me borne aux trois articles les plus importans. Moins appliqués, moins induſtrieux, moins infatigables, ils ne ſeroient jamais venus à bout de créer & de conſerver leur territoire, d'établir des manufac-

tures & de les rendre floriſſantes ; d'avoir des ſuccès prodigieux dans leurs pêches, & de ſe faire un commerce du plus grand rapport. Je reprends ces trois objets.

Pauvres & peuplées, les Provinces-Unies avoient le plus grand beſoin d'un territoire, & la nature le leur refuſoit. Elles oſerent former l'étonnant projet de convertir en champs & de féconder un ſol ſtérile, des marais, des lacs, des terres cachées ſous les eaux des fleuves & de la mer. Pour ſoulever ces maſſes énormes, il falloit néceſſairement commencer par faire un levier d'or ; le Hollandois ne l'ignoroit pas. Plein du zele le plus actif & le plus généreux, il ſe réduiſit au plus étroit néceſſaire ; il fit des épargnes & les ſacrifia ; les fonds s'accumulerent, on mit la main à l'œuvre, l'inſtrument fut formé : un million de bras ſe réunirent pour le faire jouer, les obſtacles ne tinrent pas contre la force & la conſtance ; ils céderent inſenſiblement, & le ſuccès devint complet. Repouſſée, la mer céda une partie de ſon lit ; les lacs deſſéchés offrirent un ſol qui, pour produire, ne demandoit plus que la main du laboureur. Des marais auparavant infects, qui portoient au loin de malignes influences, répandoient les maladies & la contagion dans tous les lieux dont ils étoient environnés, préſenterent de toute part de riches prairies, qui n'attendoient plus que de nombreux troupeaux pour les engraiſſer ; les eaux des lacs, des marais & des ſources trop

multipliées, coulerent dans de larges canaux qui coupoient les états de la république en tous ſens, ſervoient à faire circuler facilement & rapidement les denrées, animoient le commerce intérieur, & aſſuroient de prompts ſecours à tous les beſoins des habitans.

Cependant on ne pouvoit jouir du fruit de ces grands travaux, que par des travaux plus grands encore. Le territoire qui venoit d'être créé avec tant d'efforts & de ſueurs, il falloit le conſerver, & trop de puiſſans obſtacles s'oppoſoient à ſa conſervation. Plus hautes de dix-huit ou vingt pieds, dans bien des endroits, que les nouvelles terres, les eaux de la mer, des fleuves & des rivieres menaçoient à chaque inſtant de les ſubmerger & de les détruire. Le Hollandois avoit trop bien & trop vivement commencé, pour ſe ralentir & s'arrêter au milieu de l'ouvrage; la conſtance & la fermeté forment les traits diſtinctifs de ſon caractere. Les rivieres furent renfermées dans des lits plus profonds, ou l'on éleva leurs bords à une hauteur prodigieuſe. En roulant même leurs eaux beaucoup au-deſſus des terres deſſéchées, elles ne firent preſque plus craindre les ravages des inondations. Ces hardis républicains faiſoient céder à leur volonté & domtoient les élémens. Animés par tant de ſuccès étonnans, rien ne leur parut déſormais impoſſible: ils oſerent preſcrire à la mer des ordres bizarres: nous avons beſoin que votre empire ſerve à étendre le nôtre; votre voiſi-

nage nous importune & nous effraie : reculez-vous. Ils dirent & furent en même tems la forcer d'obéir. On travailla ſur les eaux de toute part, on jeta des levées, on conſtruiſit des digues qui ſont l'admiration de l'univers ; les travaux toujours pouſſés avec une nouvelle ardeur furent conduits à la derniere perfection. Les mugiſſemens des vagues n'inſpirerent plus la même horreur : la côte fut tout à la fois élargie & défendue : on planta des arbres, on cultiva diverſes productions, on fit des récoltes ſur un ſol qui, depuis la naiſſance des ſiecles juſqu'à cette époque, n'avoit jamais été éclairé des rayons du ſoleil. Après avoir conſidéré avec étonnement ces monumens audacieux, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, qui commandent les flots & ſemblent défier leur rage, on ne peut s'empêcher de s'écrier avec une admiration mêlée d'un reſpect religieux : ce n'eſt pas là le grain de ſable marqué par le doigt de Dieu pour ſervir de frein à la mer ; elle y briſe ſes flots courroucés, ſes vagues écumantes ; & repouſſée par une force inviſible, elle montre ſa docilité, ou manifeſte ſon impuiſſance, cede, rend hommage au bras qui la captive, & recule en mugiſſant de terreur & d'effroi. Ces digues, toutes fortes qu'elles paroiſſent, ne ſont que des barrieres élevées par la main des hommes, des bornes placées par la foibleſſe. La mer ne les reſpecte pas ; elle les bat ſans ceſſe, les mine, & quelquefois dans ſa fureur les force ou les franchit. C'eſt ſur-tout aux

équinoxes, & quand le vent du nord-oueſt ſouffle avec impétuoſité, que les orages ſont plus furieux & font craindre de plus grands ravages. Les Hollandois veillent alors avec inquiétude, & travaillent avec intrépidité à la conſervation des digues & des levées. Ils affrontent les plus grands périls, ils volent en grand nombre par-tout où la mer gagne le terrein & menace de s'ouvrir un paſſage : on diroit que le zele les reproduit & les rend infatigables ; ils ne ſe laſſent pas de combattre contre la fureur de l'élément. Tout dans leurs mains devient un inſtrument propre à briſer l'effort des vagues ; s'ils ne peuvent prévenir le mal, ils en coupent bientôt le cours & le réparent. S'ils étoient moins attentifs, moins audacieux, moins actifs & moins intelligens, depuis long-tems leurs travaux immortels ſeroient détruits, & l'hiſtoire ſeule nous apprendroit que la Hollande exiſta.

L'entretien des digues abſorbe annuellement des ſommes immmenſes, dont l'état fournit une moitié, & les divers cantons l'autre moitié. Dans chaque diſtrict, des hommes capables & appliqués forment un tribunal qui veille ſans ceſſe à la conſervation des travaux, décide des opérations, les regle & les conduit. Ces officiers tiennent leurs aſſiſes à Roterdam, Leyde, Harlem, & Delft.

Un territoire acheté ſi cher & conſervé avec tant de frais & de peine, eſt trop précieux ſans doute, pour que les Hollandois négligent au-

cun des moyens qui peuvent en augmenter le produit. Les terres à bled ſont trop peu conſidérables, elles méritent à peine qu'on en faſſe mention. La plupart des autres productions que les Hollandois cultivent, ne forment que de petites branches d'économie. Il n'en eſt pas ainſi de leurs prairies; elles donnent d'excellens foins & en abondance. Dans pluſieurs cantons on les fauche deux fois, & par-tout elles ſont du plus grand rapport; mais elles rendroient beaucoup moins, ſi les habitans ſe donnoient moins de peine à en tirer parti.

Vers la fin de l'automne tous les bas-fonds commencent à ſe couvrir d'eaux; des pluies preſque continuelles, des orages fréquens rendent les inondations plus fortes. Durant tout l'hiver, de quelque côté que la vue ſe porte, elle n'apperçoit ni champ, ni trace de culture. Des digues, des maiſons, de ſuperbes édifices, des clochers, des villages & des villes qui s'élevent du ſein d'une vaſte mer; tel eſt le ſingulier ſpectacle qui la frappe. Ce long ſéjour des eaux ne produit que d'excellens effets; les inſectes périſſent, les taupes, les ſouris & les autres animaux pernicieux diſparoiſſent; les eaux dépoſent des ſels & des ſucs vivifians; la terre s'engraiſſe. Mais il s'agit de procéder au deſſéchement des terres, l'hiver eſt paſſé, le froid ceſſe, les glaces ſe ſont fondues, le printems s'annonce. Si les eaux étoient retenues dans une plus longue ſtagnation, elles deviendroient funeſtes,

& loin de rendre le ſol plus fertile, elles en éteindroient toute la vertu ; elles forceroient la nature à une cruelle inaction ; les germes ne pourroient pas ſe développer, la végétation ſeroit impoſſible. Mais c'eſt ici qu'il faut admirer l'induſtrie des Hollandois. A la fin de février, ou au commencement de mars, on voit en mouvement dans tout le pays des eſpeces de moulins de l'invention la plus ingénieuſe. Les eaux s'élevent & coulent dans les canaux juſqu'à ce que le territoire ſoit entiérement découvert ; la chaleur & les bras des cultivateurs laborieux rendent le deſſéchement parfait. Du Danemarck, du Jutland, du Holſtein & d'autres contrées ſeptentrionales, arrivent par troupeaux, des bœufs & des vaches maigres. Répandus dans d'immenſes prairies, ces animaux y trouvent & dévorent des pâturages excellens. Au bout d'un mois ils ſont entiérement refaits, & auſſi gras que s'ils n'avoient pas eſſuyé les fatigues d'un long voyage & que s'ils euſſent été toujours élevés dans le pays. Ceci doit être regardé comme la principale richeſſe de la Hollande ; il lui fournit une nourriture bonne & ſaine ; il la met en état de faire avec l'étranger un grand commerce, & de lui vendre annuellement pour des ſommes très-conſidérables, du beurre, du fromage, du bœuf ſalé, des cuirs & d'autres objets de cette eſpece.

Les terres labourables ne ſont que d'un mince produit ; mieux cultivées, elles dédommage-

roient plus amplement le propriétaire, de ſes avances & de ſes frais. Il eſt bien ſingulier que les Hollandois, dont l'émulation paroît la vertu favorite, ne prennent pas pour modeles dans la culture & le gouvernement des terres, les Flamands leur voiſins, qui depuis tant de ſiecles paſſent pour les plus habiles agriculteurs de l'Europe. En Hollande les gens qui manient la beche & le hoyau, ſont des hommes groſſiers, lourds ignorans. Il en eſt bien autrement en Flandres; vous voyez les enfans des fermiers, après de bonnes études dans le bas âge, faire enſuite un ou deux cours de phyſique & de mathématiques. Tirés des colleges, ils mettent la main à la charrue, ſuivent ſous des yeux éclairés les divers travaux de la campagne, & cultivent avec la plus grande application durant ſix, huit & même dix ans, toutes les branches d'agriculture. Le tems de cette longue épreuve expiré, d'apprentifs ils deviennent maîtres, & préſident à leur tour aux travaux ruſtiques. On ſuit en Hollande une méthode toute oppoſée; il n'eſt pas ſurprenant qu'on y ſoit bien éloigné d'obtenir le même ſuccès. Le payſan Hollandois n'eſt, dans l'acception la plus rigoureuſe du terme, qu'un vrai payſan. Livré entiérement à la nature, ſon éducation eſt nulle; ſes premieres années ſe paſſent dans l'inaction & l'ignorance; ſon eſprit reſtera toujours enveloppé. Avec peu d'intelligence, ſans inſtruction, ſans encouragement, il n'a pour guide que la routine, cette grande

grande ennemie des progrès & de la perfection des arts. Les Hollandois écrivent peu ſur l'économie rurale ; mais quand ils écriroient avec la plus grande ſagacité, la patrie ne retireroit pas une grande utilité de leurs écrits. On feroit à pure perte des livres pour des gens qui ne liſent pas, & qui ne ſont pas en état de comprendre. L'éducation & l'inſtruction des laboureurs, ces hommes ſi néceſſaires à l'état, ſont beaucoup trop négligées chez les Hollandois. Cette précieuſe claſſe des citoyens n'y obtient pas l'eſtime qu'elle mérite, & ne voit preſque jamais devant elle, ni honneur, ni encouragement, ni récompenſe. Par-tout où l'homme de la terre eſt avili ou peu conſidéré, l'agriculture ne fait que languir. Les Hollandois ont perfectionné la navigation, leurs manufactures & une foule d'autres articles eſſentiels pour leur commerce. S'ils cultivent avec tant de ſoin les branches de l'arbre, comment s'excuſeront-ils de négliger le tronc & les racines ? Une erreur ſi groſſiere ne devroit pas leur échapper ; ils commencent enfin à l'appercevoir, & ſe mettent en devoir de la corriger. Il s'eſt formé dans Amſterdam une ſociété d'agriculture, qui dès ſa naiſſance montre beaucoup de zele pour le bien public : ſon établiſſement ne date que de l'année 1776, & déjà elle a produit d'heureux effets. Dès l'année ſuivante elle donna un prix de cinquante ducats pour le mémoire où l'auteur répondroit de la maniere la plus ſolide aux queſtions ſuivantes :

les cendres de bois & de tourbe ſont-elles un engrais propre à l'amélioration de nos pâturages & de nos autres champs? A quelle eſpece de terrein ces cendres conviennent-elles le mieux, & de quelle maniere doit-on les employer? Les autres ſujets de prix qu'elle a propoſés depuis cette époque, ſont également l'éloge de l'intelligence de cette aſſociation reſpectable & de la ſageſſe de ſes vues. La ſociété ne ſe borne pas à donner un prix chaque année; elle diſtribue des médailles d'argent à toutes les perſonnes qui lui font part de quelque découverte analogue à l'agriculture, & dont l'utilité eſt conſtatée par l'expérience.

Les principes les plus ſimples ne ſont pas toujours reconnus les premiers, & c'eſt quelquefois bien tard qu'on apperçoit les vérités les plus lumineuſes. L'utilité de l'agriculture, diſoit la ſociété dans le premier programme qu'elle publia, ne ſauroit être ni plus générale ni plus étendue; il faut donc nous adonner à cet art avec une ardeur qui réponde à ſon utilité. Ce raiſonnement eſt auſſi ſolide que naturel. L'exemple eſt donné; la conduite de la capitale de la Hollande ne peut qu'influer ſur celle des autres villes. De proche en proche les cultivateurs ſeront mieux inſtruits, honorés, encouragés, & l'agriculture ne tardera pas à fleurir.

Pauvres en productions territoriales, les Provinces-Unies n'étoient pas naturellement un pays propre à l'établiſſement de toutes ſortes de

manufactures. Mais le Hollandois ne s'effraie jamais des obſtacles, quand il eſt poſſible de les vaincre, & ſur-tout quand on ſemble le défier de ſe meſurer avec eux. Accoutumés à tranſporter les matieres brutes d'un pays à l'autre, les habitans de la république voulurent doubler leurs gains, en les mettant en œuvre. On ne manque jamais d'ouvriers, & d'habiles ouvriers, quand on leur promet des ſalaires, que l'état les aſſure de ſa protection, & qu'ils ont une eſpérance bien fondée de parvenir à la fortune, ou de ſe faire un meilleur ſort. Le commerce de la Hollande s'étendoit, les habitans en devenoient tous les jours plus riches. L'induſtrie des provinces voiſines n'eut pas de la peine à s'expatrier & à ſe fixer pans un pays où elle ne pouvoit être que favorablement accueillie, chez un peuple qui ne ceſſoit de l'appeller, de l'inviter, de la preſſer, & qui ſe faiſoit une gloire autant qu'un devoir de la traiter honorablement. Les manufactures s'enfuirent en foule d'Anvers, de Gand, de l'Ecluſe, de Bruges & des autres villes du Brabant ou de la Flandre Autrichienne. Les grandes villes de la Hollande & de la Zélande, Amſterdam, Leyde, Harlem, Roterdam, Delft, s'empreſſerent de leur ouvrir leurs portes & de leur fournir les ſecours néceſſaires pour dreſſer des atteliers. Les premiers ſuccès animerent les entrepreneurs; l'appât du gain aiguillonna les eſprits, & les progrès devinrent toujours plus rapides.

Cependant les commiſſions & les demandes ſe multiplioient, l'ardeur des Hollandois ne pouvoit y ſuffire. Il fallut continuer un commerce avantageux pour la France, & tirer annuellement de ce royaume des marchandiſes manufacturées pour la valeur de trente millions, ſans compter douze à quinze millions pour les vins, les eaux-de-vie & les productions brutes. Prévenu en faveur de la richeſſe & de la beauté de la France, Colbert voulut qu'elle ſe ſuffît à elle-même. En reſtreignant les droits des ſujets à la liberté de vendre, en oppoſant toutes ſortes d'obſtacles à ceux qui voudroient acheter de l'étranger, il ſe perſuada que l'induſtrie redoubleroit d'ardeur dans tout l'intérieur du royaume; que les anciennes manufactures ſe perfectionneroient; que forcés par la néceſſité, les habitans des provinces en établiroient de nouvelles; qu'en un mot, en vendant toujours & n'achetant jamais, la France verroit les richeſſes de tous les pays refluer perpétuellement dans ſon ſein pour n'en plus ſortir. Dès le premier pas, il auroit dû s'appercevoir qu'il s'égaroit. Il commença par mettre des droits exceſſifs ſur les marchandiſes que les Hollandois apportoient en France; il créa des compagnies pour faire le commerce des Indes, du Levant & du Nord. Ces deux grands coups de politique porterent également à faux, & n'eurent d'autre effet que de nuire, non à l'étranger, mais au commerce, ſoit intérieur, ſoit extérieur, du royaume. Le miniſtre étoit

malheureuſement dans l'intime conviction que les Hollandois ne pouvoient ſe paſſer des manufactures de France ; il en conclut qu'ils ceſſeroient de vendre aux François des productions étrangeres, & qu'ils acheteroient argent comptant toutes les marchandiſes qu'ils ſe procuroient auparavant par des échanges. Il ſe trompa : en attaquant les Hollandois, il leur mit en main les armes dont ils devoient faire uſage pour ſe défendre. Ce peuple, auſſi éclairé ſur les intérêts de ſon commerce qu'habile daus la politique, ſut non-ſeulement émouſſer les traits qu'on lui lançoit, mais les renvoyer avec force contre la main dont ils étoient partis. Il combattit des prohibitions par des prohibitions, de gros droits par des droits exorbitans. Des marchandiſes de France, les unes n'eurent plus la liberté dans les états de la république, & l'on ne put y faire entrer les autres qu'après avoir acquitté des droits qui en faiſoient hauſſer exceſſivement le prix. Les Hollandois rendirent leur vengeance plus complete, en établiſſant dans leur pays les manufactures qui leur manquoient, en fabriquant eux-mêmes les étoffes & autres marchandiſes qu'ils avoient tirées juſqu'alors des villes de France, & en les vendant à meilleur marché que les François n'avoient pu & ne pouvoient le faire. Les compagnies établies par Colbert eurent dans les Hollandois de redoutables rivaux, & ne purent preſque nulle part en ſoutenir la concurrence.

Colbert avoit ſans doute de grands talens, puiſque tant de gens s'accordent à lui en donner; mais il eſt certain qu'il ne pouvoit mieux ſervir les Hollandois que par les meſures qu'il prit pour leur nuire, & qu'il fit à la France tout le mal qu'il prétendoit leur faire. Cet homme d'état ignoroit-il, ou pouvoit-il ignorer ces grandes maximes dont l'expérience des ſiecles conſtate la vérité? Le commerce rampe & ſe traîne avec de grandes peines à travers les gênes & les prohibitions; ſes efforts l'épuiſent, il ſe détruit. Gêné, contrarié, chargé de réglemens & de droits, ce n'eſt qu'un édifice mal aſſis, qui au moindre choc s'ébranle, chancele, & s'écroule. Les François tiroient de grands profits de leur commerce avec les Hollandois; la mauvaiſe politique d'un miniſtre des premiers imagine des moyens pour tenir les ſecônds dans une plus grande dépendance & leur arracher de force des richeſſes qu'ils ne vouloient donner que librement. Indignés, les Hollandois rompent les liens qu'on vouloit trop ſerrer; ils briſent le joug qu'on avoit aggravé, & ſe trouvent dans une heureuſe indépendance.

Les nouvelles manufactures tranſplantées en Hollande y réuſſirent aſſez bien. Il n'eſt preſque point d'étoffes que les induſtrieux habitans des Provinces-Unies ne fabriquent, & dont ils ne faſſent un grand commerce. S'ils ne l'emportent pas toujours ſur les autres nations par l'habileté des ouvriers, la délicateſſe & la perfection des

ouvrages, leurs profits n'en ſont pas moins conſidérables; ils offrent de bonnes marchandiſes & à plus bas prix que les manufacturiers des autres pays. Des curieux, des hommes délicats & raffinés, les perſonnes opulentes, pourront bien s'adreſſer aux concurrens des Hollandois; mais la foule des acheteurs écartera toujours les marchands qui vendent trop cher, & ſe preſſera aux portes des magaſins hollandois, où il en coûte beaucoup moins qu'ailleurs pour être bien ſervi.

Colbert s'étoit propoſé de faire de la France le Mogol de l'Europe, où viendroit ſe rendre l'or de toutes les nations; mais ce miniſtre s'y prit trop mal. Sans avoir de pareilles vues, les Hollandois, en ſuivant une méthode toute contraire à celle de cet homme d'état, ont atteint, du moins peu s'en faut, le but auquel il aſpiroit avec tant d'ardeur. Leurs manufactures mirent à contribution, mais à une contribution volontaire, la plupart des contrées de l'ancien & du nouveau monde. Leyde devint célebre par ſes draps & ſes autres ouvrages de laine; Harlem, par ſes étoffes de ſoie; Delft, par ſon commerce de porcelaines; pluſieurs autres villes, par leurs toiles de la plus grande beauté, d'un travail fini, d'une blancheur éblouiſſante. Les Hollandois tirent de tous les pays des matieres brutes. Le Nord leur fournit le chanvre & le lin qu'ils ne recueillent pas; le Piémont, la Toſcane, les autres contrées d'Italie, le Languedoc & la Provence leur vendent les ſoies qu'ils ne peu-

vent pas recueillir ; leurs troupeaux de brebis ne leur donnant qu'une laine groſſiere, ils en tirent de la plus grande fineſſe, d'Eſpagne, de Portugal, & d'Angleterre. Je ne parle pas de leurs autres manufactures de laineries, de coton, de fil, de papier; elles ſont connues ; il me ſuffit de dire que c'eſt là un des meilleurs fondemens de leur vaſte & riche commerce. Sans elles, que rapporteroit aux Hollandois la contrebande qu'ils ſont avec l'Angleterre & les colonies ? Sans elle, à quoi ſe réduiroient les ventes & les échanges qui leur aſſurent un ſi grand bénéfice dans toutes les contrées du Nord ? Dépourvus de manufactures, auroient-ils le ſecret de tirer annuellement du Portugal des ſommes très-conſidérables, & plus conſidérables encore de l'Eſpagne & de ſes poſſeſſions ? Ce dernier royaume, ou pour mieux dire, ſes états dans les deux Indes, ſont le vrai Pérou des Hollandois. Ils envoient en Amérique, ſous le nom de leurs correſpondans Eſpagnols, de prodigieuſes quantités de leurs marchandiſes ; ils font même, par la voie de Curaçao, isle hollandoiſe peu éloignée de Carthagene, un trafic direct avec les habitans des contrées ſoumiſes à la domination eſpagnole. On aſſure que leur profit ſe monte quelquefois à plus de cent pour cent. Enfin ils doivent principalement à leurs manufactures le commerce qu'ils font dans le Levant. On comprend ſous ce nom, l'Italie, la Grece, l'Aſie mineure & l'Egypte. Les ſoins qu'ils prennent,

les dépenſes qu'ils font pour conſerver leurs liaiſons de commerce avec ces peuples, montrent évidemment qu'ils en retirent de grandes richeſſes. Ils entretiennent pour cet objet des conſuls à Livourne, en Sicile & dans toutes les échelles. Ils font ſouvent des préſens magnifiques aux pachas & autres principaux miniſtres du grand-ſeigneur, pour obtenir leur protection. Enfin, ils ont toujours à Conſtantinople un ambaſſadeur, dont les appointemens ſont payés, partie par l'état, partie par les directeurs de ce commerce.

C'étoit ſans doute un projet bien difficile, que de vouloir faire d'un pays qui ne donne pas des matieres à mettre en œuvre, un des états les plus manufacturiers de l'Europe. Mais que ne peuvent pas la ſageſſe & la fermeté, quand elles agiſſent de concert ? Le Hollandois a parfaitement réuſſi dans l'exécution d'un plan que tout autre peuple dans les mêmes circonſtances & la même poſition n'auroit jamais oſé tenter. Des Provinces-Unies tranſportons-nous ſur les côtes d'Ecoſſe, & de là pénétrons juſqu'au banc de Terre-Neuve & dans le Groenland : nous y verrons le laborieux Hollandois y mettre la mer elle-même à contribution, l'emporter ſur des conquérans jaloux & redoutables, ſe roidir avec force contre les obſtacles, en triompher avec avantage, & ſe faire de la pêche une des plus riches branches de revenus.

La mer borde les provinces-Unies ; le Rhin,

la Meuſe, l'Y, & pluſieurs autres fleuves ou rivieres les coupent en divers ſens : l'eau y eſt preſque par-tout en poſſeſſion de l'eſpace où devroit s'étendre & ſe déployer un riche & beau territoire. On y compte pluſieurs grands lacs, & les petits y ſont innombrables. La nature a donc ſpécialement deſtiné les habitans à être ichthyophages, & par conſéquent à former un peuple de pêcheurs. Auſſi de tout tems la pêche a-t-elle fait une de leurs principales occupations. Ils cultivent cet art avec une adreſſe, une intelligence & des ſuccès que les autres nations de l'Europe, les Anglois eux-mêmes s'efforcent inutilement d'égaler. Ils ne ſe bornent point à couvrir leurs lacs de barques, de pêcheurs, à tendre des filets le long de leurs rivieres, à pêcher à quelques lieues de la côte. Le poiſſon d'eau douce & celui de mer, qu'ils prennent en très-grande quantité chez eux, fournit à leur conſommation & les met dans le cas d'en faire un aſſez bon commerce avec leurs voiſins. Mais cet article, quoiqu'aſſez conſidérable en lui-même, eſt de petite conſéquence relativement à eux ; je n'en ferai pas mention. Pour abréger encore plus cet article, je paſſerai ſous ſilence leur commerce de la morue, & autres objets de ce genre, qui leur ſont cependant d'un bon rapport.

Quand les Hollandois parlent de leurs pêches, ils ſemblent les réduire à deux eſſentielles, la grande & la petite, ainſi qu'ils les appellent :

par l'une, ils entendent celle du hareng; & par l'autre, celle de la baleine. Je m'en tiens à leur diviſion. Les habitans de Bruges furent les premiers qui entreprirent la pêche du hareng. Les Hollandois ſuivirent leur exemple, & devinrent plus habiles que leurs maîtres; c'eſt là ce qui forma d'abord le commerce le plus riche & le plus étendu qu'ils euſſent avec les nations de l'Europe. A meſure que leurs profits augmentoient, ils redoublerent d'ardeur & d'induſtrie; ils compoſerent de meilleurs appâts; ils perfectionnerent les filets. Leur pêche réuſſit toujours mieux; & comme ils entendent parfaitement l'art de préparer le poiſſon, de le vuider & de le ſaler, ils n'ont jamais ceſſé d'en avoir le plus grand débit. L'on ne conçoit pas comment Grotius a oſé dire que les habitans de la république auroient pu ſans conſéquence renoncer à cette pêche, ſi elle n'avoit pas été néceſſaire pour les nourrir. Comment ce ſavant ignoroit-il, ou pourquoi vouloit-il cacher la ſource la plus abondante des richeſſes que ſa patrie eût jamais trouvée? Dès les premiers tems, que cette pêche n'étoit pas encore d'un ſi grand rapport, les Hollandois appelloient cette branche de commerce leur *mine d'or.* Des motifs, des vues, des intérêts particuliers peuvent rendre un homme faux ou diſſimulé: la multitude eſt toujours véridique.

Charles-Quint, ce grand politique, non parce qu'il aſpiroit à la monarchie univerſelle, mais

parce qu'il montra des qualités & des talens qui l'auroient rendu digne de gouverner l'univers ; Charles-Quint fit ſentir par un beau trait le cas qu'il faiſoit de cette pêche, & l'eſtime qu'il avoit pour ceux à qui l'on étoit redevable de quelque découverte propre à la rendre meilleure ou plus lucrative. La maniere de ſaler ou de fumer le hareng avoit été inventée par Guillaume Buckeld, natif de Flandre. Ce bon citoyen, qui avoit ſi bien mérité de l'état, vécut obſcur & mourut à Biervliet ſa patrie : comme il n'avoit d'autre titre que celui d'homme bienfaiſant, vraiſemblablement ſon nom n'eût point paſſé à la poſtérité & ſe fût bientôt effacé de la mémoire des hommes, ſi Charles-Quint n'eût aimé que les conquêtes & eſtimé que les conquérans. Mais cet empereur doit paſſer pour un plus juſte appréciateur du vrai mérite ; il le voyoit par-tout où il en trouvoit la réalité; il le diſtinguoit à travers l'obſcurité, & malgré les ténebres qui le déroboient aux yeux du vulgaire. En paſſant par la Flandre, il ſéjourna quelque tems à Biervliet. Surpris de ne rien voir qui avertît la poſtérité du ſervice qu'avoit rendu Buckeld, & du lieu de ſa naiſſance, il répara ce tort, & fit élever à ce pêcheur un ſuperbe monument.

Si la pêche du hareng n'aſſuroit pas les plus grands avantages aux habitans des Provinces-Unies, l'état ſeroit vraiſemblablement un peu moins jaloux de la conſerver, & il ne prendroit

pas tant de peine pour l'encourager. Dans les traités avec l'Angleterre, il ne manque jamais de parler ſpécialement de cet article. Quand les Anglois ont témoigné leur mécontentement en voyant un nombre prodigieux de bâtimens hollandois qui faiſoient la pêche ſur les côtes de la Grande-Bretagne ; quand ils ont voulu éloigner, gêner, décourager ces concurrens ; quand ils ont menacé d'employer la force pour leur enlever entiérement, ou du moins en partie, ce commerce, les états-généraux leur ont toujours réſiſté ; ils ont oppoſé menaces à menaces ; ils ont tenu ferme ; & s'il avoit fallu céder, ou en venir à une rupture ouverte, malgré le grand intérêt qu'a la république de ſe maintenir en paix avec toutes les nations, elle n'auroit pas balancé à ſoutenir la guerre contre toute la puiſſance des Anglois. Favoriſés par les loix, aſſurés de la protection de la république, les Hollandois vont comme en triomphe à cette pêche, & ne craignent pas d'être troublés dans leurs opérations. Au commencement de juin, la flotte met à la voile & cingle vers les côtes de la Grande-Bretagne. Des vaiſſeaux de guerre l'eſcortent même en tems de paix, & l'on en doubleroit le nombre, ſi quelques puiſſances de l'Europe ſe faiſoient la guerre ſur mer. Un ſpectacle curieux eſt de voir partir cette flotte. Une infinité de bâtimens de toute eſpece préſente une forêt de mâts ; tous ces vaiſſeaux réunis ou rapprochés, la mer ſemble diſparoître ; c'eſt une

ville immenſe, conſtruite en bois au milieu des eaux. Les matelots & les pêcheurs fourmillent de tous les côtés, & en ſont les habitans.

La veille de la S. Jean l'on jette les filets, la pêche commence, les vaiſſeaux de guerre écartent les pirates, veillent à la tranquillité des pêcheurs, & ne retournent qu'avec eux. Il n'y a pas à craindre que l'induſtrie des pêcheurs ſe ralentiſſe; ſi les motifs ne lui manquent pas pour s'exciter, elle trouve encore plus de moyens qui la ſecondent & qui l'animent: le gouvernement lui accorde non-ſeulement une puiſſante protection, mais encore lui donne toutes ſortes d'encouragemens. La république a de grandes dépenſes à faire, & des dettes immenſes à payer. Si elle mettoit de gros droits ſur la pêche du hareng, elle s'en feroit un revenu conſidérable. Cette politique ſeroit adoptée dans bien des états; mais les Provinces-Unies n'ont garde de la ſuivre: elles ſavent trop bien les triſtes effets qu'elle produiroit tôt ou tard; elles ſe contentent de mettre ſur le hareng un droit ſi modique, qu'on le regarde preſque comme nul. Le produit de cet impôt n'enrichit pas l'état, il ſert à le dédommager des frais qu'il eſt obligé de faire pour protéger la pêche. Ceux qui prennent une plus grande quantité de poiſſon, qui propoſent des manieres de le mieux préparer, qui imaginent une méthode pour faire les filets plus ſolides ou avec moins de dépenſes, qui rendent quelqu'autre ſervice relatif au même

objet, ne travaillent pas inutilement pour eux, en travaillant utilement pour les autres; ils reçoivent de la part du gouvernement des gratifications & d'autres récompenſes.

La pêche occupe vingt à vingt-cinq mille hommes. Comme les Hollandois ſalent mieux le hareng & l'encaquent avec plus d'adreſſe que n'ont jamais pu faire les Anglois & les pêcheurs des autres nations, ils ont toujours le plus grand débit. S'ils préparent le hareng avec plus d'intelligence, ils ne mettent pas moins de célérité dans les envois qu'ils en font; on eſt toujours ſûr, en s'adreſſant à eux, d'être & plus tôt & mieux ſervi. On prétend qu'année commune ils vendent à l'étranger plus de trois cents mille tonnes de harengs. En mettant le prix de chaque tonne à deux cents florins, les trois cents mille tonnes donneroient la ſomme totale de ſoixante millions de florins. Les frais de la pêche ne vont pas au-delà de trois millions de florins. Après les avoir prélevés, il reſte donc cinquante-ſept millions de florins pour le bénéfice de chaque année. Que ces ſuccès n'allument pas l'envie: ils ſont ſi bien mérités qu'ils ne doivent exciter que l'émulation.

La pêche de la baleine n'eſt pas comparable à celle du hareng pour le produit. Les Hollandois trouvent dans la premiere une foule de concurrens qu'ils n'ont pas à combattre dans la ſeconde. Les Anglois, les François, les Hambourgeois, les Suédois & les autres peuples du nord

ſe mêlent de faire la guerre à ces monſtres, & en tuent tous un aſſez grand nombre pour faire un commerce plus ou moins lucratif. Si les Hollandois n'ont pas tout le profit, ils ont l'avantage de ne le céder à aucun peuple pour l'habileté & le ſuccès, de l'emporter même ſur la plupart des étrangers qui courent la même carriere. Ils ont toujours paſſé pour entendre parfaitement cette pêche, qui ne ſe fait pas ſans riſques. Outre qu'ils ſont excellens harponneurs, la mer eſt leur élément, ils y tiennent plus longtems que les autres pêcheurs; ils poſſedent à merveille l'art de la manœuvre; ils pêchent quelquefois malgré des tems orageux qui effraient & retiennent les autres dans l'inaction. On a vu quelques-uns de leurs pêcheurs pouſſer la hardieſſe juſqu'à la témérité: après avoir enfoncé leur harpon dans les entrailles d'une baleine, ils n'ont pas voulu ſuivre d'un peu loin la trace du ſang, comme c'eſt l'uſage; ils ont oſé s'élancer ſur le dos du monſtre marin, & y reſter immobiles juſqu'à ce que l'animal ait perdu toutes ſes forces & commencé à s'enfoncer dans la mer. On ne ſait pas au juſte ce que la pêche de la baleine rend annuellement aux Hollandois; mais elle leur procure un commerce avantageux en huile, en ſanon & en graiſſe. Ils envoient pour l'ordinaire plus de deux cents bâtimens à cette pêche, quelquefois juſqu'à trois cents; elle emploie quatre ou cinq mille hommes, & pluſieurs citoyens y ont fait une grande fortune.

Nous

Nous avons vu les Hollandois jeter par leur économie & leur vie frugale les fondemens de leur proſpérité, s'élever enſuite fort haut par leurs travaux & leur induſtrie ; voyons-les maintenant par des loix bien conçues, une conduite toujours également ſage, une grande habileté, mettre la derniere main au chef d'œuvre, le conſolider avec le tems & en perpétuer la mémoire. Je vais enviſager leur politique ſous trois aſpects différens, dans l'intérieur de la république, à l'égard des autres nations, & relativement aux poſſeſſions qu'ils ont acquiſes dans les autres parties du monde. Quelle vaſte matiere ! Forcé de me reſtreindre, j'en dirai pourtant aſſez, en ne traitant que les points les plus eſſentiels.

La bonne politique n'eſt ni auſſi compliquée, ni auſſi étendue qu'on le penſe. Avec quelques principes pris dans la nature, principes ſimples & ſolides comme la nature elle-même, un homme ordinaire, un enfant même gouverneroit l'univers ; il en ſeroit bientôt regardé comme la gloire & l'ornement. Dans l'intérieur de leur gouvernement, les Provinces-Unies s'approchent de la plus grande ſimplicité, autant qu'une république un peu trop compliquée dans ſa conſtitution, peut s'en approcher. Ennemies du changement, elles ne voltigent point avec inquiétude de ſyſtêmes en ſyſtêmes, quand elles ſont bien ; elles ne viſent pas même à faire mieux, dans la crainte de ſe tromper & de faire

mal. Elles ne cherchent pas à groſſir leur code, à multiplier leurs ordonnances, à jeter les ſujets dans un dédale de réglemens ; elles s'appliquent à ſimplifier les loix, à les réduire autant qu'il eſt poſſible, à n'en avoir que de bonnes ; & dès qu'elles leur ont donné la ſanction, toute leur attention ſe porte à les faire exécuter fidélement par tous les ſujets de la république, & à ne jamais ſouffrir que, ſous aucun prétexte, un particulier s'arroge impunément le droit de s'en exempter. Ces idées générales ſont des maximes ſaines ; entrons dans quelques détails encore plus intéreſſans.

Les Provinces-Unies ne peuvent ſubſiſter & s'enrichir que par l'induſtrie & le commerce. C'eſt ſur ce principe inconteſtable que le gouvernement fonde toute ſa politique. Cependant l'état a des revenus peu proportionnés aux dépenſes publiques. Chargé de groſſes dettes, il n'entrevoit preſque jamais l'époque où il les aura acquittées ; il craint toujours que par des circonſtances imprévues il ne faille venir à de nouveaux emprunts, & malheureuſement il ne voit que trop ſouvent réaliſer l'objet de ſes craintes. S'il prenoit le parti de ſe jeter dans les différentes entrepriſes de commerce, s'il s'arrogeoit le droit excluſif d'en cultiver quelques-unes, s'il mettoit des reſtrictions, il ſe tireroit bientôt d'embarras : les charges publiques lui deviendroient légeres, parce qu'il pourroit facilement en ſupporter de plus grandes. Il n'au-

roit plus de créanciers, & il compteroit un grand nombre de débiteurs. Quels avantages ! Votre avis ſeroit ſans doute d'en profiter, hommes que le moment actuel dirige, décide, entraîne, & qui ne ſavez ou ne voulez jamais percer dans l'avenir. Jetons un coup-d'œil ſur la Hollande, & ne refuſons pas de nous inſtruire auprès d'elle : la république ne s'en tient point aux apparences, elle prévoit, examine les conſéquences même les plus éloignées, avant d'adopter un principe & de s'en faire une regle de conduite. Elle ſait qu'en faiſant elle-même le commerce, ſes ſujets dégoûtés & découragés renonceroient bientôt d'eux-mêmes à une concurrence ſi redoutable. Elle ne deſire pas des ſoulagemens momentanés que ſuivroient de près des convulſions étranges, triſtes avant-coureurs de ſa diſſolution prochaine & de ſon entiere ruine. Si elle ſe mêle de ce qui regarde le commerce, ce n'eſt point pour en détourner les richeſſes à ſon profit, mais uniquement pour le protéger & l'encourager. Elle en ſuit d'un œil attentif la marche ; elle écarte avec ſoin tout ce qui pourroit en diminuer l'activité ; elle en étend les libertés. Un droit très-modique à l'entrée & à la ſortie des marchandiſes, voilà toute la charge qu'elle impoſe au commerce. Les marchands étrangers ne fréquentent ſes ports qu'en y apportant leurs richeſſes. On y facilite leurs achats, leurs ventes, leurs échanges. Sûrs d'y recevoir toujours le même accueil, ils reviennent toujours volon-

tiers. L'objet le plus eſſentiel, le point qui lui tient le plus à cœur, eſt que ſes ſujets, en donnant à meilleur marché que les autres nations, faſſent néanmoins un plus grand bénéfice. Dans cette vue, elle ſuit, avec les ſollicitudes que donne un grand intérêt, les révolutions du commerce, les variations conſidérables du prix des denrées, ſoit dans ſes états, ſoit dans les autres marchés de l'Europe. Elle reçoit favorablement les requêtes, écoute les plaintes, examine les projets & les vues de ſes commerçans & de ſes autres ſujets. Par cette ſageſſe la balance eſt conſtamment fixée en faveur des Hollandois. Le bien général a ſon ſecours aſſuré, & le mal eſt preſqu'auſſi-tôt corrigé qu'apperçu. Autant que les impôts exceſſifs, les reſtrictions & les réglemens découragent, déconcertent, abattent le commerce, autant les droits modérés, la protection, les facilités, la liberté, ſervent-ils à l'animer, à l'étendre, à l'élever. Les Provinces-Unies en ſont depuis long-tems une heureuſe expérience.

Je ne ſuis plus étonné que les Hollandois ne connoiſſent aucune borne, quand il s'agit de marquer leur reconnoiſſance envers la république. Elle ſemble oublier ſes propres intérêts, pour ne penſer qu'aux leurs. Elle compte ſur leur amour pour la patrie, & ne ſe croira jamais pauvre, tant qu'elle ſe verra environnée de ſujets opulens. Qu'ils paſſent ſous une domination étrangere ou ſous un gouvernement guidé par d'autres principes; le commerce des grains, qui

vivifie le pays & l'enrichit, gêné & ſurchargé, leur échappera bientôt, pour ne plus revenir ; forcés de hauſſer le prix des marchandiſes, ils ne vendront plus, dès qu'ils commenceront à vendre cher. Le grand marché, le vaſte magaſin de l'Europe ſera dégarni, & la Hollande ne pourra pas même fournir à ſes propres beſoins. Mais ce n'eſt pas ſeulement par la modicité des droits & par une conſtante protection que la république ſert le commerce de ſes ſujets, elle lui rend une infinité d'autres bons offices qui ont chacun leur prix.

Les étrangers qui ont des talens & exercent quelques arts avec diſtinction, reçoivent en Hollande l'accueil qu'ils méritent ; on ne leur fait pas mendier la permiſſion d'y former des établiſſemens, on les y invite, on les en preſſe ; & dès qu'ils prennent cette réſolution, ils jouiſſent des mêmes droits que les anciens ſujets. On ne leur fait point acheter le droit de travailler pour le public & de lui rendre ſervice. Par cela ſeul qu'il poſſede bien ſon art & ſon métier, il eſt paſſé maître, il lui eſt libre de dreſſer des atteliers, de vendre. Il n'eſt point ici de communauté, de corporation, dont on ne devienne membre qu'à prix d'argent : tous ces établiſſemens n'ont d'autres effets que de rendre plus chere la main-d'œuvre & de porter des atteintes au commerce. Le but des Hollandois eſt, que leurs artiſans avec de modiques ſalaires puiſſent facilement ſubſiſter. Voilà pourquoi le

gouvernement fait une profeſſion ouverte d'être ennemi de toute loi qui taxeroit l'induſtrie du peuple & le chargeroit de lourdes capitations. En ménageant ainſi l'induſtrie, en la favoriſant, il la voit ſe naturaliſer, & prendre toutes ſortes de formes dans un pays qui naturellement ne lui préſente aucun attrait, ne lui fournit aucun aliment, lui refuſe les matieres qu'elle met en œuvre, & qui devroit, ce ſemble, lui être toujours étranger. Les Hollandois manufacturent la plupart des productions des étrangers, & les vendent à meilleur marché que les étrangers eux-mêmes. Ils conſtruiſent, enfin, quoiqu'ils n'aient point de bois, juſqu'aux bâtimens néceſſaires pour le tranſport des marchandiſes, & juſqu'aux vaiſſeaux de guerre; ils font même un grand commerce de cette conſtruction. Les habitans de Sardam ſe diſtinguent dans cet art; ils vendent aux autres nations des bâtimens de toute eſpece. Dans les commiſſions qu'on leur donne, s'ils font ſouvent admirer leur habileté, ils étonnent peut-être encore plus par la célérité avec laquelle ils procedent à l'exécution. Ils ont d'immenſes magaſins, où l'on trouve toutes prêtes les différentes pieces d'un navire. On prétend que dans un jour ils peuvent réunir & monter toutes ces pieces. Le matin vous ne verrez aucun ouvrage commencé dans les chantiers, & le ſoir on vous y montrera un gros bâtiment parfaitement conſtruit & ſur le point d'être lancé.

Mais, dira-t-on, ſi la république donne d'un côté de grands encouragemens à l'induſtrie, de l'autre elle lui nuit, en chargeant le peuple d'impôts exceſſifs. C'eſt en vain qu'un auteur moderne & très-fameux, après avoir repréſenté les Hollandois pliant ſous le poids des contributions, me défend de les plaindre; loin de vouloir qu'on allege le fardeau, il ſe croit autoriſé à tirer d'excellens augures en faveur de la Hollande, parce que des impoſitions lourdes & multipliées preſſent toujours la tête du peuple, & il en prend date pour lui annoncer avec emphaſe les plus heureuſes deſtinées.

Je ne diſſimulerai pas que l'excès des impôts ne peut que nuire à un état; que s'il étoit poſſible à la république de charger un peu moins ſes ſujets, elle n'en deviendroit que plus floriſſante; & que ſi elle étoit moins pauvre, elle pourroit plus facilement leur procurer les moyens d'étendre leur commerce & d'être par-là même plus riches. J'ai déjà fait voir que les charges publiques étoient très-conſidérables, & que, miſes en raiſon de ces charges, les impoſitions ne pourroient qu'être exceſſives pour les habitans d'un pays naturellement pauvre. C'eſt un mal néceſſaire; mais ce mal, la république travaille efficacement à l'adoucir. En même tems qu'elle met le poids, elle donne la force de le porter ſans peine. En mettant les richeſſes des autres nations entre les mains d'une partie de ſes ſujets, elle les met dans l'heureuſe néceſſité

du travail & des ſalaires. Sous les ailes d'un gouvernement paternel & ſous la protection des loix, l'homme induſtrieux coule tranquillement ſes jours, il ſacrifie volontiers pour cette protection une portion de ſon gain; ce qui lui en reſte eſt ſuffiſant, s'il ſait uſer d'économie, pour fournir à ſon honnête ſubſiſtance, & lui laiſſer en main des épargnes. D'ailleurs, comme les principales impoſitions du peuple conſiſtent dans les acciſes toujours payées d'avance par les vendeurs, le peuple ne craint pas d'être vexé, ruiné par des frais que lui occaſionneroit le refus ou l'impoſſibilité de payer. Ajoutons à cela que la république ne cherche jamais à mettre les taxes beaucoup au-deſſus des beſoins de l'état; qu'elle tend toujours beaucoup plus à ſupprimer les anciennes, ou du moins à les diminuer, qu'à en créer de nouvelles. Enfin, quoiqu'elle n'ait pas encore ſimplifié la perception de l'impôt autant qu'elle peut l'être, cependant elle eſt bien éloignée d'adopter les méthodes qui la rendent plus longue, plus embarraſſante, plus compliquée, plus onéreuſe. On lui feroit injuſtement le reproche de doubler les impoſitions par des frais acceſſoires, par des opérations auſſi coûteuſes qu'inutiles, par la maniere de lever les taxes impoſées aux contribuables. Des receveurs particuliers les perçoivent dans les différens lieux, & font paſſer leur recette au bureau des receveurs généraux. Les uns & les autres ont des appointemens fixes &

modiques : ce qui n'eſt pas une ſurcharge pour l'état. Inutilement auroient-ils recours aux manœuvres pour s'enrichir aux dépens du public ou du fiſc ; on les ſurveille de près, & leurs malverſations ne reſteroient pas impunies.

Si la république doit de grandes ſommes, elle n'a pourtant jamais rien perdu de ſon crédit. L'attention ſcrupuleuſe qu'elle a de le maintenir, la tire bientôt d'embarras dans les circonſtances critiques. On ne fait pas difficulté de lui prêter, parce qu'on connoît ſa fidélité, ou à rembourſer les fonds, ou à payer les intérêts. Cette conduite donne une ſi grande confiance, que ſes propres ſujets ſont toujours les plus empreſſés à lui confier leurs richeſſes ; auſſi en ſont-ils auſſi preſque les uniques créanciers. Ils ne cherchent pas à placer leur argent dans d'autres pays, même à plus gros intérêts, parce qu'ils ne trouveroient nulle part autant de ſûreté que dans leur patrie. Ils ſouffriront même des réductions plutôt que de ſe faire rembourſer. Payés de leurs rentes à l'échéance, ils regardent comme de l'argent comptant les obligations qu'ils ont ſur la république, d'autant mieux qu'ils peuvent en diſpoſer auſſi facilement que d'une lettre de change à tirer ſur le plus riche banquier. D'après cette bonne-foi inaltérable, je ne ſuis point étonné qu'au moment où l'état parle d'emprunt, tous les citoyens opulens s'empreſſent de lui ouvrir leurs coffres, & lui offrent des reſſources que les autres ſouverains ne trou-

veroient pas dans les vaſtes pays & les riches contrées de leur domination.

L'exemple de la république a ſur tous les eſprits la plus heureuſe influence. Les provinces, les villes, les différens corps, les plus petites communautés, les particuliers, prennent tous à tâche de conſerver leur crédit, & tiendroient à déshonneur de le perdre. Le défaut de fidélité, la mauvaiſe foi, les fraudes ſont en horreur, & l'homme qui s'en rendroit coupable, outre la honte dont il ſeroit couvert, ne ſauroit échapper à un juſte châtiment. De pareilles maximes, généralement pratiquées & conſtamment ſoutenues, font que les Hollandois traitent avec plus de ſécurité les uns avec les autres, terminent plus vîte leurs affaires, & n'ont que bien rarement entr'eux de grands démêlés. Cette bonne-foi qui regne au-dedans, ne ſe manifeſte pas moins au-dehors, & attire à la Hollande la confiance de tous les peuples. Quand il s'agit de conclure des achats & des ventes avec quelques ſujets de la république, l'étranger n'uſe pas d'adreſſe, ne marche pas avec défiance. Moralement ſûr de n'être pas trompé, il ſe pique à ſon tour de fidélité; de part & d'autre on ſe retire content, & prêt à ſe donner mutuellement de nouvelles preuves de confiance. Si l'on me dit que les Provinces-Unies & leurs habitans doivent, du moins en partie, à leur opulence ce grand crédit dont ils jouiſſent avec tant d'avantages, j'en conviendrai

ſans peine, pourvu qu'on m'accorde que cet immenſe crédit eſt tout à la fois effet & cauſe. Si la proſpérité le ſoutient, l'affermit & l'étend ; par une réaction néceſſaire, il ſoutient, il affermit, il étend la proſpérité.

Tout le monde parle des richeſſes immenſes qui ſont confiées à la banque d'Amſterdam, & perſonne n'a pu encore nous apprendre la valeur ou la ſomme totale de ces richeſſes. Des écrivains aſſurent qu'on y compte juſqu'à trois mille tonnes d'or en nature, & ne nous en donnent aucune preuve. D'autres, ſe bornant à des généralités ou à des conjectures aſſez bien fondées, nous diſent qu'on y trouve en prodigieuſe quantité toutes ſortes d'effets les plus précieux, & que depuis ſon établiſſement la banque n'a jamais ceſſé d'augmenter la maſſe énorme de ſes tréſors. Je n'en ferai pas le calcul. Ce qui me paroît certain, c'eſt qu'ils ne peuvent être que conſidérables, puiſque la banque tient en dépôt la fortune de la plupart des marchands Hollandois & celle d'un grand nombre de commerçans étrangers. Mais, quoiqu'on ignore ce qu'elle poſſede, on n'en fait pas moins de fond ſur ſon crédit. Outre qu'elle facilite les opérations de commerce, elle les rend en même tems plus ſûres. Pour le paiement d'une ſomme qui paſſe trois cents florins, il faut néceſſairement avoir recours à la banque. De ſimples écritures raſſurent des marchands pour les plus groſſes ſommes : on fait même plus de cas de pareils

écrits que des eſpeces monnoyées. A toute heure on peut avoir de l'argent comptant pour de l'argent en banque, & de l'argent en banque pour de l'argent comptant. Depuis plus d'un ſiecle & demi que cet établiſſement eſt fondé, il n'a jamais rien perdu de ſon éclat; il a toujours acquis une nouvelle ſolidité; les tems les plus ténébreux n'ont pas obſcurci ſa ſplendeur. La république, preſſée par les circonſtances, a quelquefois réduit l'intérêt des ſommes qu'elle avoit empruntées. La ville d'Amſterdam a donné le même exemple, & fait perdre à ſes créanciers une partie de leurs revenus; mais dans les malheurs les plus accablans, cette capitale a toujours tenu ferme pour ſa banque; les paiemens n'ont jamais ſouffert le moindre délai. Le cours du commerce n'a été ni coupé ni ſuſpendu; & ſi la confiance publique prend des ombrages ou des alarmes, elle eſt bientôt revenue de ſes terreurs. La banque d'Amſterdam porte bien moins ſur les richeſſes dont elle n'eſt que ſimple dépoſitaire, que ſur le grand crédit dont elle jouit, & qu'elle eſt ſi jalouſe de conſerver. Tout ce qui a l'air d'une banqueroute, tout ce qui annonce de l'embarras, tout ce qui pourroit affecter l'opinion publique, un moment de diſcrédit ſuffiroit pour la faire tomber entiérement. De là, quelle chaîne de malheurs! Le crédit perdu entraîneroit la ruine de la banque; celle-ci renverſée, Amſterdam n'auroit plus l'eſtime & la confiance de l'étran-

ger. Sans cette conſidération & cette confiance, il faudroit bientôt renoncer à faire le commerce des autres peuples; & ſans ce commerce, que ſeroit Amſterdam, que deviendroit la Hollande? Si de la banque d'Amſterdam nous paſſons aux autres établiſſemens de commerce formés dans les autres villes des Provinces-Unies, nous trouverons qu'on y veille ſcrupuleuſement à la conſervation du crédit public, nous verrons par-tout que l'opinion générale eſt que du crédit dépendent les plus grandes richeſſes de l'état.

Les exemples que la république donne avec tant de conſtance, elle exige que les ſujets de ſa domination les ſuivent avec fidélité. Quel particulier, s'il n'a pas étouffé dans ſon cœur le germe de la vertu, peut refuſer de régler ſa conduite ſur ce modele? L'état a toujours pris de grandes meſures, & porté des loix pour prévenir les fraudes & punir les malverſations des marchands. Les faillites ſuppoſent preſque toujours la mauvaiſe foi, une négligence coupable, une cupidité aveugle & effrénée, quelque déſordre public ou caché, ou tout au moins de la témérité & une imprudence condamnable. Dès les premiers tems de la république, les états-généraux ont fait de ſéveres réglemens contre les faillis, ont tenu la main à leur exécution; & loin de ſouffrir que l'on y portât impunément des atteintes, ils ont toujours redoublé de vigilance pour découvrir & punir

les infracteurs & les coupables. Ils ſont même devenus plus rigides, & ont ajouté à la rigueur des anciens réglemens à meſure que le commerce s'étendoit, que toutes les nations montroient plus d'empreſſement à ouvrir leurs ports aux Hollandois, & que ceux-ci avoient par conſéquent plus de beſoin de gagner la confiance & de bien aſſeoir leur crédit. Les états particuliers des provinces ont exactement ſuivi le ſyſtême & la marche des états-généraux. Je ne citerai qu'une de leurs dernieres ordonnances. En 1776 les députés de la province de Zélande aſſemblés à Middelbourg, déclarerent que l'on réputeroit banqueroutier frauduleux quiconque chercheroit à ſe ſouſtraire aux pourſuites légitimes de ſes créanciers, tranſporteroit ſecrétement ſes marchandiſes, prendroit la fuite ſans mettre ordre à ſes affaires, ne donneroit pas un état de ſes dettes & cacheroit ſes regiſtres, emprunteroit de l'argent dans la vue de s'enfuir chez l'étranger, & ne pourroit enfin conſtater les pertes & les malheurs qui auroient occaſionné ſa faillite. Un pareil banqueroutier doit être noté d'infamie & ſubir des punitions corporelles, ſuivant l'exigence des cas. Quand même les créanciers auroient été pleinement ſatisfaits de leurs créances, par la vente des effets détournés d'abord frauduleuſement, mais recouvrés enſuite, le coupable ſera puni ſelon toute la rigueur de la loi. Enfin les états ordonnent de pourſuivre & de punir, comme le banqueroutier

lui-même, toute perſonne qui aura été d'intelligence avec cet homme de mauvaiſe foi, & l'aura aidé à tranſporter ſes effets pour les dérober aux recherches des créanciers.

Un gouvernement qui procede d'une maniere ſi ferme, tient facilement en bride tous les individus d'une nation. Les marchands s'obſervent de près; ils agiſſent avec prudence, ils ne ſe jettent pas dans les entrepriſes au-deſſus de leurs facultés; ils marchent plus lentement, mais ils en ſont moins expoſés à faire des chûtes. Je ne jette pas ici des idées vagues; ceux qui connoiſſent la Hollande, feront aiſément l'application de ces détails. Nous le dirons à ſa gloire, un pays qui, proportion gardée, eſt le plus commerçant de l'Europe, qui peut ſe vanter d'être le pays de négoce où l'on parle le moins de faillites, & où les banqueroutes frauduleuſes ſont plus rares & preſqu'inouies, mérite bien la confiance à laquelle il doit ſa proſpérité.

Après avoir admiré la république dans ſon gouvernement intérieur, conſidérons-la ſur un plus vaſte théatre, enviſageons-la dans une ſituation plus critique, ayant autour d'elle toutes les autres nations, entamant des négociations, faiſant des traités, concluant des alliances, maintenant la paix ou déclarant la guerre. Voyons comment elle ſe comportera dans des circonſtances ſi délicates; ſa politique nous fournira-t-elle encore ici matiere à des éloges, ou prêtera-t-elle à notre critique par quelque côté?

Comme la proſpérité de cette république dépend eſſentiellement de ſa bonne intelligence avec toutes les nations de l'Europe, la grande politique du gouvernement eſt de les ménager toutes, de les avoir toutes pour amies, & de ne renoncer à l'amitié d'une puiſſance que lorſqu'il lui eſt impoſſible de la conſerver, ou qu'il ne pourroit la conſerver qu'en s'attirant l'inimitié de quelqu'autre puiſſance plus formidable. Les Provinces-Unies n'ont jamais que des vues pacifiques; toujours ennemies des querelles, elles évitent avec le plus grand ſoin tout ce qui pourroit altérer, ou relâcher, ou rompre leur union avec les divers états de notre hémiſphere. La guerre ſe préſenteroit en vain ſous l'aſpect le plus favorable, & viendroit leur offrir un accroiſſement de richeſſes, une extenſion de commerce, des conquêtes vaſtes & faciles, une puiſſance moins bornée; leur derniere réſolution, comme leur premier mouvement, ſera toujours de la repouſſer avec horreur, & de rejeter ſes dons avec mépris. Mais on a vu plus d'une fois la république commencer hardiment les actes d'hoſtilité, fermer avec fierté les voies d'accommodement & de pacification, ſoutenir avec une eſpece d'acharnement des guerres ruineuſes, opiniâtres, ſanglantes : on ne peut en diſconvenir, & toutes les hiſtoires l'atteſtent. Si, contre ſa politique ordinaire, elle en eſt venue quelquefois à de pareilles extrêmités, elle n'a jamais eu pour but d'uſurper les poſſeſſions de

de ſes voiſins, d'humilier, d'affoiblir, d'écraſer des concurrens. Quand elle prend en main les armes, elle n'a pas le choix de la paix ou de la guerre. Que l'on examine les circonſtances, & l'on ſe convaincra que la réſolution de cette république eſt forcée. Il s'agira de repouſſer une attaque auſſi violente qu'injuſte; il faudra néceſſairement arrêter la marche impétueuſe d'un conquérant qui, déjà maître d'une partie des poſſeſſions de l'état, touche au moment d'envahir l'autre. Un monarque irrité & redoutable dans ſa colere, dévaſte les villes & les campagnes des Etats-Unis. La république devra-t-elle conſidérer d'un œil tranquille ces horribles ravages, & ne pas employer toutes ſes forces pour ſe défendre? Reſtera-t-elle dans une molle inaction, tandis que des bras vigoureux ſe réuniſſent pour ſapper les fondemens de ſon commerce? Moins ardente & plus traitable quand il s'agit de renoncer à l'eſpérance de faire des acquiſitions ou de plus grands gains, elle ſera inflexible quand il s'agira de ſe deſſaiſir & de perdre. On ne peut ſe refuſer de rendre cette juſtice aux Provinces-Unies: toujours prêtes à faire la guerre, elles n'en allument jamais le feu. Qu'on me cite les époques où, depuis l'établiſſement de leur république, elles ont renoncé à la paix & pris part à la guerre: je montrerai que preſque toujours elles n'ont pas les premieres fait la déclaration; qu'elles n'ont ſubi qu'avec la derniere répugnance la loi d'une cruelle

les parties intéreſſées à ſuivre leur exemple, & à ne pas s'attirer l'odieux reproche d'avoir audacieuſement violé les articles d'un contrat ſolemnel.

Pour achever de montrer la ſageſſe de leur politique, il s'agiroit de parler des faits que nous avons ſous les yeux. Voyez comme elles ont l'art de ſe ſoutenir dans la meilleure intelligence avec les princes d'Allemagne; comme elles ſe rendent conſtamment favorables les cours du Nord; comme elles recherchent & obtiennent la faveur de la maiſon d'Autriche; comme elles ſe lient preſque toujours d'intérêt avec l'Angleterre; comme elles reſpectent la France & craignent de s'en attirer l'inimitié; comme elles préviennent l'Eſpagne, & contrebalancent preſque aujourd'hui le crédit des Anglois en Portugal. Si elles n'ont pas aſſez de forces pour ſe rendre redoutables, elles ont beaucoup moins encore la folle ambition de ſe faire craindre. Cependant, malgré les bornes de leur puiſſance, elles ne laiſſent pas d'avoir une grande influence ſur les divers intérêts de l'Europe. Dans les troubles qui agitent le continent, l'Angleterre peut difficilement embraſſer un parti, ſi la Hollande garde la neutralité. La détermination de la premiere dépend preſque toujours de la détermination de la ſeconde; & alors quel poids énorme de ce côté! Juſte-Lipſe (*ad German. Epiſt.* 2.) compare la république au petit iſthme qui ſépare la mer

Egée de la mer Ionienne, les empêche de rouler leurs flots les uns contre les autres, de ſe mêler enſemble, & de ne faire plus qu'une mer. Ainſi, quoique bornées dans leur étendue, les Provinces-Unies arrêtent les plus grandes puiſſances, tiennent, pour ainſi dire, captive leur ambition, les empêchent de ſe heurter avec fureur, de ſe briſer avec fracas, & de donner à l'Europe des loix & des fers. En pouſſant la comparaiſon juſqu'au bout, l'on pourroit dire que la république craint auſſi peu de tomber au pouvoir de l'une ou de l'autre de ces puiſſances, qu'il eſt peu à craindre que l'iſthme ne ſoit ſubmergé par la mer Egé ou par la mer d'Ionie.

Mais ces avantages dérivent uniquement de la poſition locale de la Hollande. Il en eſt d'autres qu'elle ne doit qu'à elle-même, & qui découlent avec plus d'abondance & autant de continuité de ſon admirable politique. Au milieu des brouilleries & des différends des princes, elle ſait ſe concilier l'amitié des partis oppoſés; loin de ſouffrir de ces tems de troubles, le trafic de ſes marchandiſes en reçoit plus de mouvement & d'activité. Je termine cet article par un trait qui paroîtra bizarre, mais qui caractériſe bien la maniere adroite & ſubtile avec laquelle les Hollandois ſe conduiſent à l'égard des autres puiſſances. Les Anglois, qui paſſent pour de bons juges en fait de politique, ont repréſenté, ces dernieres années, dans les pa-

piers publics, les divers potentats de l'Europe. Dans ce tableau, les princes & les rois avoient chacun leur occupation particuliere, & qui sembloit leur mieux convenir. L'impératrice de Russie, par exemple, assise sur un superbe canapé, ayant sous les pieds un magnifique tapis de Turquie, entrelaçoit des lauriers pour en former une couronne qu'elle devoit mettre sur sa tête. Au milieu de cette auguste assemblée, on voyoit un homme simplement vêtu, qui alloit d'un prince à l'autre, étoit également bien reçu de tous, les flattoit & recevoit des caresses, & qui parvenu au bout du cercle, se trouvoit avoir en main l'or, les bijoux & les effets les plus précieux de tous les membres de ce majestueux congrès. Il n'est pas difficile de faire l'application du personnage allégorique; c'est une confirmation de ce que j'ai voulu prouver. Sans devenir suspecte, odieuse ou redoutable, la Hollande a su se rendre utile à tous les états, & nécessaire à plusieurs. Mais en servant les autres, elle ne s'oublie pas elle-même; ses intérêts sont le premier mobile qui la fait agir.

Achevons, & en portant nos regards sur les côtes d'Afrique & dans les deux Indes, examinons si la république se soutient toujours dans la sagesse de son gouvernement, & si à l'égard des établissemens qu'elle a formés ou laissé former par ses sujets dans les pays lointains, elle suit des principes propres à rendre l'état plus riche & plus florissant.

Les états de l'Europe ont grand tort de vouloir étendre leur domination juſques en Amérique ; ils entendent mal leurs intérêts, d'y tranſplanter ainſi (qu'on me paſſe l'expreſſion) une partie de leur exiſtence. Je l'ai dit dans un de mes diſcours ſur l'Angleterre, & j'en ai donné les raiſons. Si je viens à louer dans la Hollande ce que j'ai blâmé hautement dans l'Angleterre & les autres puiſſances, comment me juſtifier ? Je rendrai juſtice à la république, en lui donnant de nouveaux éloges ; mais en même tems j'aurai ſoin de ne rien avancer qui ait l'air de la contradiction. Quand un état, malgré toute l'activité de l'induſtrie, ne peut tirer d'un territoire trop peu étendu, ou d'un ſol trop ingrat, la ſubſiſtance de ſes ſujets, rien de plus naturel pour lui que d'examiner d'abord s'il peut facilement & ſans de grands riſques joindre à ſes domaines les poſſeſſions contiguës ; de porter enſuite plus au loin ſa vue, & de parcourir les régions où il trouvera moins d'obſtacles pour faire des acquiſitions qui lui fourniſſent le néceſſaire que la nature s'opiniâtre à lui refuſer. Les Hollandois n'ont eu garde de ſuccomber à la tentation d'agrandir leurs états dans ce continent. En paſſant au-delà de leurs limites, ils étoient ſûrs de trouver ou de creuſer eux-mêmes des gouffres qui les auroient engloutis. Les établiſſemens lointains leur préſenterent de grands avantages qui euſſent ſéduit une nation moins prudente, moins habile & moins éclairée.

La république ne ſe diſſimula pas ces inconvéniens; elle les mit à côté de ces précieux avantages. Les uns lui parurent contre-balancer les autres; elle reſta indéciſe, & ne voulut point prendre un parti qui eût amené de fâcheux retours & des repentirs amers. Le point eſſentiel étoit d'avoir ſous ſa dépendance des comptoirs, des entrepôts, des isles, des colonies, de vaſtes provinces, dans les autres parties du monde, ſans qu'à leur occaſion l'état pût jamais courir le moindre riſque. Un pareil projet paroît ſans doute chimérique; on va juger ſi les Hollandois ont ſu l'exécuter.

Des particuliers, ſujets de la république, firent, il y a plus d'un ſiecle & demi, un fonds de ſix millions cinq cents mille florins, en fixerent les actions à trois mille florins chacune, & s'érigerent, ſous le bon plaiſir du gouvernement, en compagnie qu'on appelle *des Grandes-Indes*. Avec des avances ſi modiques, elle fit des armemens, & tenta d'établir ſa puiſſance & ſa fortune en Aſie. Elle eut d'abord à lutter contre toutes les forces de l'Eſpagne, & à combattre les ſouverains du pays. Elle ſervit la patrie, en lui fourniſſant des richeſſes & en dépouillant les Eſpagnols d'une partie de leurs poſſeſſions dans cette autre partie du monde. De degrés en degrés elle eſt parvenue où nous la voyons aujourd'hui. Cette compagnie forme comme une eſpece de république, ſouveraine tout à la fois & dépendante : abſolue en Aſie, & toujours

ſoumiſe à la volonté des états-généraux, elle commande deſpotiquement dans les Indes, où elle a diviſé ſes états en huit grands gouvernemens. Le vice-roi, ſous le titre de gouverneur général, fait ſa réſidence à Batavia, & y tient une cour magnifique. La compagnie fait la paix ou la guerre, ſelon que ſes intérêts l'exigent. Elle reçoit les ambaſſadeurs des princes Aſiatiques, & leur en envoie. Elle a forcé pluſieurs rois, les uns à lui céder leur empire, les autres à lui payer tribut. Elle ſoudoie de vingt à trente mille hommes, officiers, ſoldats ou matelots. Le nombre de ſes vaiſſeaux, depuis trente juſqu'à ſoixante pieces de canon, ſe monte ordinairement à cent ſoixante, quelquefois même à cent quatre-vingt; outre qu'en cas de néceſſité elle peut en armer encore quarante du ſecond & du troiſieme rang. Ses navires courent ſans ceſſe les mers des Indes, & font arriver en Hollande une grande partie des richeſſes de l'Orient. Elle multiplie ſes établiſſemens, bâtit des villes, conſtruit des forts, fonde des colonies, conduit & regle comme il lui plaît toutes les opérations relatives à ſes projets d'opulence & d'agrandiſſement. La maniere dont elle ſe gouverne, les reſſorts qu'elle fait jouer pour réuſſir dans ſes entrepriſes, les meſures qu'elle prend pour maintenir ſa domination, la marche qu'elle ſuit pour ajouter de nouveaux états à ſes anciennes conquêtes, ſont autant de ſecrets également impénétrables aux étrangers & même aux habitans du pays.

Le commerce de la compagnie eſt immenſe; il s'étend principalement ſur cette vaſte & riche côte qui commence à Baſſora, ville marchande, ſituée au confluent du Tigre & de l'Euphrate, dans le golfe Perſique, & va ſe terminer à l'empire du Japon. Elle a fait les traités les plus avantageux avec pluſieurs rois de l'Orient, ſes vaſſaux, ſes tributaires, ſes amis ou ſes alliés; elle en a obtenu des privileges excluſifs qui lui aſſurent de grands profits. Pour deux ou trois millions en eſpeces qu'elle répand dans les Indes, elle rapporte en Europe des marchandiſes pour la valeur de ſeize, dix-huit ou vingt millions, qui lui ſont payés en argent comptant. Tous les étés, vers le mois d'août, il arrive des Indes en Hollande une flotte de quinze à vingt vaiſſeaux. D'après les calculs faits ſur l'état des cargaiſons, on eſtime qu'ils apportent annuellement deux cents tonnes d'or. Les bâtimens employés à ce commerce ſont d'une prodigieuſe grandeur. Il n'eſt pas juſqu'aux matelots de la compagnie, qui ne puiſſent facilement s'enrichir. Outre leurs ſalaires, ils ont des gratifications ou des profits plus ou moins conſidérables, ſelon que les cargaiſons des flottes ſont plus ou moins précieuſes, mieux ou moins bien vendues. Les épiceries que la compagnie tire de ſes poſſeſſions, ſont pour elle d'un prix ineſtimable; elle s'en ſert pour faire une partie de ſes échanges dans le pays, tandis que les Eſpagnols, les François, les Anglois & les autres

nations n'y ſont preſque que des achats, & donnent leur or pour des marchandiſes. Il eſt impoſſible de ſavoir au juſte, même par approximation, ce que lui vaut en Europe cette branche de commerce. Je puis tout dire en deux mots : la compagnie eſt venue à bout de fonder & d'élever un empire plus vaſte & bien plus opulent que la plupart des monarchies de nos jours.

L'établiſſement de la compagnie n'a rien coûté à l'état ; elle ne lui donne aucune ſollicitude, ne le jette dans aucune dépenſe, ne lui occaſionne aucune guerre, lui fournit de grandes reſſources, lui rapporte annuellement des ſommes conſidérables. Les flottes qui partent ou arrivent chargées de marchandiſes, paient réguliérement à l'amirauté les droits d'entrée & de ſortie pour l'entretien de la marine.

La compagnie emploie & enrichit une foule d'officiers, de ſoldats, de matelots, de marchands, de manufacturiers, d'artiſans de toute eſpece. Elle répand dans les provinces & dans les villes de grandes richeſſes que l'induſtrie & l'activité des habitans font bientôt fructifier au centuple. Toutes fois que ſon privilege eſt renouvellé, il lui faut verſer trois ou quatre millions dans les coffres de la république. A ces actes impoſés par le devoir & dont elle ne peut ſe diſpenſer, on la voit ſouvent s'empreſſer de joindre des traits de patriotiſme & de généroſité. Dans les circonſtances critiques, dans les beſoins preſ-

ſans, elle fait à l'état des dons gratuits qui le ſoulagent & le diſpenſent de multiplier les emprunts, ou de mettre de nouvelles impoſitions ſur le peuple.

Quoique ſouveraine dans ſes poſſeſſions, les états-généraux ne la tiennent pas moins dans une perpétuelle dépendance. Elle eſt forcée de tenir ſes comptes en bon ordre, d'en préſenter de trois en trois ans l'état à LL. HH. PP. & de les leur faire ratifier.

Si l'on en juge par les événemens, il faut convenir que c'eſt ici l'effet d'une politique ſage & profonde. On ne peut pas reprocher à la république des Provinces-Unies d'avoir eu la folie d'acquérir ou d'uſurper des états dans les autres parties du monde; d'y avoir formé des établiſſemens à grands frais; de les y ſoutenir en s'expoſant à des guerres ruineuſes; d'entretenir un plus grand nombre de troupes pour les défendre, & d'avoir toujours ſur pied une marine plus formidable, pour tenir ſans ceſſe en reſpect les peuples jaloux, rivaux ou ennemis. Elle ignore ce qu'il en coûte pour fonder, élever, faire fleurir des colonies; elle ne veut pas ſavoir les inconvéniens qu'elles entraînent; elle ne veut pas éprouver les peines, les inquiétudes qu'elles donnent; elle ne ſait que jouir des avantages qu'elles procurent: voilà le ſecret que tant d'autres nations cherchent & ne trouvent pas, tandis qu'elle l'a trouvé depuis long-tems, ſans s'être donné de grandes peines pour le

chercher. Tranquille ſur tout ce qui ſe paſſe dans les Indes, elle ſe repoſe ſur la compagnie des ſoins du gouvernement, de l'embarras du commerce, du tracas des affaires, de l'exécution des projets, des dépenſes & des ſuccès de la guerre. La compagnie ne s'eſt pas élevée ſans contradiction; elle a reçu des échecs, fait des pertes, échoué dans de grandes entrepriſes; elle s'eſt vue même ſur le penchant de ſa ruine. Quelle ſcene d'horreur que celle dont Batavia a été de nos jours le théatre ſanglant! Cette ville, ſituée dans l'iſle de la Grande-Java, eſt beaucoup fréquentée par les Chinois, qui viennent y faire un grand commerce avec les Hollandois, & s'y établiſſent en foule par des vues d'intérêt. Comme les premiers ſe trouvoient extrêmement ſupérieurs aux ſeconds par le nombre, ils formerent le projet de ſe rendre maîtres de l'établiſſement; & pour y réuſſir, ils réſolurent ſecrétement de ſe défaire des Hollandois, en les égorgeant tous à une époque fixée. La trame de cet affreux complot fut découverte à tems. Ceux qui l'avoient ourdie ne ſe doutoient pas de la cataſtrophe qui les attendoit. Le moment où ils ſe propoſoient de couronner leurs barbares aſſaſſinats, devint celui-là même où ils tomberent ſous le fer des perſonnes qu'ils avoient marquées pour être leurs victimes. Le gouverneur, les troupes, tous les gens de la compagnie concerterent leurs meſures, ſe prêterent la main, & ne balancerent point à ſe délivrer d'un danger

extrême, par la plus ſanglante exécution. Quatre mille Hollandois maſſacrerent trente mille Chinois la nuit même que ceux-ci devoient les égorger.

La nouvelle de cet horrible carnage ne tarda pas à pénétrer en Chine. Effrayée, la compagnie n'oſa pas envoyer cette année des vaiſſeaux à Canton; elle redoutoit trop la colere de l'empereur, & prudemment elle ne voulut pas s'expoſer à en éprouver les effets. Heureuſement pour elle, ce prince ne parut preſque pas affecté de ce tragique événement; il dit froidement à ceux qui l'en avoient informé: Des ſujets qui, ſans mon aveu, ſont ſortis de mon empire pour aller s'établir dans des pays étrangers, ont perdu tout droit à ma protection. Cette réponſe raſſura la compagnie; elle reprit tranquillement les opérations de ſon commerce. Si les Chinois euſſent mieux conduit leur conſpiration, leur crime heureuſement conſommé, de quels crimes n'auroit-il pas été ſuivi dans les autres gouvernemens? La déſertion & la révolte fuſſent vraiſemblablement devenues générales; la compagnie eût déſeſpéré de ramener les eſprits par la douceur, ou de les ſoumettre par la force; les troupes diſſipées ou immolées ne lui auroient laiſſé que le regret inutile de ne les avoir pu ſoutenir, & le deſir impuiſſant de les venger. En perdant ſes richeſſes, ſes établiſſemens, ſon empire, que lui fût-il reſté, & comment réparer ces pertes? Renverſée ou anéantie, comme elle n'étoit qu'à elle-même, le gouvernement des Provinces-Unies

regarderoit ces événemens comme s'ils lui étoient parfaitement étrangers ; il n'enverroit pas des flottes dans l'Inde, pour inſpirer la terreur aux coupables, ramaſſer les débris épars de l'édifice, & en jeter les fondemens à nouveaux frais. Sans la compagnie & ſon opulence, la république avoit déjà trouvé les moyens de ſubſiſter & de fleurir ; & elle continueroit à ſubſiſter & à fleurir, malgré la deſtruction de la compagnie.

Sur le modele de leur compagnie des Indes Orientales ou des Grandes-Indes, les Hollandois ont calqué leur compagnie des Indes Occidentales, ou des Petites-Indes, connue auſſi dans les Provinces-Unies ſous le nom de compagnie d'Afrique. Celle-ci eut des commencemens bien plus brillans que celle-là. Elle s'étoit emparée de la baie de Tous-les-Saints, lorſque le vaillant Pierre Hein prit cette flotte dont la riche cargaiſon lui fit donner le nom de flotte d'argent, & l'amena en Hollande. Les Portugais ne firent pas de moindres pertes que les Eſpagnols. Fernambuc ſe rendit à la compagnie, & lui ouvrit la porte à la conquête du Breſil. Mais cette belle aurore n'annonça malheureuſement qu'un joug orageux. La compagnie ne fit pas long-tems trembler ſes ennemis, & ſe vit bientôt réduite elle-même aux plus cruelles extrêmités. Ses flottes furent battues par les Eſpagnols ; elle ne put ni étouffer les révoltes des negres, ni appaiſer les mouvemens ſéditieux des Portugais, qu'elle avoit ſoumis à ſes loix. Elle

eſſuya des pertes qui l'épuiſerent. Forcée de renoncer à l'eſpérance de conquérir le pays, elle ne perdit pourtant pas courage, & dreſſa ſes batteries d'un côté où elles puſſent faire breche. Ses armateurs couvrirent les mers des Indes Occidentales, rendirent la navigation périlleuſe pour les ennemis, & leur firent des priſes ſans nombre. La cour d'Eſpagne en reçut de ſi vives alarmes, qu'elle conſentit à faire avec la république une paix que les Hollandois deſiroient autant & n'eſtimoient pas moins que les plus belles conquêtes.

Depuis cette époque, la compagnie s'eſt toujours ſoutenue avec plus ou moins de gloire; elle a des établiſſemens avantageux; elle poſſede des isles & des colonies; elle fait un bon commerce, mais qui n'approche pas de celui de la compagnie des Grandes-Indes. On a fait pluſieurs fois, mais inutilement, des tentatives pour les réunir tous les deux; les obſtacles ont toujours fait manquer l'exécution de ce projet. L'une de ces compagnies eſt trop puiſſante, & l'autre l'eſt trop peu. La force ne s'allie guere avec la foibleſſe, & les hommes opulens dédaigneront toujours de faire un même corps avec des gens pauvres ou beaucoup moins riches. Les principales poſſeſſions de la compagnie des Petites-Indes ſe réduiſent en Afrique au fort S. George de la Mine & quelques autres places de moindre importance; dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'isle de Curaçao, ſituée entre Bo-

naire & Oruba, qui appartiennent à l'Eſpagne; & qui, comme la précédente, ſont comptées parmi les isles ſous le vent. Enfin, dans l'Amérique méridionale, la compagnie n'a que Surinam, belle colonie qui fleurit toujours de plus en plus, graces aux démêlés des Anglois avec les Américains. On a vu, ces dernieres années, juſqu'à dix vaiſſeaux partir tout à la fois de Roterdam, avec une précieuſe cargaiſon d'Allemands & de Polonois. Ces infortunés qui fuyoient une patrie ingrate, ſe propoſerent de paſſer dans les colonies angloiſes; mais la guerre leur fit craindre d'échanger leur miſere contre de plus grands malheurs. Ils traiterent avec les Hollandois, & s'embarquerent pour Surinam. Comme ils étoient preſque tous artiſans ou laboureurs, on leur fit des propoſitions avantageuſes, qu'ils s'empreſſerent d'accepter.

Pour des clincailleries, des marchandiſes de peu de valeur, & des bagatelles que la compagnie envoie en Afrique & dans les Indes Occidentales, elle en rapporte de l'or, de l'ivoire, des negres, du riz, des gommes, des aromates, des cuirs, & d'autres articles, qu'elle vend à haut prix en Europe. Les negres ſont deſtinés pour l'Amérique. La colonie de Surinam lui fournit en abondance du ſucre, du rum, du tabac, de la caſſe, du cacao, de la vanille, du café, des bois eſtimés ou précieux pour la menuiſerie & la teinture. Quoique moins riche & moins étendu que celui de la compagnie des

Grandes-

Grandes-Indes, ſon commerce ne laiſſe pas d'être lucratif, d'animer l'induſtrie, & de faire circuler beaucoup d'argent. L'état ne ſupporte aucuns frais, & il en retire annuellement de grandes ſommes, pour l'acquit des droits, le renouvellement des privileges, & une foule d'autres objets. La république n'a donc pas des colonies pour les ſoutenir, les défendre, les tenir elles-mêmes en reſpect, & pour faire les dépenſes énormes qu'elles exigent : elle n'en a que pour y recueillir ſans avoir ſemé, rendre plus floriſſant le commerce de ſes propres ſujets, les enrichir, & ſe procurer à elle-même de grandes reſſources.

Tout cela ſeroit admirable & parfait, ſi les compagnies pouvoient produire les titres qui les autoriſent à prendre poſſeſſion ou à s'emparer d'une partie de l'Inde, de l'Afrique & de l'Amérique. Après le leur avoir demandé mille fois, l'homme juſte, l'homme raiſonnable ne ceſſera de leur faire la même queſtion : avez-vous plus de droit de détrôner les rois de l'Inde & de dépouiller de leurs héritages les habitans de l'Afrique & de l'Amérique, que n'en auroient ces rois & ces autres étrangers, les uns d'envahir la Hollande, les autres de s'emparer des riches habitations des Hollandois ? La politique doit toujours être fondée ſur la juſtice, & la juſtice n'a pas pour fondement la cupidité, la force, la violence. Qu'une nation viſe & travaille à devenir riche, opulente même, ce but

eſt louable ; mais que, pour ſon bonheur & la gloire de ſon nom, elle reſte plutôt pauvre & miſérable que de tendre à l'opulence par des voies illégitimes, ſur-tout ſi pour ſe les frayer, ces voies, il faut exciter impitoyablement les cris, verſer inhumainement le ſang d'un peuple de malheureux.

L'eſprit de commerce, qui par la ſéchereſſe de ſes calculs ſemble fait pour anéantir tout autre eſprit, n'a cependant pas nui aux progrès des Hollandois dans la littérature & certains arts ; leur gloire même à cet égard ne le cede point à celle des plus brillans peuples de l'Europe. Eraſme reſſuſcita la belle latinité, & avec elle le bon goût que la barbarie avoit fait diſparoître. Avec quelle ſageſſe a-t-il fait l'éloge de la folie ! Sous l'écorce du badinage, quelles leçons de moralité, quelle connoiſſance des paſſions, quelle profondeur du cœur humain, cachée ſous un ton de légéreté ! quelle délicateſſe d'idées ! quel choix d'expreſſions ! quelle pureté de ſtyle dans tout l'ouvrage ! Ce n'eſt point à des écrits badins, charmans, purement littéraires, que cet auteur s'eſt borné ; ſon érudition & ſon amour pour les ſciences lui ont fait tirer du chaos, des ouvrages grecs & latins, qui depuis long-tems ne voyoient plus la lumiere. Qui mérita mieux qu'Eraſme les honneurs du génie, je veux dire, la ſtatue de bronze que Rotterdam ſa patrie lui a fait ériger ?

Thomas à Kempis, ſorti de l'Allemagne dès ſon bas âge pour vivre & mourir en Hollande, (*a*) doit être compté parmi ſes plus illuſtres écrivains, ſi l'on s'en tient à l'opinion la plus probable (*b*), qu'il eſt l'auteur de l'Imitation de Jéſus-Chriſt. Elle reſpire la piété la plus onctueuſe : ce n'eſt point l'ouvrage de l'eſprit qui ſe cherche, mais celui du cœur qui s'épanche. Tout y vit, tout y porte l'empreinte d'une éloquence touchante qui, ſans ſe déborder, ſans entraîner avec fracas, remplit l'ame des ſentimens de la plus pure ſageſſe. Les ſolides écrits de Pierre & Adrien de Walembourg ont porté les plus rudes coups à la religion prétendue-réformée, & le grand Arnaud en conſeilloit la lecture à tous les théologiens. Guillaume Eſtius eſt le commentateur le plus eſtimé des épîtres de ſaint Paul. La République des Hébreux, faite par Melchior Leidecker, eſt très-curieuſe par une foule de faits ſur le judaïſme moderne, qui démontrent des recherches peu communes. Iſaac Voſſius étoit de Leyde : c'eſt celui à qui Colbert écrivit par ordre de

(*a*) Il fit ſes études à Déventer, entra chez les chanoines réguliers du mont Sainte-Agnès, dont ſon frere étoit prieur, & y mourut.

(*b*) Les uns l'attribuent à Jean Gerſen, d'autres à Gerſon ; mais la plupart penſent que cet ouvrage a été fait par Thomas à Kempis, & appuient leur ſentiment ſur des manuſcrits de la main même de Thomas à Kempis.

Louis XIV une lettre qui honore peut-être plus le monarque que le ſavant. La gloire des conquêtes roule avec bruit pour ſe perdre dans la nuit du tombeau; mais la mémoire des bienfaits accordés ſur-tout aux gens de lettres, reſte toujours.

Que ne doivent pas les ſciences aux lumieres profondes de Jacques Gronovius ? Les meilleurs auteurs de l'antiquité, en paſſant par ſes mains, ont acquis un nouveau degré de perfection. Son Tréſor des antiquités grecques & l'édition qu'il a donnée d'Hérodote auroient ſuffi pour le claſſer parmi les hommes les plus érudits. Jean Leuſden a été un des plus grands philologues de ſon tems. Ses nombreux ouvrages ſont toujours marqués au coin d'une ſcience réfléchie & profonde. Perſonne n'a eu plus de connoiſſance dans les langues orientales que Golius. S'il ne faut pas regarder Schrevelius comme un écrivain de bon goût, du moins ne lui refuſera-t-on pas le mérite d'avoir été un ſavant utile, en donnant ſon Lexicon grec & latin, qui abrege les difficultés de ces deux langues. Les Douſa, dont l'un fut appellé le Varron de la Hollande, Adrien Junius, Mérula, Boxhorn, Bos, Havercap, Almelovéen, Orville ont embraſſé toutes les ſciences qui forment l'immenſe cercle de la littérature. Le défaut de pluſieurs d'entre eux eſt celui qu'on reproche ordinairement aux auteurs d'une vaſte érudition, le défaut d'une exactitude ſévere, d'une critique

raiſonnée, d'un tact fin & délicat. Le Traité de l'origine & des progrès de l'idolatrie, par Van-Dale, & ſes diſſertations ſur les oracles des païens, ſont les productions d'un auteur qui joint le jugement & l'eſprit de diſcuſſion à de très-grandes lumieres. Fontenelle a donné un abrégé du ſecond de ces ouvrages dans ſon Hiſtoire des oracles. Volder a écrit des harangues d'un latin pur, facile & coulant. Rien ne caractériſe mieux la frivolité de notre ſiecle, que de ne faire preſqu'aucun cas de ceux dont le principal talent a été de bien poſſéder cette langue, tels que Sigonius, Bembe, Muret, Vida, Coſſart, Jouvenci, &c.

Meurſius a beaucoup écrit, & d'une maniere profonde, ſur l'ancienne Grece. Je ne dirai rien de l'immortel Grotius; la raiſon, la juſtice & l'humanité lui ont dicté ſon traité. Que les peuples ſeroient heureux, ſi les ſouverains, avant de prendre le glaive pour aſſouvir leur vengeance ou ſatisfaire leur ambition, liſoient cet excellent ouvrage! C'étoit le livre favori de Guſtave-Adolphe, roi de Suede.

Reléguons à jamais les œuvres de Spinoſa dans la pouſſiere du tombeau. Ses compatriotes même, Bredenbourg, Nieuwentyt, &c. indignés contre lui, ont pris la plume pour le réfuter. Le ſpinoſiſme eſt l'effet de l'aveuglement & du fanatiſme le plus outré: dans ſon délire il combat la liberté de l'Être incréé; il le rend complice des actions criminelles de l'homme;

il renverſe les idées les plus reçues, pour élever ſur leurs débris un ſyſtême rempli de contradictions & d'hypotheſes impoſſibles. Etrange abus de l'eſprit qui, égaré par l'orgueil ou l'amour de la nouveauté, va d'erreurs en erreurs juſqu'au trône de l'Infini, pour le détruire.

Frédéric Ruyſch a porté le flambeau dans l'abyme du corps humain; on lui eſt redevable en anatomie, de pluſieurs découvertes très-utiles; l'art de préparer & de conſerver les cadavres lui eſt preſqu'entiérement dû.

Diemerbroeck, auſſi grand anatomiſte que grand médecin, a fait un traité de la peſte, que des auteurs après lui ont beaucoup picoté, ſi je puis ainſi dire. Il eſt dans les ſciences quantité d'abeilles qui tirent le ſuc des fleurs étrangeres, pour s'en nourrir & former enſuite le miel qu'elles nous donnent.

La loi de la réfraction, attribuée à Deſcartes, nous la devons à Snell de Royen, qui avoit vraiment le génie des mathématiques. Avant Jacques Métius, on n'avoit point appliqué le verre au tube des téleſcopes; de ſorte que l'on doit le regarder comme l'inventeur de ceux dont on ſe ſert depuis lui. Quand Huygens n'auroit pas même trouvé le premier l'anneau & un troiſieme ſatellite autour de Saturne, preuve éternelle de ſon génie, les téleſcopes qu'il a perfectionnés, la juſteſſe qu'il a donnée aux horloges, en y appliquant le pendule & la cycloïde, lui auroient mérité la célébrité

dont il a joui. Muſſchenbroeck eſt auteur de pluſieurs ouvrages de phyſique; nous ne parlerons que de ſes eſſais, qui ſont ce qu'il a fait de plus eſtimé, parce qu'il y tient toujours en main le fil de l'expérience. Prononcer le nom de s'Graveſande, c'eſt en faire l'éloge le plus complet. Son Introduction à la philoſophie eſt d'un logicien exact, d'un bon dialecticien, d'un profond raiſonneur. Son eſſai de perſpective annonce un grand maître dans cet art. Quel homme que Boerhaave, également profond dans la chymie, la botanique & la médecine! C'eſt dans l'antiquité qu'il faut aller chercher ſon ſemblable. Sa place dans le temple de l'immortalité eſt d'être à côté des Hypocrate, des Galien & des Celſe.

Leuwenhoech, Graaf, Bedloo, Swammerdam, Adrien Helvetius ont donné des ouvrages de médecine très-eſtimables. Van-Ryd, Gerard Brandt, Van-Meteren (*a*) ont mêlé dans leur Hiſtoire la morale à la philoſophie, & préſenté la vérité ſous des crayons fermes, nobles & vigoureux. Hooft, preſque l'égal de Tacite, a imité les défauts & les beautés de ſon modele: même profondeur dans la politique, même peinture dans les mœurs, même nobleſſe dans les ſentimens, même chaleur dans les idées, même rapidité dans les tableaux, même majeſté

(*a*) Il étoit d'Anvers, mais ſon Hiſtoire des Pays-Bas eſt écrite en hollandois.

dans les diſcours, même vivacité dans la narration, même énergie dans l'expreſſion, même préciſion dans le ſtyle. C'eſt à peu de choſe près le même génie qui, à force de ſerrer ſes penſées, de les circonſcrire dans un cercle étroit de tournures & de termes, y jette une obſcurité vicieuſe. Joignons à ces hiſtoriens Limborch & Reidanus, qui méritent des éloges à bien des égards.

La poéſie hollandoiſe, ſans nous offrir une grande moiſſon, nous en préſente cependant quelqu'une à recueillir. Jean Second a été le poëte des graces : une imagination riante anime ſes *Baiſers* (*a*) ; la verſification en eſt douce, remplie de charme. On y trouve le naturel d'Anacréon, &, ſi je puis ainſi dire, la volupté de Sapho. C'eſt un grouppe de fleurs, une chaîne de guirlandes qui, enlacées les unes dans les autres, forment le plus agréable enſemble. La poéſie s'agrandit ſous la plume de Vondel : vive & majeſtueuſe, elle prend un vol élevé, plane dans les airs, ſe joue au milieu des éclairs & de la foudre. Cet auteur eſt le Shakeſpear des Hollandois. Que de traits nobles, grands & hardis ! que de ſcenes frappantes ! combien de détails intéreſſans ! Mais auſſi que de baſſeſſe, d'enflure, d'invraiſemblance ! que de déſordre, d'irrégularité dans le plan & la conduite de ſes

(*a*) M. Dorat a imité cet ouvrage, qui a été traduit en proſe françoiſe.

pieces ! Antonides avoit de la verve ; ſon poëme ſur la riviere d'Y renferme de très - grandes beautés. Rotgans réunit la force, la majeſté, l'élégance & l'harmonie dans ſon poëme épique, dont le ſujet eſt la vie de Guillaume III ; ſa tragédie d'Enée & de Turnus lui a acquis une réputation dans ce genre. Ansloo a jeté dans ſes vers une fiction qui donne l'être à la poéſie, qui la ſoutient & la fortifie. Il a le talent d'être ſentencieux, & le talent encore plus rare dans un poëte, de s'exprimer avec préciſion ; mais il eſt trivial, bas, giganteſque ; il emploie des termes empoulés & vuides de ſens. Focquembrok & Ruſting ont excellé dans le genre burleſque ; ce dernier ſur - tout a ſurpaſſé Scarron. Le génie de Catz reſſemble à celui de la Fontaine ; ſes contes & ſes fables ont la naïveté, la délicateſſe, le charme inexprimable de l'auteur François. Ses vers ſont coulans ; le nombre & la cadence leur donnent du mouvement & de la ſoupleſſe ; une négligence aimable en releve les graces ſans rien ôter au goût, à l'élégance, à la pureté, à la correction du ſtyle. Francius & Hoogſtraten ont eu le talent de bien écrire en vers & en proſe.

Les ſciences ont leur flux & reflux, leur élévation eſt l'annonce de leur chûte. Arrivés à un certain degré de perfection, elles rétrogradent ; leur gloire ſe couvre alors de ſombres nuages, les génies diſparoiſſent, l'érudition s'enfuit, & la médiocrité ſuccede. Gaubius, le

Boerhaave actuel de la Hollande, eſt le ſeul qui reſte actuellement aux Hollandois. L'éclipſe de leur littérature vient de pluſieurs motifs. L'état de ceux qui s'y attachent eſt en quelque ſorte un état de nullité; ils ne jouiſſent d'aucune conſidération; ils n'ont point d'encouragement, point d'eſpérance de fortune. Otez d'une profeſſion les deux mobiles de l'intérêt & de la gloire, vous y introduiſez la langueur & l'abattement, vous arrêtez l'eſſor du génie, vous glacez l'ame, vous étouffez la penſée, vous éteignez le ſentiment. Les Hollandois manquent de goût. Baſnage, le Clerc, Bayle & tous les autres célebres refugiés qui ont demeuré parmi eux, n'ont pu leur faire aimer ce vrai beau qui eſt de toutes les nations & de tous les ſiecles, parce qu'il tient à la nature, ſans laquelle rien n'eſt & ne ſera bien. Ils ſont ſans poétique, & n'ont que très-peu de bons ouvrages élémentaires qui puiſſent leur ſervir de bouſſole dans leur jugement. La critique ne les éclaire point ſur leurs défauts : il n'eſt pas un de leurs journaux qui ſoit eſtimé. De là cette fourmilliere d'inſectes littéraires qui y ſont par-tout répandus. Ils n'ont point d'académie de littérature, & leur librairie a prodigieuſement diminué depuis quelques années.

Les Hollandois ont cueilli quelques palmes dans la carriere des arts. Si Laurent Coſter (*a*)

(*a*) Les Hollandois lui donnent l'honneur de cette invention. L'on fait voir à Harlem, comme un objet de curioſité, la chambre qu'il a occupée.

ne doit pas paſſer pour l'inventeur de l'imprimerie, du moins le regarde-t-on comme celui qui l'a le plus perfectionnée; & il mérite de la poſtérité les mêmes hommages que Fauſt & Scheffer, à qui la plupart attribuent cette gloire.

Les peintres de Hollande ont formé une école d'où ſont ſortis des artiſtes qui ont ſervi de modele dans leur genre. Ce genre conſiſte dans les fleurs, les fruits, les payſages, les animaux, les machines, & pluſieurs choſes qui regardent le commerce. L'eſprit national perce toujours & ſe mêle dans tout. Heem & Van-Huiſſum ont répandu beaucoup de magie dans leurs tableaux; la nature y eſt ſi bien exprimée, les figures en ſont ſi vivantes, ſi animées, qu'on eſt tenté, en les voyant, de réaliſer les prétendus prodiges que quelques hiſtoriens ſuppoſent avoir été faits par Zeuxis & Parrhaſius. Un coloris frais, un pinceau délicat, moëlleux, ſpirituel, la propreté, la vérité, le fini, ont rendu Vowermans, Berghem, le jeune Guillaume Vandervelde, de très-excellens payſagiſtes. Metzu, Scalken, Dow, Mieris, le bon Oſtade, Sbiek, Sagtleven, Poter étoient doués des mêmes talens. Quoique d'une claſſe inférieure, ſe trouvent en ce genre Herman Rachléeven, Veſcuring, Vandernéer, Jacob & Salomon Ruiſdaal, Vander-Hulſt & Vander-Heiden. Laar, connu ſous le nom de Bamboche, a traité les petits ſujets avec une ſupériorité qui n'eſt due qu'à lui. Il a mérité que ſon genre portât le nom de Bambo-

chade, éloge le plus flatteur qu'on en puiſſe faire. On ne ſe laſſe pas d'admirer ſes chaſſes, ſes jeux d'enfans, ſes foires, tant il y a ſi bien imité la nature. On peut même dire en quelque ſorte qu'il en eſt devenu l'émule. Terburg a marché ſur ſes traces; il entendoit à merveille le clair-obſcur, & peignoit le ſatin d'une maniere unique. Sans autre maître que ſon génie, Rembrant a donné à ſes compoſitions une ame, une vie qui l'a fait mettre au rang des plus grands peintres qu'il y ait eu en Europe. Les têtes de ſes figures ſont des chefs-d'œuvres. Vanden-Eckout, ſon éleve, s'étoit ſi bien modelé ſur ce maître admirable, il en avoit tellement embraſſé le faire, qu'on ne diſtingue pas les tableaux de l'un & de l'autre. Lucas de Leyde, fondateur de ſon école, avoit reçu de la nature les dons du génie que demande ſa profeſſion. Le tems, qui eſt l'écueil ordinaire des réputations, n'a fait qu'affermir la ſienne; & les deux ſiecles qui ſe ſont écoulés depuis lui, n'ont rien diminué de l'éclat de ſon nom. Les productions de Slingeland ſont travaillées d'une maniere finie. Avec la gloire d'avoir été maître de Rubens, Vœnius s'eſt acquis par un ſavant pinceau, une réputation égale à celle de la plupart des peintres de ſa patrie. La touche de Veeninx s'eſt étendue avec ſuccès ſur tous les genres. Vander-Werff a mis dans ſes tableaux de religion cette nobleſſe & cette majeſté que demandoient les ſujets. Verſchevonour a jeté dans

ſes batailles la vivacité, le feu, la force, la variété, les mouvemens, les élans rapides qui ſont le caractere diſtinctif de cette compoſition. Il étoit né avec une grande imagination, ſource ordinaire des grandes beautés. On eſt ſaiſi d'effroi à la vue des combats de mer repréſentés par Uroom; des vaiſſeaux, les uns entr'ouverts, les autres briſés & flottans ſur les eaux; des ſoldats occupés, dans le délire du courage, à faire jouer tous les inſtrumens de mort; des cadavres épars çà & là ſont peints avec ce ſublime déſordre qui eſt l'effet d'un grand génie. Diépenbeck a été un excellent coloriſte: éleve de Rubens, il s'étoit approché de la maniere de ce grand maître, & réuſſiſſoit parfaitement dans le clair-obſcur.

L'école des Hollandois n'a plus de maître; le regne de leur peinture s'eſt écoulé. Ils n'ont également aucun graveur dont la célébrité approche de celle de leurs graveurs d'autrefois. Le burin de Corneille Wiſcher étoit vraiment original; il réuniſſoit ce qui paroît s'entre-choquer & ſe détruire, l'énergie & la correction, la force & la délicateſſe. Luyken avoit de la facilité; Suiderloef, du piquant; la maniere de Decort eſt ſavante & finie. Bloetling (*a*), Bloemaert (*b*), Jean & Herman Muller gravoient avec beaucoup de propreté, de préciſion & de grace.

(*a*) Il gravoit en maniere noire.

(*b*) Il y a eu deux graveurs & un peintre fameux de cette famille. Corneille Bloemaert eſt le plus eſtimé. Il a gravé beaucoup de morceaux de la galerie Juſtinienne.

La nature n'eſt pas toujours prodigue ; ce qu'elle accorde dans un tems, elle le refuſe dans un autre ; elle fait autant d'efforts pour enfanter les génies dans les arts que dans la littérature : on diroit que ces efforts l'épuiſent & l'obligent à reſter dans le repos pour reprendre ſes forces. Si les Hollandois manquent de peintres, de graveurs, de littérateurs, de poëtes, dont la réputation ſoit étendue, une des cauſes principales de cette diſette peut bien venir de leur abondance paſſée.

J'en ai aſſez dit, ce me ſemble, pour donner une grande idée de la république des Provinces-Unies, & montrer que peut-être jamais peuple, avec tant d'obſtacles & ſi peu de moyens, ne parvint à une ſi grande gloire, ſans autre territoire qu'un ſol très-borné, naturellement peu fertile & toujours ſur le point d'être ſubmergé, ſans ſubſiſtance pour nourrir une nombreuſe population, ſans production & ſans matiere qui puſſent fournir à l'induſtrie & au commerce, avec une forme de gouvernement la moins propre à faire fleurir un empire. Malgré les dépenſes énormes de l'état, malgré les charges multipliées du peuple, malgré la concurrence, la rivalité, les oppoſitions les plus puiſſantes, malgré une dette nationale qui a été portée juſqu'à un milliard de florins, malgré des guerres ſanglantes & ruineuſes, malgré toutes ſortes d'obſtacles, la république eſt parvenue & ſe ſoutient à un degré ſurprenant d'opulence. L'édi-

fice de ſa grandeur eſt un des monumens les plus beaux, les plus ſinguliers, les plus étonnans qui aient jamais été élevés de la main des hommes. Toujours menaçant de tomber en ruine, chaque jour il devient plus ſolide. Toutes les nations qui ont des rapports de commerce avec la Hollande, concourent à l'enrichir. Ainſi le corps de l'édifice eſt dans l'enceinte des Provinces-Unies; mais les fondemens en ſont jetés hors des limites de la république : on les trouve dans les quatre parties du monde & chez tous les peuples qui ont un commerce. Il s'enſuit que la grandeur, l'opulence de l'état ne ſont que précaires, & qu'il ne tient qu'aux étrangers d'anéantir ce coloſſe; mais, heureuſement pour les Hollandois, les autres nations ne ſongent pas à former ce projet, ou ſi elles y penſent, elles ne prennent que de fauſſes meſures pour l'exécuter.

DISCOURS

SUR

LA SUISSE.

J'ENTRE dans un pays ſauvage, que la nature ſemble avoir deſtiné bien plus à être le repaire des bêtes féroces que le ſéjour des hommes : c'eſt la Suiſſe. Une ſecrete horreur me ſaiſit. Engagé d'abord dans des gorges & des défilés, je cherche à me tirer de ce mauvais pas ; mais je n'y réuſſis qu'après m'être laſſé dans de longs & pénibles détours. La ſcene change & varie, ſans préſenter jamais de riantes perſpectives. Je côtoie des montagnes, ou plutôt je les gravis ; je m'enfonce dans des bois épais & ſombres ; je marche ſur des pointes de rochers arides ; les torrens ſe précipitent des hauteurs & fuient en mugiſſant ; des morceaux de terrein s'éboulent ; des pierres énormes ſe détachent, font trembler les voyageurs, & embarraſſent les routes. Je continue à me traîner dans des ſentiers eſcarpés, je grimpe encore : cependant ma vue eſt toujours bornée, & l'horizon ne s'étend pas. A mi-côte d'une montagne dont j'apperçois à peine le ſommet toujours couronné de frimats dans les plus grandes chaleurs même de l'été, je ſuis environné

environné d'autres montagnes qui élevent majeſtueuſement leurs fronts ſourcilleux, & dont la cime orgueilleuſe commande les nuages & défie la foudre de pouvoir jamais l'atteindre. J'abaiſſe mes regards pour diriger ma courſe vers d'autres lieux ; ici l'effroi redouble. Sur les bords d'un précipice, je meſure & compte mes pas ; avec les efforts que je fais pour ne pas me précipiter, je deſcends dans de profondes vallées qui reſſemblent à des abymes. Ma route eſt ſouvent interrompue par des ſources dont les eaux ſortent en bondiſſant du creux des rochers qui les retenoient captives, & errent çà & là ſans avoir de cours réglé ; image de la liberté qui briſe les chaînes que le deſpotiſme toujours en délire lui a impoſées. Quelquefois je ſuis arrêté par des rivieres & des fleuves, dont les flots courroucés mugiſſent au loin & les couvrent d'écumes blanchâtres ; par des torrens qui ne coulent que par intervalles, & qui peuvent à tout moment vous ſurprendre. En allant d'objets en objets, je cherche du moins à porter un inſtant ma vue ſur quelque lieu qui puiſſe la récréer : c'eſt en vain ; la nature n'offre par-tout ici que des beautés affreuſes.

Cette courte deſcription donne une idée aſſez juſte de la plupart des cantons. Séparés les uns des autres par de hautes montagnes, ce ſont encore de longues chaînes de montagnes qui forment leur ſéparation d'avec les états voiſins, les mettent à couvert des entrepriſes ſubites,

leur ſervent de barriere & leur tiennent lieu de places fortes. Pour paſſer de l'Italie en Suiſſe, il faut néceſſairement franchir les Alpes ; encore ne trouve-t-on de ce côté que quatre routes fréquentées pour les voyageurs. Si l'on vient de la Savoie, on a à monter & à deſcendre le mont Cenis. De la vallée d'Aoſte, on ne pénetre en Suiſſe qu'après avoir franchi le mont Saint-Bernard. Au ſortir de la vallée d'Oſſola, ſituée dans le Milanois, on ne peut aller dans les états des Cantons-Unis, que par le mont Sampion ou ſaint Plomb. Enfin, le voyageur qui quitte les bailliages de Suiſſe en Italie, ne commence à découvrir le canton d'Uri, que lorſqu'il eſt ſur le mont Saint-Godard. Ceux qui ont fait ces quatre routes, les plus battues & les plus belles, peuvent ſeuls conjecturer combien doivent être difficiles & horribles les autres qu'on fréquente moins, ou dans leſquelles on n'oſe preſque plus s'engager. Par la Franche-Comté, l'Alſace & les terres de l'Empire, les cantons n'ont pas des abords plus faciles. Des vallées triſtement enclavées dans de hautes montagnes, forment le tableau de la plus grande partie du pays, le reſte préſente quelques plaines, des lacs, des rivieres, des collines ; mais quoique moins avantageux, il ne laiſſe pas néanmoins de l'être beaucoup.

Tels ſont les treize cantons & leurs dépendances, ſi on les conſidere par l'endroit qui frappe le plus le ſens ; en examinant ce pays

en détail, nous le verrons ſous des aſpects plus favorables.

Quelque ſauvage que ſoit la Suiſſe, elle eſt bien cultivée, ce qui fait doublement l'éloge de l'induſtrie & de l'application des habitans. Ils ſavent mettre à profit le terrein, & forcer le ſol naturellement ingrat, à leur donner des denrées & d'autres productions qui dédommagent preſque toujours par leurs excellentes qualités, de ce qu'elles refuſent du côte de l'abondance.

Quoique ces montagnes ſoient, durant tout l'hiver, couvertes de pluſieurs pieds de neige, on en trouve peu que l'agriculture zélé n'ait du rendre d'un aſſez bon rapport. La plupart donnent d'excellens pâturages, qui font la grande richeſſe du pays. Otez aux Suiſſes les beſtiaux qu'ils élevent en prodigieuſe quantité, les chevaux qu'ils vendent à quelques puiſſances pour la remonte de la cavalerie, & à divers étrangers pour les voitures, enfin le beurre & le fromage, dont ils font un ſi bon commerce; vous les réduirez à la plus grande miſere, & leur pays ne ſera bientôt qu'un déſert. Dès le commencement du printems, on voit n'aître ſur les montagnes de nombreux troupeaux de vaches; il s'en trouve même juſques ſur les ſommets; on eſt ſurpris qu'elles puiſſent monter ſi haut, & de loin on les prendroit pour des troupeaux de chevres. Il n'y a que le roc nu & vif qui ne produiſe rien; s'il étoit entamé

par les pluies, l'économe attentif trouveroit le moyen d'y faire quelques récoltes de légumes & de racines. Il gliſſe, ſe traîne ſur les endroits les plus eſcarpés, travaille, la beche à la main, quelques mauvais morceaux de tuf, y ſeme & y recueille du grain : c'eſt peut-être une des raiſons qui ont fait dire à quelques auteurs & à quelques voyageurs, que les Suiſſes pouvoient paſſer pour les meilleurs cultivateurs de l'Europe. Je ne les regarde que comme les cultivateurs les plus appliqués & les plus actifs ; c'eſt ici l'effet de la néceſſité. Je pourrois citer pluſieurs nations qui l'emportent ſur eux par leur intelligence & leur habileté : ſi elles ont moins d'ardeur, elles entendent mieux l'art d'amender, de travailler, de gouverner les terres.

Je quitte la partie montagneuſe, pour côtoyer les collines, deſcendre dans les vallées & parcourir les plaines ; car on trouve de ces dernieres, mais en petit nombre. Le canton de Berne, le plus étendu & le plus puiſſant de tous, eſt auſſi le plus fertile. Son territoire fait plus du tiers de la Suiſſe ; on y compte pluſieurs plaines conſidérables pour l'étendue, & abondantes en productions : le comté d'Aargew, qui fait partie de ce canton, eſt fort uni ; & pour le bled, on le regarde comme un grenier d'abondance. Mais il le cede infiniment au Pays-de-Vaud, pris aux ducs de Savoie en 1536, & réuni au canton de Berne. La Suiſſe n'a rien ni de plus beau, ni de plus riche que cette con-

trée. On y recueille aſſez de bled, non-ſeulement pour la conſommation des habitans, mais pour en fournir encore de grandes quantités aux cantons voiſins. Toute la partie de ce territoire qui borde le lac de Geneve, eſt fertile en vin blanc eſtimé, qu'on appelle vin de la Côte, & qui acquiert beaucoup de qualité en vieilliſſant. Les meilleurs cantons, après celui de Berne, ſont ceux de Zurich, Soleure, Fribourg, Basle & Schaffhouſe. Le territoire de Zurich eſt moins étendu, mais plus arrondi que celui de Berne, & les habitans de l'un paſſent pour être plus riches que ceux de l'autre. Outre que les premiers ont un aſſez bon terrein qu'ils cultivent avec ſoin, ils ont des manufactures que les ſeconds n'ont pas, & font un commerce plus conſidérable & plus lucratif. Les autres quatre cantons doivent être mis au rang des moins mauvais. Si l'on y fait d'aſſez bonnes récoltes de grains, on les doit bien plus à l'induſtrie du cultivateur qu'à la qualité du terroir. Comme ces cantons ſont aſſez peu élevés, ils reſſemblent à des plaines, quand on les met à côté de la partie montagneuſe. Quoique plus étendu, le territoire de Lucerne ne vaut pas, pour la beauté, ceux de Fribourg & de Soleure.

Malgré les reſſources & les efforts de l'induſtrie, le reſte de la Suiſſe ne peut pas tirer de ſon ſol les ſubſiſtances néceſſaires; les habitans n'y exiſtent que par les ſecours & le ſuperflu

de leurs voiſins; mais ces ſecours ils les paient; ils achetent le ſuperflu. Comme ils nourriſſent beaucoup de beſtiaux, qu'ils vendent en Italie & dans d'autres états, l'argent qu'ils apportent de ces pays, leur ſert pour ſe procurer les denrées qui leur manquent. Cependant les treize cantons, leurs vaiſſeaux & ceux de leurs alliés qui les touchent, pourroient abſolument recueillir les grains néceſſaires à leur population, s'ils mettoient en valeur tout leur terrein, & ſi les récoltes répondoient aux ſoins des cultivateurs. Mais les montagnes qui environnent les champs enſemencés, rendent le climat exceſſivement variable & peu propre à favoriſer la végétation. C'eſt là le foyer des fléaux qui ravagent dans tout le pays les fruits de la terre, & enlevent à l'homme induſtrieux la juſte récompenſe de ſes travaux. Les productions du crû ont ſouvent à eſſuyer des pluies tantôt froides & glaçantes dans le courant même de l'été, tantôt ſubites & ſi abondantes qu'elles tombent à torrent; tantôt moins fortes, mais continues, il leur faut ſoutenir fréquemment le poids de la grêle, dont les grains ſont d'une énorme groſſeur. Les orages, les inondations leur font auſſi une guerre cruelle. Avec un pareil concours de cauſes deſtructives, il n'eſt pas ſurprenant que les récoltes ne ſoient pour l'ordinaire que très-médiocres & que chaque année elles manquent entiérement dans divers endroits. Pour prévenir la diſette, la plupart des

bailliages tirent des états limitrophes de grandes quantités de grains ; ils ſont des magaſins publics, toujours ouverts aux habitans, & où les pauvres achetent la denrée à des prix modiques.

La population de la Suiſſe fixe auſſi l'attention d'une maniere particuliere. La plupart des auteurs nous préſentent cette contrée comme ſurchargée du grand nombre de ſes habitans ; ils vont même juſqu'à nous dire que dans l'impoſſibilité de les nourrir, elle eſt obligée d'en faire une eſpece de commerce & de vendre des ſoldats aux divers états de l'Europe qui ſont aſſez riches pour les bien payer. Une erreur hardiment avancée par un ou deux écrivains, eſt bientôt copiée par mille autres. Je ne vois pas ſans peine qu'un auteur, dont les vues ſont pour l'ordinaire aſſez juſtes, (*les intérêts des nations de l'Europe*, in-12, tome II, page 48) nous diſe affirmativement, que des terres bien cultivées augmentent ſans ceſſe la population de la Suiſſe, au point qu'un grand nombre de troupes au ſervice de pluſieurs puiſſances étrangeres, toujours recrutée à ſes dépens, ne lui porte aucun préjudice. Quand on a vu ſoi-même avec quelque attention le territoire des treize cantons, on eſt indigné de lire dans un ouvrage moderne, (*Hiſtoire philoſophique*, in-12, tome VII, page 60 & ſuiv.) que les Suiſſes tirent de leur population même un moyen de ſubſiſtance & de richeſſes, une ſource & une matiere de commerce... que

la nation vend ſon ſang à des puiſſances éloignées, aux nations les plus ennemies .... que chaque canton traite avec la puiſſance qui lui offre les meilleures capitulations... & que plus il y a de carnages, plus la Suiſſe proſpere... Je vais citer un morceau tout au long, où les mêmes erreurs ſont annoncées avec un ſingulier ton d'aſſurance.

« C'eſt de la guerre, ce fléau inſéparable du » genre humain, ſauvage ou policé, que les ré- » publiques du Corps Helvétique ſont forcées » de vivre & de ſubſiſter. C'eſt par-là qu'elles » tiennent, au-dedans le nombre des habitans » en proportion avec l'étendue & le rapport de » leurs terres, ſans forcer aucun des reſſorts du » gouvernement, ſans gêner l'inclination d'au- » cun individu. C'eſt par ce commerce de trou- » pes avec les puiſſances belligérantes, que la » Suiſſe s'eſt préſervée de la néceſſité des émi- » grations ſubites qui ſont les invaſions, & de la » tentation des conquêtes, qui eût cauſé la ruine » de la liberté de ces républiques, comme elle » perdit toutes les républiques de la Grece. »

Tout le monde ſait que les Suiſſes ſervent en France, en Hollande, en Savoie, dans les domaines du Saint-Siege, & dans d'autres états; mais s'enſuit-il que le Corps Helvétique vend des troupes à quiconque eſt en état de les lui bien payer? La nation ne fournit des régimens qu'aux princes & aux états qui lui ſont unis par des traités d'alliance; elle n'a jamais ſouffert

qu'on fît dans ſes états des levées de troupes pour le ſervice étranger, ſans y être formellement autoriſé par le gouvernement; c'eſt même ici une loi promulguée, & qu'on ne ſauroit enfreindre ſans être ſévérement puni. Quand ceux de ſes alliés qui ont à leur ſolde des troupes Suiſſes, ſe font mutuellement la guerre, ils ne peuvent s'en ſervir que pour ſe défendre; la nation exige qu'ils ne les faſſent jamais agir d'une maniere offenſive. Et ce qui doit détruire toute idée de trafic, c'eſt que les cantons ne reçoivent aucun ſubſide, aucun dédommagement du prince ou de l'état qu'ils autoriſent, ſelon les traités, à lever des troupes chez eux; ils leur font gratuitement cette faveur, & ne veulent que procurer à leurs ſujets un ſervice avantageux, en obligeant leurs alliés.

Comment l'auteur déjà cité trouve-t-il un excès de population dans la Suiſſe, tandis que de tous les côtés on ne ceſſe de s'y plaindre du défaut de bras, & que pour y augmenter le produit du ſol, on ne demande qu'un plus grand nombre d'agriculteurs? Outre les terres à mettre en plus grande valeur, les Suiſſes ont de grandes étendues de terrein à défricher. Quand ils rappelleroient dans le pays les troupes qui ſervent les puiſſances étrangeres, & qu'ils tranſformeroient tous ces braves ſoldats en cultivateurs laborieux, il reſteroit encore long-tems des terres incultes qui, pour produire, n'ont beſoin que d'ouvrir leur ſein à la beche ou à la

charrue. Parcourez les différens diſtricts, ſans en excepter même ceux qui paſſent pour être les plus fertiles & le mieux cultivés; vous y trouverez des deſſéchemens à faire, des champs qui ne ſont d'aucun rapport & qu'on peut facilement féconder. Cette ſurabondance de population, dont les hiſtoriens modernes parlent avec tant d'emphaſe, & ſur laquelle ils appuient des ſyſtêmes ſinguliers, n'exiſte donc que dans l'imagination des perſonnes qui n'ont jamais vu la Suiſſe, & qui ne la connoiſſent que d'après des rapports infideles, des hiſtoires ſuppoſées, de faux préjugés.

Il eſt aiſé de découvrir les vraies cauſes des émigrations des Suiſſes. Un climat dur, rude, ſujet à paſſer rapidement par les deux extrêmes, froid, glacé, quelquefois brûlant, exceſſivement variable, n'a rien naturellement de bien attrayant. Il eſt des endroits où, pluſieurs ſemaines avant & après le ſolſtice d'hiver, les rayons du ſoleil ne peuvent pénétrer. Le dérangement des ſaiſons, les variations perpétuelles du tems, les inondations des rivieres, les torrens qui, après avoir couvert leur lit profonds de graviers & de morceaux de roches, emportent des terres fertiliſées par un travail opiniâtre détruiſent les récoltes, enſeveliſſent même des villages entiers ſous des tas énormes de pierres, de ſable & de limon, & tant d'autres fléaux que j'ai indiqués, tiennent ſans ceſſe en haleine le laboureur, jettent les propriétaires dans des craintes

continuelles, & ſont la déſolation des habitans. Des ſalaires modiques, des travaux pénibles, une nourriture groſſiere achetée au prix de ſueurs continuelles, la ſouffrance, la pauvreté d'une partie du peuple, ſont que les Suiſſes ſe déterminent ſans peine à quitter leur patrie pour aller dans les autres pays de l'Europe. On les invite à ſe fixer ſous un beau ciel; on leur offre des gages, des ſalaires, des appointemens trop conſidérables, pour qu'ils eſperent d'être jamais ſi bien traités chez eux; on les appelle à une vie douce, aiſée, agréable; on leur propoſe de jouir d'un meilleur ſort avec moins de peine & à moins de frais. En rapprochant tous ces avantages des triſtes objets qu'ils ont ſous les yeux, le contraſte les frappe, leur détermination eſt bientôt priſe; ils quittent en foule & ſans regret une terre ingrate, pour aller habiter des lieux plus fortunés.

Ne diſons donc plus que le Corps Helvétique périroit étouffé ſous le poids de ſa population, s'il n'avoit la ſage précaution de ſe faire habituellement de l'excès qui le fatigue & le ſurprend.

Il eſt vrai que la Suiſſe, eu égard à ſon étendue, à ſa ſituation, à la nature du ſol, au climat, & ſans contredit un des pays les plus peuplés de l'Europe. On trouve ſouvent ailleurs des contrées naturellement fertiles & preſque déſertes. Ici le terrein, lorſqu'il eſt de mauvaiſe qualité, produit toujours des hommes en abon-

dance, mais jamais au-delà de ce qui peut y vivre & s'entretenir.

Le canton de Berne forme lui ſeul un état aſſez conſidérable, mais qui l'eſt bien plus par ſa population que par ſon étendue; on y compte plus de vingt villes renommées ou connues, & pluſieurs autres dont on pourroit faire mention.

Dans la partie françoiſe, on trouve Lauſanne, Yverdon, Vevay, Avenches, Moudon, Nyon, Morat, Grandſon, Rolle, Payerne. La partie allemande, outre Berne qui eſt la capitale de tout le canton, a auſſi des villes conſidérables, telles que Burgdorff, Aarbourg, Lentzbourg, Araw, Bruck, Thun & d'autres qu'il ſeroit trop long de nommer. Ce vaſte diſtrict renferme ſoixante & douze bailliages, qui donnent une population de trois cents mille ames. Moins étendu, mais plus arrondi que le canton de Berne, celui de Zurich eſt auſſi, proportion gardée, plus riche, plus commerçant, plus manufacturier, plus animé, plus peuplé. Basle, de l'aveu de tout le monde, la plus belle ville de la Suiſſe, paſſe auſſi pour être une des plus commerçantes. Les ſalaires des ouvriers employés aux fabriques de rubans, vont, année commune, à trois cents mille florins : on y voit un auſſi grand nombre de perſonnes employées aux manufactures d'étoffes de ſoie, de toiles peintes, de gants. Cependant on n'y compte pas au-delà de treize à quatorze mille habitans : l'enceinte de cette ville

eſt trop vaſte pour ne pas faire conjecturer que ſa population étoit autrefois le double de ce qu'elle eſt aujourd'hui : l'on y voit des quartiers preſqu'entiérement ſolitaires. L'hiſtoire nous apprend d'ailleurs, qu'une peſte enleva dans cette ville, en 1341, onze mille de ſes habitans, & que le même fléau en 1564 en fit périr ſept mille. Le canton de Basle n'a preſque point de territoire, & la ſomme totale de ſes habitans ne paſſe pas quatre-vingt mille. Schaffhouſe eſt une ville de ſept mille, & l'on n'en compte guere plus de vingt mille dans tout ſon diſtrict, qui n'eſt preſque rien pour l'étendue.

Parmi les cantons catholiques, ceux qui tiennent le premier rang, ſont Lucerne, Fribourg & Soleure. Dans le premier, les habitans vont à près de cent mille; ceux du ſecond ne paſſent pas ſoixante-dix mille, & ceux du troiſieme ſont entre quarante & cinquante mille.

Les autres ſix cantons, qu'on appelle communément les ſix petits cantons, n'ont pas même une ville murée. Schwitz, d'où vient le nom de Suiſſe qu'on donne à tout le pays, n'eſt qu'un beau village. Le canton d'Uri ne conſiſte que dans une vallée qui ne produit point de bled. Sans les pâturages & le produit des droits impoſés ſur les marchandiſes qui paſſent de Suiſſe en Italie, il ne pourroit pas ſubſiſter.

Underwald eſt très-montagneux, & n'a que huit villages. Zug eſt encore moins conſidérable, mais ſon territoire lui fournit le bled &

le vin néceſſaires à la conſommation des habitans. Quinze mille ames forment toute la population du canton de Glaris. Appenzel, le dernier pour le rang, l'eſt auſſi pour la bonté du terrein. Ce petit pays fournit beaucoup de ſoldats à l'étranger, & il eſt auſſi fertile en hommes que ſtérile en denrées. On trouve ici la preuve la plus forte de la population de la Suiſſe. Une très-grande partie du territoire ne préſente que des rochers inacceſſibles, des précipices affreux, des ravins, des fonds preſque toujours couverts d'eau. Dans l'autre partie on trouve des pâturages d'été, excellens pour la qualité, mais dont le produit ne peut pas être comparé à celui des terres cultivées. Quelque médiocres qu'elles ſoient par la quantité, cependant l'induſtrie & la grande frugalité des habitans ſuppléent à tout ce que leur refuſe le ſol. Ils ont eu l'art de créer un commerce; pour le conſerver, ils ne conſultent que la nature, & ne connoiſſent pas les ſyſtêmes: libre comme eux, il va bien, il ſe ſoutient ſans effort pénible; il acquiert même de la vigueur dans le pays le moins propre à lui prêter des appuis ſolides. Onze à douze mille perſonnes ſont habituellement occupées à faire le commerce du bétail, des cuirs, du beurre & du fromage. La filature du lin & du coton, la fabrication des toiles, ſont une autre branche qui emploie un aſſez bon nombre de bras, & procure la ſubſiſtance à bien des gens. On a porté dans cette petite contrée l'art de filer à un ſi

haut dégré de perfection, qu'avec une livre de coton, du poids de vingt onces, on fait du fil de la plus grande fineſſe, & dont la longueur va juſqu'à douze cents mille pieds. Les habitans uſent tous d'une extrême économie ; le grand nombre vit dans une honnête aiſance ; il en eſt peu de bien riche, mais on en voit encore moins qui ſouffrent de la miſere, & qu'on puiſſe même regarder comme pauvres. Du pain, du gruau, des légumes, des fruits & du laitage ſont leur principale nourriture. Comme ils ſont francs & ſimples, la plupart des voyageurs les taxent de groſſiéreté. C'eſt un tort qu'on leur fait, & ils ne l'ignorent pas ; mais ils ne ſavent s'en venger, que par le mépris de ceux qui le leur font. Ces bonnes gens ne peuvent ſouffrir les diſtinctions du rang, & tout air de grandeur les choque. Leur uſage eſt de tutoyer ; ils affectent ſur-tout de le ſuivre vis-à-vis des étrangers qui ne les abordent pas avec des manieres populaires, ou qui les regardent avec mépris. Bien pris dans leur taille, grands, robuſtes & nerveux, ils paroiſſent faire grand cas de tous ces avantages. Au ſortir de l'enfance, ils ſe plaiſent à lancer de la main de groſſes pierres à une grande diſtance. La lutte, la courſe & les autres exercices du corps ſont leurs jeux & leurs délices. Par cette éducation, les forces previennent l'âge ; & dès leur premiere jeuneſſe, ces bons campagnards ſont hommes.

Je termine par ce tableau l'article qui concerne la population de la Suiſſe ; il ſuffit preſque lui ſeul pour en donner une juſte idée. Quand on connoît un peu l'Europe, & qu'on a vu les meilleurs pays, on n'apprend pas ſans le plus grand étonnement que le canton d'Appenzel, tout mauvais & tout reſſerré qu'il eſt, ſe glorifie de nourrir plus de cinquante mille habitans. En le voyant on voudroit, ce ſemble, pouvoir encore douter du fait ; & ce que nous ſavons de la population des cantons montagneux, du mauvais pays, eſt ſi ſurprenant, qu'on ne doit plus être étonné de tout ce que nous avons dit de celle des cantons ſitués dans les plaines, & qui ſont le plus beau pays de la Suiſſe, le meilleur & le plus fertile.

De tous ces faits, les réflexions naiſſent en foule ; ſaiſiſſons celles qui nous paroîtront les plus vraies. Un pays ſauvage, que la nature deſtinoit en quelque ſorte à reſter toujours déſert ou inculte, offre pourtant une terre fertiliſée par un nombre prodigieux d'excellens cultivateurs, & frappe encore plus par la multitude de ſes habitans. Le deſpotiſme n'y a donc pas érigé ſon trône ; il ne jouiroit pas long-tems de ſon triomphe. Comme les torrens & les rivieres qui ſe précipitent du haut de ces montagnes, vont ſe répandre dans diverſes contrées, ſe perdent & ſe confondent avec des fleuves ou d'autres rivieres, & ne remontent jamais à leur ſource ; ainſi verroit-on alors ce peuple irrité deſcendre

avec

avec précipitation, de ſes habitations élevées, ſe diſperſer chez les différentes nations, s'incorporer avec d'autres peuples, & ne point faire de mouvement pour retourner dans une patrie où il auroit perdu le ſeul bien qui pouvoit l'y attacher. La terre que le deſpote habite, ſemble dévouée à la ſtérilité, quelque fertile qu'elle puiſſe être de ſa nature. Sous l'empire de l'arbitraire, je ne vois que des champs maudits, qui portent à peine des épis épars & deſſéchés, dignes fruits & de l'homme avili qui ſeme, & du maître impérieux qui recueille.

La Suiſſe eſt donc libre; elle jouit depuis long-tems de ſa liberté; elle eſt comme aſſurée de poſſéder tranquillement ce don précieux. Cette ſuite de conſéquences eſt bien liée; la deſcription que j'ai donnée du pays, m'en fournit les preuves. Si une trop longue & trop malheureuſe expérience montre que le deſpotiſme & la tyrannie ſont des fléaux qui dévaſtent les états les plus favoriſés de la nature; par une raiſon contraire, il n'appartient qu'à la liberté & à un gouvernement doux, humain, bienfaiſant, de faire fleurir un pays pauvre, entrecoupé de rocs arides, couvert de montagnes, la plupart peu fertiles. Je ne puis donc pas me tromper en aſſurant que la liberté préſide aux travaux pénibles des cultivateurs Suiſſes; c'eſt elle qui les a ſi bien inſtruits dans l'art de multiplier les ſubſiſtances; c'eſt elle qui leur inſpira & leur fit exécuter de ſi beaux projets, le deſſé-

chement de terres cachées ſous les eaux, quelquefois mal-ſaines ou infectes, le défrichement de terres incultes ; c'eſt elle qui leur fit convertir de vaſtes forêts en champs labourables, qui les ſoutenoit ſur des rochers eſcarpés, qui leur apprenoit à les briſer & à y faire des récoltes ; c'eſt elle enfin qui ne ceſſe d'adoucir leurs pénibles tâches, qui d'une main tendre & maternelle eſſuie leur ſueur, qui aſſaiſonne leurs mets groſſiers, les fait dormir à l'ombre des loix, d'un ſommeil profond & tranquille ; anime leur courage, renouvelle leurs forces & les prépare aux travaux du jour par les travaux de la veille.

Mais ne croyons pas que l'agriculture, encouragée même par la liberté, ait mis tout-à-coup en valeur cette étendue immenſe de terrein qui, du creux des vallées, s'éleve juſqu'au ſommet des montagnes. On n'édifie pas comme on détruit ; le mal ſeul agit rapidement, un inſtant lui ſuffit pour anéantir l'ouvrage des ſiecles. Il en eſt autrement du bien : rarement peut-il s'étendre avec facilité ; ſa marche ne devient ſûre qu'autant qu'elle n'eſt pas précipitée ; s'il avance, ce n'eſt jamais que par de nouveaux efforts ; ſa progreſſion doit donc néceſſairement être lente.

Heureuſe & libre, la Suiſſe a vu croître ſa population ; dès lors elle s'eſt appliquée à multiplier les ſubſiſtances pour augmenter toujours plus le nombre de ſes enfans. A cette époque, l'agriculture eſt devenue plus floriſſante ; de proche en proche elle a gagné les hauteurs, elle

s'eſt miſe en poſſeſſion de la plus grande partie des montagnes, pour avoir une plus grande étendue de terres labourables. Les habitans ont plaqué pluſieurs de leurs villages contre les rochers, ils en ont placé d'autres ſur les plus hauts, les plus rapides; ils en ont même enterré dans des creux profonds, reſſerré dans des gorges ou les défilés les plus étroits. Ces opérations ſucceſſives n'ont pu être que l'ouvrage du tems. Sans avoir lu les faſtes du Corps Helvétique, je pourrois aſſurer que ces travaux furent l'effet d'une heureuſe révolution, & que les républiques, ou les membres qui les compoſent, datent leur naiſſance de cet événement; mais il eſt inutile d'aller plus loin, de montrer la main qui donna une autre impulſion à toute la machine, & en changea la direction avec autant de ſageſſe que de bonheur. Tenons-nous-en à dire que le tableau de la Suiſſe met en droit de conclure que cette région eſt non-ſeulement libre, mais qu'elle l'eſt depuis long-tems. J'ajoute que, ſans autre preuve, on peut avancer hardiment qu'elle eſt aſſurée de jouir long-tems de ſa liberté.

En parcourant la Suiſſe, on voit ſur les hauteurs, des ruines de citadelles, de fortereſſes & d'anciens châteaux, qui paroiſſent détruits depuis pluſieurs ſiecles: on a beau chercher, on ne trouve aucune place forte, aucune ville avec une bonne garniſon & en état de ſoutenir un long ſiege. Quand on n'auroit pas lu l'hiſtoire,

pourroit-on s'empêcher de ſe dire à ſoi-même, en voyant ces châteaux ruinés & renverſés, ſans que jamais on ſe ſoit mis en devoir de les relever : Ces débris doivent être regardés comme le tombeau de la tyrannie, & les premiers fondemens de la liberté ? Ces monumens furent conſtruits, ſans doute, par des mains ennemies du peuple ; des ſouverains durs & fiers y faiſoient leur réſidence ; de là ils tenoient ſous le joug leurs ſujets ; ils étoient toujours prêts à battre en ruines les habitations de ceux d'entr'eux qui oſoient leur réſiſter. Si le pays appartenoit à un même ſouverain, ces châteaux étoient habités par des gouverneurs, des commandans qui ne furent pas conduire des hommes, & leur firent éprouver qu'il n'eſt point d'empire plus dur que celui des ſubalternes. Irrité, furieux, le peuple ſaiſit ou fit naître l'occaſion de ſe délivrer d'un joug inſupportable & de le briſer. Par le plus heureux de tous les efforts, il ſe tira de deſſous les pieds de l'oppreſſion, & s'élança dans le ſein de l'indépendance. Chaque pierre de ces amas de ruines porte écrite en caracteres ineffaçables, cette glorieuſe inſcription pour les premiers auteurs du Corps Helvétique : C'eſt ici que la tyrannie expira ſous les coups de la liberté naiſſante.

Non-ſeulement le peuple n'a pas ſouffert que ces monumens fuſſent rétablis, mais il ne veut pas même permettre que pour ſa propre défenſe & pour ſa plus grande ſûreté, on conſtruiſe des

citadelles, & qu'on fortifie un certain nombre de ſes places. Par-là il veut prévenir les projets de l'ambition au-dedans, & déconcerter au-dehors les entrepriſes des peuples voiſins. Jamais un ſujet, quelque reſſource qu'il puiſſe trouver dans un génie intrigant, n'oſera tenter de ſubjuguer la patrie; jamais étranger ne penſera ſérieuſement à la conquête du pays: fût-il aſſez fort ou aſſez heureux pour l'envahir, comment trouvera-t-il les moyens de le garder, de le retenir ſous ſes loix, & de le forcer à l'obéiſſance?

Les Suiſſes n'ont preſque point de troupes ſur pied; tout citoyen eſt donc ſoldat; le peuple ne compte que ſur lui-même pour ſe défendre. Il peut bien ne pas craindre la guerre; mais à coup ſûr il ne l'aime pas. Sage dans ſa politique, il s'applique à maintenir la paix dans l'intérieur, & prend encore plus de meſures pour ne donner aucun ſujet de mécontentement aux états voiſins.

Content de la tranquille poſſeſſion de ſes montagnes, il ne deſire pas d'étendre ſa domination dans les plaines fertiles qui l'environnent; ſes vues pacifiques, ſa conduite toujours modérée perpétueront ſon exiſtence.

Quand je pénetre dans un canton & que je le vois enclavé dans de hautes montagnes, je le regarde d'abord comme deſtiné à former un peuple iſolé, & à n'avoir preſqu'aucune communication avec d'autres peuples. Mais quand je ſors de ce canton pour aller dans un autre,

mes idées changent, je trouve que des mains hardies ont ſuſpendu ſur des précipices des chemins commodes qui tiennent les montagnes les unes aux autres ; alors, j'écrie : Ces différentes peuplades ne forment entr'elles qu'un même peuple. Séparées par la nature des lieux, l'intérêt les a réunies ; elles ſe donnent mutuellement la main ; elles verſent les unes dans les autres leur ſuperflu, & ſe tiennent par le commerce. Elles ont les rapports les plus intimes, car nulle part on n'apperçoit des ſignes de défiance. Ces petits états, s'ils n'ont pas un ſeul & même gouvernement, ont certainement un point de réunion. Ils ſe ſont ligués pour la défenſe commune ; ils mettroient ſur pied toutes leurs forces contre la puiſſance qui voudroit pénétrer dans le pays. A l'appui du raiſonnement, je pouſſerois bien plus loin mes obſervations ; je parlerois des impoſitions, & ne craindrois pas d'affirmer que chez un tel peuple elles ſe réduiſent à des droits modiques que les pauvres même ſont en état d'acquitter ; je dirois que l'adminiſtration des deniers publics ne doit jamais y exciter des murmures ; que par ſa vigilance elle fait prévenir les déprédations ; que par une ſage économie elle s'en tient au néceſſaire, & y pourvoit toujours avec le moins de frais. Je peindrois le ſort des cultivateurs, & je ferois voir que, s'ils étoient moins protégés, ils ſeroient bientôt moins ardens pour le travail ; je montrerois la chaîne qui lie les citoyens étroitement les uns aux autres,

& indiſſolublement à la patrie. Mais tout ce que je puis faire, c'eſt de toucher au fond des choſes, ſans ſuivre chaque objet en particulier, & en donner le caractere ſpécifique. Il n'appartient qu'à l'hiſtoire de recueillir les détails circonſtanciés ; ſuivons les faits les plus intéreſſans, on jugera s'ils s'accordent avec nos idées.

Sous l'empereur Albert, des gouverneurs inhumains exerçoient dans les cantons Suiſſes des cruautés preſque inconnues dans les ſiecles même de barbarie. Trois habitans de trois petits cantons, l'un d'Uri, l'autre de Schwitz, le troiſieme d'Underwald, formerent le hardi projet de briſer les fers de leur patrie, & de la rendre à la liberté. Ils ourdirent une conſpiration, & la conduiſirent avec le plus grand ſuccès. Guillaume Tell, après avoir abattu d'un coup de fleche la pomme que Geisler, gouverneur d'Uri, lui avoit fait mettre ſur la tête de ſon fils, attendit le monſtre dans une embuſcade, & lui perça le cœur, peut-être avec la même fleche qui avoit reſpecté la tête de ſon enfant. Ce prélude ſanglant ſembloit annoncer une ſcene d'horreur ; mais les trois chefs du complot étoient auſſi humains que braves ; ils ne reſpiroient pas la vengeance, ils ne vouloient que recouvrer leur liberté. Le ſentiment qui rempliſſoit leur cœur, ils ſurent le communiquer à tous les conjurés. Au jour marqué, le peuple s'ameute, s'empare des fortereſſes, ſurprend & déſarme les garniſons, ſaiſit les tyrans, ſans leur faire la

moindre insulte, les conduit eux & les troupes hors des frontieres, leur fait jurer de ne plus rentrer dans le pays, & se félicite moins de rester libre, que d'être sorti de l'esclavage sans avoir eu le malheur de répandre du sang. Vainqueur de ses ennemis, maître de ses bourreaux, il ne se vengea pas des uns, il ne punit pas les autres; il se contenta de tourner sa fureur contre les monumens de la tyrannie, & rasa les châteaux. Ce trait de modération dans une multitude d'hommes furieux & poussés au désespoir, frappe d'autant plus qu'il est unique, & qu'on en chercheroit inutilement un pareil dans les tems qui ont précédé cette époque. La vertu excitée ainsi jusqu'à l'héroïsme, ne pouvoit être que d'un heureux présage. Les fondemens de la liberté Helvétique une fois jetés par les habitans des trois cantons, l'édifice s'éleva insensiblement, malgré les contradictions, les obstacles. Si dans la suite il a reçu quelques secousses qui ont paru l'ébranler, il a résisté par lui-même à ces tems orageux & s'est affermi.

Les Suisses rappellerent & rendirent plus croyables par des prodiges de valeur & des victoires signalées les exploits étonnans des anciens Grecs, dont les plus célebres historiens nous ont transmis la mémoire. La bataille de Marathon ne présente plus rien d'invraisemblable, quand on sait qu'à Morgarten une poignée de Suisses, au nombre de trois cents selon les uns, & de treize cents selon les autres, firent tête à vingt mille Autri-

chiens, les arrêterent à l'entrée d'un défilé, leur tuerent plus de ſix cents hommes, & mirent en déroute le reſte de l'armée ennemie. La victoire qu'un corps de ſix cents Suiſſes remporta ſi glorieuſement à Sempach, renferme des circonſtances qui mettent les vainqueurs au-deſſus même des héros qui s'immortaliſerent à Platée. La bataille donnée près de Weſen dans le canton de Glaris, ſoutient avec avantage le parallele avec celle du détroit des Thermopiles. Ici, trois cents Spartiates oſerent diſputer le paſſage à une grande armée de Perſes : l'entrepriſe étoit plus que téméraire, & le combat trop inégal ; ils périrent tous, & n'eurent d'autre ſuccès que d'avoir arrêté quelque tems l'ennemi. Là, trois cents cinquante Suiſſes attaquerent les premiers dans un défilé une armée d'Autrichiens compoſée de huit mille, & ſelon quelques auteurs, de ſeize mille hommes. Après avoir été repouſſés dix fois, s'être toujours ralliés avec une nouvelle ardeur, ils revinrent une onzieme fois à la charge, rompirent les bataillons ennemis, en firent un horrible carnage, & après avoir mis l'armée en déroute, reſterent glorieuſement maîtres du champ de bataille.

Délivrés une fois du joug, les trois cantons ne le reprirent plus. La maiſon d'Autriche déſeſpérant de les rappeller à l'obéiſſance par les voies de la douceur, ne penſa plus qu'à les ſubjuguer par la force. Elle échoua, & l'union Helvétique commença dès lors à prendre quel-

que conſiſtance. Après leur premiere victoire qui les rendit ſi célebres, les habitans des trois cantons convertirent en une alliance perpétuelle la ligue qu'ils avoient déjà faite entr'eux pour dix ans. A diverſes époques & par différens motifs, cinq autres cantons ſe réunirent aux trois premiers; le traité qu'ils firent tous enſemble, eſt la baſe de la liberté Helvétique. Voici la ſubſtance des principaux articles.

Si quelque canton reçoit quelqu'injure ou quelque ſujet de mécontentement, il en portera ſes plaintes aux autres cantons confédérés; ceux-ci examineront l'affaire, & ils ne défendront ou n'aſſiſteront la partie léſée qu'après avoir décidé que le procès doit être vuidé par les armes.

Quelque juſte que puiſſe être le motif, les cantons unis enverront des députés à la partie offenſante, pour terminer le différend à l'amiable, & n'en venir à une guerre, qu'après avoir perdu toute eſpérance d'accommodement. La guerre une fois déclarée, les cantons, ſans autre formalité ni délai, enverront tout ce qu'ils ont de forces à la défenſe ou au ſecours du canton injuſtement attaqué. Tant que la guerre durera, chaque canton ſoudoiera les troupes auxiliaires qu'il aura envoyées, ſans eſpérer de recevoir aucun dédommagement, ni du corps, ni des membres de la confédération. S'il s'agiſſoit de former un ſiege pour le ſervice de quelque canton en particulier, ce canton en

ſupportera ſeul tous les frais ; mais ſi on l'entreprend pour l'intérêt commun, les cantons en paieront chacun leur part, en proportion de leurs richeſſes & de leur étendue. Sous quelque prétexte que ce ſoit, on ne pourra forcer aucun des cantons à faire marcher des troupes hors des limites de la Suiſſe. Quand deux ou pluſieurs cantons auront entr'eux des démêlés, les autres mettront tout en œuvre pour rétablir la bonne intelligence. Chaque parti ſera libre de choiſir quatre juges, dont deux ſeront pris dans un canton, & deux dans un autre, & qui feront ſerment de porter leur déciſion avec la plus grande impartialité. S'ils ne s'accordent pas, on s'en rapportera à l'avis d'un cinquieme juge qui, comme arbitre, aura droit de prononcer une ſentence définitive. Tous les cantons agiront de concert pour faire exécuter le jugement dans tous ſes points à la rigueur. Ils ſoutiendront de toutes leurs forces la partie diſpoſée à s'en tenir au jugement de l'arbitre, contre celle qui voudroit l'éluder. Quand quelque canton aura ſujet de craindre qu'on n'altere la forme de ſon gouvernement & qu'on ne lui porte atteinte, tous les autres cantons ſeront obligés de lui prêter main-forte pour repouſſer la violence ou arrêter l'ambition.

Cinq autres cantons ſe joignirent aux huit premiers, & entrerent dans la confédération, ſans autre formalité que l'acceptation pure &

ſimple de tous les articles inſérés dans le traité dont nous venons de donner le précis. Depuis la levée de boucliers que firent les trois cantons en chaſſant les gouverneurs Autrichiens, juſqu'à l'époque où le pays d'Appenzel accéda aux conventions & fut admis à l'alliance, il s'écoula plus de deux ſiecles. Ce dernier canton fut le ſeul qui ſans guerre, ſans effuſion de ſang, ſans acte de violence, obtint ſa pleine & entiere liberté. Il traita de ſon indépendance avec l'abbé de Saint-Gal, à qui il appartenoit, & l'acheta à prix d'argent. Le Corps Helvétique & ſes alliés forment une république dont la ſouveraineté eſt reconnue depuis long-tems par la maiſon d'Autriche elle-même, & par les empereurs d'Allemagne.

L'union des Suiſſes étoit bien cimentée; les ennemis qui cherchoient & avoient intérêt à la diſſoudre, laſſés par des guerres funeſtes & ruineuſes, avoient enfin reconnu la ſouveraineté des Treize-Cantons. La paix dont jouiſſoient les Suiſſes, eût été inaltérable, s'ils ne l'euſſent pas troublée eux-mêmes, & s'ils ne fuſſent pas devenus ennemis les uns des autres.

Le ſeizieme ſiecle étoit commencé, la concorde régnoit encore, & avec elle régnoient la tranquillité & le bonheur. Zuingle parut; génie inquiet & turbulent, il s'éleva contre l'ancienne doctrine, & en ſema par-tout une nouvelle. L'amour de la ſingularité lui fit des partiſans; comme il ſut leur communiquer l'eſprit qui l'a-

nimoit, les manœuvres, l'intrigue, la ruſe, la violence même groſſirent le nombre des ſectateurs, & rendirent redoutable ce parti. La religion avoit déjà produit la diſcorde; elle alluma la guerre. Les Suiſſes s'armerent les uns contre les autres, & ſe livrerent des batailles ſanglantes. La réformation fendit en deux le Corps Helvétique, dit très-bien l'auteur du Tableau de l'Europe. En effet, les mains qui déchiroient le catholiciſme, ébranloient en même tems l'état; & malgré les traités de paix, le germe des diſſenſions n'eſt pas étouffé. L'union des Treize-Cantons n'eſt plus comme elle a été autrefois; ils ne tiennent plus les uns aux autres que par les liens de la politique.

Ainſi que chaque homme, chaque gouvernement a ſa phyſionomie qui le diſtingue. Mais plus on examine le gouvernement général des Treize-Cantons, plus on eſt embarraſſé de lui en trouver une; elle échappe aux yeux les plus perçans; on eſt preſque tenté de croire qu'il n'en a point, tant elle eſt difficile à ſaiſir. L'étroite alliance des Treize-Cantons, leurs dietes générales, où chaque canton envoie ſes députés, les traités qu'ils font en commun avec les puiſſances étrangeres, induiſent en erreur, & donnent lieu de croire que c'eſt ici une république parfaitement ſemblable à celle des Provinces-Unies. Cette opinion n'eſt pas fondée. Pour en montrer le faux, il ſuffit de dire que les Etats-Généraux ſont réellement en poſſeſſion

de la puiſſance ſouveraine, & que les dietes générales de Suiſſe n'en exercent aucun acte.

Les premiers, du moins par l'unanimité des ſuffrages, font de nouvelles loix, abrogent les anciennes, concluent la paix, déclarent la guerre, mettent des impoſitions, augmentent ou diminuent le nombre des troupes; on doit les regarder comme la tête du corps républicain. Il n'en eſt pas ainſi des ſecondes; elles n'exercent aucun acte de ſouveraineté; elles ne décident ni de la paix, ni la guerre; elles n'ont ni le pouvoir législatif, ni la puiſſance exécutrice; elles ne ſont en droit ni d'aggraver ni d'alléger le fardeau des charges publiques; enfin, leur autorité doit être regardée comme nulle. En vain donc nous les repréſente-t-on comme ne faiſant qu'une même ſouveraineté; je ne vois que des membres épars qui tiennent à peine les uns aux autres, & je ne découvre nulle part un point de réunion, un centre commun.

Une preuve évidente que les Suiſſes ne ſont pas un ſeul & même état, ſous quelque jour qu'on regarde leur union, eſt que pluſieurs cantons n'ont entr'eux aucune alliance directe. On ne trouve que les trois plus anciens qui aient des rapports plus intimes avec tous les autres, & qui puiſſent les appeller à leur ſecours. Si quelque puiſſance ennemie attaquoit, par exemple, le canton de Lucerne, les douze autres cantons ne ſeroient pas obligés de s'ébranler

pour le défendre, attendu que des huit anciens il n'y en a que cinq qui ſoient unis avec lui : mais parmi ces cinq il en eſt d'alliés avec les cantons qui n'ont contracté aucun engagement avec Lucerne. Les premiers appelleroient les ſeconds, & les obligeroient de ſe joindre à eux. Ainſi de proche en proche tout le Corps Helvétique s'armeroit & ſe mettroit en marche. Il faut obſerver que le mouvement ſe communiqueroit aux Treize-Cantons, non en vertu d'une alliance générale, mais uniquement en conſéquence des traités particuliers.

Les divers cantons ne dépendent en aucune maniere les uns des autres. Ils n'ont point de tribunal ou de conſeil dont les déciſions aient force de loix. Ils ne font pas frapper la monnoie au même coin, ils ne mettent aucun impôt, ils n'ont aucun revenu, aucun droit qui ſerve à former leur tréſor commun. Chaque canton ſe gouverne d'une maniere abſolue ; il n'a beſoin que de conſulter ſon intérêt pour corriger, modifier, changer ſes uſages & ſes loix : il conclut en ſon nom des traités & des alliances avec les princes étrangers, & leur envoie ſes ambaſſadeurs. Il a ſa milice, ſa monnoie particuliere, ſon tréſor public. Quand les Treize-Cantons nomment des ambaſſadeurs pour traiter au nom du Corps Helvétique avec quelque puiſſance étrangere, ils ne ſe font jamais repréſenter par une ſeule perſonne. Chaque canton choiſit ſon ambaſſadeur, pour montrer qu'il jouit dans toute

leur étendue des droits de la ſouveraineté.

Dans les tems où toute la Suiſſe profeſſoit la religion catholique, on n'y tenoit que des dietes générales; les cantons n'avoient alors qu'un intérêt commun; les réſolutions étoient unanimes. Depuis que la réforme eut été admiſe dans les cantons les plus riches & les mieux peuplés, la communauté fut comme rompue. Les dietes générales ne s'aſſemblent que pour régler les affaires des bailliages poſſédés par les Treize-Cantons, & pour conſerver quelqu'apparence de leur ancienne union.

Toutes les affaires publiques ſe traitent dans les aſſemblées particulieres des cantons catholiques & des cantons proteſtans. Les unes ſe tiennent à Lucerne, & les autres à Araw dans le canton de Berne. Les miniſtres étrangers peuvent convoquer des dietes extraordinaires, toutes les fois qu'ils les jugent néceſſaires pour l'intérêt de leurs maîtres. L'ambaſſadeur qui demande la tenue de ces états, fournit aux dépenſes, défraie les députés.

Après avoir parlé de l'alliance des Treize-Cantons en général, je ne ſuivrai pas le gouvernement de chaque canton en particulier; il ſuffira de dire que ſept cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Basle, Fribourg, Soleure & Schaffhouſe, ſont gouvernés par une eſpece d'ariſtocratie mêlée de démocratie. Les autres ſix cantons ont un gouvernement purement démocratique. Le chef-lieu de chacun de ces petits états eſt

diviſé

diviſé en pluſieurs communautés. Les officiers qui gouvernent, ſont choiſis par le peuple. Dès l'âge de ſeize ans, tout citoyen a droit de ſuffrage. Comme le gouvernement des trois cantons qui ſont les premiers auteurs de la liberté Helvétique, préſente un parfait modele du gouvernement démocratique, & forme d'ailleurs un tableau auſſi curieux qu'intéreſſant, je crois devoir le faire connoître, & parler de la maniere dont ſe tiennent les aſſemblées du peuple.

L'union du Corps Helvétique n'auroit jamais éprouvé de fâcheuſes révolutions, ſi en inſpirant par de grands exemples aux autres cantons l'amour de la liberté, les cantons d'Uri, d'Underwald & de Schwitz leur avoient auſſi communiqué ces mœurs auſteres & toujours égales qui les mettent à côté des peuples les plus vertueux de l'antiquité; s'ils avoient pu enfin leur faire adopter une forme de gouvernement plus convenable à des états républicains, & qu'en ce point eſſentiel ils leur euſſent ſervi de modele. On compare les habitans de ces trois cantons aux anciens Spartiates. La flatterie ne fait pas ce parallele, puiſqu'à bien des égards les premiers l'emportent évidemment ſur les ſeconds, & ne leur ſont inférieurs d'aucun côté. La vie dure & ſimple des uns ne retrace-t-elle pas la ſobriété des autres? Le déſintéreſſement n'eſt-il pas le même dans les deux peuples? Je ne trouve rien de grand, de frappant, d'admirable, dans l'ancienne république, que le petit état moderne

ne me préſente au même point, & ſouvent à un degré ſupérieur. Dans celui-ci l'agriculture eſt en honneur ; la ruſe & la diſſimulation ne ſont point pardonnées ; la candeur, la ſimplicité, la bonne-foi regnent par-tout. Dans celle-là, le citoyen croiroit s'avilir, s'il portoit la main à la charrue ; il ſe repoſe entiérement ſur des eſclaves du ſoin de ſon patrimoine & de la culture de ſes champs. La ruſe, la ſoupleſſe, la fourberie, l'art de voler avec adreſſe, une vie conſacrée à la ſcience des armes & à une molle & honteuſe oiſiveté ; voilà ce qui forme la plus belle éducation des enfans. Braves Suiſſes, ce n'eſt pas ainſi que vous fûtes élevés, & que vous élevez vos fils. Vous apprîtes par les leçons de vos peres, & vous apprenez à vos familles par vos exemples, à n'avoir que de grandes qualités & des vertus pures. N'enviez rien aux Spartiates : vous poſſédez tout ce qui les rendit célebres ; vous êtes plus riches encore ; avec toutes les vertus qui les décoroient, vous en faites briller d'autres qu'ils ne connurent pas ; vous n'êtes ſouillés d'aucune des taches qui ternirent l'éclat de leur réputation ; les vices qui les dégraderent, vous ſont inconnus.

Liés enſemble par la plus étroite union, ces trois états ont pour ſouverain le peuple aſſemblé, non dans les villes, ainſi que le pratiquoient les anciennes républiques, mais en raſe campagne, ſous les enſeignes déployées, & avec le plus grand appareil militaire. Les citoyens

des trois cantons décrivent un vaſte cercle ; le chef-magiſtrat préſide à l'aſſemblée, à cheval, ainſi que les principaux officiers de l'état ; il ſe place au centre, & tient en main le glaive, marque & attribut de l'autorité ſuprême. Ce peuple invoque le ciel, fait lire ſes loix ſimples, en petit nombre, bien préſentées & en peu de mots, ſages & preſque toujours ſcrupuleuſement obſervées. On propoſe enſuite les ſujets des délibérations. Dans les républiques de la Grece, à Rome même, les aſſemblées du peuple dégénéroient ſouvent en tumulte, & quelquefois elles ſe terminoient par la violence ; malgré la ſageſſe des loix, les précautions, la vigilance & le zele du ſénat, les eſprits s'échauffoient, il n'étoit plus poſſible de les appaiſer ; les citoyens s'armoient contre les citoyens, & par haine, par jalouſie, par orgueil, par ambition, ils verſoient un ſang qui n'auroit dû couler que pour la défenſe de la patrie. Ici tout ſe paſſe avec la plus grande tranquillité. Quoique le domeſtique ſe montre l'égal du maître ; quoique de jeunes gens, âgés ſeulement de ſeize ans, rempliſſent les fonctions de citoyens avant que d'être hommes, & que leur voix peſe autant dans la balance que le ſuffrage des vieillards ; quoique le payſan ſe trouve aſſis à côté de ſon ſeigneur, & que tous les états ſoient confondus, on ne voit jamais de trouble & de confuſion. Il eſt ſurprenant qu'un peuple qui paſſe pour groſſier, montre dans ſes réglemens & dans ſa conduite

une ſageſſe dont on ne parle preſque pas, mais qui n'en eſt pas moins admirable. Les citoyens entrent dans l'aſſemblée en ſilence, ils en ſortent ſans avoir proféré une ſeule parole. Ils ont cependant abrogé d'anciennes loix, porté des loix nouvelles, conclu des traités d'alliance, élu de nouveaux magiſtrats, & fait rendre compte aux anciens de leur adminiſtration. Pour faire connoître qu'ils acquieſcent au ſujet de la délibération, ils n'ont beſoin que de lever la main, & de la tenir ainſi quelque tems élevée. Ils la tiennent cachée, s'ils ne veulent pas conſentir à la propoſition. Souvent un coup-d'œil ſuffit pour s'aſſurer de quel côté ſe trouve la pluralité des ſuffrages. Dans le cas d'incertitude, on éleve deux hallebardes, pointe contre pointe; les citoyens qui ſe décident pour l'affirmative, paſſent ſous les hallebardes, & ſe rangent: ceux qui ſont d'un avis contraire, reſtent en-deçà; & les ſuffrages ſe comptent ainſi très-facilement un à un. Il eſt inoui que ce mêlange d'hommes de tout état & de toute condition ait jamais entraîné le moindre déſordre, & que le grand nombre de jeunes gens ait occaſionné quelques délibérations inconſidérées ou précipitées. Les moins éclairés ſuivent les perſonnes qui leur paroiſſent avoir plus de lumieres; ceux qui manquent d'expérience, ont les yeux fixés ſur les chefs de famille, & prennent toujours leurs anciens pour guides. Il eſt vrai que la nobleſſe peut

influer beaucoup ſur l'opinion du bas peuple, parce que celui-ci la ſuppoſe mieux inſtruite que lui dans la ſcience du gouvernement. Mais les nobles, loin d'abuſer de cette confiance, s'obſervent de plus près, & n'embraſſent jamais de parti ſans avoir de fortes raiſons de le croire le meilleur dans les circonſtances. Ils n'ignorent pas qu'on les rend en quelque ſorte reſponſables du ſuccès. Il n'eſt pas rare que des perſonnes en crédit ſoient ſévérement punies pour avoir imprudemment ouvert un avis pernicieux. Les aſſemblées générales ne ſe tiennent qu'une fois l'an, vers la fin d'avril; & quand la ſaiſon eſt dérangée, au commencement de mai. Dans les cas preſſans, on en convoque de plus fréquentes.

Le rang, la naiſſance, la fortune, les talens même ne donnent aucune diſtinction aux divers membres du corps ſocial; le mérite, les vertus, la confiance publique élevent ſeuls aux emplois, aux charges, aux dignités de l'état. Souvent un ſimple payſan, réputé pour un homme d'un ſens droit, d'un jugement ſolide & d'une probité à toute épreuve, réunit les ſuffrages du peuple, eſt élu magiſtrat, & prend en main l'adminiſtration. Sa nouvelle dignité ne l'enfle pas; il ne penſe qu'à répondre au choix dont on l'honore, en rempliſſant avec courage & avec équité ſes pénibles & délicates fonctions. A pied, un bâton à la main, il va pluſieurs fois la ſemaine à deux ou trois lieues de ſon habitation ruſtique, prendre ſéance dans le

conſeil de l'état. Il adminiſtre la juſtice, il maintient le bon ordre, il décide des affaires les plus importantes, il regle les intérêts de l'état, & revient paiſiblement dans ſa cabane pour reprendre le ſoin de ſa famille, cultiver ſon champ & s'adonner avec autant d'ardeur à tous les travaux de l'économie rurale, qu'il montre de zele & d'habileté dans les premiers emplois de l'économie politique. C'eſt auſſi quelquefois de l'ordre des payſans que la nation tire ſes députés pour les envoyer dans les monarchies les plus puiſſantes de l'Europe. On eſt étonné chez l'étranger, de voir un ſimple laboureur traiter d'égal à égal avec le maître d'un vaſte royaume, ſe couvrir devant lui, lui parler librement & avec franchiſe, diſcuter de grands intérêts, former des oppoſitions, tenir ferme, conclure ou refuſer des alliances, accepter ou rejeter des offres, ſelon qu'il les croit utiles ou pernicieuſes, contraires ou favorables à ſa patrie. Ce brave Suiſſe ne ſe laiſſe point éblouir par un vain éclat; il n'eſt pas acccoutumé à juger de la grandeur par la pompe & le faſte; il n'eſtime pas plus les autres hommes que ſes concitoyens, & ſes concitoyens ne ſont que ſes égaux. Après avoir ſi bien mérité de la patrie, & ſervi l'état dans les négociations, dans la magiſtrature, dans l'adminiſtration publique, ces grandes ames ne veulent d'autre récompenſe que le doux ſouvenir de leurs bonnes actions, la conſidération publi-

que, l'eſtime des gens vertueux, & ſur-tout la gloire d'avoir marché fidélement ſur les traces de leurs ancêtres, d'avoir continué la chaîne des grands exemples, d'avoir piqué l'émulation de leurs ſucceſſeurs, en mettant ſous leurs yeux des modeles qu'il eſt glorieux de copier. Avec cette aſſurance, ils rentrent ſans peine dans l'ordre commun des citoyens, & vont ſe confondre avec plaiſir parmi la foule de leurs compatriotes.

Dans les républiques de la Grece, & beaucoup plus ſouvent à Rome, il ſe formoit des partis; les querelles étoient fréquentes; le ſentiment vif de ſon indépendance rendoit le plébéien preſque toujours jaloux du ſénateur, & ſouvent ſon ennemi. L'orgueil, l'ambition, la haine, n'avoient preſqu'aucun frein, & l'on n'oppoſoit de digue au torrent, qu'après qu'il avoit fait ſes ravages, ou quand il étoit ſi enflé qu'il ne reſtoit preſque plus de moyen d'en arrêter les flots tumultueux. Au ſeul nom de liberté, les citoyens s'éleverent ſouvent & s'armerent les uns contre les autres. Couvertes du voile de la vertu, les paſſions ne s'en livroient que plus audacieuſement à toutes leurs fureurs. Le plus cher des biens, la liberté, inonda plus d'une fois Rome d'un fleuve de ſang. Le plus cruel des maux, la tyrannie, lui fut moins funeſte & n'en fit pas tant couler, elle qui aime à s'en abreuver, & qui ne s'en raſſaſie jamais.

A Schwitz, Uri & Underwald, non-ſeule-

ment les loix n'admettent ni ne ſouffrent parmi les citoyens l'inégalité, ſource éternelle de diviſions; mais elles les contiennent tous dans un eſprit de paix, pourvoient admirablement au maintien du bon ordre; & s'il eſt poſſible de prévenir les querelles, elles ont pris les moyens les plus efficaces pour en arrêter les progrès. Si deux ou pluſieurs habitans ſe prennent de paroles, & que les eſprits commencent à s'échauffer, tout citoyen qui en eſt témoin devient magiſtrat; il a droit de leur impoſer & leur impoſe ſilence: à ſa voix, ne fût-il lui-même que le plus pauvre & le plus inconnu des payſans des trois cantons, la fougue des deux parties tombe, leur feu s'éteint, d'un côté & d'autre on ſe hâte de ſe retirer ſans murmure; l'ordre eſt reſpecté comme le ſeroit celui du premier magiſtrat. Ceux qui refuſeroient de ſe rendre à une pareille injonction, ſe couvriroient de honte, & ne ſauroient échapper à une juſte punition. Réputés coupables d'une grave déſobéiſſance & réfractaires aux loix, ils paieroient deux fortes amendes; l'une, pour avoir manqué au citoyen qui dans le moment de la querelle exerçoit les fonctions de magiſtrat; l'autre, pour avoir témoigné un mépris formel des loix qui revêtoient ce citoyen de toute leur autorité.

A Schwitz & dans les deux autres cantons, la police générale, l'adminiſtration publique, la juſtice criminelle, ſont entre les mains d'un conſeil permanent, plus ou moins nombreux,

Des tribunaux particuliers jugent les affaires journalieres & de moindre importance. Les coutumes de chaque canton forment ſon code & ſa juriſprudence. Les conteſtations que font naître des intérêts oppoſés, n'entraînent jamais de fâcheuſes ſuites, & ne jettent pas dans des procès ruineux. Les parties ſont libres de plaider leur cauſe, ou de la faire défendre par quelque ſénateur, leur parent ou leur ami, mais alors celui-ci s'abſtient de juger; ou enfin de s'adreſſer à quelqu'un des orateurs nommés par la nation pour remplir les fonctions d'avocat. Quoique ces orateurs ne ſoient qu'au nombre de quatre dans chaque canton, cependant il s'en faut bien que les affaires les ſurchargent. Comme la bonne-foi eſt portée au plus haut degré, & qu'elle regne ſur-tout dans les contrats, il s'éleve rarement des difficultés qui ne puiſſent être levées que par la déciſion du magiſtrat. D'ailleurs, la plupart des parties ſe chargent elles-mêmes de préſenter leurs raiſons & de ſoutenir leurs intérêts. On ignore abſolument l'art de multiplier les incidens, d'éluder avec adreſſe les motifs concluans d'un adverſaire, de ſe jeter dans des détours ſinueux, de retarder les déciſions, de prolonger, en un mot, les procès & de les rendre interminables. Une déciſion qui ſe feroit longtems attendre, ne pourroit être du goût ni des juges, ni des avocats, ni des parties : loin d'y gagner, ils y perdroient tous. Ils ſont donc tous ennemis des ruſes de la chicane & de ſes injuſtes

délais. L'honnêteté, la ſimplicité, l'amour de la vérité, expoſent naturellement les droits des parties; le bon ſens & l'équité ſe hâtent de prononcer. A Uri & à Schwitz, un tribunal particulier juge ſans appel, non comme procès, mais comme objets de police, les différends occaſionnés par des contrats mal conçus ou diverſement interprétés par les parties intéreſſées. On y décerne des peines contre un débiteur qui oſeroit nier ce qu'il doit légitimement; mais on y écoute & traite favorablement le malheureux qui convient de la dette & ſe trouve dans l'impoſſibilité de la payer; on le ſouſtrait aux pourſuites; & s'il ne demande que du tems pour mettre ſes affaires dans un meilleur état & faire face à ſes engagemens, il eſt ſûr d'obtenir un délai proportionné & convenable à ſa ſituation.

Dans un état où les habitans ne trouvent rien qui puiſſe exciter la cupidité, remuer les paſſions violentes, multiplier les beſoins, où l'on eſt ſobre par néceſſité, quand on ne le ſeroit pas par tempérament, où les mœurs ſont pures, les vertus communes, les vices rares, il ſe commet ſans doute peu de crimes, & le glaive de la juſtice n'a pas ſouvent des coupables à frapper. Quand quelqu'un ſe plaint d'avoir été volé, on trouve preſque toujours que l'auteur du vol eſt un étranger vagabond, qui après avoir reçu l'hoſpitalité, (les Suiſſes de ces cantons ſe font un devoir & un plaiſir de l'exercer) a ainſi reconnu les témoignages de la bienfaiſance & de

la charité. Si quelque habitant des lieux ſe rend coupable d'un larcin, on le traite avec la derniere rigueur. Le châtiment pourroit-il être trop ſévere envers un homme qui abuſe ſi indignement de la foi publique, & qui, pour obtenir ce qu'il a dérobé, n'avoit beſoin que de le demander? La plupart des habitations reſtent toujours ouvertes quand la ſaiſon le permet; quoique les maîtres ſoient abſens & vaquent à leurs occupations, à la campagne & dans les villages, ils n'ont aucune inquiétude, aucune crainte. Les maiſons ne peuvent être que très-difficilement pillées; elles ont une bonne ſauve-garde, la probité des citoyens. Le crime, quelque léger qu'il puiſſe paroître, eſt donc ici toujours grave. Les loix pénales ne forment pas un objet conſidérable pour le nombre; mais elles n'en ſont que plus exactement ſuivies. Tout ſcandale public, toute action qui ſappe les mœurs, ne reſtent jamais impunis. Une perſonne qui fait outrage à la fidélité conjugale, eſt déclarée infame aux yeux de la nation; elle ſubit la double peine, & de perdre ſes biens, & d'être à jamais flétrie par le banniſſement. Un homme qui ſe feroit connoître publiquement pour un ivrogne, ſeroit d'abord privé pour un tems de l'uſage du vin; & ſi après cette punition il ne ſe corrigeoit pas, on le condamneroit à une plus longue privation de cette même boiſſon. Le citoyen qui s'emporteroit facilement & troubleroit le bon ordre en prenant querelle, la loi l'oblige à garder les arrêts

plus ou moins long-tems, ſelon la griéveté de la faute. Quoique les perſonnes ainſi condamnées n'euſſent pas grande peine à trouver les moyens de ſe ſouſtraire à la plupart de ces ſortes de châtimens, cependant elles ne penſent pas à s'en affranchir, à les adoucir, à les abréger; tant eſt profond & religieux leur reſpect pour les loix! On trouveroit ailleurs peu de familles particulieres, auſſi ſagement, auſſi heureuſement gouvernées que ce petit état.

Sans loix ſomptuaires, ils mépriſent le luxe, & ſe font gloire d'être ſimplement vêtus, groſſiérement nourris, modeſtement logés. Les jeunes gens n'aiment & n'ont rien de frivole; ils regardent comme les plus beaux ornemens les armes qu'ils portent pour la patrie. Le préſent dont ils font le plus de cas, eſt la hallebarde qu'ils reçoivent des mains de leurs peres, dès qu'ils ſont en état de la porter. Le grand objet de leur émulation, eſt de remporter à la lutte, à la courſe & dans les autres exercices du corps, les prix qui leur ſont diſtribués aux frais & au nom de l'état. Ils ne veulent pour la plupart, après les rudes travaux de la campagne, d'autre délaſſement que des amuſemens, des jeux militaires. Le comble eſt mis à leurs deſirs, quand ils ſe voient enrôlés ſous l'étendard de la patrie, ſans recevoir de ſolde, & uniquement pour la gloire de la ſervir & de la défendre.

La forme du gouvernement n'a jamais ſouffert d'altération, de changement notable & dan-

gereux dans ces trois anciens cantons. Mais les mœurs y ont insensiblement dégénéré de leur belle & antique simplicité. On regarde comme les auteurs principaux de cette triste décadence, les officiers qui servent chez l'étranger, & en rapportent le goût des amusemens frivoles, des manieres trop polies & trop élégantes pour un peuple enclavé dans des montagnes, & qui sort de son caractere dès qu'il cesse d'être simple, rustique, sauvage même, si on le veut, comme les lieux qu'il habite. Le commerce ou des rapports trop intimes avec les grandes nations de l'Europe ont porté à ce pays des coups encore plus funestes, en rendant plus communs des vices qu'ils connoissoient peu, & en y en introduisant d'autres qui leur étoient inconnus. Le gouvernement ne sauroit user d'une trop grande vigilance pour arrêter les progrès de la contagion. Le moindre luxe suffit pour ruiner bientôt un pays pauvre; & il est fort à craindre que dans un petit peuple, du moment où la vertu commence à se démentir, à l'époque où la corruption est générale, il ne se trouve qu'un intervalle bien court. Dans un vaste état, la marche du bien & du mal est plus lente.

Les républiques de Suisse où le peuple gouverne, dureront plus long-tems que celles où la puissance souveraine réside dans un conseil composé d'un certain nombre de citoyens dont le choix dépend des bourgeois de la capitale, ou de quelqu'autre ville. On ne voit point de

parti, de diviſion, de jalouſie dans les premieres; l'inégalité des citoyens dans les ſecondes, eſt une ſource perpétuelle d'animoſité, de diſcorde. Il eſt faux que dans les unes le gouvernement démocratique ſoit jamais tombé dans l'anarchie, quoiqu'il ſubſiſte depuis pluſieurs ſiecles. Il eſt très-vrai que dans les autres, l'ariſtocratie dégénere en oligarcie; quelques familles puiſſantes y tiennent le gouvernail; & ſi l'on ne peut pas dire qu'elles aient toute l'autorité ſouveraine, du moins eſt-on forcé d'avouer qu'elles en ont une grande partie, & qu'elles prédominent ſur le reſte de la nation. Ces cantons ſont évidemment trop peuplés pour appeller tous les citoyens au conſeil, aux délibérations, à l'aſſemblée de la république.

Il ne faut pas s'attendre que le peuple s'attache à une forme de gouvernement qui lui eſt étrangere; qu'il s'oppoſe à des changemens qui lui donneroient quelque part à l'adminiſtration. Il deſirera les révolutions, il les excitera, puiſqu'elles ne peuvent que lui être favorables. Auſſi les ſoulevemens & les ſéditions ne ſont-ils pas rares dans ces cantons. A Berne, où l'inégalité des citoyens eſt plus marquée, quoique ce canton faſſe lui ſeul le tiers de la Suiſſe, la capitale gouverne tout; & dans la capitale, où l'on compte plus de trois cents ſoixante familles, on n'en trouve pas au-delà de quatre-vingt qui aient part au gouvernement. Plus l'autorité ſe reſſerre entre les mains de quel-

ques particuliers, plus le nombre des mécontens augmente, & plus l'état court de riſque. En l'année 1749 on trama à Berne une conſpiration qui eût infailliblement fait couler bien du ſang, ſi elle n'eût été découverte. Les auteurs de cette conjuration prétendoient que le gouvernement étoit autrefois démocratique, & que la forme actuelle ne pouvoit être regardée que comme une uſurpation des droits du peuple. La mort de quelques-uns des principaux conjurés & l'exil des autres intimiderent les eſprits, rétablirent les apparences de l'ordre : mais la cauſe prétendue des mécontentemens n'eſt pas levée ; tant qu'elle exiſtera, les troubles pourront facilement renaître.

Dans les ſix autres cantons ariſtocratiques, les citoyens de la capitale ſont en poſſeſſion du pouvoir ſouverain. Les membres du conſeil ſont tirés uniquement de ce corps ; & tous les emplois, ſoit honorables, ſoit lucratifs, ne peuvent être confiés qu'à des membres du conſeil. De quel œil les autres habitans d'un canton peuvent-ils voir ceux du chef-lieu ? Exclus du gouvernement, de la magiſtrature, des premiers emplois de la république, les premiers ne ſouffrent pas ſans impatience l'élévation, les droits, les privileges, la puiſſance des ſeconds. Plus nombreux & plus forts, mécontens de leur humiliation, n'eſt-il pas à craindre qu'ils ne cherchent & ne trouvent l'occaſion de ſe rendre redoutables à ceux-là, & de les ſubjuguer à leur

tour ? L'arrangement actuel étoit excellent, naturel, néceſſaire dans la naiſſance de ces républiques, parce qu'alors leur territoire reſpectif ne s'étendoit pas beaucoup au-delà des murs de chaque ville principale. Cette forme de gouvernement convient encore à Basle & à Schaffhouſe. Ces deux cantons n'ont fait ni acquiſition ni conquête. Ces deux capitales & quelques bailliages en forment tout le diſtrict. Auſſi n'y voit-on jamais d'émeute, de ſoulevement. Sans la réforme, l'union des citoyens, loin de ſe relâcher, n'auroit fait que ſe reſſerrer de plus en plus. Les deux cantons furent cruellement agités par les ſectateurs de la nouvelle doctrine; le trouble, la confuſion, l'anarchie ſuccéderent à la paix, à la tranquillité, à la douceur d'un gouvernement ſage & attentif. Schaffhouſe ſe vit en proie aux fureurs de diverſes ſectes qui naiſſoient les unes des autres : les anabaptiſtes & nombre d'autres ſe diſputerent le terrein, & enſanglanterent la ſcene. Pour appaiſer les troubles, en prévenir de plus grands, le magiſtrat fit élever le château qui commande la ville, y mit une bonne garniſon, & y dépoſa de l'artillerie. L'ordre ſe rétablit, & le gouvernement reprit ſon ancienne forme. La bourgeoiſie eſt diſtribuée en douze corps de métiers, qui chacun nomment un nombre égal des membres du grand-conſeil, en qui réſide la puiſſance législatrice, & du ſénat ou conſeil des vingt-quatre, qui exerce le pouvoir exécutif. En ſecouant le joug de l'autorité légitime,

légitime, la ville de Basle fut tourmentée des plus cruelles convulsions. Le sénat luttoit contre le peuple; mais il ne put en arrêter les fureurs, & malheureusement il fit taire le devoir devant la passion qui commandoit, & qui, la force en main, vouloit être obéie. La bourgeoisie armée inspira la terreur au magistrat, & en dicta les résolutions. Depuis cette époque, les douze tribus ont été à quinze, & le nombre des membres de l'un & de l'autre conseil a été doublé. Ce qu'on peut trouver de mal & de repréhensible, est que souvent la plupart des emplois de magistrature ou de police se trouvent entre les mains d'artisans ignorans & grossiers, peu propres par conséquent à gouverner. Dans des tems assez récens, la ville de Basle a encore essuyé quelques orages; mais ils n'ont été ni fréquens, ni furieux, ni de longue durée. La multitude les avoit excités, bien moins par quelque mécontentement fondé que par les mouvemens du caprice ou d'une folle vanité. Le peuple est par-tout le même; il ne se croiroit jamais libre, si de tems en tems il ne manifestoit son inquiétude. Il remue, il s'agite, il pousse des clameurs; mais dès qu'il voit ou qu'il peut se convaincre qu'on le craint, satisfait & triomphant, il s'appaise de lui-même & ne tarde pas à rentrer dans l'ordre.

Les autres gouvernemens aristocratiques ne passent pas, comme les précédens, à travers les siecles, sans éprouver ou du moins craindre de

grandes révolutions. En étendant beaucoup leur territoire, en acquérant de grandes poſſeſſions, en multipliant le nombre des ſujets de l'état, ils n'ont pas voulu toucher à la forme de leur gouvernement; & ceux qui tenoient en main les rênes ont conſtamment refuſé de partager avec d'autres leurs ſoins, leurs privileges, leurs dignités, leur pouvoir. Cette diſproportion énorme entre les habitans de la capitale & ceux des villes ſubalternes, en même tems qu'elle flatte, rend fiers, enorgueillit, enfle les uns, indigne, aigrit, irrite les autres. Les paſſions les plus violentes & les plus oppoſées fomentent donc perpétuellement dans ces républiques, les diviſent & minent l'état. Suivez le cours des années, & vous en trouverez peu qui ne ſoient marquées par des mouvemens ſéditieux dans quelqu'un des cinq cantons.

A Berne, Zurich, Lucerne, il a fallu même céder aux cris des citoyens mécontens, & redreſſer les griefs qui faiſoient le ſujet de leurs plaintes. Il n'eſt que trop commun de voir des gouverneurs & des baillifs qui empietent ſur les privileges des villes, étendent leur autorité au-delà des bornes, rendent la juſtice vénale, s'enrichiſſent par des concuſſions que les loix condament, mais ſur leſquelles on ferme les yeux, parce que les coupables ont trop de crédit, ou qu'ils ſont en trop grand nombre.

On obſerve que, dans quelques-uns des cantons ariſtocratiques, les habitans des villes &

des bourgs gagnent du terrein, & continuent à le diſputer avec plus de hardieſſe. On leur a rendu des privileges dont on les avoit ſucceſſivement dépouillés. S'ils apperçoivent qu'on les craint, le courage & la force ne leur manqueront pas pour aller plus loin, & paſſer de la réforme des abus à la réforme du gouvernement.

Ce qui raſſure ces cantons, c'eſt d'abord, que les ſujets doivent facilement ſupporter un gouvernement qui ne les charge pas d'impôts, & ſe contente de quelques droits attachés à la ſouveraineté. Ils fondent encore plus leur ſécurité ſur la confédération générale qui oblige tous les cantons à ſe défendre les uns les autres contre leurs ennemis, & à ſe prêter mutuellement du ſecours pour maintenir la forme de leur gouvernement reſpectif. Mais ces deux motifs de confiance n'ont pas autant de force qu'on pourroit le croire. Un coup-d'œil juſte & réfléchi ſur l'état actuel de la Suiſſe ſuffit pour voir que ce ſont là des eſpérances fragiles & de frêles appuis. Les ſujets des cantons ariſtocratiques ne ſont pas tous affectionnés au gouvernement, &, comme je l'ai déjà dit, la plupart penſeroient ſi peu à le ſoutenir dans des tems de criſe, qu'ils triompheroient au contraire de ſes malheurs, & porteroient eux-mêmes les premiers & les plus rudes coups pour l'ébranler & le détruire. Leur ſort eſt doux, il eſt vrai, quand on le met en parallele avec celui d'un grand nombre d'autres nations; mais ils

ſemblent oublier les avantages dont ils jouiſſent ; pour ne s'occuper que de ceux dont ils ſe croient injuſtement privés. Egaux par le droit, ils s'irritent d'une énorme inégalité introduite & ſoutenue par la politique & l'ambition. Les yeux fixés habituellement ſur les autres cantons, leurs regrets redoublent, leurs eſprits s'enflamment ; ils y apperçoivent des citoyens qui ont une égale part aux affaires publiques, qui ſe ſuccedent les uns aux autres dans les premieres dignités de l'état ; tout leur dit que c'eſt là vraiment un peuple roi, & qu'eux ne forment qu'un peuple ſujet.

Ces républiques ariſtocratiques ſe flatteroient donc fauſſement de poſſéder les cœurs de ceux qu'elles gouvernent. Les plus fortes raiſons & une triſte expérience devroient les avoir convaincues qu'elles ne ſavent pas gagner l'amour des citoyens, & que leur empire ſeroit ruineux, s'il ne portoit pas ſur d'autres fondemens. Leur confiance n'eſt pas, ſi je ne me trompe, plus ſolidement appuyée ſur la confédération générale & ſur les forces de leurs alliés ; en diviſant les eſprits, la religion n'a pas moins diviſé les cœurs.

Les cantons catholiques appelleroient-ils volontiers à leur ſecours les cantons proteſtans, & les cantons proteſtans voudroient-ils faire armer pour leur défenſe les cantons catholiques ? Leur parfait accord n'exiſte plus ; la défiance en a pris la place ; ils paroiſſent encore

unis, mais à coup ſûr ils ne le ſont pas.

La plupart des cantons ariſtocratiques, devenus trop riches & trop puiſſans, excitent la jalouſie des autres cantons. Peut-on préſumer avec fondement, que ceux-ci s'armeront de zele & prodigueront leur ſang pour calmer des mouvemens & appaiſer des ſéditions qui tendroient à humilier ou affoiblir ceux-là? Si dans quelqu'un des états ariſtocratiquement gouvernés, le peuple s'éleve contre cette poignée de bourgeois qui jouit de l'autorité ſouveraine; s'il demande hautement de préſider aux conſeils & de ſe gouverner lui-même, penſe-t-on que ces états démocratiques marcheront contre le peuple, expoſeront leur vie, & ne ceſſeront de combattre qu'après l'avoir remis cruellement ſous le joug de ſes ennemis, & fait triompher orgueilleuſement les bourgeois? Enfin, pour preſſer les raiſons & abréger, on peut dire que les cantons ne ſont guere prêts à ſe réunir que pour leur défenſe commune; qu'on ne les a jamais vus s'ébranler pour rétablir l'ordre & la paix que la forme du gouvernement donne ſi ſouvent occaſion de troubler dans les cantons ariſtocratiques; qu'ils ne ſont plus ces heureux ſiecles où ils s'entr'aidoient; qu'à ces beaux jours ſuccéderent des tems de frénéſie & d'aveuglement, où la moitié du Corps Helvétique combattit avec acharnement contre l'autre moitié, où de part & d'autre on ne vit plus que des ennemis dans des alliés, où le

citoyen déchirant le citoyen, ſembla ſe perſuader qu'en voyant couler avec une tranquillité barbare le ſang de ſon frere, il relevoit le prix de ſon ſacrifice; que ces guerres inteſtines ont perpétué les jalouſies & les haines, anéanti le corps en diviſant les membres; que les cantons ariſtocratiques les plus puiſſans, qui furent les principaux auteurs de ces troubles, ne doivent preſque plus compter que ſur eux-mêmes; que la plupart des autres cantons en verroient avec plaiſir la chûte, & doivent en être regardés, non comme les amis & les alliés, mais comme les rivaux & les ennemis.

La république de Berne a de grandes poſſeſſions, des revenus conſidérables, & un tréſor dont les épargnes de chaque année augmentent les fonds: elle a placé en Angleterre & en Hollande plus de huit millions qui lui rapportent un intérêt; & l'on aſſure que ce n'eſt là tout au plus que la ſixieme partie de la ſomme totale qu'elle tient en réſerve. Tous les autres cantons, ſans en excepter même les proteſtans, craignent cette république ou la jalouſent, & croient de leur intérêt de la voir moins riche, moins puiſſante, ſe rapprocher de leur médiocrité, & perdre cette énorme diſproportion qui ſe trouve entre elle & les autres membres du Corps Helvétique. Zurich, dont les états ſont moins étendus, a cependant auſſi des réſerves conſidérables; & l'on fait monter ſes revenus annuels à la moitié de l'autre république. Dans

des tems orageux, Zurich ne pourroit pas certainement faire un grand fonds ſur l'amitié des autres cantons, dont les uns n'ont aucun tréſor public, & les autres tiennent à peine en équilibre leur dépenſe & leur recette. Les cantons ariſtocratiques, s'ils veulent agir prudemment, ne doivent jamais calculer que leurs propres forces. S'ils craignent le peuple, ils ne ſauroient trop le ménager & prendre trop de ſoins pour en prévenir le mécontentement. Si leur gouvernement ne veut ou ne peut pas s'aſſimiler à celui des cantons démocratiques, où regnent une ſi grande tranquillité & une paix preſqu'inaltérable, la politique exige que, pour ſe maintenir dans l'autorité, il ait ſoin d'uſer toujours de la plus grande modération. Une ſédition, une émeute, peut ſuffire pour le renverſer. Il faut donc néceſſairement qu'il adouciſſe le joug de l'obéiſſance, qu'il ne faſſe jamais ſeul le point de la domination, & qu'il ſouffre plutôt lui-même que de faire ſouffrir.

Tout paroît ſingulier dans le Corps Helvétique. Pour le bien faire connoître, il ne ſuffit pas d'avoir parlé des Treize-Cantons; il faut donner auſſi une idée des conquêtes qu'ils ont faites, ou des poſſeſſions qu'ils ont acquiſes, & enfin de leurs alliés. Les cantons poſſedent en commun & par indivis neuf comtés ou bailliages qu'ils ont enlevés par leurs armes réunies, la plupart à la maiſon d'Autriche, & quelques-uns à divers princes. Je ne ferai preſque que

nommer ces comtés. Les huit plus anciens cantons prirent le comté de Bade en 1415 : il eſt auſſi étendu que la plupart des petits cantons, & vaut mieux pour la qualité du ſol. Dans le même tems ſept des anciens cantons s'emparerent du Turgaw, province d'une aſſez grande étendue ; des Frey-Ambter ou Provinces-libres, qui n'ont qu'un petit territoire ; & du Rhintal, pays peu conſidérable, qui s'étend le long du Rhin, depuis le comté de Werdenberg, juſqu'au lac de Conſtance. Ces conquêtes furent toutes des démembremens des états poſſédés par la maiſon d'Autriche. Sargans eſt un comté peu étendu, d'un revenu médiocre, ſitué ſur les frontieres des Griſons. Les ſept anciens cantons en firent l'acquiſition à prix d'argent. La ville de Rapperſchwyl, ſur le lac de Zurich, fut priſe en 1458 par les cantons d'Uri, Schwitz, Underwald & Glaris. Maximilien Sforce, duc de Milan, pour récompenſer les ſervices que lui avoient rendu les Suiſſes dans les guerres qu'il avoit eu à ſoutenir, leur donna les quatre bailliages Italiens, Lugano, Lucarno, Mendriſio & Valmadia, qui faiſoient partie de ſon duché. Cette ceſſion fut faite aux douze premiers cantons en 1575. Comme Appenzel n'entra dans l'alliance que quelques mois après la donation, il n'a aucun droit de ſouveraineté ſur ce petit pays. Les quatre bailliages réunis n'ont qu'une étendue de quelques lieues. Les deux premiers ſont des villes conſidérables, & jouiſſent de

grands privileges. Bellinzona, Valbrenna & Riviera, trois bailliages voiſins des précédens, appartiennent en commun aux cantons d'Uri, Schwitz & Underwald. Après les avoir enlevés pendant la guerre aux ducs de Milan, ils en acquirent la ſouveraineté par un traité de paix conclu en 1516. La baronnie d'Altſax appartient au canton de Zurich, le comté de Werdenberg à celui de Glaris, & le bailliage de Gaſter aux cantons de Schwitz & de Glaris. Dans le tems que le Pays-de-Vaud fut enlevé à la maiſon de Savoie, Berne & Fribourg, avec leurs forces réunies, s'emparerent de quatre grands bailliages, Morat, Grandſon, Echalens & Schwartzembourg. Ils y envoient alternativement des baillifs tous les cinq ans; mais le baillif nommé par un canton eſt, pendant tout le tems de ſon adminiſtration, uniquement ſoumis à la direction & à la ſouveraineté de l'autre.

La propriété des bailliages poſſédés par indivis eſſuya des changemens conſidérables par le traité qui mit fin à la guerre que ſe firent en 1712 les cantons de Berne & de Zurich d'une part, & les cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald & Zug, de l'autre; tout le comté de Bade & la moitié des Provinces-libres furent cédés aux deux cantons proteſtans, en réſervant toutefois au canton de Glaris qui étoit reſté neutre, les droits qu'il avoit ſur ces anciennes conquêtes. Le canton de Berne fut de plus admis à la participation de la ſou-

veraineté du Turgow, Sargans, Rhintal, & de l'autre moitié des Provinces-libres. Les cantons nomment chacun à leur tour les baillifs qui gouvernent les différens comtés. Ces baillifs ne ſont pas reſponſables de leur adminiſtration au canton ſeul qui les a nommés; mais ils en rendent compte à tous les cantons qui jouiſſent en commun de la ſouveraineté ſur ces petits états.

Les états alliés aux Suiſſes ont chacun leur gouvernement particulier; on n'en trouve preſque point qui ſoient unis avec tous les cantons. Pour la plupart, ils n'ont formé des traités qu'avec les cantons dont la religion eſt la même que la leur. La république des Griſons mérite à juſte titre par ſa puiſſance, l'étendue de ſon territoire & ſa population, de tenir le premier rang parmi les alliés des Suiſſes. Les Griſons étoient autrefois ſujets de différens princes. Les uns dépendoient de petits ſouverains, d'autres de l'évêque de Coire, & le reſte de la maiſon d'Autriche.

Les premiers acquirent leur liberté & leur indépendance par l'extinction des familles ſouveraines, ou à prix d'argent. Les évêques de Coire perdirent peu à peu leur autorité, & au tems de la réforme ils furent dépouillés de tout ce qui leur en reſtoit. La maiſon d'Autriche a vendu ſucceſſivement tous ſes droits; elle ne poſſede plus dans ce pays que la petite ſeigneurie de Retzuns, dont les Griſons conſervent le domaine direct. Ces peuples formerent

en divers tems trois ligues différentes. La confédération des communautés qui relevoient du ſiege de Coire eſt la plus ancienne. Elle porte le nom de ligue de la Maiſon-Dieu. La ligue Haute, ou ligue Griſe, vient enſuite. La troiſieme eſt compoſée de dix communautés, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle la ligue des Dix-Juriſdictions.

Les trois ligues, que l'on nomme aujourd'hui ligues Griſes ou des Griſons, compoſent une république dont le pouvoir ſouverain réſide uniquement dans le peuple. A l'âge de ſeize ans, tout citoyen a voix délibérative dans les aſſemblées, ainſi qu'il ſe pratique dans les petits cantons Suiſſes; mais les Griſons different de ceux-ci dans la maniere de recueillir les ſuffrages. Chaque ligue eſt partagée en communautés, & chaque communauté a un nombre déterminé de voix. La pluralité des ſuffrages a force de loi & fixe les réſolutions. Les communautés ont chacune leurs loix particulieres, choiſiſſent leurs magiſtrats, ſe gouvernent par elles-mêmes, & forment de petites ſouverainetés, comme celles des villes de Hollande. Outre les bailliages de Meyenfeld & de Malantz, les Griſons poſſedent en toute ſouveraineté la Valteline & les comtés de Bormio & de Chiavenne. Les habitans de ces trois dernieres provinces ſont vraiment ſujets de la république, & n'ont aucune part à ſon gouvernement.

La Valteline eſt une vallée de dix lieues de

longueur, elle paſſe pour une des provinces les plus fertiles de l'Europe. Dans la république des Griſons, la religion catholique & la prétendue réformée ſont également exercées; mais les deux tiers du peuple ont embraſſé le proteſtantiſme. Comme les réſolutions ſe prennent à la pluralité des ſuffrages, les proteſtans l'emportent toujours ſur les catholiques & les gouvernent; c'eſt auſſi pour cette raiſon que la république ne s'eſt alliée qu'avec les cantons de Zurich & de Berne.

On doit mettre au nombre des alliés de la Suiſſe les comtés de Neuchatel & de Valangin, qui forment un ſeul état d'environ douze lieues de long & ſix de large. Quoique ce pays ait été toujours ſoumis à des princes, cependant il a conſtamment joui de ſi grands privileges, qu'on peut dire qu'il forme une eſpece de république. En 1707, après la mort de la ducheſſe de Nemours, derniere comteſſe de Neuchatel, les états du pays en adjugerent la ſouveraineté au roi de Pruſſe, héritier, du chef de ſa mere, de la maiſon d'Orange. La ville de Neuchatel eſt gouvernée par un conſeil de ſoixante-quatre bourgeois. Les habitans ont le titre de co-bourgeois du canton de Berne; ce canton en eſt le protecteur; ils l'ont pris pour arbitre de tous les différends qui s'élevent entr'eux & leur prince. Tout le pays, à l'exception d'un bourg & un village catholiques, eſt proteſtant. Les comtes de Neuchatel étoient anciennement alliés des cantons de Lucerne, Fri-

bourg & Soleure : depuis que les états du pays ont donné l'inveſtiture au roi de Pruſſe, il paroît que l'alliance ne ſubſiſte plus qu'avec le canton de Berne, & qu'on ne penſe pas à la renouveller avec les trois autres cantons.

L'abbé & la ville de Saint-Gal ſont auſſi regardés comme membres du Corps Helvétique. Le premier eſt ſouverain d'une aſſez grande étendue de pays, appellé le patrimoine de Saint-Gal & du comté de Tockembourg : quoiqu'il ſoit décoré du titre de prince de l'empire, il n'a ni voix ni ſéance aux dietes. La ville de Saint-Gal & une bonne partie du canton d'Appenzel étoient auſſi du domaine de l'abbaye ; mais elles ont acheté l'une & l'autre leur liberté & leur indépendance. La ville forme une petite république ſans territoire. Sa forme de gouvernement tient beaucoup plus de l'ariſtocratie que de la démocratie. Son commerce eſt aſſez conſidérable, & l'on eſtime les toiles de ſes manufactures. L'abbé & la ville envoient aux dietes générales des Treize-Cantons ; mais les députés n'y ont pas de voix délibérative. Les cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris ſont non-ſeulement les principaux alliés de l'abbé de Saint-Gal, mais ils en ont plus d'une fois épouſé vivement les intérêts, & ils peuvent paſſer pour en être les protecteurs. Comme les habitans de la ville de Saint-Gal ont tous embraſſé la réforme, ils ont formé les liaiſons les plus intimes avec les cantons proteſtans.

Le Valais s'étend depuis la montagne où le Rhône prend ſa ſource, juſqu'au lac de Geneve. L'évêque de Sion, capitale du pays, eſt prince de l'empire. Souverain autrefois, il perdit par degrés les droits de la ſouveraineté, & ſur les ruines de ſa puiſſance s'éleva une république. Cependant l'évêque jouit d'une autorité bien plus grande que celle de l'évêque de Coire dans les ligues Griſes : il préſide aux conſeils, & influe beaucoup dans les délibérations du gouvernement. Le premier eſt compoſé de ſept communautés indépendantes, & le ſecond en renferme ſix. Le gouvernement de la république eſt le même, pour la forme, que celui des Griſons. Le canton de Berne n'a pas des alliés plus anciens que les Valaiſans ; mais depuis que ce canton ſe jeta dans la réforme, la différence de religion fit perdre beaucoup de force à l'union qui régnoit parmi les habitans du canton Suiſſe & ceux du Valais. Cette alliance n'a pas été révoquée & ſubſiſte encore ; mais les Valaiſans en ont fait une nouvelle avec les cantons catholiques. Celle-ci acquiert plus de force en même tems que celle-là devient plus foible.

Geneve, dont l'origine eſt très-ancienne, a éprouvé pluſieurs changemens de domination. Elle fut dépendante des Romains. L'empereur Honorius s'en déſiſta en faveur des Bourguignons ; elle paſſa ſous le joug de l'empire germanique, & devint enſuite ville impériale, ayant pour ſeigneur ſon évêque, dont l'autorité étoit

balancée par celle des citoyens. Les opinions de Calvin, après avoir gagné une grande partie de la Suiſſe, s'étendirent ſur Geneve. L'évêque ſe vit forcé de la quitter. Calvin y fut appellé pour former un recueil de loix civiles & eccléſiaſtiques, qui, depuis la ſanction que les habitans y donnerent, eſt la baſe fondamentale de ce gouvernement républicain. Les ducs de Savoie ont fait pluſieurs fois leurs efforts pour s'emparer de Geneve; mais l'amour de la liberté, qui fait le héros, en a été le rempart impénétrable. On célebre tous les ans le mauvais ſuccès de l'eſcalade que le duc de Savoie fit en 1602, & l'on conſerve dans l'arſenal les échelles que les aſſiégeans employerent.

Outre ſon alliance avec les cantons Suiſſes, Geneve en a fait une avec la France, qui a été renouvellée pluſieurs fois. Le roi de Sardaigne s'eſt également allié avec elle par le traité de 1754. Elle a éprouvé au-dedans pluſieurs ſecouſſes qui en auroient renverſé les fondemens, ſi elles avoient été d'une longue durée. Jean-Jaques Rouſſeau a excité parmi les eſprits une diſſenſion qui ne s'eſt diſſipée que par un changement dans quelques loix de l'état.

La république de Geneve eſt gouvernée par quatre ſyndics qu'on change chaque année, & qui ne peuvent le redevenir que quatre années après. Ces chefs ou ſyndics, on les tire du petit conſeil formé de vingt membres qui ſont eux-mêmes choiſis parmi les deux cents cinquante,

dont le grand conſeil eſt compoſé. Il y a un autre corps, nommé corps de juſtice; il s'occupe, conjointement avec le petit conſeil, des affaires journalieres. Le grand conſeil décide des cauſes majeures, bat monnoie, délibere ſur tous les objets qui doivent être propoſés au conſeil général. C'eſt dans celui-ci que réſide la ſouveraineté. Il a le droit de créer des loix, de déclarer la guerre, de faire la paix, de contracter des alliances, d'établir des impôts. Pour y être admis, il faut avoir le titre de citoyen, ou celui de bourgeois. Le magiſtrat peut le conférer auſſi. La diverſité de ces corps élevés les uns au-deſſus des autres eſt un frein puiſſant pour arrêter les excès de l'autorité, facile à franchir les bornes.

Les revenus de l'état ne montent pas à cinq cents mille livres de notre monnoie; mais le bon uſage qu'on en fait les rend ſuffiſans pour former encore des épargnes. L'adminiſtration eſt admirable, parce que l'amour patriotique peut ſeul faire accepter les emplois publics, étant preſque ſans émolumens pécuniaires. La population de la ville de Geneve n'eſt que d'environ vingt-quatre mille habitans; celle du petit nombre de villages qui ſont ſous ſa domination, ne mérite pas qu'on en parle. Les Genevois ont l'abord prévenant, les manieres honnêtes, le caractere liant, les mœurs pures, douces & ſimples; ils ſont ennemis du luxe, ce poiſon deſtructeur des grands comme des petits états.

Soumis

Soumis à des loix ſomptuaires, ils ne peuvent porter ni pierreries ni dorures; il leur eſt défendu d'aller en voiture dans les rues; la dépenſe de leurs funérailles eſt même fixée. Ces loix nous paroiſſent ſéveres, dures, peu raiſonnables dans quelque gouvernement que ce ſoit. Les Genevois ont conſervé l'uſage des Romains, d'avoir des gens gagés qui vont devant les cercueils pour verſer des larmes; uſage ſingulier, qui n'aboutit qu'à de vaines grimaces. Cet uſage, qu'on devroit abolir, eſt répandu dans preſque toute la Suiſſe. Le commerce de Geneve eſt des plus floriſſans. Ce petit état devenu célebre, ſurvivra aux grands empires, s'il ſait conſerver la ſageſſe de ſon gouvernement.

Pour ne rien omettre, je nommerai la ville de Bienne, ſur laquelle l'évêque de Basle ne conſerve que de vaines apparences de ſouveraineté. Elle ſe gouverne par ſes magiſtrats, & n'eſt obligée de fournir des ſecours à l'évêque que pour le défendre; encore reſteroit-elle neutre dans les démêlés que le prélat auroit avec le canton de Berne. C'eſt par la protection de ce canton que les habitans de Bienne ſe conſervent dans l'indépendance. Gerſaw ne mérite preſque pas qu'on en faſſe mention. Le territoire de cette république, l'une des plus petites du monde, n'a que deux lieues de long, & une de large. L'alliance qu'elle conclut avec les cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, remonte juſqu'au commencement du quatorzieme ſiecle. Ce bourg

eſt ſitué ſur les bords du lac de Lucerne. La ville de Mulhauſen, ſituée dans la haute Alſace, & hors des limites de la Suiſſe, forme auſſi une petite république qui eſt membre du Corps Helvétique. Proteſtante, elle eſt principalement unie aux cantons proteſtans. J'ai meſuré rapidement un vaſte eſpace, & le terme paroît à peine ſe rapprocher.

Puiſons de nouvelles forces pour donner un libre cours aux réflexions. J'ai devant moi tout le tableau du Corps Helvétique; je compte les treize cantons; je diſtingue leurs états reſpectifs; je vois un à un leurs alliés. Il me ſemble que j'ai ſous les yeux un grand édifice, mais le plus irrégulier qu'on puiſſe imaginer. J'ai beau l'enviſager de tous les côtés, je n'y apperçois ni ordre, ni ſymmétrie, ni enſemble, nul architecte qui en ait tracé le plan. Jointes, unies, ou plutôt accollées les unes aux autres par les mains du haſard, les parties qui le compoſent ne paroiſſent avoir entr'elles aucune liaiſon, & n'offrent qu'une maſſe énorme. Ce ſont différens corps de bâtimens conſtruits à différentes époques, les uns fort anciens, les autres plus nouveaux, tous entiérement diſparates pour la forme, la ſtructure, la hauteur, la grandeur, & que le moindre choc peut détruire. Cependant les ſiecles ont emporté les monumens les plus ſolides, & ce frêle édifice a réſiſté.

Les Treize-Cantons ne forment pas entr'eux une république ſouveraine & indépendante; il

n'exiſte pas même d'alliance commune entre tous & chacun d'eux. Les trois plus anciens ſont les ſeuls qui aient des liaiſons directes avec les dix autres, & doivent être regardés comme le nœud qui unit, au moins indirectement, ces différens corps, ces états épars & ſéparés. Le but unique de leur eſpece de ligue eſt de réunir leurs forces pour la défenſe de tous, & de repouſſer d'un commun accord l'ennemi qui attenteroit à la liberté Helvétique. Cependant, ſoit que cette aſſociation les rende trop redoutables & arrête les projets des puiſſances ambitieuſes, ſoit qu'elle ne ſoit que factice & pour en impoſer, on ne les a jamais vus s'armer pour une même cauſe. Si plus d'une fois ils ont mis preſque tous ſur pied leur milice; ſi à une même époque, les cantons de Berne & de Zurich, agiſſant de concert, ont levé, le premier une armée de quarante mille hommes, & le ſecond une de vingt mille, ce n'a jamais été ni pour faire des conquêtes, ni pour arrêter la marche d'un conquérant; mais toujours, ce qu'on auroit peine à croire, pour empiéter les uns ſur les droits des autres. Ces cruelles diviſions me portent à croire que les cantons n'ont jamais eu entr'eux de lien ſocial, ou qu'ils l'ont depuis longtems rompu.

Mais comment ces petits peuples ne compoſeroient-ils pas une même nation? Comment pourroit-on dire que les divers états ne ſont pas, du moins ſous quelque point de vue, une même

république, tandis qu'ils tiennent régulièrement des assemblées générales, où les affaires se décident à la pluralité des voix de leurs députés respectifs ? Les dietes de la nation n'exercent & ne peuvent exercer aucun acte de souveraineté, ni à l'égard des cantons en général, ni relativement à chacun d'eux en particulier. Leur pouvoir se borne à nommer les gouverneurs, à décider les affaires, régler l'emploi des revenus des comtés ou bailliages soumis aux treize cantons confédérés, & qui ne dépendent d'aucun d'eux, pris séparément. Voilà donc un corps qui ne peut rien sur les membres, des membres qui peuvent tout sur eux-mêmes. Ce n'est pas tout encore : le corps a des sujets indépendans de chaque membre, les membres ont des sujets qu'ils gouvernent respectivement en souverains, & sur lesquels le corps n'a pas plus d'autorité que sur des étrangers. Allons plus loin : chaque canton fait la guerre, conclut des traités, contracte des alliances, sans pouvoir être contrarié ou gêné par les autres cantons, en vertu de l'union générale. Les alliés de l'un ne le sont pas des autres, & ne peuvent l'être que par de nouveaux traités. Les républiques du Corps Helvétique, quoique toutes souveraines, n'exercent pas toutes de la même maniere la souveraineté. Ici, le peuple gouverne ; là, il est gouverné ; dans les unes, les citoyens jouissent d'une parfaite égalité ; les autres admettent parmi les différentes classes, une distinction énorme, une

inégalité révoltante ; elles ont chacune leurs loix, leurs uſages, leurs revenus, leurs intérêts particuliers. En ſe conduiſant comme il leur plaît, & en calquant leur politique ſur les circonſtances où elles ſe trouvent, il n'eſt pas ſurprenant qu'elles ſe croiſent, ſe contrarient, ſe combattent dans leurs vues & leurs projets réciproques. Un gouvernement proſcrit la monnoie d'un autre, s'il la trouve de bas aloi ; il en gêne le commerce, quand la concurrence lui porte préjudice ; il met des droits ſur les denrées & les marchandiſes ; il en défend ou permet l'entrée à ſon gré. Si l'on intercepte le cours de ſes propres opérations, il dérange bientôt l'économie des opérations d'autrui ; il repouſſe des prohibitions par des prohibitions ; il arrête par des obſtacles ceux qui lui en oppoſent ; il trouve facilement les moyens de forcer à l'inaction les républiques voiſines qui l'empêchent d'agir. La politique s'effarouche de ce chaos ; mais ce qui la déconcerte, c'eſt qu'une conſtitution bizarre, effet plutôt du caprice & du haſard qu'une combinaiſon de la raiſon & de la ſageſſe, loin de tomber & de ſe détruire elle-même, ait toujours acquis, malgré de grands obſtacles, plus de conſiſtance & de ſolidité ; qu'en un mot, le Corps Helvétique ne ſe ſoit affoibli ni deſſéché avec le tems, & qu'il ait pris au contraire, en vieilliſſant, de nouvelles forces. Un phénomene ſi ſingulier mérite bien d'être examiné avec attention, & que nous tâchions de trouver les cauſes

qui le produiſent, & des raiſons qui puiſſent nous l'expliquer.

Si la ligue des Suiſſes eût été formée dans un pays riche, fertile, propre à fleurir, ouvert de toutes parts aux incurſions de l'ennemi, & capable de tenter l'ambition des ſouverains; ſi même les peuples qu'elle réunit avoient des mœurs moins auſteres, un caractere moins ferme ou moins intraitable, quand il s'agit de leur liberté; moins ardente pour la défendre, moins en état de la maintenir, cette ligue n'auroit jamais produit de grands effets; elle n'auroit même pu exiſter long-tems, puiſqu'on n'y trouve ni ſyſtême politique, ni plan bien conçu, ni conſtitution ſagement réfléchie, & qu'elle ne renferme en elle-même que des principes de deſtruction. La nature du pays, qui a ſi bien ſervi ces peuples pour jeter les fondemens de leur indépendance, ne contribue pas moins à la perpétuer & à la maintenir dans la poſſeſſion d'une parfaite tranquillité. Les nations voiſines ne peuvent pénétrer dans les cantons qu'en franchiſſant des montagnes, & en s'expoſant aux plus cruelles défaites, pour en venir à quelque légere victoire. Sages & circonſpectes par néceſſité, elles ne vont pas riſquer de tout perdre pour gagner peu. La Suiſſe ne peut avoir des charmes que pour ceux qui l'habitent; ils reſteront long-tems paiſibles poſſeſſeurs de leurs héritages. Un ſol ingrat, un climat dur, un pays ſauvage repouſſent l'étranger, & ne lui offrent

rien qui puiſſe l'éblouir & l'attirer. Difficilement les cantons verront-ils troubler leur union & leur paix, s'ils ne les troublent eux-mêmes. Sans troupes ſoudoyées, ſans places fortes, ils n'ont pas à craindre les ſurpriſes & les invaſions. Ne fuſſent-ils que ſous la ſauve-garde de la nature, elle a ſi bien pris le ſoin de les protéger, qu'ils peuvent à cet égard s'épargner les inquiétudes, les travaux & les dépenſes. L'union des Suiſſes, quelque foible qu'elle puiſſe être, n'a donc point à craindre que des mains étrangeres viennent la rompre. Le lien qui attache le plus étroitement les uns aux autres les membres du Corps Helvétique, eſt l'amour de la liberté.

Jamais les cantons Suiſſes n'ont eu des troupes réglées; ils ne ſeroient pas la plupart aſſez riches pour les ſoudoyer. Les guerres qu'ils ſoutinrent avec tant de gloire contre la maiſon d'Autriche, ils les firent toutes avec leurs milices. Chaque canton fourniſſoit la ſienne, l'entretenoit durant tout le tems qu'elle étoit ſous les armes, & la congédioit après la campagne. Leur bravoure, leur expérience, leurs ſuccès les rendirent célebres; & les Suiſſes paſſerent bientôt pour les meilleurs ſoldats de l'Europe. On les accuſe d'avoir beaucoup perdu de leur ancienne valeur; mais les perſonnes qui donnent le plus hardiment dans cette opinion, ſeroient fort embarraſſées d'en fournir la preuve. Les milices des cantons ne ſont pas des recrues levées à la

hâte, & qui ne ſauroient faire de bons ſoldats; elles paſſent avec raiſon pour être bien diſciplinées, & l'on a le plus grand ſoin de les tenir en bon ordre.

Tout citoyen, depuis l'âge de ſeize ans juſqu'à ſoixante, eſt enrôlé; il a ſes armes & ſon uniforme. Des commiſſaires d'armes viſitent chaque année les différentes communautés, & ont ſoin que les troupes faſſent l'exercice les dimanches & les fêtes, après le ſervice divin. A des jours marqués, on fait tirer le peuple à un but avec des mouſquets, pour lui apprendre à bien viſer. Les canonniers, les bombardiers, ſont auſſi exercés tous les ans pendant l'eſpace d'un mois. La milice ſe tient toujours prête à marcher, & en cas d'alarme, elle eſt bientôt aſſemblée. De diſtance en diſtance, il y a ſur les hauteurs, des piles de bois ſec & des monceaux de foin; les unes pour faire un grand feu durant la nuit, les autres pour donner une grande fumée pendant le jour. S'il arrivoit quelqu'irruption, ou que des troupes fuſſent en marche près de la Suiſſe, les ſentinelles mettroient le feu aux ſignaux, & toute la milice ſeroit en armes. En la voyant, vous la prendriez pour une armée cantonnée.

Un uſage reçu parmi les jeunes gens, eſt d'aller ſervir trois ou quatre ans dans les troupes de la nation qui ſont à la ſolde de l'étranger : ce terme expiré, les capitaines ſont obligés de leur donner congé, ou de leur permettre

de retourner dans leur patrie. Par ce moyen, la plupart des fermiers & des laboureurs ne ſont point neufs dans le ſervice militaire ; & le tiers des troupes Suiſſes eſt aſſez inſtruit pour former & diſcipliner les nouveaux ſoldats. On ne ſait pas au juſte à quel nombre d'hommes ſe monte la milice du Corps Helvétique ; mais on aſſure qu'elle ſuffiroit pour défendre la Suiſſe contre toutes les forces réunies de l'Europe : ce qu'il y a de certain, c'eſt que la confédération peut, en moins de vingt-quatre heures, mettre ſur pied plus de trois cents mille hommes. Sur la fin de la campagne de 1743, le prince Charles de Lorraine, qui ſe trouvoit dans le Briſgaw à la tête de ſoixante mille Autrichiens, alarma les Suiſſes. Dans la crainte que ce général ne voulût pénétrer en Franche-Comté par le canton de Basle, la diete générale du Corps Helvétique prit la réſolution de s'oppoſer à l'entrée des troupes étrangeres en Suiſſe, & régla que ſa milice marcheroit dans l'ordre ſuivant. Au premier ſignal, une armée de 12500 hommes devoit aller au-devant de ce général ; un autre ſignal faiſoit ébranler une armée plus forte du double ; en donnant un troiſieme ſignal, cinquante mille hommes ſuivoient les armées précédentes ; enfin, ſi l'on étoit obligé d'en venir à un tocſin général, une armée formidable de 175000 hommes ſe mettoit en campagne, & ſe joignoit aux trois autres ; ce qui faiſoit en tout 262500 hommes,

avec cent quarante-ſept canons de divers calibres & ſoixante-dix pieces de campagne. Ce fait ſeul prouve évidemment qu'il eſt impoſſible d'attaquer chez eux les Suiſſes & d'en triompher : pourvu qu'ils ne ſe diviſent pas, ils ſont invincibles.

Tranquille & pleinement raſſuré ſur tout ce qui l'environne, le Corps Helvétique ne doit porter ſon attention qu'au-dedans. S'il prévient les diviſions inteſtines, s'il empêche que ſes membres s'arment les uns contre les autres & le déchirent, s'il maintient parmi eux l'ordre, la paix, l'union, il verra ſans épouvante les révolutions des ſiecles. Quelques-uns penſent que les Suiſſes ont mal fait d'admettre à leur alliance le comté de Neuchatel, l'évêché de Basle & l'abbé de Saint-Gal ; mais ils ont tort, cette condeſcendance ne peut jamais leur devenir funeſte. La crainte que d'autres témoignent à la vue des penſionnaires que certaines puiſſances ſoudoient en aſſez grand nombre dans les divers cantons, ne me paroît pas plus fondée. Si l'abus de l'or adroitement répandu pouvoit avoir des ſuites, le Corps Helvétique, qui ne l'ignore pas, l'auroit bientôt déraciné. Fût-ce là un mal réel, il le regarde comme bien léger ; s'il ne l'approuve pas ouvertement, il le tolere à cauſe du bien qu'il produit. Le pays eſt pauvre, & il ne ſauroit avoir de commerce plus ſûr & plus lucratif. Il ne donne rien pour avoir beaucoup ; il échange de vaines promeſſes faites

par quelques particuliers, des lueurs d'eſpérance données pat de ſimples ſujets, contre des ſommes conſidérables d'argent, que des nations riches verſent annuellement dans les mains des hommes avides, ſi l'on veut, mais qui les font circuler dans l'état. Raſſuré ſur la conduite de ceux qui ſe mettent ainſi aux gages des puiſſances étrangeres, il les laiſſe jouir d'un bénéfice dont le produit répond à leurs deſirs. D'ailleurs, ces penſionnaires peuvent-ils avoir une grande influence dans les délibérations publiques, quand ils ſe trouvent mêlés avec le reſte de la nation? Affronteroient-ils audacieuſement le péril & la honte de s'oppoſer par des voies illégitimes aux vues des bons patriotes, & du plus grand nombre de citoyens? Non, ni les penſionnaires, ni la nation n'ont des vues & des intentions coupables. Ceux-là ne s'engagent à ſervir celle-ci, que pour des projets, des traités, des liaiſons, où les deux partis trouvent également leur compte; & ſi l'une ne gagne pas, du moins elle ne perd pas en ſe rendant utile à l'autre. Jamais les puiſſances étrangeres, ſi l'on ne ſuppoſe une politique aveugle ou mal-adroite, ne mettront en jeu leur argent, quand elles voudront nuire à la Suiſſe & lui tendre des pieges.

L'inégalité de force & de puiſſance, la différence dans la maniere de ſe gouverner, la richeſſe d'un côté, & la pauvreté de l'autre; des républiques fieres de poſſéder de vaſtes domaines, & qui ſe lient à des républiques ſans

territoire, non dans la vue de les faire marcher leurs égales, mais dans la flatteuſe perſuaſion, ce ſemble, de les gouverner : voilà, ſelon bien des perſonnes, des cauſes prochaines de deſtruction, par les haines, les jalouſies & les diviſions qu'elles enfantent. Mais on leur répond que ces cauſes exiſtent depuis trois ſiecles, & que les Suiſſes n'ont pas encore vu naître l'effet dont elles ſemblent les menacer.

Si nous pouvions nous faire entendre aux Suiſſes, à cette brave & reſpectable nation, nous leur dirions avec une noble hardieſſe & toute l'affection du zele : Ouvrez enfin les yeux, & apprenez à vous alarmer ; vous avez dégénéré de l'antique ſimplicité de vos peres, quoique vous nous faſſiez admirer & que vous retraciez dans vos exploits leur valeur & leur intrépidité. Vos mœurs s'alterent, votre maniere de vivre n'eſt plus celle des premiers fondateurs de vos républiques, vos liaiſons avec des peuples voiſins vous deviennent de jour en jour plus funeſtes : vous allez vous dépouiller chez eux de la plupart de vos vertus, & vous en rapportez leurs vices. Le luxe a forcé vos barrieres & pénétré dans vos montagnes ; comment pourrez-vous l'allier avec votre médiocrité ? Je nomme ici des ennemis redoutables ; mais je n'ai pas encore déſigné celui que vous avez le plus à craindre, & dont vous n'avez que trop autrefois éprouvé les fureurs : la religion. L'unité de croyance entraînoit avec elle

l'uniformité de ſentiment ; vous couvriez par cette union les défauts inhérens à la forme de vos gouvernemens particuliers ; une nouvelle doctrine vous diviſa ; vous vous égorgeâtes pour établir de nouveaux ſyſtêmes, & vous ne vous aimez plus.

La réforme donna naiſſance à une multitude d'opinions ſingulieres qui, détruites par d'autres opinions, firent d'une partie de la Suiſſe un théatre enſanglanté. Les gouvernemens, vivement alarmés, ſe donnerent de grands mouvemens pour arrêter les progrès du mal. Dans les cantons réformés, on ne ſouffrit plus que les ſectateurs de la premiere doctrine, & l'on fit ſortir les partiſans des dogmes plus nouveaux : pour conſerver le tronc, on coupa les branches. Le canton de Berne en eſt même venu de nos jours à des partis violens pour exterminer dans ſon diſtrict les piétiſtes & les anabaptiſtes. Les derniers furent les plus maltraités, parce qu'ils firent craindre un bouleverſement général. Leur doctrine ne s'accommodoit pas avec les principes du gouvernement. Des payſans refuſerent le ſervice, ſous prétexte qu'il ne s'accordoit pas avec la premiere regle de conduite, leur conſcience : on leur avoit appris que le port des armes eſt illégitime, même pour la défenſe de la patrie ; qu'il ne faut point reconnoître l'autorité des magiſtrats, & que l'on ne doit pas prêter au ſouverain le ſerment de fidélité. Les fauteurs de ces maximes

furent bannis du canton; l'on mit à prix la tête de quelques-uns d'entr'eux. On déclara que les proſcrits qui ne garderoient pas leur ban, & qui, après un tems marqué, reparoîtroient dans le pays, ſeroient punis de mort.

La plupart ſe conformerent au diſpoſitif de la loi. Pluſieurs oſerent ſe montrer de nouveau ſur la ſcene, qui fut bientôt teinte de ſang. Le gouvernement fit exécuter tous ceux qui tomberent entre ſes mains. Cependant, comme les exilés étoient remplacés tous les jours par de nouveaux prédicateurs, le ſouverain ſe laſſa d'exercer des cruautés contre ceux qui abandonnoient une erreur pour en embraſſer une autre; il engagea les uns à ſe retirer de leur gré dans quelqu'autre pays, & força les autres à ſortir des états de la république. Le plus grand nombre alla chercher & trouva un aſyle dans la Hollande. J'omets les réflexions qu'une pareille conduite fait naître.

Il me ſuffit de dire que le Corps Helvétique, en donnant trop d'attention à des diſcuſſions théologiques, s'eſt fait les plus grands maux. Les révolutions qu'elles ont opérées ont aliéné les cantons & les ont déterminés pluſieurs fois à ſe faire la guerre. Le ſang qu'ils ont verſé n'a point éteint leurs haines; elles peuvent ſe réveiller. Que les Suiſſes s'obſervent donc. Puiſſans, reſpectés de leurs voiſins, aimés & alliés des puiſſances de l'Europe, leurs malheurs ne peuvent venir d'une cauſe étrangere. Si le Corps

Helvétique couvre jamais de ſes débris la terre qui l'a formé, il aura été lui ſeul l'inſtrument de ſa deſtruction.

Les talens & la ſcience croiſſent, ſi je puis ainſi dire, dans tous les pays & dans tous les climats, lorſque le germe n'en eſt point étouffé par le ſouffle brûlant du deſpotiſme. Les montagnes qui reſſerrent les Suiſſes, & paroiſſent avoir été placées par la nature pour rendre l'eſprit de leurs habitans toujours brut & ſauvage, ne les ont point empêchés de cultiver la littérature. La Suiſſe n'eſt pas ſeulement le pays du génie, il l'eſt encore de l'érudition. Jean Bauhin a les titres les plus inconteſtables pour être claſſé parmi les écrivains diſtingués. Son Hiſtoire des plantes eſt un ouvrage profond, rempli de connoiſſances réfléchies & bien digérées. Elle a été d'une très-grande reſſource au célebre Tournefort & aux autres qui ont écrit après Bauhin ſur le même ſujet. Gaſpard ſon frere, digne de marcher ſur ſes pas, eſt auteur du Prodome du théatre botanique & des Inſtitutions anatomiques.

Outre la ſcience des langues, Bibliander avoit un eſprit ſyſtématique qui lui faiſoit approfondir ce qu'elles ont de plus caché. Son livre du rapport commun qu'il y a entre toutes les langues & les lettres en uſage dans le monde, frappe par la découverte des analogies & la juſteſſe du raiſonnement. Les étincelles de vérité ſorties de cet eſſai utile, ont fait faire des efforts

à une foule de ſavans, pour en trouver le flambeau. Kircher, Hutter, Schulem, Becker, Borrich, Poſtel, Beſold, Bochard, Brouſtin, & tant d'autres, ont travaillé d'après le deſſin & les vues de Bibliander, en cherchant dans l'origine des langues les expreſſions communes à toutes les nations & fondées ſur la nature. (*a*)

Conrad Geſſner, diſciple de Bibliander, s'eſt également exercé ſur cette matiere : ſon Mithridate, ou traité de la différence des langues, ne le cede en rien à l'ouvrage de ſon maître. Il a fait une Bibliotheque univerſelle & des Pandectes, dans leſquelles il parle & des livres & des auteurs; genre d'ouvrage inconnu avant lui, & qui fut dans ſa naiſſance très-favorablement accueilli. Ces deux productions demandoient trop de lumieres, trop de philoſophie & de goût, pour que leur auteur évitât toujours de donner contre les écueils de l'erreur ou de l'ignorance. Malgré leur imperfection, elles lui ont mérité de grands éloges. Geſſner joignoit aux talens, des mœurs honnêtes & une vertu rigide, qui lui firent employer ſa plume à dépouiller les anciens auteurs de leurs tableaux licencieux. On a de lui un Martial qu'on peut mettre entre les mains de la jeuneſſe. Mais ce qui met ſon nom au-deſſus du ravage des ſie-

(*a*) M. le préſident de Broſſe a fait un bon ouvrage ſur cette matiere. Je parlerai bientôt de M. Court de Gebelin, de Lauſanne, qui a également travaillé ſur le même objet.

cles,

cles, c'eſt ſon Hiſtoire des animaux, qui lui donne une place proche d'Ariſtote. La réputation que Geſſner s'étoit acquiſe dans l'hiſtoire naturelle, le fit appeller à juſte titre le Pline de l'Allemagne. Simler & Fris, qui ont tantôt abrégé & tantôt augmenté ſa bibliotheque, ont bien ſaiſi ſa marche méthodique; le ſecond a néanmoins travaillé avec plus de ſuccès que le premier. Paracelſe, malgré les rêves de ſon imagination déréglée, malgré ſon ſtyle découſu, ſautillant, énigmatique, ſera connu tant que la médecine ſubſiſtera. Un des plus grands pas que l'on puiſſe avoir fait faire à cette ſcience, eſt d'avoir appliqué la chymie aux remedes, comme Paracelſe s'en eſt ſervi le premier.

Egide Tſchoudi s'eſt livré au pénible travail de fouiller dans des archives pour débrouiller le chaos de certains points de l'hiſtoire, & en appuyer la certitude ſur des relations manuſcrites & des actes authentiques; d'autant plus louable qu'il étoit d'une ancienne maiſon, & occupoit dans la république les plus brillans emplois. M. de Tſchoudi, connu par des poéſies agréables & quelques ouvrages (*a*) de

(*a*) Il a fait un extrait traduit de l'anglois, d'un traité concernant les arbres réſineux coniferes, qu'il a augmenté de notes, obſervations, expériences particulieres. On trouve de lui dans le quatrieme volume du ſupplément de l'Encyclopédie, un mémoire imprimé ſéparément, ſur la tranſplantation, la naturaliſation & le

botanique, eſt de cette famille. Les différentes hiſtoires & les antiquités de la Suiſſe par Guilleman, ont garanti de l'oubli le nom de leur auteur. Sage, ſimple, clair, méthodique & vrai, il a les rares qualités d'un bon hiſtorien. Schilling fut le témoin oculaire des faits qu'il raconte. La foi qu'on doit ajouter à ſon Hiſtoire de la guerre des Suiſſes contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, y donne un grand prix : ſon ouvrage a été gardé au greffe de Berne juſqu'en 1743, qu'on l'a livré au grand jour de l'impreſſion.

Théodore Zwinger a continué d'une maniere digne d'éloges, le Théatre de la vie humaine, que Lycoſthene avoit commencé. Cette famille eſt illuſtre dans l'empire des ſciences. Jacques, les deux autres Théodore-Jean & Jean-Rodolphe Zwinger, s'y ſont rendu célebres. Suicer ſavoit très-bien les langues anciennes; ſon Tréſor eccléſiaſtique des peres grecs & preſque toutes ſes autres productions en ſont une preuve complete. Le célebre cardinal du Perron, qui joignoit à la ſubtilité du ſophiſme la profondeur du raiſonnement & la variété des lumieres, étoit du canton de Berne. L'abrégé que Schweitzer a donné de l'hiſtoire Helvétique, eſt écrit avec

perfectionnement des végétaux. Ces deux ouvrages font honneur à M. de Tſchoudi, par la bonté, l'application, le développement des principes, par la juſteſſe des conſéquences, par la ſolidité des idées & la clarté du ſtyle.

la préciſion qui rend ce genre peut-être plus difficile que celui des grandes hiſtoires. On trouve à la tête de la grammaire grecque de Démétrius Chalcondyle, une préface de Wolmar, qui ſeule ſeroit capable de lui donner une place parmi les ſavans les plus diſtingués. Il a encore commenté quelques livres de l'Iliade d'Homere. Des ouvrages de Stukius, il en eſt un qui mérite une attention principale, c'eſt ſon Traité des feſtins des anciens, compoſé de faits intéreſſans, de choſes auſſi agréables qu'utiles. Milichius, qui mourut victime d'une trop grande application à l'étude, avoit acquis un amas peu commun de connoiſſances, dont il a fait uſage dans des commentaires ſur Pline le naturaliſte, des diſcours ſur les vies d'Hypocrate, de Galien, d'Avicene, des traités de médecine, &c. Hottinger, diſciple de Golius, ne ſe rendit pas moins eſtimable que ſon maître, par ſa connoiſſance des langues orientales.

Glaréan avoit une ſcience fort étendue & une judicieuſe critique. Il a commenté Tite-Live, Salluſte, & donné une chronologie de Denis d'Halicarnaſſe. Le Pédagogue de Freigius n'eſt pas ſans mérite, quoiqu'il y regne une trop grande préciſion, une maigreur, ſi je puis ainſi dire, d'idées & une ſéchereſſe de ſtyle. Goldaſt a réuni le titre de juriſconſulte à celui de littérateur. Son ouvrage intitulé, *Sibylla Francica*, renferme des pieces recherchées & curieuſes. Les connoiſſances univerſelles & les ſuccès mul-

tipliés de Vadian, lui firent donner une couronne de lauriers dont on ne devroit orner que la tête des grands hommes : lorſque la cabale, entraînant les ſuffrages de la multitude, diſpenſe cette gloire, la poſtérité indignée la flétrit, & met à leur place les hommes qu'on a peu élevés durant leur vie. Jean-Rodolphe & Jean-Jacques Wetſtein ont été profonds dans les langues mortes. Le premier a tiré de manuſcrits grecs ſur leſquels perſonne n'avoit encore travaillé, la lettre à Africanus concernant l'hiſtoire de Suſanne, & a ajouté des notes au dialogue d'Origene contre les Marcionites. Le ſecond a raſſemblé toutes les variantes manuſcrites du Nouveau-Teſtament. Cholin, auſſi verſé dans les mêmes ſciences, a donné des traductions latines d'ouvrages grecs, & a travaillé à la célebre Bible de Zurich. Jean-Henri & Jean-Baptiſte Ott ont été de ſavans antiquaires.

Parmi les Plater, médecins célebres, nous diſtinguerons Félix Plater qui, à l'étude profonde de ſa profeſſion, ſur laquelle il a fait imprimer pluſieurs écrits, joignoit une connoiſſance étendue de la botanique, de la méchanique, des métaux & de la muſique.

Les diſſertations de Pierre Werenfels renferment beaucoup d'érudition. Samuel Werenfels ſon fils eſt un de ceux qui ont le plus honoré la Suiſſe : ſon traité, *De logomachiis* (*a*) *eru-*

(*a*) Ce terme eſt dérivé de deux mots grecs μαχειν & λογος qui ſignifient diſpute de mots.

ditorum, prouve qu'avec une littérature variée & profonde il a eu le talent de bien écrire & de ſe modeler ſur le ton des anciens. Son ſtyle eſt pur, coulant, nombreux, périodique; les tours de phraſe calqnés ſur ceux de Cicéron, l'expreſſion choiſie & agréable. La lecture de cet ouvrage devient de jour en jour plus néceſſaire aux gens de lettres, dont les diſputes paſſionnées ne roulent, pour la plupart, que ſur des choſes frivoles. Sa diſſertation (*a*) ſur le ſtyle empoulé eſt d'un homme de goût, & peut être jointe au Traité du ſublime de Longin. Parmi le grand nombre des œuvres de Gurtler, il n'en eſt aucune qui ſoit médiocre; mais ſes origines du monde ſont au-deſſus de toutes les autres, & il n'y a pas d'écrits d'une ſcience plus vaſte.

Clauſer ſeroit un excellent traducteur, s'il n'avoit pas travaillé la faux à la main, & qu'il ne ſe fût pas donné la liberté de couper, de retrancher aux ouvrages. Sa meilleure traduction eſt celle de l'hiſtoire des Turcs par Léonie Chalcondyle, laquelle fait très-bien connoître la nation Ottomane, depuis 1300 juſqu'en 1463.

Conſtant a donné de bonnes notes ſur Florus, ſur les offices de Ciceron, ſur les colloques d'Eraſme, ſans parler de ſon Abrégé de politique, de ſon Traité de morale, de ſes Diſ-

(*a*) *De meteoris orationis*; elle eſt à la ſuite de ſon traité des logomachies.

ſertations, qui ſont des productions eſtimées. La Logique de Crouſas eſt l'ouvrage d'un eſprit juſte; ſon Traité du beau, quoiqu'il ſoit ſéchement écrit, & qu'il ait été effacé par celui d'un bel-eſprit philoſophe, le célebre pere André, jéſuite, renferme des regles ſûres, des principes dictés par le bon goût & la ſaine raiſon. Son Traité de l'éducation des enfans eſt utile. Ses divers examens annoncent une conception pénétrante & un ſolide jugement.

Loys de Chéſaux, dès qu'il fut ſorti de l'enfance, devint un bon phyſicien: ſes Elémens de coſmographie & d'aſtronomie, faits pour un jeune ſeigneur, ont le mérite que ces ſortes d'ouvrages comportent, celui de la préciſion, de la méthode, & d'être à la portée de tout le monde. Ses lumieres, loin d'être bornées à cette partie, ont embraſſé la plupart des ſciences.

Herman a écrit ſur les mathématiques de maniere à ſe rendre digne de l'honneur que l'académie des ſciences de Paris lui avoit fait de l'aſſocier à elle. Vicquefort s'eſt exercé ſur pluſieurs matieres: la lecture de ſon livre qui porte pour titre, *l'Ambaſſadeur & ſes fonctions*, ne peut être trop conſeillée à ceux qui ſe deſtinent pour cette carriere. Geinoz, coopérateur du premier de nos journaux, celui des ſavans, a fourni à l'académie des inſcriptions & belles-lettres, dont il étoit membre, des diſſertations inſtructives & qui demandoient ſur-tout des connoiſſances étendues dans l'hiſtoire ancienne. Il tra-

vailloit à une édition d'Hérodote, lorſque la mort l'enleva à la littérature.

Les Scheuchzer ſe ſont fait un nom dans les antiquités & l'hiſtoire naturelle. La Phyſique ſacrée de Jean-Jacques Scheuchzer eſt une production ſavante & très-connue. Jean-Gaſpard ſon fils a donné en anglois une bonne traduction de l'hiſtoire curieuſe du Japon par Kempfer. Surbeck, de l'académie des inſcriptions & belles-lettres de Paris, a laiſſé en manuſcrit une Hiſtoire métallique des empereurs, depuis Jules-Céſar juſqu'au grand Conſtantin. Les diſſertations & les harangues d'Iſelin l'ont mis au rang des hommes les plus profonds de ce ſiecle; il étoit de la même académie. Muralt s'étoit tellement acquis l'eſtime de ſa nation, qu'on lui attribua les poéſies de Haller lorſqu'elles parurent. En parlant des lettres de cet auteur ſur les Anglois & les François, l'abbé des Fontaines, ce critique ſi avare d'éloges & ſi porté à déprimer les talens, lui donne le nom de *Suiſſe à tête penſante*.

La *Tempe Helvetica* renferme pluſieurs mémoires d'Altmann; profondément verſé dans la langue grecque, dont il étoit profeſſeur à Berne, il a encore donné des ouvrages philologiques ſur le grec du Nouveau-Teſtament.

La nature avoit doué Jacques Bernoulli des talens les plus rares pour les mathématiques. Habile aſtronome dans ſon ſyſtême des cometes adopté par Caſſini; excellent phyſicien dans ſa

dissertation sur la pesanteur de l'air ou sur celle de l'éther, à laquelle il attribue la dureté des corps, comme Mallebranche, dont il ignoroit l'opinion; profond algébriste, par son traité de l'arithmétique des infinis; grand géometre, par la méthode du calcul différenciel de Leibnitz, qu'il découvrit avec Jean Bernoulli son frere; également célebre géometre (*a*), par l'édition qu'il a publiée de la Géométrie de Descartes, par son *Ars conjectandi*, dans lequel il réduit au calcul les degrés de vraisemblance ou de certitude conjecturale qu'on peut donner aux événemens du hasard; personne n'a plus de gloire que lui dans cette carriere. Comme Archimede fit graver sur son tombeau la proportion de la sphere au cylindre circonscrit, découverte qu'il avoit faite; de même Bernoulli voulut qu'on mît sur le sien une ligne courbe spirale de son invention, avec ces mots : *Eadem mutata resurgo.* (*b*)

Si la mort n'eût enlevé, presqu'à la fleur de l'âge, Nicolas Bernoulli son neveu, il se seroit fait une brillante réputation, comme on a tout lieu de le conjecturer par quelques-unes de ses pieces qu'on trouve dans les Actes de Leipsick & ceux de l'université de Pétersbourg. M. Daniel Bernoulli soutient la gloire de son nom. Quatre prix qu'il a remportés à l'académie des

(*a*) Ses ouvrages sont imprimés en quatre volumes in-4.

(*b*) Il faisoit allusion à l'espérance des chrétiens, que les propriétés de cette courbe semblent représenter.

ſciences de Paris, pluſieurs diſſertations & autres ouvrages, ſur-tout ſon Traité des forces & mouvemens des fluides, & celui pour les aſtronomes, l'ont rendu un des plus grands mathématiciens de ce ſiecle. Il a eu l'avantage de ſe montrer en 1734 l'égal de ſon pere Jean Bernoulli, en partageant un prix avec lui. M. Jean Bernoulli ſon frere, profeſſeur d'éloquence, a été couronné trois fois à la même académie.

La maiſon de Zurlauben eſt recommandable par ſes talens pour les ſciences. L'académicien actuel qui porte ce nom, (*a*) eſt autant eſtimable par ſon eſprit & ſes lumieres que par le bon uſage qu'il en a fait. Un an avant ſa réception à l'académie qui l'a mis au nombre de ſes aſſociés, il reçut des mains de cette ſavante compagnie un laurier pour récompenſe de ſa ſupériorité ſur ceux qui étoient entrés avec lui dans la lice. Depuis il a ramaſſé en un corps d'hiſtoire les traits de courage de ſes compatriotes au ſervice de France, fait connoître la législation militaire de ſa nation, & publié pluſieurs ouvrages propres à former l'officier. Il a donné une bonne traduction du traité d'Oſinander ſur le devoir & les vertus d'un général d'armée, dont nous n'avions qu'une mauvaiſe verſion françoiſe. Son amour patriotique l'a engagé à tracer

(*a*) M. le baron de Zurlauben, capitaine au régiment des Gardes Suiſſes, de l'académie des inſcriptions & belles-lettres de Paris.

la vie de Guillaume Tell, le ſauveur de ſon pays.

Perſonne n'a réuni plus de genres à la fois que Haller; ſon génie propre à toutes les ſciences, s'eſt porté vers la poéſie, la politique, la littérature & toutes les branches de la médecine. Ses vers ſont pleins de cet enthouſiaſme lyrique qui, ſelon le langage d'Horace, conſtitue ſeul le poëte. Ce ne ſont que des traits de feu, des éclairs, des tranſports impétueux qui enlevent. La ſublimité des idées, la pompe des expreſſions, la fierté des tableaux, le mettent à la hauteur du ſujet dans ſon ode ſur les Alpes. Quelle vigueur, quelle nobleſſe de pinceau, lorſqu'il repréſente la plus noble partie de notre être, deſtinée à régner ſur la mort & à ſurvivre aux débris des ſiecles! C'eſt la profondeur du raiſonnement relevée par les charmes de la plus belle poéſie. Tout devient ſenſible, tout attendrit ſous ſa plume. L'ame s'épanche, la raiſon prouve, l'imagination ſe joue autour des ſentimens & des penſées, & les couronne de fleurs; le génie répand ſes feux & donne la vie à l'enſemble. Quel champ s'ouvre devant moi, lorſque je fixe mes regards ſur le nombre de ſes ouvrages d'anatomie, de chymie, de botanique, d'hiſtoire naturelle, de phyſique, de religion! Que de connoiſſances, que de juſteſſe, que de méthode, que de clarté! Comme la nature ſe développe devant lui! Il en décrit les formes, il en montre les opérations cachées, il en éclaircit les myſteres. Ses productions politiques partent

d'un cœur bienfaiſant, vertueux, patriotique; celles ſur la religion prouvent qu'il l'avoit beaucoup méditée. Qu'il fait beau voir ce génie orné des palmes les plus brillantes de la gloire, parler des dangers de l'eſprit & de l'utilité de la modeſtie, en homme qui a évité les écueils de l'un & qui a joui des avantages de l'autre!

M. Euler s'eſt fait connoître en mathématiques à l'âge de vingt-un ans, (*a*) par un excellent mémoire inſéré dans les *Acta eruditorum* de Leipſick. Depuis ce tems il n'a ceſſé de travailler ſur toutes les branches de cette ſcience avec un ſuccès des plus éclatans. Ses ouvrages ſont trop nombreux pour en donner ici une notion détaillée; il nous ſuffira d'en indiquer deux qui paſſent pour des chefs-d'œuvres. Le premier eſt ſur le calcul différenciel, & le ſecond ſur le calcul intégral. Celui-ci l'emporte encore ſur l'autre. Des recherches profondes, des découvertes nouvelles, des obſervations juſtes, des raiſonnemens clairs & convainquans, des connoiſſances prodigieuſes, en ſont la marque caractériſtique.

Peintre charmant de la nature, M. Geſſner a répandu le plus vif intérêt dans ſes poéſies: les images agréables, les détails enchanteurs, animent la Mort d'Abel, & réparent l'irrégularité qui peut ſe trouver dans le plan. Ses idylles reſpirent le ſentiment, c'eſt là qu'il parle au cœur

(*a*) En 1726.

d'un ton naïf, ſimple & touchant. Que de vérité, que de graces dans ſes peintures de la vie champêtre ! L'âge d'or renaît par ſon pinceau. On voudroit devenir berger, & n'habiter que les campagnes. Les feuillages, qui ſont tout l'ornement d'une cabane, il les fait préférer aux lambris des plus ſuperbes palais ; un gazon de verdure vaut plus qu'un trône, par la maniere dont il le repréſente. Regardez ſur l'herbe tendre ces deux amans ſe jurant une éternelle fidélité par des ſoupirs qui ſortent d'un cœur brûlant des feux les plus purs. Vous voyez l'amour ſous les attraits de l'eſtime ; la vertu le conſacre & l'ennoblit ; ce ne ſont pas des fougues qui tranſportent l'ame hors d'elle-même, en troublent le repos & la paix ; c'eſt une douce pente qui conduit au bonheur par la route du plaiſir légitime. Par-tout on trouve des tableaux ſéduiſans par la magie des couleurs.

M. Geſſner, (*a*) chanoine de Zurich, ſait allier les qualités du cœur aux connoiſſances les plus vaſtes. C'eſt à lui que Haller devoit preſque toute ſa gloire en botanique, je veux dire, la plus grande partie de ſes lumieres & de ſes ouvrages même. M. Geſſner lui prêta ſes manuſcrits ; Haller en fit uſage, du conſentement de l'auteur, qui eut la grandeur d'ame de les lui ſacrifier, ſans vouloir que ſon nom fût mis à

(*a*) Il eſt de la famille de Conrad Geſſner, dont j'ai déjà fait mention.

côté du ſien ; héroïſme rare & peut-être unique parmi les ſavans à qui la fortune a procuré une honnête aiſance ! Qu'il en coûte de faire taire les murmures de l'amour-propre juſqu'à renoncer à des travaux dont l'érudition & l'utilité attirent l'applaudiſſement des nations & aſſurent l'eſtime des ſiecles ! M. Geſſner a beaucoup contribué à l'établiſſement de la ſociété de phyſique de Zurich ; il va faire imprimer pluſieurs ouvrages de botanique vraiment profonds, remplis d'obſervations, animés de cet eſprit de recherche, ſans lequel un ouvrage ſemblable n'eſt qu'une copie répétée de ce qu'on trouve par-tout, manque d'intérêt & languit.

L'académie des inſcriptions & belles-lettres de Paris a donné à M. Schmit ſa couronne quatre fois conſécutives. Des connoiſſances très-étendues de la mythologie & de l'hiſtoire ancienne caractériſent ſes diſſertations, que le comte de Caylus a fait traduire en françois. La mort du ſavant antiquaire a privé le public de cet ouvrage.

M. Hirtzel eſt l'auteur du Socrate ruſtique, dans lequel on trouve des vues ſaines & des lumieres concernant un art qu'on ne ſauroit trop approfondir, l'agriculture. Les injuſtes critiques ont beau élever leur voix contre la multitude des écrits économiques que ce ſiecle a produits ; on ne peut diſconvenir que de ces écrits, de ces ſyſtêmes qui ſe ſont même entre-choqués, il ne ſoit ſorti des connoiſſances bienfaiſantes

(qu'on me paſſe le terme) & que la terre ne reçoive à préſent une meilleure culture qu'elle n'a jamais reçue. Quand l'ami des hommes, M. de Mirabeau, à qui la traduction françoiſe (*a*) du Socrate ruſtique eſt dédiée, n'auroit produit que ce bien, c'en ſeroit aſſez pour conſacrer ſon nom dans nos annales. Mais il en eſt un entre autres, dont on refuſe de jouir, & que la poſtérités embraſſera ſans doute avidement. Oui, elle profitera du génie de ce grand homme : car j'appelle grand celui que le courage éleve au-deſſus des malheurs les plus ſenſibles ; que l'amere raillerie n'a jamais détourné de ſa voie ; qui compte pour rien les talens que l'amour de la patrie ne dirige point ; qui conſacre tous ſes travaux à la découverte des vérités utiles, un des principaux beſoins d'un empire ; qui fournit aux rois le plan économique qu'ils doivent exécuter pour rendre heureux leurs ſujets ; & qui arrache des yeux des peuples le bandeau de l'ignorance, pour les éclairer ſur leurs véritables intérêts.

M. Lavatter a beaucoup d'imagination ; mais elle eſt exceſſive, & l'a fait donner dans une chimere qui lui a fourni la matiere de quatre volumes in-4° : c'eſt de connoître le caractere de tous les hommes par leurs portraits ou figures. Malgré ce ſyſtême, que nous croyons bizarre

(*a*) Elle eſt faite par M. Frey, Suiſſe eſtimable, capitaine au ſervice du roi de France.

par ſa trop grande étendue, on ne peut lui refuſer des idées & de la fécondité. Au reſte, ce nom eſt connu depuis long-tems dans les ſciences. Le Traité des ſpectres & bien d'autres ouvrages de Louis Lavatter l'ont conſervé depuis plus de deux ſiecles.

Breittinger, par ſon Art poétique & le Traité des comparaiſons, & M. Bodmer, par ſes Obſervations critiques ſur les portraits poétiques, & le Traité du merveilleux de la poéſie, ont donné à leur nation une fineſſe de tact, une délicateſſe de goût, qui lui manquoient. Des principes vrais, lumineux, penſés & ſentis, des inductions juſtes, des raiſonnemens convaincans, & tout cela fondu dans beaucoup de connoiſſances de la littérature tant ancienne que moderne, tel eſt le caractere de ces ouvrages. M. Bodmer eſt encore connu par pluſieurs drames. Ce littérateur, âgé de quatre-vingt-deux ans, a conſervé l'aménité, les graces, les ſaillies de ſon eſprit, & ſa conſervation ne ſe reſſent point de la peſanteur de ſa vieilleſſe; vrai phénomene que la nature ne préſente que de loin en loin.

La ville de Lauſanne a établi pour M. Tiſſot une chaire de profeſſeur en médecine. Ce ſavant, qui a rendu de ſi grands ſervices à l'humanité, en écrivant pour les gens de lettres, pour le peuple, pour les jeunes gens ou les hommes-enfans dont les paſſions effrénées franchiſſent les bornes de la nature, jouit d'une

eſtime univerſelle. Pluſieurs académies, & ſurtout la ſociété économique de Berne, ſe ſont fait un honneur de l'admettre dans leur ſein. Cette derniere compagnie, dont il ſuffit de lire les mémoires pour applaudir à l'étendue de ſes lumieres, à la ſageſſe de ſes vues, à l'utilité de ſes travaux, ne laiſſe échapper aucune occaſion de s'aſſocier les hommes d'un mérite diſtingué. Ces hommes, à leur tour, briguent l'avantage d'être au rang de ſes membres. C'eſt elle qui a adjugé à M. de Mably, pour ſes Entretiens de Phocion, & à M. le marquis de Beccaria pour ſon Traité des Délits & des Peines, le prix qu'elle diſtribue annuellement, ſans que ces deux auteurs euſſent aſpiré à cette gloire : exemple, dit judicieuſement M. Paliſſot dans ſes Mémoires Littéraires, que les autres académies devroient imiter.

Le monde primitif, analyſé & comparé avec le monde moderne, par M. Court de Gebelin, eſt un de ces ouvrages qui étonnent par la force de tête & l'étendue des connoiſſances. Ce que les Bibliander, les Geſſner & quelques autres écrivains dont j'ai parlé, avoient vu en petit, celui-ci l'a apperçu en grand. Les premiers n'ont fait qu'une miniature; M. Court de Gebelin a fait une ſtatue coloſſale, véritablement digne d'attirer les regards de la poſtérité. Ceux-là n'ont jeté que des étincelles; celui-ci préſente des maſſes de lumiere; la nature eſt ſon guide; c'eſt ſur cette baſe inébranlable

lable qu'il appuie le monde primitif & le monde moderne, & qu'il en forme un ſeul édifice. Analyſer la langue, l'écriture, les mœurs, le caractere, le génie, les loix, les uſages, la religion des peuples ſortant du berceau de l'univers, & par le rapprochement de tous ces objets avec le monde moderne, montrer que celui-ci n'eſt, ſi je puis ainſi dire, qu'un écoulement de l'autre, regardé comme ſource primitive, quelle tâche immenſe, & combien elle eſt capable d'effrayer l'homme le plus laborieux, le plus érudit, le plus philoſophe! M. Court de Gebelin l'a remplie avec beaucoup de ſuccès. Nous ne diſſimulons pas qu'il a donné quelquefois dans des conjectures que bien des gens prennent pour des erreurs; mais ces conjectures ne ſont que de détail; elles ne dérangent pas l'économie de ſon ſyſtême, qui reſte toujours vrai & fondé ſur les raiſons les plus ſolides, malgré les parties foibles qui peuvent ne pas correſpondre à la clef. Ce n'eſt point par les principes, puiſqu'ils ſont connus, mais par leur application & leur étendue, par les conſéquences prodigieuſement variées & ſe rapportant à un terme unique, celui de la nature, par les détails, en un mot, que l'auteur ſe montre homme de génie. Son érudition n'eſt point indigeſte, ſans ordre, ſans méthode, & comme en bloc; elle marche toujours avec l'obſervation & le raiſonnement. Le plan que M. Court de Gebelin a tracé de ſon ouvrage,

prouve qu'il étoit très en état de l'exécuter ; il eſt clairement expoſé, bien développé, élégamment écrit. On ne peut le lire ſans concevoir pour lui la plus haute eſtime. Des manieres ſimples, un ton ſans prétention, une franchiſe aimable, ajoutent au rare mérite de cet écrivain.

Nous ne conſidérons M. Allamand que ſous le titre de bon phyſicien. Il avoit été diſciple de s'Graveſande. La reconnoiſſance l'a engagé à donner des éditions d'ouvrages de ſon maître, les meilleures de toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent. Heureux les auteurs dont les productions tombent en de pareilles mains !

Si les Suiſſes doivent réclamer une partie de la gloire que pluſieurs étrangers ſe ſont acquiſe, lorſqu'ils ont profeſſé chez eux, celle d'Eraſme des deux Buxtorf, des deux Bertrand, de Barbeyrac, &c. doit rejaillir ſur cette nation.

Il n'eſt pas donné aux hommes de tout embraſſer avec un égal ſuccès : les Suiſſes contens d'exceller dans les ſciences, n'ont point cherché à briller dans les arts libéraux. Ils ont eu cependant quelques perſonnes d'une grande célébrité, Holbein pour la peinture, Stimer & Tourneiſen pour la gravure, &c. &c. C'eſt Keller qui a fondu d'un ſeul jet la ſtatue équeſtre de Louis XIV, qu'on trouve à la place Vendôme de Paris, ouvrage fier, mâle, vigoureux, digne de ſervir de modele à tous les artiſtes.

Les Suiſſes cultivent en certains endroits la

méchanique. L'horlogerie eſt aſſez connue chez eux. Il s'y fabrique dans l'année une très-grande quantité de montres & de pendules. On y fait des automates qui le diſputent en perfection à ceux d'Allemagne. Ce ſont là les bornes de leurs talens & de leur goût actuel dans tout ce qui ſort du cercle de la littérature & des ſciences.

Le traité de combourgeoiſie perpétuelle que les Genevois ont fait & renouvellé pluſieurs fois avec les Suiſſes, les incorpore en quelque ſorte dans cette nation; ce ſeroit donc omettre quelque choſe au tableau des lettres, des ſciences & des arts de la Suiſſe, que de ne pas tracer celui de Geneve relativement à cet objet. Le premier écrivain de cette ville qui ſe préſente à mon eſprit, c'eſt Iſaac Caſaubon, à qui Henri IV confia la garde de ſa bibliotheque. Il avoit le jugement ſûr, la critique bonne, la ſcience des langues. Ses commentaires ſur Polybe, Athénée, Théophraſte, & pluſieurs autres auteurs; ſa critique des Annales de Baronius, lui mériterent l'eſtime de toute l'Europe. Méric Caſaubon ſon fils, lui eſt inférieur: ſa maniere d'écrire eſt rude, lourde, inégale, incorrecte; pour ſe le perſuader, il ne faut que lire ſes notes ſur Optat & Diogene Laërce.

Tout ſon mérite littéraire conſiſtoit dans une très-grande érudition; mais cette érudition, quoique négligée, je dirois preſque mépriſée de nos jours, eſt d'un grand prix aux yeux de

ceux qui ſavent combien il en coûte pour l'acquérir. Ce qui eſt encore plus glorieux à Méric Caſaubon, c'eſt d'avoir refuſé la penſion que le tyran Cromwel lui offrit pour écrire l'hiſtoire de ſon tems. Cet homme de ſang vouloit acheter une plume pour la plier à ſon uſurpation, & colorer ſes brigandages au tribunal de la poſtérité, qui venge toujours le bon droit & l'innocence, en dégradant la mémoire de ſes injuſtes perſécuteurs. Il trouva dans Caſaubon un homme vrai, généreux, ſenſible, équitable, qui repouſſa ſon offre avec cette nobleſſe, ce déſintéreſſement ſublime, dont les gens de lettres donnent le plus d'exemples : un eſprit éclairé fait ſouvent une grande ame.

Théodore Godefroi a fait pluſieurs hiſtoires & d'autres ouvrages, écrits avec jugement & clarté ; ſon cérémonial de France nous paroît être celui qu'on apprécie le plus. Jacques Godefroi a embraſſé dans ſes pénibles travaux les matieres les plus compliquées du droit ; il paſſe pour un des meilleurs juriſconſultes.

Ezéchiel Spanheim poſſédoit à un très-haut degré la connoiſſance des médailles & des antiquités. Outre les excellens ouvrages que nous avons de lui ſur cette matiere, il a donné une édition des œuvres de l'empereur Julien, accompagnée d'une préface & de notes qui viennent d'un ſavant.

Les Turretins ſont avantageuſement connus ; mais nous nous arrêterons à Jean-Alphonſe, de

beaucoup ſupérieur à tous les autres. Un eſprit clair, juſte & méthodique lui a dicté ſes divers écrits, harangues, diſſertations, &c.

Daniel le Clerc a compoſé une Hiſtoire de la médecine, dont font cas les gens de cet état, & il a travaillé à la Bibliotheque anatomique, ainſi qu'à pluſieurs autres ouvrages de Manget, ſon compatriote, un des plus laborieux écrivains que le ſiecle dernier ait produits. Mayerne, médecin de Henri IV, étoit de Geneve : on n'a recueilli & imprimé ſes œuvres qu'au commencement de ce ſiecle. Jean le Clerc, fils de Daniel, a été un excellent critique. Sa Bibliotheque univerſelle & les ſuites qu'il en a données, ſont un enchaînement d'extraits, tracés avec une intelligence, un ordre, une ſcience, qui l'ont fait mettre dans la claſſe des meilleurs journaliſtes. Ce n'étoit pas d'après la table des ouvrages qu'il faiſoit ſes analyſes, mais d'après une lecture réfléchie : on ne le voit pas prêter ſes propres idées aux auteurs dont il rend compte ; il les ſuit pas à pas, il les fait connoître par leur phyſionomie, il obſerve, il peſe, il diſcute, il juge : à qui appartenoit mieux qu'à lui de tracer les regles de cette profeſſion auſſi difficile qu'utile au maintien du bon goût ? C'eſt ce qu'il a fait dans ſon *Ars critica*. Non content d'avoir marché avec ſuccès & preſque à l'égal de Bayle, dans cette route environnée d'écueils, il a pris la plume pour repouſſer les

attaques des impies. Son traité de l'incrédulité paſſe pour être très-bien fait.

Jacques l'Eſcaille (*a*) eut tant de célébrité par le ſuccès de ſes vers hollandois, que l'empereur lui donna la couronne des poëtes. Catherine l'Eſcaille ſa fille, fut miſe par ſes concitoyens au nombre des muſes, & eut le nom de Sapho Hollandoiſe. A pluſieurs petites pieces d'agrément & de légéreté elle a ajouté des ouvrages d'une compoſition élevée, des tragédies en aſſez grand nombre. Ce genre eſt au-deſſus des forces du beau ſexe, & nous ne connoiſſons aucune nation qui ait eu la gloire d'avoir renfermé dans ſon ſein des femmes qui y aient excellé. Pour former des caracteres, les différencier, les exprimer ſous leurs couleurs naturelles & d'une maniere ſoutenue, les lier à une ſeule action, pour nouer une intrigue, filer des ſituations, amener & faire éclater une cataſtrophe qui mette le comble à l'intérêt, il faut une imagination forte, une ame qui abonde en ſentimens, un pinceau large, vigoureux, flexible, une très-grande étendue de talens, qui ne ſont autre choſe que l'eſprit & la ſenſibilité.

Burlamaqui eſt un des autenrs qui ont le mieux fait connoître les droits & les devoirs de l'homme. S'il a profité des lumieres de ceux qui avoient écrit là-deſſus avant lui, il a eu ſur ces écrivains politiques l'avantage de reſſerrer ſes

(*a*) Le pere & la fille étoient de Geneve, quoiqu'ils aient écrit en hollandois.

idées, & d'écrire avec clarté, préciſion & méthode.

Les *Principes du droit politique* ne ſont que le commencement d'un ſyſtême beaucoup plus étendu, qu'il avoit formé le deſſein de mettre au jour, & il auroit été bien à deſirer qu'il l'eût rempli. Cet ouvrage, quoiqu'élémentaire, ne laiſſe pas d'être profond : une métaphyſique lumineuſe, une raiſon ſaine, un jugement ſolide, une érudition bien ménagée, & dégagée du vain étalage qu'entraîne le pédantiſme; voilà les qualités que nous y avons reconnues.

L'auteur avoit beaucoup étudié la nature, la conſtitution & l'état de l'homme, & c'eſt de là qu'il déduit ſes regles. Il lui étoit difficile de ſe tenir en garde contre tous les préjugés & contre toutes les erreurs; auſſi a-t-il donné quelquefois dans les uns & dans les autres. Le droit, par exemple, qu'il attribue au peuple de dépoſſéder un ſouverain lorſqu'il abuſe extrêmement de ſon pouvoir, eſt une opinion dangereuſe & inſoutenable, en ce qu'elle ſeroit la ſource de mille révoltes, & qu'elle heurte évidemment la raiſon. Eh! quel eſt le peuple conſtitué juge dans une cauſe qui eſt la ſienne, & qui en même tems eſt ſi importante? C'eſt un aſſemblage d'individus pour la plupart ignorans, dévoués à leurs intérêts, pêtris de paſſions & de vices. Comment pourroit-il décider avec lumiere & équité du degré de tyrannie néceſſaire pour établir ſon droit? Ces objections,

Burlamaqui ne les a point paſſées ſous ſilence ; il y a répondu, mais d'une maniere à ne pas en diminuer la force. Un roi méchant eſt un fléau du ciel, que lui ſeul peut arrêter ou détruire. C'eſt aux ſujets à le ſupporter avec courage, juſqu'à ce qu'il vienne, ce tems marqué par les vengeances divines, où le ſceptre ſe briſe entre ſes mains, où ſon pouvoir s'évanouit avec lui, & où il ne lui reſte que le chagrin dévorant d'avoir fait un peuple malheureux au préjudice des loix & de ſes devoirs.

Nous avons encore trouvé dans l'ouvrage de Burlamaqui quelques erreurs dont la réfutation ne peut pas avoir place en cet endroit. Ajoutez à cela le reproche qu'on peut lui faire d'avoir puiſé quelquefois dans les notes que Barbeyrac à miſes à ſa traduction de Puffendorff, ſans avoir eu l'équité de le citer.

Chouet, illuſtre magiſtrat de Geneve, a laiſſé des manuſcrits qui, à ce qu'on dit, ſupporteroient glorieuſement la lumiere de l'impreſſion. Les ouvrages de Pictet lui ont fait une réputation à l'épreuve de ſon tombeau ; les proteſtans ſur-tout les eſtiment beaucoup. Cramer a été l'éditeur des œuvres de Jacques & de Jean Bernoulli, & il a prouvé qu'il en étoit très-digne, par ſon introduction à la théorie des lignes courbes, qui eſt d'un bon géometre.

Laiſſons à chacun ſes droits, & renfermons-nous dans nos limites ; c'eſt aux théologiens à raiſonner ſur les matieres de religion. Je ne

parle ici que de la littérature, & je ne veux conſidérer que les talens, ſans entrer dans des diſcuſſions qui ne ſeroient pas de mon reſſort. En enviſageant ſous cet aſpect Jean-Jacques Rouſſeau, quel vaſte champ pour ſon éloge! Une analyſe complete de ſes ouvrages nous meneroit infiniment trop loin; je me contenterai de les indiquer, avec le jugement qui leur eſt propre.

Le génie de cet écrivain avoit pris une forte teinture de ſon caractere, que les malheurs rendirent ſombre & ſingulier. A force de méditer, ou plutôt par bizarrerie, & pour s'attirer encore plus les regards de ſon ſiecle, il outrepaſſa les vérités, & ſe jeta dans les écarts du paradoxe. Aux premiers pas de ſa carriere, il calomnia les ſciences qui devoient faire un jour toute ſa gloire (*a*). Son diſcours eſt comme l'aurore naiſſante qui annonce un beau jour, il eſt la marque d'un grand talent; mais c'eſt un eſſai: quelques morceaux d'éloquence n'y font que rajeunir un ancien ſyſtême, qui confond l'abus de la choſe avec la choſe elle-même.

Ainſi que les vérités, les erreurs ſe touchent & s'amenent mutuellement; c'eſt l'abyme qui invoque l'abyme. Après s'être trompé ſur les effets naturels qui doivent découler des ſciences,

(*a*) Avant ſon diſcours couronné en 1750 par l'académie de Dijon, il fit une diſſertation ſur la muſique moderne, où ſon génie perçoit déjà; amour des ſyſtêmes, profondeur d'idées, vivacité de ſtyle.

Rouſſeau s'éleva contre l'homme ſocial dans ſon Diſcours ſur l'inégalité. L'ardeur bouillante de ſon imagination ne lui montra dans la ſociété que déprédations, brigandages, vices horribles; il frappa ſur ſa baſe, & oſa avancer que la nature nous avoit deſtiné à vivre iſolés comme des ſauvages, diſons mieux, comme ces animaux qui errent au milieu des déſerts pour chercher une pâture à leur férocité. Jamais erreur n'a été ſoutenue avec autant de force & de ſéduction. La philoſophie & l'éloquence ſe prêtent la main, & déploient toute leur énergie pour entraîner les eſprits.

Rouſſeau à également combattu notre muſique avec tout le preſtige du ſophiſme; mais on nous a aſſuré qu'il avoit abandonné ſon opinion, après avoir entendu une des pieces de M. Gluk.

Notre philoſophe profond & ſublime avoit repréſenté Jupiter tonnant; il voulut exprimer les trois graces. Son Devin du village eſt un tableau champêtre, où toute la ſimplicité de Théocrite eſt unie à la délicateſſe de Moſchus. Un goût exquis, une naïveté charmante, un vif intérêt, ſont répandus ſur l'ouvrage fait pour être chanté dans tous les tems. L'accord merveilleux des paroles avec la muſique compoſée par Rouſſeau lui-même, forme un enſemble qu'on ne trouve peut-être pas ailleurs.

Sa nouvelle Héloïſe a le défaut de preſque tous nos romans, celui de l'invraiſemblance,

d'une mauvaiſe intrigue, & des longueurs qui diviſent ou arrêtent l'action ; mais toutes ces taches diſparoiſſent devant les beautés qu'on y remarque. C'eſt là que Rouſſeau a écrit avec ſon ame, qu'il inſpire tout ce qu'il ſent lui-même, qu'il ſubjugue, maîtriſe & peint les paſſions avec un feu qui embraſe. Il agite, il calme, il déſeſpere, il charme tour-à-tour. Deſirs, tranſports, enthouſiaſme, vengeance, fureur, héroïſme, tous ces ſentimens paſſent dans le cœur du lecteur, & lui font éprouver des ſituations tantôt agréables, & tantôt déchirantes : telle eſt la force impérieuſe du génie, que rien ne peut lui réſiſter.

Son Emile eſt appuyé ſur un ſyſtême excellent dans certaines parties, & chimérique dans d'autres, de ſorte que l'exécution n'eſt pas poſſible en totalité. Cet ouvrage ſurprend par la fierté des traits, la hardieſſe du pinceau, la beauté du coloris ; par la fougue & les élans de l'imagination, la ſingularité & la force des idées, par les erreurs de tout genre, & les vérités de détail qui y ſont comme répandues à pleines mains. L'Emile de Rouſſeau a opéré dans notre éducation phyſique cet heureux changement qui doit le faire mettre au nombre des bienfaiteurs de l'humanité.

Pluſieurs perſonnes regardent Emile comme ſon chef-d'œuvre ; mais nous ne penſons pas de même, & nous préférons le Contrat ſocial, que nous croyons être un des plus beaux monu-

mens de l'eſprit humain, éloignés néanmoins d'adopter tout ce qui s'y trouve. Il y a dans Emile plus d'éloquence (elle naît du fond du ſujet); mais dans le Contrat ſocial plus de raiſons, de vigueur, de nerf, d'efforts de tête, de vérités, d'ordre & d'enſemble. Le Contrat ſocial eſt l'extrait (*a*) d'un ouvrage plus étendu, que Rouſſeau abandonna pour n'avoir pas bien meſuré ſes forces. Eh! quel nom aurions-nous donné à cet ouvrage, s'il eût été achevé?

On reconnoît la touche de Rouſſeau dans l'Economie politique, la Paix perpétuelle, & toutes ſes pieces fugitives. Le ſtyle des Lettres de la montagne nous paroît un peu ſec; mais cette aridité vient de la matiere. L'amour de la patrie lui dicta cet ouvrage, dont il fut délicieuſement récompenſé par la révolution qu'il excita dans le gouvernement de Geneve.

La phyſionomie de Rouſſeau ne tient d'aucune; elle a un caractere d'originalité qui le diſtingue des autres écrivains. On a dit qu'il avoit beaucoup médité Séneque (*b*), & profité de cet ancien: c'eſt, ſelon nous, à peu près comme Virgile à l'égard d'Ennius. Séneque eſt un bel eſprit, qui abonde en bluettes; ſon ſtyle eſt coupé, maniéré, antithétique; nullement

(*a*) Voyez la note du tome IV, page 390 d'Emile, édit. d'Amſterdam, année 1762.

(*b*) Nous ne répétons pas ce qui a été dit mille fois de lui: c'eſt un bon auteur pour les gens mûrs & d'un goût formé.

varié ; ſa morale, toujours jetée dans le même moule, languit par ſon uniformité ; ſes penſées ſont plus ſubtiles que ſolides, & il ne parle point au cœur.

Rouſſeau au contraire a une imagination forte, d'où jailliſſent ſans ceſſe des éclairs, une vive ſenſibilité, une ame expanſive ; ſon langage eſt celui du ſentiment dont il eſt pénétré. Toujours un, & toujours différent de lui-même. Si quelquefois il paroît avoir l'expreſſion dure, cette expreſſion a la qualité de faire image ; ſi quelquefois il briſe les entraves de la grammaire, c'eſt pour déployer ſon idée avec plus de clarté, & lui donner une plus grande énergie. Son ton eſt flexible, ſa marche aiſée, ſon ſtyle harmonieux & plein de périodes cadencées qui flattent agréablement l'oreille. Nous avouerons que, comme Séneque, il préſente ſa penſée ſous trop de jours, qu'il pouſſe la naïveté juſqu'à la familiarité & à la baſſeſſe, & qu'il prend trop à tâche de ſe ſervir de termes peu communs. Montagne eſt l'auteur dont Rouſſeau s'eſt le plus rapproché, & à qui il doit le plus ; mais il n'en a ni les digreſſions perpétuelles, ni l'égoïſme, je dirois encore, ni les folies, ſi elles n'étoient revêtues de graces charmantes & inimitables.

Geneve eſt une des villes de l'Europe qui n'aient pas dégénéré de leur ancienne littérature ; les arts utiles n'y nuiſent pas aux beaux-arts. On y eſt preſqu'auſſi avide de lumieres que

de richeſſes, parce qu'on y ſait que les unes ſervent à l'eſprit, comme les autres ſont néceſſaires aux beſoins du corps ; qu'il n'y a point de charges qui ſe tranſmettent par ſucceſſion ; que le mérite perſonnel ſait ſeul percer à travers la foule ; que les richeſſes ne ſont pas des moyens d'élévation, & que la nobleſſe n'a aucune prééminence. Du fond d'un comptoir, où l'on ne s'eſt occupé que du commerce, on y paſſe dans les cabinets de lecture pour puiſer l'inſtruction ; l'artiſte, après avoir employé avec fruit les inſtrumens de ſa profeſſion, l'artiſan même, après avoir achevé ſes travaux journaliers, la cherchent avec une égale ardeur dans les bons livres, &, ce qu'on auroit bien de la peine à croire ſi l'on ne l'avoit vu, dans des livres métaphyſiques, profondément raiſonnés, & beaucoup au-deſſus de la portée commune. Toutes les claſſes des citoyens de Geneve ſont éclairées, non de cette inſtruction légere & futile qu'on trouve preſque par-tout, parce que preſque par-tout il y a beaucoup de gens déſœuvrés que l'oiſiveté jette dans l'ennui ; mais de cette inſtruction ſolide & avantageuſe qui entraîne les cœurs vers la vertu, qui porte à la bienfaiſance, à l'humanité, au patriotiſme.

Les écrivains encore vivans, que la ville de Geneve a produits, ſont en aſſez grande quantité. M. Bonnet a autant brillé dans l'hiſtoire naturelle que dans la métaphyſique. Les Conſidérations ſur les corps organiſés ſont le réſultat

de la nature, que l'auteur a ſuivie dans ſes voies avec la plus grande exactitude. Un coup-d'œil de juſteſſe, d'obſervation & de profondeur, dont le génie ſeul eſt capable, fait le mérite de cet ouvrage. Son Eſſai analytique eſt la production d'un penſeur qui au talent de creuſer dans l'abyme de l'ame, d'en indiquer les facultés, d'en faire connoître les opérations, ſait unir celui d'écrire clairement & d'un ſtyle concis. Sous la plume de M. Bonnet, les idées ſe preſſent, ſe précipitent & coulent comme par torrens. Son imagination eſt riche, brillante, vigoureuſe, bouillante même; mais une raiſon ſage la tient ſans ceſſe ſous le frein, & la met à l'abri des faux pas du paradoxe; nous en excepterons ſa Palingénéſie, où l'on trouve bien des choſes conjecturales & ſans fondement. M. Bonnet va donner une édition complete de ſes œuvres. (*a*)

Les Dialogues ſocratiques & les Lettres critiques de M. Vernet annoncent dans lui du goût, de la philoſophie, un grand amour pour la vérité. Il faut bien que cet auteur ait de vrais talens, puiſque Monteſquieu lui confia le manuſcrit de l'Eſprit des loix, & que c'eſt à lui qu'on doit la premiere édition de cet ouvrage trop admiré par les uns, & trop critiqué par les autres.

[*a*] M. Bonnet a fait encore des Recherches ſur l'uſage des feuilles dans les plantes, des Obſervations ſur les inſectes, la Contemplation de la nature, &c.

M. Vernes, paſteur de l'égliſe de Geneve, eſt très-verſé dans les hautes ſciences & dans les belles-lettres; il a cru qu'il étoit du devoir de ſon état de prendre en main la défenſe de la religion. Sa Confidence philoſophique eſt un tableau où la philoſophie moderne eſt miſe en action, préſentée & réfutée avec le ton d'une ironie fine, agréable, remplie de ſel & d'enjouement. L'auteur eſt maître de ſa matiere, & procede ſolidement, ſans tomber dans l'aridité de la dialectique. Son ſtyle eſt naturel, ingénieux, attachant. Cet ouvrage a eu pluſieurs éditions, & l'honneur d'être traduit en Allemagne & en Angleterre; ce qui prouve que l'Europe lui a donné ſon approbation. Quoiqu'ami de Jean-Jacques Rouſſeau, M. Vernes l'a été encore plus de la vérité: il a attaqué les opinions de l'Emile ſur le chriſtianiſme, dans des lettres où regnent la modération, la ſageſſe & la raiſon. C'eſt ainſi qu'on écrit lorſqu'on veut faire triompher une bonne cauſe. Point de fougues, d'écarts, de ſarcaſmes, d'expreſſions dures, qui annoncent l'eſprit de parti. Les grandes vérités n'ont pas beſoin, pour attirer à elles, d'être préſentées ſous les couleurs de la ſatyre.

M. Deluc a écrit ſur beaucoup de ſujets de phyſique, d'une façon claire, neuve & profonde. Son Traité de l'athmoſphere eſt un ouvrage généralement eſtimé; il eſt trop connu pour que nous nous y arrêtions davantage. Ses

Lettres

Lettres phyſiques & morales ſur les montagnes, ſur l'hiſtoire de la terre & celle de l'homme, offrent des points de vue intéreſſans, des deſcriptions agréables, des réflexions juſtes, de bons principes, des conſéquences liées enſemble, formant un ſyſtême général, quoiqu'elles ne ſoient que le canevas d'un traité de coſmologie que l'auteur ſe propoſoit de donner au public. Le langage de la raiſon y eſt mêlé avec celui du ſentiment; l'harmonie, qui unit dans la nature les êtres moraux & phyſiques, y eſt expliquée, développée, prouvée par des exemples auxquels on ne peut ſe refuſer. Le naturaliſte, le phyſicien, le philoſophe, le moraliſte y trouvent tous l'inſtruction qui leur eſt propre. Nous deſirerions néanmoins un peu plus de liaiſon & de méthode dans ces lettres.

M. Mallet a pris le véritable ton du genre dans ſon Hiſtoire du Danemarck. Le ſtyle de cet ouvrage a un caractere de correction, de nobleſſe & de ſimplicité, qui ajoute à l'intérêt des choſes. Un eſprit ſage lui fait ſemer avec modération des réflexions ſolides & courtes. Il peint les mœurs, les loix, les uſages, avec cette variété de couleurs qui ne bleſſe point l'unité du tableau; les faits ſont naturellement amenés, la chaîne en eſt bien liée. Cette production eſt dans la claſſe du petit nombre de celles qui réuniſſent l'utile & l'agréable.

Les articles d'horlogerie inſérés dans le Dictionnaire encyclopédique, ſont de M. Romilly,

qui a été l'intime ami de Jean-Jacques Rouſſeau. Son fils, paſteur à Geneve, a fait quelques morceaux de morale du même dictionnaire, & l'article Rouſſeau qu'on trouve dans les Mémoires littéraires de M. Paliſſot. L'un & l'autre ont, chacun dans ſon genre, des talens diſtingués. M. de Sauſſure travaille à un ouvrage ſur les montagnes; matiere très-curieuſe, ſi intimement liée à l'hiſtoire du monde, & qui peut fournir encore bien des vérités échappées à la foule des auteurs qui s'y ſont exercés. La nature eſt un fonds dont les richeſſes ſont inépuiſables; ſes ſecrets ſont auſſi variés que profonds: l'homme qui s'applique trouve toujours à y faire de nouvelles découvertes. M. Senebier s'occupe actuellement à une Hiſtoire littéraire de Geneve. Il s'eſt déjà fait connoître par un éloge de Haller, où l'eſprit d'analyſe n'étouffe pas le feu de l'imagination, & ne deſſeche pas le ſtyle. Quoique cet ouvrage ait en quelque ſorte un air étranger, on le lit néanmoins avec plaiſir. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Senebier eût peint la perſonne de Haller, & qu'il ne ſe fût pas attaché preſqu'excluſivement à ſes œuvres. Le public aime à connoître l'homme dans l'écrivain: les anecdotes que fournit la vie d'un auteur, excitent vivement la curioſité; nous n'examinerons pas ſi c'eſt par amour-propre, ou par malignité. Haller avoit trop voyagé, ſa carriere a été trop longue & trop brillante, il avoit trop d'eſprit & de lumieres, pour avoir coulé ſes jours dans

l'obſcurité, & mené une vie privée, ſans ſituation, ſans caractere.

Geneve réunit l'honneur d'avoir vu ſortir de ſon ſein un grand nombre de littérateurs, & pluſieurs artiſtes d'un rare mérite. Petitot peignoit ſupérieurement en émail. Louis XIV, qui récompenſa les talens en ſuperbe monarque, (*a*) & que les talens ont loué avec tous les tranſports de la reconnoiſſance, fut envers lui prodigue de bienfaits, ſi toutefois les rois peuvent l'être envers les hommes célebres. La révocation de l'édit de Nantes le repouſſa hors de la France avec une foule d'autres hommes qui allerent enrichir les nations étrangeres des dons de leur génie & des fruits de leur induſtrie. Petitot eſt du nombre de ceux que les talens ont conduits à la fortune : on ne ſait par quelle fatalité il en eſt peu qui viennent à bout d'y parvenir. La voie eſt-elle donc ſi étroite ? Pourquoi le malheur qui, ce ſemble, devroit reſpecter l'homme de mérite, s'attache-t-il pour l'ordinaire à ſes pas ? Artaud, peintre en miniature, s'eſt acquis par ſes talens une réputation qui lui a ſurvécu. Je m'arrête ; je ne ſuis pas dans le deſſein d'épuiſer ce détail, ſur lequel je n'aurois pas tant inſiſté, ſi les ſciences & les beaux-arts n'avoient une très-grande influence ſur une nation, & s'ils ne ſervoient à faire connoître ce qu'elle vaut.

(*a*) Ces récompenſes furent ſouvent déplacées ; mais ce n'eſt point à Petitot que l'application doit s'en faire.

A Geneve on travaille beaucoup à l'horlogerie; une cinquieme partie au moins de ſes habitans eſt occupée à cette profeſſion. Son territoire, qui conſiſte en onze paroiſſes, n'eſt point fertile; mais on y ſupplée à force de bras & de culture : les plus grands obſtacles cedent au travail opiniâtre; un peuple ſage, patient, laborieux, trouve toujours dans les reſſources de ſon induſtrie, de ſes mœurs, de ſes vertus, les moyens de maîtriſer la nature, de s'élever au-deſſus d'elle & de devenir ce qu'il veut être.

FIN.

612215

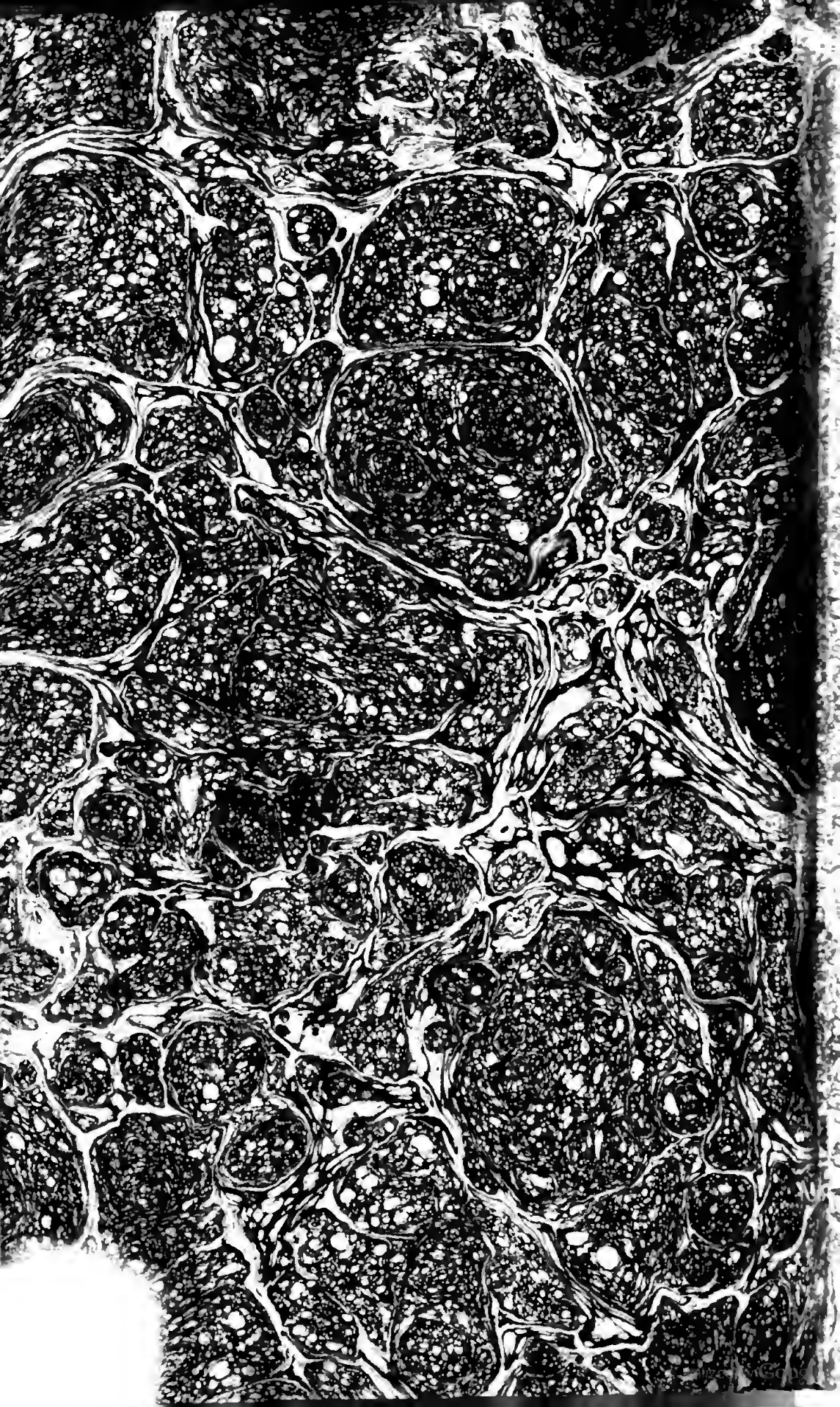

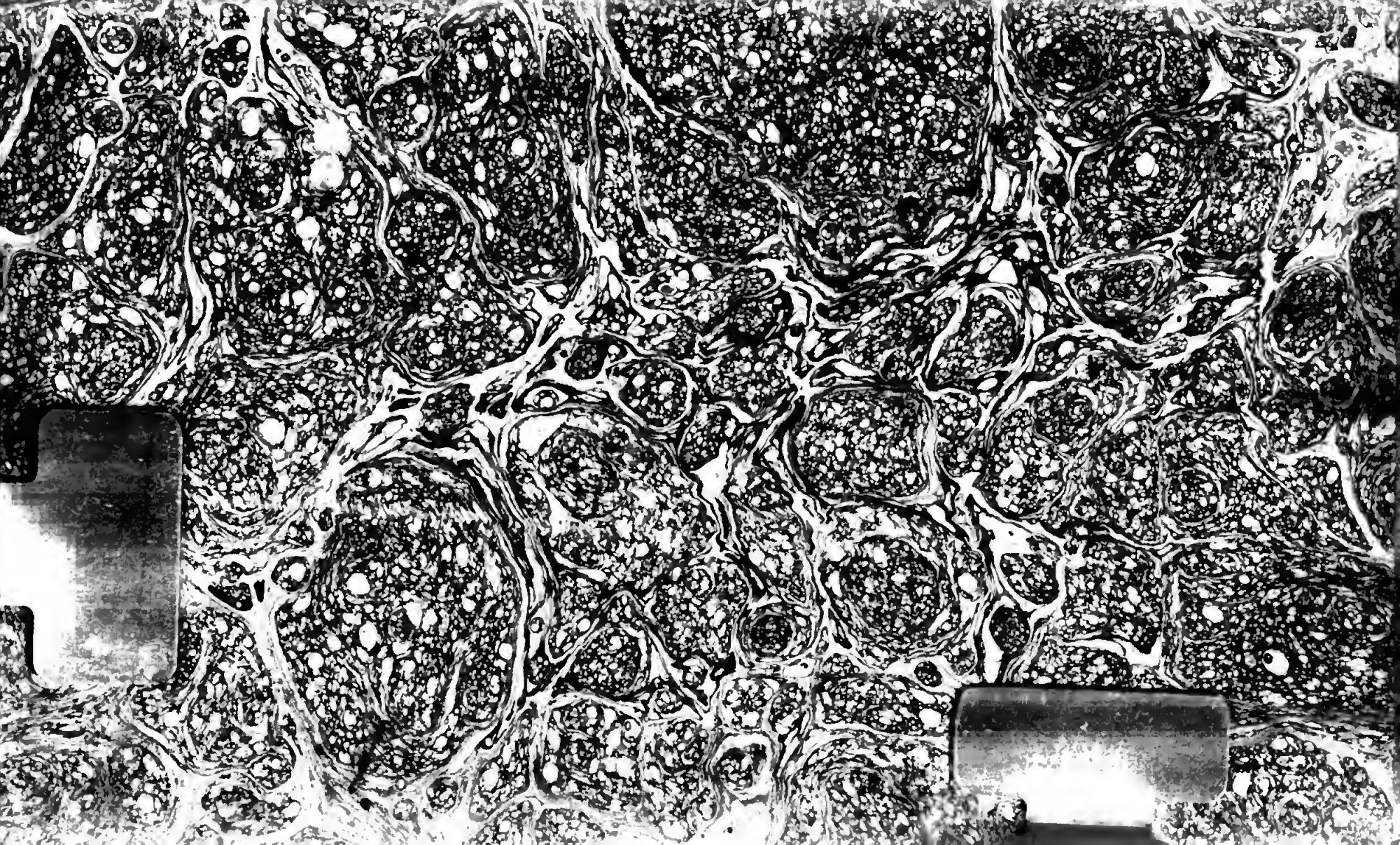

Google